This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

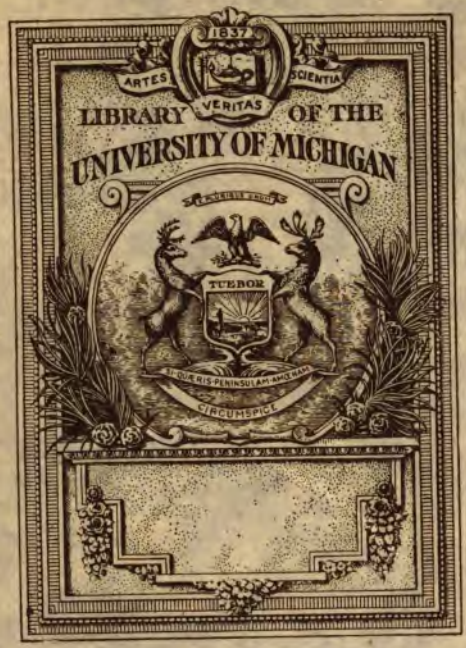
1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

DA
37
.G

Guizot, François Pierre Guillaume

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A LA RÉVOLUTION

D'ANGLETERRE.

TOME V.

Guizot, François Pierre Guillaume

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A LA RÉVOLUTION

D'ANGLETERRE.

TOME V.

PARIS, IMPRIMERIE DE A. BELIN,
rue des Mathurins S.-J., n. 14.

MÉMOIRES
DE HOLLIS.

MÉMOIRES DE HUNTINGTON.

MÉMOIRES DE FAIRFAX.

PARIS.
PICHON-BÉCHET, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 47,
SUCCESSEUR DE BÉCHET AÎNÉ.

1827.

NOTICE

SUR HOLLIS.

Pour connaître la nature et le but réels d'une révolution, il faut la considérer à son origine et à son terme, dans les premiers principes qu'elle proclame et les résultats définitifs qu'elle atteint. C'est là que se révèle son vrai caractère; c'est par là qu'on peut juger de ce que pensait et voulait effectivement le peuple au sein duquel elle s'est accomplie. Tout ce qui se passe entre ces deux époques est plus ou moins factice, transitoire et trompeur. Le fleuve dévie et s'égare dans son cours; deux points seulement, sa source et son embouchure, déterminent sa direction.

Par la même raison, au milieu de tous ces partis qui, dans une révolution, se divisent, se subdivisent, se succèdent et la possèdent chacun à son tour, le parti national est celui qui l'a commencée et finie, qui a déclaré la guerre et rétabli la paix. C'est à l'entrée et au sortir de la lice qu'il faut chercher les interprètes fidèles, les véritables chefs du pays.

C'est au parti presbytérien, et dans ce parti, aux réformateurs politiques plutôt qu'aux réformateurs religieux, qu'appartient en Angleterre cet honneur. Entreprise en 1640 par les presbytériens, la révolution anglaise fut terminée en 1688 par les whigs,

héritiers de leurs principes en matière de gouvernement. Les presbytériens, et parmi eux ceux qui voulaient surtout fonder les libertés publiques, formaient donc le parti national.

Denzil Hollis, fils puîné du comte de Clare, fut sans contredit l'un des hommes les plus distingués et les plus considérables de ce parti; on le rencontre à chaque pas dans l'histoire, et tous ses contemporains rendent témoignage de son importance. « Nul, dit Clarendon, n'étoit plus estimé ni « plus considéré du parti tout entier, et il le méri- « tait, car il avait plus de talens qu'aucun autre et « s'était acquis une grande réputation par le rôle qu'il « avait joué contre la cour et le duc de Buckingham « dans le parlement de 1628. — C'était, dit Burnet, « un homme d'un grand courage et d'un orgueil tout « aussi grand; il fut regardé pendant plusieurs an- « nées comme le chef du parti presbytérien. Il était « inébranlablement attaché à son parti et ne varia pas « un instant dans tout le cours de sa vie. Versé dans « les usages et les traditions parlementaires, il discu- « tait bien, mais avec trop de véhémence, car il ne « pouvait supporter la contradiction. Il avait l'ame in- « flexible d'un vieux Romain. C'était un ami sûr « mais rude, et un ennemi intraitable mais loyal. Il « était d'une religion éclairée, d'un jugement sain « toutes les fois que la passion ne le dominait pas, et « sa vie fut irréprochable. »

Il étoit né en 1597, à Haughton, dans le comté de Nottingham. Le comte de Clare, qui avait eu lui-même une carrière politique brillante et orageuse,

démêla de bonne heure les dispositions de son second fils, et le fit élever avec le plus grand soin. Attaché, au sortir de l'université, à la personne du duc d'York, depuis Charles Ier, le jeune Hollis vécut quelque temps dans la familiarité la plus intime avec ce prince, et jouissant de toute sa faveur. Mais en 1624, élu député par un bourg du comté de Cornouailles au dernier parlement que convoqua Jacques Ier, il se prononça vivement contre la cour, et manifesta la résolution de se vouer à la défense des libertés du pays. Le règne de Charles Ier vint bientôt mettre ses sentimens à l'épreuve; il lui eût été facile de partager le pouvoir arbitraire du prince qui, dans leur première jeunesse, avait plus d'une fois partagé avec lui son lit. Mais Hollis n'était pas plus disposé à sacrifier ses principes à l'espérance qu'à la crainte. Ce fut dans le parlement de 1628, célèbre par la pétition des droits, que commença vraiment son activité politique; il y fut l'un des plus ardens adversaires du duc de Buckingham, de la cour, de toutes les mesures oppressives dont gémissait le pays. Le 2 mars 1629, lorsque l'orateur de la chambre des communes voulut, d'après les ordres du Roi, prononcer l'ajournement de la chambre et quitter son fauteuil, ce fut M. Hollis qui, avec M. Valentine, l'y fit rasseoir et l'y retint de force en disant : « Par « les plaies de N. S. J. C., monsieur l'orateur, vous res- « terez jusqu'à ce qu'il plaise à la chambre de se sé- « parer. » Charles Ier s'était placé hors du régime légal; l'opposition suivait son exemple; les deux partis avancèrent rapidement dans cette redoutable voie.

Après la dissolution de ce parlement, M. Hollis et plusieurs autres furent traduits devant le conseil privé pour ce qu'ils avaient dit et fait dans la chambre. Hollis fut interrogé le premier : « Pourquoi, « lui demanda-t-on, le jour du dernier tumulte qui « s'est élevé dans la chambre, vous êtes-vous, con- « tre votre habitude, assis auprès du fauteuil de l'o- « rateur, sur un banc au-dessus de celui où sié- « geaient plusieurs des conseillers privés ? — Je m'é- « tais déja mis là plusieurs fois, répondit-il, et si je « me suis assis au-dessus des conseillers privés, c'est « mon droit partout, excepté à la table même du « conseil. » Dans le cours de son interrogatoire, il protesta qu'il apportait dans la chambre autant de zèle que qui que ce fût pour le service du Roi, ajoutant cependant que puisque Sa Majesté était irritée contre lui, il la suppliait humblement de faire tomber sur lui sa clémence plutôt que son pouvoir. « Vous voulez « dire plutôt que sa justice, » lui dit le lord trésorier : « j'ai dit plutôt que son pouvoir, milord, » reprit Hollis. Il fut condamné à une amende de mille marcs d'argent, et envoyé en prison où il passa plus d'une année ; presque tous ses amis eurent le même sort, et Charles, débarrassé de l'opposition parlementaire, régna douze ans avec une aveugle confiance, comme si le jour de rendre compte n'eût jamais dû venir.

Il vint pourtant ; et l'opposition reparut, dans le parlement de 1640, bien plus irritée, et surtout bien plus forte qu'elle n'avait jamais été. Charles se retrouva en présence et à la merci de ces hommes qu'il avait traités comme d'insolens et impuissans factieux. Hampden,

Pym et Hollis furent, dès l'abord, déclarés chefs du parti presbytérien, le seul qu'avouât, que connût même alors le pays, et à la suite duquel marchaient toutes les factions futures, s'ignorant encore elles-mêmes, ardentes seulement à précipiter le mouvement général. Le procès de Strafford tint quelque temps Hollis à l'écart; Strafford avait épousé en premières noces sa sœur, Arabella Hollis, et la violence de leurs dissentimens politiques ne les avait point rendus ennemis. Clarendon et Burnet attestent même que Hollis employa toute son influence auprès de son parti pour sauver du moins la vie à son beau-frère, et que, sans les lâchetés de la Reine et les intrigues de la cour, il y serait peut-être parvenu. Quoi qu'il en soit, après la mort de Strafford, Hollis se remit à la tête des siens; et, depuis cette époque, il n'y eut pas, dans le parlement, une grande affaire où il ne jouât un rôle principal. Les événemens de sa vie appartiennent dès lors à l'histoire; elle le montre tantôt dans la chambre des communes, tantôt à l'armée, comme orateur et comme colonel, également ardent à poursuivre, par les mesures politiques et par les armes, cette réforme du gouvernement, ces garanties des libertés publiques, but véritable des presbytériens éclairés et première cause du soulèvement du pays. Dans cette patriotique entreprise, l'erreur de Hollis, comme de tout son parti, fut de croire qu'en en appelant à la force, ils en profiteraient seuls et en mesureraient à leur gré l'usage. Quand la force a pris une fois possession d'une société, nul ne peut dire ce qu'elle fera, où elle ira, qui s'en emparera et dans

même pour qu'elles fussent comprises; elles étaient confuses, désordonnées, étouffées sous un chaos d'absurdités, et ne pouvaient encore ni former un systême, ni fonder un gouvernement. Aussi, bien qu'elles aient puissamment concouru au succès momentané du parti indépendant, elles n'exercèrent sur sa conduite aucune véritable influence; et il est fort simple que Hollis n'ait vu, dans ce parti, autre chose que les passions d'une multitude ignorante et l'ambition ou l'avidité des chefs. C'était en effet ce qui y dominait.

Tant que régna Cromwell, Hollis demeura dans l'inaction la plus profonde; rien n'indique même qu'il ait remis le pied en Angleterre depuis la fin de 1648 jusqu'à la mort du protecteur dont il s'était déclaré, dès 1643, et avec autant de courage que de clairvoyance, le plus implacable ennemi. Retiré en Normandie, il attendit les événemens sans se mêler à aucune des intrigues qui essayaient en vain de les hâter. Lorsqu'en 1659, l'Angleterre, rendue à elle-même, se vit obligée d'instituer son gouvernement et de choisir son souverain, au milieu de la lassitude et de l'agitation impuissante de tous les partis que la révolution avait enfantés, Hollis reparut à la tête des presbytériens qui prévoyaient et préparaient la restauration. Il y pouvait travailler sans abdiquer ses principes ni donner aucun démenti à sa vie passée; aristocrate plein de fierté, et partisan déclaré de la monarchie, il n'avait jamais songé à détrôner la famille des Stuart, et n'avait cessé de protester contre son expulsion. Il fut cependant du nombre des pres-

bytériens qui, en rappelant Charles II, voulaient traiter avec lui et lui imposer quelques unes des conditions que son père avait si souvent refusées. Mais le jour de la réaction était arrivé; les presbytériens eux-mêmes étaient las et hors d'état de recommencer, contre les cavaliers, une lutte énergique; les intrigues de Monk prévalurent; Charles II rentra sans conditions. Les presbytériens acceptèrent une défaite aussi inévitable que devaient l'être ses conséquences. Hollis fit partie du comité qui se rendit à Bréda, et ce fut lui qui porta la parole au Roi, au nom de la chambre des communes. Il siégeait, comme député de Dorchester, dans le parlement réparateur. Nommé membre de la cour qui jugea quelques uns des régicides, il n'hésita point à les condamner; c'étaient les mêmes hommes dont il avait parlé dans ses *Mémoires* avec tant d'indignation, et il ne lui venait pas en pensée que la cause des libertés de l'Angleterre pût être liée à la leur. On voit du reste, par quelques phrases qu'il prononça dans la discussion du bill d'amnistie, que même dans le premier accès du triomphe, il n'était point favorable à l'esprit de réaction ni aux mesures violentes. A l'ouverture du long parlement royaliste, il fut élevé à la pairie sous le titre de baron. Depuis cette époque, sa carrière politique prit un autre cours; il fut employé surtout dans la diplomatie, d'abord en France comme ambassadeur de Charles II, ensuite comme l'un des négociateurs de la paix de Bréda (1667). Les relations des cours de Versailles et de Londres furent si honteuses sous ce règne, pour le gouvernement anglais, que j'ai été d'abord tenté

de faire à Hollis un reproche de sa première ambassade, bien éloignée cependant du temps où Charles II vendit à Louis XIV son propre honneur et l'indépendance de son pays. Mais une lettre confidentielle que Hollis écrivait le 19 juillet 1664 à son ami sir William Morrice, secrétaire d'État, ne permet pas de douter qu'à Paris comme à Londres il demeura fidèle à la *bonne vieille cause*, et que sa nouvelle situation n'avait point altéré ses anciens sentimens. Il y raconte à sir William Morrice le déplorable état du Protestantisme sur le continent, les progrès du pouvoir de Louis XIV en France et en Europe, se plaint amèrement de la faiblesse du gouvernement anglais, de sa complicité en faveur du despotisme, et finit par dire : « Je vou-
« drais être à dix mille milles d'ici ; ma tête se trouble
« et mon cœur se soulève quand je me vois contraint de
« livrer ainsi l'honneur de mon pays et de mon Roi.
« Plût à Dieu que je ne fusse jamais venu ici ou que
« je pusse m'en aller ! bientôt je rougirai de me mon-
« trer dans cette cour, moi qui jusqu'à présent y ai
« marché le front levé, quoique je n'y aie reçu aucune
« marque de faveur ou seulement de bienveillance. »
Sa correspondance officielle était sans doute aussi sincère, car il fut rappelé en 1666, après s'être vainement efforcé, dit son biographe, de faire connaître à Charles II tout ce qu'il avait à redouter des intrigues et de l'ambition du gouvernement français.

Le même patriotisme, la même franchise éclatent dans une autre lettre que Hollis écrivait en 1676 à M. Van Benninghen, alors ambassadeur des États-généraux en Angleterre. Il y déplore l'état de dépen-

dance et d'humiliation où il voit tomber sa patrie, s'en prend surtout au mauvais gouvernement de Jacques Ier, de Charles Ier, de Charles II, et termine par cette remarquable phrase : « Je n'hésite pas à affirmer « que si le gouvernement du parlement ne s'était in- « terposé quelques années entre ces faibles règnes, « mon pays serait déja tout-à-fait à bas; nous n'avons « pas fait un pas raisonnable ni frappé un coup juste « depuis le temps de la reine Élisabeth (1). »

Après avoir, vers 1668, quitté la diplomatie et repris son siége dans la chambre des pairs, lord Hollis, à ce qu'il paraît, n'intervint plus dans les affaires publiques d'une manière bien active; on ne rencontre point son nom dans les débats parlementaires. A coup sûr la politique du temps ne lui convenait point, et il n'était plus d'âge à soutenir vivement le combat. Un passage de Burnet atteste du moins qu'il savait toujours résister quand la résistance était un devoir. Charles II était dans l'usage d'assister souvent, et très-familièrement, aux séances de la chambre des pairs : « Sa présence, dit Burnet, avait là les plus « funestes effets; on le voyait solliciter sans cesse les « membres de la chambre, non-seulement quand il « s'agissait d'affaires publiques, mais aussi en ma- « tière d'intérêts privés et de procès. Il entrepre- « nait ces sollicitations à la demande de quelque « femme en faveur ou de quelque courtisan en crédit.

(1) Ces deux lettres ont été publiées par M. Collins, dans ses *Historical collections of the noble families of Cavendish, Hollis*, etc. (in-fol., Londres, 1752), où la vie de lord Hollis occupe soixante-deux pages.

« Mais il savait fort bien auprès de quels lords il « n'avait rien à gagner; on le pria une fois de parler « au comte d'Essex et au lord Hollis; il répondit: — « Je n'en ferai rien; ce sont des hommes sévères « et inflexibles. — On lui demanda de s'adresser à « deux autres: — Pour ceux-là, dit-il, à la bonne « heure; ce sont des hommes sans conscience, je « puis prendre le gouvernement de leur conscience « entre mes mains. » Peu d'actions feraient à la vieillesse de Hollis plus d'honneur que cet hommage d'un roi corrompu.

Il mourut le 17 février 1680, âgé de près de quatre-vingt-trois ans. Bien qu'il eût été marié trois fois, il ne laissa qu'un fils, et sa race s'éteignit à la troisième génération. Ses biens passèrent alors à son petit-neveu Jean Hollis, duc de Newcastle, qui lui fit élever un monument dans l'église de Dorchester.

F. G.

ÉPITRE DÉDICATOIRE

DE L'AUTEUR.

Au couple incomparable, M. Olivier St. John, procureur général de Sa Majesté, et M. Olivier Cromwell, lieutenant-général du parlement, les deux grands machinateurs de la ruine des trois royaumes.

MESSIEURS,

COMME vous avez plus contribué que personne à me fournir la matière de ce discours et à me donner le loisir de l'écrire, en me bannissant loin de mon pays et de mes affaires, il est bien juste que je vous l'a-

MÉMOIRES

DE

HOLLIS.

Les hommes les plus sages ont regardé comme un grand mal que les serviteurs montassent à cheval; c'est ce qu'on voit et ressent maintenant dans ce malheureux royaume. Les hommes du dernier rang, les plus vils et les plus abjects de la nation, les derniers du peuple, se sont emparés du pouvoir, ont foulé aux pieds la couronne, joué et maltraité le parlement, violé les lois, détruit ou opprimé la haute et moyenne noblesse du royaume, opprimé les libertés du peuple, mis en pièces tous les liens de religion, de conscience, de devoir, de loyauté, de foi, d'honnêteté vulgaire et de bonne éducation. Ils ont rejeté toute crainte de Dieu et des hommes; ils dominent maintenant sur les biens et les propriétés des citoyens de toute sorte et de tout rang, depuis le Roi sur son trône jusqu'au mendiant dans sa chaumière, prenant leurs volontés pour lois, leur puissance pour règle, leur humeur capricieuse et fanatique pour guide, et le projet de faire du

royaume une tour de Babel pour but de toutes leurs actions. Il vaut la peine de rechercher, et peut-être ne sera-t-il pas bien difficile de découvrir assez clairement pour qu'on puisse le lire en courant, comment nous sommes tombés dans cette misère et comment le royaume a été réduit si bas que de se voir indignement, malheureusement, inconsidérément livré en ces viles et ignobles mains; comment le parlement a été outragé, trahi et est maintenant devenu, de nom et d'apparence, l'instrument de leur tyrannie, bien qu'en fait il se trouve réduit à rien. Si la présence d'un orateur légalement choisi est si essentielle à l'existence et à l'action du parlement que, comme le dit sir Edward Coke dans ses *instituts*, la chambre ne peut siéger sans lui, il est clair qu'il n'y a point à présent de parlement; ce n'est plus qu'une assemblée d'hommes conduits et mis en mouvement par les artifices et la méchanceté d'un petit nombre de ceux qui siégent parmi eux; vipères dévorantes qui ont pour instrument une armée levée par le parlement abusé. Il l'a levée à leur instigation, s'y croyant obligé par la nécessité et pour sa propre conservation comme pour celle du royaume; mais le dessein de ces hommes était de se rendre maîtres et du royaume et des chambres, de leur ravir à jamais tout repos et toute liberté, de flétrir nos espérances, de frapper de mort les belles fleurs de la réformation, de rompre tous

nos préparatifs, tout ce que nous avions entrepris pour l'établissement d'une heureuse paix; et cette aurore si brillante, si pleine d'espoir, n'a amené qu'un jour de ténèbres, un jour d'abaissement et de perplexité.

Cependant je ne voudrais pas qu'on crût que j'attribue à ces hommes assez de prudence et de prévoyance pour imaginer qu'ils avaient tracé d'abord tout leur plan avec tous les détails de la marche à suivre dès le commencement; le diable lui-même n'aurait pas été assez profond politique pour y parvenir; mais je suis persuadé que leur but général et constant a été de faire autant de mal qu'ils le pourraient, de rendre le désordre aussi grand, le bouleversement aussi universel qu'il serait possible, et d'en embrasser tous les moyens, toutes les occasions *ex re natâ*, profitant de chaque succès pour en préparer de nouveaux; si bien qu'enfin surpassant toutes leurs espérances et nos craintes, leur dessein s'est trouvé porté à ce point de perfection qu'on reconnaîtra dans la suite de cet écrit.

Lorsqu'au commencement de ce parlement, dans l'année 1643, nous eûmes fait quelques progrès dans l'entreprise de redresser, par les voies parlementaires, plusieurs de nos griefs et de réformer un grand nombre d'abus dans l'Église et dans l'État, bonheur dont nous n'avons pas été assez reconnaissans, il plut à Dieu, dans ses justes juge-

mens et pour la punition de nos péchés, d'envoyer un esprit de division entre le Roi et le parlement, et les choses en vinrent à ce point que tous deux en appelèrent à l'épée de la justice de leur cause et de la décision de leur querelle ; mais ceux des membres du parlement qui s'engagèrent alors dans cette guerre, déclarèrent qu'ils ne prétendaient rien de plus que de voir l'État réglé de manière à assurer la dignité et la grandeur du Roi, le bonheur et la sécurité du peuple ; ils étaient résolus, lorsqu'ils auraient atteint ce résultat, à déposer l'épée et à se soumettre au sceptre pacifique du Roi, de meilleur cœur qu'ils n'avaient jamais résisté à sa force et à sa puissance. Telle fut, j'en suis certain, la résolution définitive d'un grand nombre et je puis dire des principaux de ceux qui parurent alors sur la scène ; tel fut, dès l'origine, le principe de leur conduite, principe dont ils ne se départirent jamais, déterminés à offrir leur vie en sacrifice au bonheur de leur prince et de leur pays ; je dis leur prince aussi bien que leur pays, quoiqu'il les regardât peut-être alors comme ses plus grands ennemis ; mais ils le considéraient comme leur prince, comme celui en qui la nature, le devoir, le commandement de Dieu et les lois des hommes les obligeaient de révérer et d'aimer le chef et le père du peuple, qui tirait de son peuple sa grandeur, et par sa grandeur faisait celle de son peuple ; tellement qu'aucun

des deux ne pouvait être ni grand ni heureux sans l'autre. C'est ce qui engagea ces sujets fidèles à les mettre tous deux dans la même balance et à risquer d'encourir le déplaisir du Roi en recherchant le bien public, plutôt que de le perdre en y renonçant.

Tandis que ces hommes agissaient dans la simplicité de leurs cœurs, à côté d'eux se trouvait une autre race d'hommes, serpens engourdis dans leur sein, qui semblaient désirer les mêmes choses qu'eux, et prêts à se contenter des mêmes résultats; mais il n'en était rien. Ils avaient de bien autres projets. Ils voulaient détruire et faire périr, non pas un petit nombre d'hommes, mais assez d'hommes pour faire du pays un *Aceldama*, perdre le Roi et autant de la haute et moyenne noblesse qu'il leur serait possible, changer le gouvernement, et n'avoir au-dessus d'eux aucun ordre de l'Église, aucun pouvoir de l'État. Tel était le dessein qu'ils nourrissaient dans leur cœur : ils ne se sentirent pas d'abord assez accrédités pour le manifester; mais il se déclara bientôt par quelques symptômes qui se découvrirent aux yeux clairvoyans. Beaucoup de gens cependant ont été long-temps abusés; car, ainsi que le démon peut se transformer en un ange de lumière, ainsi ces drôles prétendaient au zèle religieux et à un grand dévouement pour le bien public, comme si personne n'avait été aussi saint ni aussi détaché de soi-même. Ainsi

ils s'insinuèrent dans la faveur des hommes, et comme ils étaient pleins de hardiesse et d'audace, ils entrèrent dans tous les emplois pour attirer à eux toute la conduite de la guerre, je veux dire la direction lointaine des armées et non les périls du champ de bataille. Ceux au contraire qui n'avaient que des desseins droits et honorables, se rendirent dans leurs différentes provinces, désirant que l'affaire fût bientôt terminée, déterminés, en tirant l'épée, à faire en sorte qu'on ne s'en servît d'aucun côté, prêts du moins, si Dieu avait résolu que le sang fût versé, à répandre le leur pour empêcher que celui du peuple ne coulât long-temps dans le royaume.

Voici le premier pas que firent ces indignes citoyens pour se saisir du pouvoir. Lorsque d'autres membres de la chambre des communes l'eurent malheureusement quittée pour se rendre dans leurs provinces, ils s'emparèrent de toutes les affaires, se mirent eux et leurs créatures dans tous les comités, eux dont la plupart n'avaient été jusqu'alors connus que par leur figure, ni estimés que par leur silence et leur réserve. Ils devinrent bientôt hardis et impudens, établissant leur domination, non-seulement sur le reste de la chambre, mais au dehors sur le public; et par leur arrogance ils attirèrent sur le parlement la haine et l'envie.

Ils eurent dès lors en leur pouvoir tout l'ar-

gent du royaume, favorisèrent et récompensèrent qui il leur plut, c'est-à-dire leurs seules créatures ou ceux qui consentaient à le devenir. Ils se firent ainsi un grand nombre de prosélytes, soit au dedans, soit au dehors du parlement, et accrurent prodigieusement leur parti; ce qui les mit en état de conduire à leur gré les affaires de la chambre, et de nous pousser aux plus violentes extrémités dans toutes les discussions relatives à des propositions de paix. Ce fut à leur instigation qu'on demanda les choses les plus déraisonnables, et qu'on voulut traiter le Roi comme le démon traita notre Seigneur, lui commandant de se prosterner et de les adorer, de mettre sa dignité à leurs pieds et son honneur à leur merci. En toute occasion, cependant, ils l'accablaient d'outrages et d'opprobres, autorisaient et encourageaient contre lui les expressions les plus injurieuses, mettaient la Reine en accusation, et la traitaient en actions et en paroles comme on n'aurait pas traité la dernière servante du royaume, elle qui était femme, fille et sœur d'un Roi, et mère du prince qui doit monter sur le trône d'Angleterre, si ces gens-là ne l'en empêchent pas; et tout cela pour élargir la plaie, afin qu'il n'y eût plus moyen de la fermer ni de la guérir. On n'entendait parler alors que de membres de la chambre expulsés sur la moindre dénonciation. Si quelqu'un de ces roquets commençait à aboyer contre quelqu'un, et l'ac-

cusait seulement d'intriguer dans le pays, il n'était soudain question que de séquestres, d'accusations de trahison, d'hommes mis hors de chez eux avec leur famille, d'épouses chassées avec leurs enfans pour aller ailleurs mourir de faim. De là tant de comités et de sous-comités d'examen, tant de séquestres, de vingt-cinquièmes, et d'impôts sur la cité et sur le pays; et ces affaires étaient confiées d'ordinaire aux plus factieux, aux plus intrigans, aux plus pauvres, car c'étaient les meilleurs instrumens que de tels maîtres pussent employer à ruiner les citoyens et à les dévorer jusqu'aux os. Ce fut là un grand crève-cœur pour tous les honnêtes gens, surtout pour ceux de la chambre qui, témoins oculaires de cette conduite, découvrirent aisément où tendaient ces hommes, et s'opposèrent à eux dès qu'ils le purent; aussi ces sangsues en conçurent-elles une haine mortelle contre eux, et, au fait, contre tous les hommes de la classe aisée attachés au pays par des intérêts trop forts pour entrer dans le dessein d'y perpétuer la guerre jusqu'à ce qu'elle le fît tomber dans une irrémédiable confusion.

Ce fut pour cela qu'ils regardèrent d'un œil de méfiance milord Essex, général de l'armée, le jugeant peu propre à l'accomplissement de leurs projets, et trop porté à désirer la paix et le maintien de la monarchie. Résolus de le mettre de côté, ils commencèrent par le priver

des secours nécessaires, ne lui envoyant ni renforts d'hommes, ni armes, ni argent, si ce n'est rarement et lorsqu'ils y étaient forcés par le soin de leur propre conservation, lui suscitant mille obstacles, et soutenant tous ceux qui se mettaient en opposition avec lui. En même temps ils conduisaient les affaires de la chambre avec une fureur insensée, faisant des ordonnances comme les lois de Dracon, écrites en caractère de sang; aussi nul ne pouvait-il se croire en sûreté, s'ils avaient décidé de le perdre, et leur intention était de perdre autant de gens qu'ils pourraient, en les jetant dans un tel désespoir que les haines devinssent irréconciliables et toute espèce de paix impossible. C'est là ce qu'ils étaient résolus d'accomplir à tout prix, *per fas aut nefas;* et s'ils n'y pouvaient réussir par l'adresse ou l'artifice, ils étaient décidés à user de force plutôt que de manquer leur but, et à ajouter la peau du lion où la peau du renard ne pouvait suffire. On en verra la preuve dans l'exemple que j'en vais donner une fois pour toutes.

Dans l'été de 1643, la chambre des lords, résolue de se délivrer elle et le royaume de cette servitude d'Égypte, avait préparé un message au Roi, contenant des ouvertures pour un accommodement. Elle l'envoya un samedi à la chambre des communes, dont la majorité paraissait être dans les mêmes intentions; après un long débat

aux balles; la bonne fortune qu'il avait eue de se trouver à Keynton dans un brave régiment, sous les ordres de sir William Balfour, et ainsi de ne pas s'enfuir, lui avait donné cette folle confiance; il avait en cette occasion, comme il le racontait ensuite, frappé les yeux fermés et jeté tout à bas devant lui. Il en était devenu tellement soldat des pieds à la tête qu'il ne croyait pas avoir son pareil dans toute la chrétienté. Aussi ne voulut-il pas obéir aux ordres du commandant en chef des troupes de l'ouest, officier prudent et courageux; il chargea, malgré ces ordres, en dépit du bon sens; mais trouvant une résistance à laquelle il ne s'était pas attendu, il prit lâchement la fuite avec toute la cavalerie, laissant l'infanterie engagée dans le feu. Le parti perdit aussitôt après la ville de Bristol, aussi par la valeur et la bonne conduite d'un autre de ses champions (1), qui fut, pour cette action, condamné à mort par un conseil de guerre. Milord Essex lui fit grâce, et en a été depuis bien récompensé par ce gentilhomme et son père.

Nos maîtres découvrant donc qu'ils étaient mortels comme les autres, commencèrent à avoir peur, et il fallut appeler les Écossais. On dépêcha vers eux en toute hâte pour demander leur venue et du secours en leur criant : *sauvez-nous ou nous*

(1) Le colonel Nathaniel Fiennes.

périssons. On promet tout, on offre tout, on fait pour le présent tout ce que veulent les Écossais. Il n'est plus question de l'honneur de l'Angleterre; on ne s'occupe plus seulement de la liberté de conscience ni du parti des pieux. On n'entend parler d'autre chose *que de covenant, d'uniformité dans le gouvernement de l'Église, d'union des deux nations, de ne jamais faire la paix sans les Écossais*, et le tout se termine par un traité solennel que ratifie le parlement d'Angleterre (1).

---

(1) « Peut-être, dans tous ces troubles, dit Clarendon, ne s'est-il rien vu de plus étonnant que l'extraordinaire promptitude avec laquelle ce covenant fut adopté dans les deux chambres, dont les meneurs étaient connus pour ennemis du presbytérianisme, tout autant que du Roi ou de l'Église. Celui qui contribua le plus à son adoption, ou pour mieux dire le chef de toute cette intrigue fut sir Henri Vane le fils, dont la haine pour le covenant ne fut pas plus déclarée, par la suite, qu'elle ne l'était dès lors, et qui s'en moquait, à cette époque, tout autant qu'il le fit plus tard. » Ce fut l'effet d'une de ces oscillations qui, tant que le danger dure et resserre les liens d'un parti, ne se prolongent pas hors de son sein. Dans les adversités du parti parlementaire, l'opinion presbytérienne prévalait comme la plus nombreuse et la plus modérée, la prospérité rendait la domination aux indépendans; le covenant écossais était populaire dans la cité, dont les secours étaient alors bien nécessaires au parlement; car tel n'était pas le zèle des Écossais que le seul intérêt religieux du covenant les fit courir à l'aide de leurs frères d'Angleterre. Ils demandèrent 100,000 livres, et, comme à l'ordinaire, la cité les avança. Le covenant

Mais nos meneurs comptaient bien s'acquitter ensuite avec eux, en ne faisant rien de ce qui avait été laissé *de futuro*. Leur intention était de s'en servir au succès de leur dessein, et d'en faire des instrumens de délivrance dans l'embarras où ils étaient plongés, puis de leur chercher querelle et de les renvoyer insultés et mécontens. Ils y ont depuis assez bien travaillé et réussi pour faire couler le sang des deux royaumes, si quelques personnes ne s'étaient opposées, par des conseils plus modérés et plus sincères, au succès complet de leurs efforts. La piété, l'honnêteté et la modération des Écossais eux-mêmes con-

---

fut juré par les deux chambres avec une grande solennité, et M. Henderson, ministre écossais, et l'un des commissaires d'Écosse, termina la cérémonie par une espèce de sermon d'actions de grâce, où il disait que, « si ce covenant « était peint sur la muraille intérieure du palais du pape, « il le ferait très-certainement tomber en convulsion, « comme Balthazar. » Le covenant devint ensuite l'étendard du parti modéré contre les indépendans; mais, à cette époque, il déplut à un assez grand nombre des partisans de la paix, las, comme le dit Clarendon, d'un voyage qu'on leur avait déjà fait pousser plus loin qu'ils n'avaient compté. Le duc de Northumberland, quelques autres lords et plusieurs membres des communes ne parurent point à la cérémonie du covenant; cependant ils s'y soumirent ensuite. (*Histoire de la Rébellion*, tom. 6, pag. 271 et suiv. — *Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 174.)

(*Note de l'Editeur.*)

tribuèrent beaucoup à les déjouer et à rétablir la paix, comme on le verra plus tard; car ceci n'est dit qu'en passant.

Ceux des leurs qu'ils avaient envoyés commissaires en Écosse pour cette affaire représentèrent l'état du parlement comme entièrement contraire à ce qu'il était réellement. Ils exaltèrent leur parti comme le seul sincère, le seul qui fût animé de l'amour du bien public et désirât une réforme d'accord avec les principes du gouvernement écossais, et une paix capable de garantir la sûreté des deux royaumes. Ils peignirent au contraire tous les autres comme des malintentionnés, ennemis de la nation écossaise, opposés à toute union entre les deux royaumes et à ce qu'ils s'aidassent mutuellement.

Les Écossais arrivèrent en Angleterre vers le mois de janvier 1643, fortement imbus de ces préjugés, et demeurèrent quelque temps sans en être désabusés. On leur fit croire d'abord que rien ne se ferait sans eux, leur avis et leur consentement. On nomma un comité des deux nations qui devait ordonner et diriger de concert les opérations de la guerre, et traiter de toutes les affaires qui pourraient avoir lieu entre les deux royaumes. On employa pour brasser cette affaire et écarter du comité quelques personnes qui déplaisaient à nos maîtres, des tours de passe-passe tels que le parlement n'en n'avait jamais vu

de pareils, et que des manans comme ceux-là pouvaient seuls avoir le front d'employer.

Ils l'emportèrent donc et se mirent à l'ouvrage, faisant le marché très-bon pour les Écossais, jusqu'à ce qu'ils se fussent relevés et qu'avec leur secours ils eussent recouvré le nord, et obtenu, en juillet 1644, cette grande victoire de Marston-Moor, dont ils ne seraient jamais venus à bout sans les Écossais. Cependant le lieutenant-général Cromwell eut l'audace et l'impudence de s'attribuer presque tout l'honneur de la victoire, ou plutôt, comme Hérode, de se laisser exalter et adorer par les autres pour cet exploit; car j'ai peine à croire qu'il pût être assez impudent pour s'en vanter lui-même, connaissant, comme il le devait faire, sa honteuse lâcheté. Ceux qui contribuèrent le plus au succès de cette journée, furent le major-général Lesley, qui commandait la cavalerie écossaise, le major-général Crawford, major-général de la brigade du comte de Manchester, et sir Thomas Fairfax qui, sous son père, commandait la brigade du nord; mais mon ami Cromwell n'eut ni part ni lot dans cette affaire. J'ai entendu plusieurs fois de la propre bouche de Crawford (et je ne crois pas me tromper en disant que Cromwell lui-même l'a entendu de la même bouche; car Crawford le dit une fois tout haut dans la salle de Westminster, comme Cromwell passait à côté de lui et dans l'intention qu'il

l'entendit) qu'au moment où l'armée toute entière à Marston-Moor courait grand risque d'être entièrement mise en déroute, et que déjà une bonne partie fuyait, il vit le corps de cavalerie de la brigade où servait Cromwell demeurant en place, et, à ce qu'il lui parut, fort incertain de savoir s'il devait donner en avant ou en arrière. Il accourut plein de colère vers ces cavaliers, les insultant des noms de lâches et de poltrons, et leur demandant s'ils comptaient rester en place à voir perdre la bataille. Sur quoi Cromwell se montra à lui, et lui dit d'une voix lamentable : « Ma-« jor-général, que dois-je faire ? » Crawford alors lui demanda pardon de ce qu'il avait dit sans savoir qu'il était là, car Cromwell était son supérieur, et lui dit : « Monsieur, si vous ne chargez « pas tout est perdu. » Cromwell répondit qu'il était blessé et ne pouvait charger. Cette grande blessure était une petite brûlure au col occasionnée par le pistolet d'un de ses soldats qui était parti derrière lui par accident. Alors Crawford l'engagea à se retirer du champ de bataille. Il suivit très-promptement cet avis salutaire. Crawford envoya quelqu'un avec lui, et se mit à la tête de la troupe, ce qui n'était pas le devoir de sa place et est aussi peu à l'honneur de Cromwell, que cela fut avantageux au succès de ses pernicieux desseins et de ceux de son parti. Je ne sais ce fait que parce qu'il m'a été raconté Cependant je le

crois facilement sur la parole de celui qui me l'a dit, car il était homme d'honneur, et n'a ni craint ni rougi de le publier partout. Depuis, j'ai appris sur la valeur de Cromwell une autre anecdote de la même nature, par le colonel Dalbier, homme qui ne le cède ni en qualité ni en réputation au major-général Crawford; il m'a dit que lorsqu'on emporta d'assaut Basing-House, Cromwell, au lieu de se mettre à la tête de ses soldats, se mit à une grande distance derrière une haie hors de la portée du canon; enfin j'ai à ma connaissance personnelle un fait qui peut servir de passeport à ces deux anecdotes, et m'assure que cet homme est un aussi fieffé poltron qu'il est notoirement perfide, ambitieux et hypocrite. C'est le fait de sa lâche absence du champ de bataille de Keynton. Il s'en tint éloigné ainsi que son escadron, affirmant impudemment et ridiculement le lendemain qu'il avait passé tout le jour à chercher l'armée et le lieu du combat, bien que ses quartiers fussent à un village très-voisin d'où il ne put, dit-il, trouver son chemin, ni être dirigé par son oreille, quoique le canon, ainsi que j'en ai été informé par des gens dignes de foi, se fît entendre à vingt ou trente milles. Il est donc certainement bien loin d'être ce qu'on pense (1).

(1) Ces derniers mots de Hollis prouvent à quel point son opinion différait en ceci de l'opinion du public, qui

Cette journée de Marston-Moor changea tout-à-fait les choses, et releva la fortune du parlement

---

ne se trompe pas long-temps sur des faits de cette nature, surtout quand il s'agit d'un homme qui a passé dix ans de sa vie dans les armées, et leur a dû son immense et rapide fortune. Quoi qu'on puisse penser des faits rapportés ici par un homme tel que Hollis, généralement connu par la franchise de son caractère, il serait ridicule de s'arrêter aujourd'hui à justifier Cromwell du reproche de lâcheté. Ses panégyristes n'ont pas même jugé qu'il valût la peine de reprocher une pareille accusation, et Walpole traite avec un assez grand mépris les autorités citées ici par Hollis. Il paraît qu'en effet, à la bataille de Marston-Moor, Cromwell fut obligé de se retirer pour faire panser une blessure reçue, dit-on, dans une première charge; mais qu'il revint ensuite au combat. Clarendon, ainsi que les autres écrivains du temps, attribue tout l'honneur de cette victoire à la cavalerie « commandée, dit-il, par Cromwell « et Fairfax, et qui n'était pas plutôt rompue qu'elle se « ralliait aussitôt, et chargeait de nouveau d'une manière « si brillante que, bien que Cromwell et Fairfax fussent « blessés, et tous deux au-dessus des épaules, ils mirent en « déroute le corps qui leur était opposé. » La victoire avait été cependant chaudement disputée. Les cavaliers, après avoir tiré leur coup, se jetèrent leurs pistolets à la tête et tombèrent les uns sur les autres à coups de sabre. Le succès demeura enfin à l'habileté, et, sans doute aussi, à cette supériorité de discipline qu'on a remarquée dans les troupes parlementaires, commandées par Fairfax et Cromwell, « car ce ne fut que sous eux, dit Clarendon; elle n'avait jamais été remarquable sous Essex et Waller. » Cromwell, en particulier, les surveillait jusque dans les moindres dé-

qui, avant ce jour, avait été fort en déclinant. Ces hommes s'étaient jusqu'alors réfugiés sous les ailes du parlement, prétendant y travailler à la réforme des abus et en faveur des libertés du peuple; mais ils ne voulaient briser le pouvoir du Roi que pour être en état, soit par artifice, soit par force, de réduire ensuite aussi bas l'autorité du parlement, s'il ne consentait à trahir sa mission et à devenir l'instrument de leurs desseins. Aussi les vit-on, après cette journée, montrer hardiment leurs cornes, paraître sous leur vraie couleur, et, à mesure qu'ils gagnaient plus de force, répandre leur venin contre la monarchie, contre la haute et moyenne noblesse, contre cette réformation religieuse qui avait été jusque-là le principe de

---

tails de la tenue de leurs chevaux, de leurs armes; les exerçait sans cesse à toutes les rigueurs et à toutes les habitudes de leur métier; en sorte que l'agilité de leurs mouvemens et leur prompte obéissance au commandement leur donnaient, dans les batailles, un grand avantage sur les troupes du Roi, qui, selon que nous l'apprend Clarendon, une fois qu'elles avaient chargé, l'eussent-elles fait avec succès, ne se ralliaient presque jamais, et ne pouvaient être ramenées le même jour à une seconde charge. Les exploits de Cromwell, à la bataille de Marston-Moor, et l'*impénétrable* fermeté de ses troupes, lui acquirent, ce jour-là, nous disent ses panégyristes, le surnom de *Côte de fer* (ironside). (*Histoire de la Rébellion*, tom. 7, pag. 154; tom. 8, pag. 58. — *Vie de Cromwell*, par Harris, pag. 88. — *Critical review*, etc., par J. Banks, p. 22 et suiv.) (*Note de l'Edit.*)

leur union avec les Écossais, contre le covenant même, et les promesses, les déclarations qu'ils avaient prodiguées pour se jouer de Dieu et du monde.

Cromwell se découvrit alors à lord Manchester, et lui révéla tout le projet. Il lui fit d'abord connaître son aversion pour les Écossais, et se déclara aussi disposé à tirer l'épée contre eux que contre qui que ce fût du parti du Roi. Il lui exprima ensuite sa haine contre la noblesse et la chambre des pairs, son désir qu'il ne demeurât plus un lord en Angleterre, lui disant qu'il aimait telle ou telle personne en raison de ce qu'elles n'aimaient pas les lords, et que rien n'irait bien tant que lui lord Manchester ne s'appellerait pas simplement M. Montague. Troisièmement, il lui apprit l'intention où il était d'empêcher la paix, et le désir qu'il avait, en conséquence, qu'on ne composât l'armée que d'hommes du parti indépendant, afin qu'on les pût faire intervenir, dans le cas où il serait question d'une paix qui ne serait pas conforme aux volontés de ce parti. Tout cela est contenu dans l'accusation de Cromwell par lord Manchester, enregistrée dans les deux chambres, et l'on peut juger maintenant si ces dépositions ne sont pas conformes au plan arrêté alors et exécuté depuis. N'ont-ils pas cherché à le suivre dans tous ses détails, et n'y ont-ils pas complétement réussi quant aux points prin-

cipaux, comme celui d'empêcher la paix, ce qui certainement, si on n'y met obstacle, les fera réussir dans tout le reste? Lorsque le parlement fut au moment de licencier la seule armée demeurée sur pied, ce qui délivrait le peuple de toutes ses charges et rendait chacun à son état naturel, alors cette race de Cadmus tourna l'épée contre ses concitoyens et contre ses maîtres; ils attaquèrent à force ouverte le parlement, et le contraignirent de révoquer le vote de licenciement, de rejeter toute pensée de paix et de repousser le royaume loin du port désiré de la paix où il allait entrer, pour le lancer de nouveau dans les profondes et orageuses mers, où je prie Dieu qu'il ne vienne pas à périr; mais nous en parlerons tout à l'heure.

Les choses n'étaient pas encore mûres. Quoique le serpent eût déposé ses œufs dans le sein du comte de Manchester, il n'était pas temps de les faire éclore. Lorsque le comte fit part aux chambres de ce qui lui avait été révélé, le parti de la chambre des communes ne manqua pas, *more solito*, d'étouffer cette affaire par tous les moyens possibles d'injustice et de violence, prétendant que les lords avaient dépassé leurs priviléges en demandant qu'elle fût examinée par un comité des deux chambres. Les lords, disait-on, n'avaient pas le droit de se mêler de ce qui regardait un membre de la chambre des communes,

bien que rien n'eût été plus ordinaire dans le cours de tous les procès débattus en parlement. Cependant, de cette manière, le coup fut détourné, et l'infraction de privilége fut renvoyée à l'examen d'un comité de la chambre des communes où l'affaire alla mourir.

Mais les Écossais virent par là qu'ils étaient joués, et si les choses n'en vinrent pas dès lors à une rupture ouverte, il en résulta une grande diminution de confiance, d'intimité et d'accord (1).

---

(1) Selon Whitelocke, Cromwell ayant excité le mécontentement des commissaires écossais par quelques expressions injurieuses à leur nation, le parti du comte d'Essex profita de cette disposition pour les animer, et tâcher de les porter, contre lui, à quelque mesure décisive. Un soir, très-tard, le comte d'Essex envoya chercher Maynard et Whitelocke, sans leur permettre de s'excuser et sans leur faire dire de quoi il s'agissait. Arrivés chez le comte, ils y trouvèrent les commissaires écossais, Hollis, Stapleton et plusieurs autres de leurs amis particuliers; et le comte d'Essex leur ayant dit qu'on les avait priés de venir pour avoir leur avis sur une affaire très-importante pour les deux royaumes, le lord-chancelier d'Écosse exposa ses griefs contre Cromwell, qu'il accusait d'inimitié pour les Écossais, et de mauvaise volonté à l'égard du comte d'Essex, et dont il pensait que la conduite et les discours, depuis l'entrée des Écossais en Angleterre, tendaient à brouiller les deux nations. Il demanda ensuite s'il n'était pas possible de l'accuser comme *incendiaire*, la loi d'Écosse qualifiant d'incendiaire, et punissant à ce titre celui qui excite des dissensions dans un État. Toute l'assemblée, réunie chez le comte d'Essex, avant

Les Écossais s'aperçurent qu'on les avait trompés sur l'autre parti entièrement composé d'hom-

---

l'arrivée de Whitelocke et de Maynard, était, à ce qu'il paraît, d'accord sur ce point, car eux seuls prirent la parole et convinrent que « le mot *incendiaire*, peu usité, dirent-ils, si ce n'est dans le langage des lois, avait dans la loi anglaise le même sens que dans celle d'Écosse, et que le covenant l'avait employé absolument comme l'entendait le lord-chancelier. Mais ils firent observer que pour porter une accusation de cette nature, il fallait pouvoir compter sur le succès, que Cromwell était un homme d'esprit, habile, rusé, qui, depuis quelque temps, s'était acquis un assez grand crédit dans la chambre des communes, dans l'armée, et ne manquait pas même d'amis dans la chambre des pairs; qu'il fallait donc prendre garde à ce qu'on allait faire, et que, quant à eux, ils ne voyaient, dans ce qu'avait allégué le lord-chancelier, et n'avaient à leur connaissance personnelle aucun fait sur quoi l'on pût fonder une accusation légale. En conséquence, ils conseillèrent de différer au moins la chose jusqu'à ce qu'on eût acquis des preuves suffisantes. » Hollis, Stapleton et quelques autres s'opposèrent avec une grande vivacité à cette opinion, citèrent des faits, soutinrent que Cromwell n'était pas si puissant dans la chambre qu'on le supposait, et firent ce qu'ils purent pour déterminer l'accusation; mais les commissaires écossais, qu'ils avaient probablement échauffés, se laissèrent aussi aisément refroidir par les réflexions de Maynard et de Whitelocke, et la chose fut mise de côté. La conférence avait duré jusqu'à deux heures du matin. Sans doute quelque faux frère en révéla les détails à Cromwell, car, à compter de ce moment, Cromwell témoigna plus de bienveillance à Maynard et à Whitelocke; mais aussi il poursuivit avec plus

mes qui concouraient réellement avec eux de principes et d'intentions, dont le projet était seulement de réformer et non de changer, de régulariser et par là de sauver, non de détruire; qui conservaient soigneusement, ainsi qu'eux, le sentiment de leur allégeance et de leur devoir envers la personne du Roi; qui désiraient voir Sa Majesté remise en possession de son trône et du gouvernement, mais d'une manière et avec un degré de pouvoir capable de rendre son autorité salutaire à elle-même et au peuple; en sorte qu'on pût éviter la confusion, la misère et le désordre que nous a peints le poète dans la description du chaos, et qui nous apparaissent maintenant, non comme une fiction, mais réels et cruellement sensibles.

Peu à peu ce dernier parti vint à se mieux entendre avec les Écossais; ils découvrirent enfin les horribles pratiques et tous les projets de leurs ennemis, qui, cependant, marchaient en avant

---

d'activité les projets auxquels ils avaient empêché qu'on ne tentât de mettre obstacle. Le résultat de cette activité nouvelle fut, comme on le verra bientôt, l'ordonnance du renoncement à soi-même; de même que la conférence avec les Écossais avait été, selon toute apparence, le résultat de la querelle de Cromwell avec le comte de Manchester, dont Hollis rendra compte un peu plus tard. Il faut s'attendre à lui voir souvent intervertir l'ordre des événemens, qu'il suit beaucoup moins que le fil de ses idées. (*Mémoires* de Whitelocke, pag. 111 et suiv.) (*Note de l'Éditeur.*)

comme Jéhu, abattant et détruisant avec violence ce qui s'opposait à leurs progrès. Ces misérables rencontrèrent quelque opposition. Ils virent qu'il y avait dans la chambre un fort parti contre eux, auquel se ralliaient les soldats qui avaient été sous le commandement de milord Essex ; réunis à ces troupes et avec les Écossais, nous formions une triple corde qui n'était pas très-aisée à rompre. Ils résolurent de la détordre pour briser ensuite les fils l'un après l'autre.

Il fallait attaquer d'abord le comte d'Essex, qui n'était pas disposé à plier, et que par conséquent on avait besoin de rompre. On s'était déjà adressé à lui plusieurs fois pour savoir s'il voudrait se laisser prendre au leurre. De grandes offres, de vastes promesses, toute la gloire du royaume étaient à sa disposition, s'il voulait seulement leur rendre hommage ou être, comme ils le disaient, fidèle au parti du Seigneur ; mais il était fidèle à ses principes. Ils firent donc ce qu'ils purent pour le rendre odieux, négligeant de payer son armée pour l'obliger à peser ainsi sur le pays et à se déshonorer, le privant des moyens d'agir par le refus de lui accorder des recrues et des munitions, et l'exposant à se voir accuser d'indolence ou de pis encore, ou bien à tenter des entreprises dont il ne pourrait sortir avec honneur.

Ainsi, dans l'été de 1644, il se trouvait aux en-

virons d'Oxford, lui d'un côté de la rivière, et sir William Waller avec sa brigade de l'autre. Le Roi n'avait alors dans la ville qu'un petit nombre de troupes et ne se trouvait pas préparé pour un siége, ou bien ne voulait pas se laisser enfermer dans la ville; mais avec un corps de cavalerie légère et, je crois, quelques cavaliers pesamment armés, il harcelait sans cesse les deux corps parlementaires, se portant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, ce qui lui était aisé en sortant tantôt par une porte, tantôt par une autre. Comme on savait qu'il n'attendait que l'occasion de s'échapper ou de faire une trouée, nos souverains maîtres ordonnèrent à milord Essex de suivre, avec un pesant corps d'armée et un train considérable d'artillerie, les mouvemens de Sa Majesté; et ils envoyèrent sir William dans l'ouest, où ils jugeaient qu'il serait facile alors de réduire le parti du Roi, déjà très-mal dans ses affaires et par conséquent hors d'état d'y envoyer des secours.

Ils savaient bien que cela ruinerait absolument lord Essex qu'ils obligeaient de harasser son armée à suivre un corps de troupes légères et mobiles; si le Roi, ce qui était assez probable, parvenait à lui échapper, et à se rendre, malgré lui, dans l'ouest, il était perdu de réputation, exposé à une enquête, et peut-être même à une poursuite. Il arriva que Sa Majesté se tira de

leurs mains, et s'échappa en passant le long des quartiers de sir William Waller qui, aussitôt qu'il en fut instruit, marcha après le Roi, et en fit donner l'avis à milord Essex. Ainsi, avant que celui-ci pût être averti de rien, sir William Waller avait gagné sur lui un jour de marche à la poursuite du Roi, tellement qu'il était impossible à lord Essex de les atteindre. Sir William Waller se trouvant, par sa proximité de l'ouest, engagé dans cette entreprise, le comte d'Essex, sur l'avis de son conseil de guerre, résolut de suivre la même route, mais non pas avec une telle diligence que, s'il recevait de nouveaux ordres de nos suprêmes gouvernans, il ne pût les accomplir. En conséquence, il rendit compte de sa situation au parlement et au comité des deux royaumes, en leur demandant de nouveaux ordres. Ils furent tellement furieux de voir leur complot déjoué, que, pendant plusieurs jours, ils refusèrent de lui répondre, proclamant partout sa désobéissance, et la faisant proclamer par tous leurs agens, dont quelques-uns ne craignaient pas de dire « qu'il au-« rait mieux valu que lord Essex et toute son « armée fussent pendus que d'avoir désobéi au « parlement, et que, de leur consentement du « moins, on ne s'occuperait plus de lui ni de « ses troupes, et qu'on n'y ferait aucune at-« tention. » Ils ont maintenant oublié ses prin-

cipes à l'égard de sir Thomas Fairfax et de son armée, qui se sont mis en état, non pas de simple désobéissance mais de rébellion ouverte. Cependant ils tinrent leur parole, et, par une perfidie volontaire envers la cause du parlement, pour laquelle ils affectaient tant de zèle, ils firent si bien que le général et son armée furent perdus, et que l'ouest échappa, plus que jamais, aux mains du parlement.

Sir Arthur Haslerig se rendit en toute hâte à Londres, ne respirant que mort et destruction contre le comte d'Essex, et disant, ce qui fut entendu de plusieurs personnes, qu'il le perdrait ou se perdrait lui-même. Il porta la méchanceté et la violence, dans le comité des deux royaumes, où lui et son parti avaient le dessus, au point de faire faire, à la chambre des communes, un rapport d'après lequel on ordonna à sir William Waller de ne plus poursuivre le Roi, qui demeura ainsi en liberté de tourner toutes ses forces vers l'ouest, sur les derrières du comte d'Essex; ce qu'il fit aussitôt. Milord Essex eut enfin la permission de continuer son expédition dans l'ouest; mais on prit en même temps la résolution de l'y laisser périr. Il prit Weimouth et plusieurs autres villes, et pénétra jusque dans le comté de Cornouailles. Les forces du Roi se tenaient toujours sur ses talons, lui coupant les vivres, le pressant vivement et le mettant dans de grands

embarras. Il se trouvait engagé dans un pays coupé de fossés profonds, de hautes clôtures qu'il ne pouvait ni renverser, ni franchir; il envoyait lettres sur lettres, messages sur messages au parlement, pour lui représenter sa situation, et combien il était aisé, avec peu de troupes, peut-être seulement un fort parti de cavalerie, envoyé sur les derrières du Roi, de lui couper, à son tour, les provisions, de changer l'état des choses, de mettre l'armée royale dans l'embarras et de délivrer l'armée parlementaire; rien, en effet, n'eût été plus facile. Une telle mesure aurait épargné au royaume des sommes considérables, et sauvé la vie de plusieurs milliers d'honnêtes gens sacrifiés dans la suite de cette guerre.

Mais nos maîtres ne désiraient pas de voir finir la guerre; l'épée n'était pas encore entre les mains où ils la voulaient pour anéantir les forces du Roi. Ils savaient bien qu'alors ils auraient eu la paix, et une paix qui eût amené le rétablissement du gouvernement du Roi et consolidé la haute et moyenne noblesse. Toutes choses seraient rentrées dans leur cours naturel; le parlement et le royaume auraient eu les garanties nécessaires; la loi du pays aurait repris son empire, leur domination arbitraire aurait pris fin, et leurs projets auraient été entièrement déçus.

Il fallait donc que milord Essex ne fût pas secouru, et qu'on le sacrifiât à leur ambition;

il fallait que l'armée du Roi demeurât sur pied pour leur donner un prétexte de réorganiser la leur, et de mettre le pouvoir dans les ignobles mains de leurs créatures; c'était le seul moyen de tenir le royaume dans un perpétuel esclavage. Aussi, lorsque la guerre avec le Roi a été terminée, au lieu de faire la paix, ils ont continué à maigrir la face et à briser les reins des sujets de l'Angleterre, prolongeant la durée des taxes et des logemens de troupes, par le maintien d'une armée quand il n'y avait plus d'ennemis. En un mot, ils gouvernent aujourd'hui par l'épée, ce qui est le comble des misères et de l'esclavage où un peuple puisse être réduit.

Milord Essex et son armée furent donc entièrement défaits, vers la fin de l'été, dans le comté de Cornouailles, et le Roi parut reprendre tout-à-fait l'avantage; mais, pour arrêter ce progrès, ils eurent soin alors de lever des forces suffisantes, car il convenait à leur but que le parti du Roi parût puissant, mais non qu'il le fût en effet. Ainsi les soldats du comte d'Essex qui avaient perdu leurs armes dans le comté de Cornouailles, en reçurent de nouvelles, et on leur adjoignit l'armée du comte de Manchester et celle de sir William Waller, qui défirent les troupes du Roi à Dennington où l'on emporta quelques-uns des ouvrages de la place. Cependant, lorsque le Roi s'avança avec le reste de ses troupes,

le parti ne jugea pas à propos d'essayer les hasards d'une bataille; on le laissa s'éloigner, ce qu'il eût été très-aisé d'empêcher. On eût pu dès lors, selon toute probabilité, terminer l'affaire; mais c'était là ce qu'ils craignaient (1).

---

(1) L'affaire se passa entre Newbury et Dennington, et est connue sous le nom de seconde bataille de Newbury. On en peut voir le détail dans Ludlow qui attribue, comme de raison, le tort au parti de la noblesse. Whitelocke passe très-légèrement sur cette affaire; ce qu'il en dit serait même impossible à comprendre, sans le secours des autres Mémoires; mais, ce qui est évident, c'est l'embarras qu'il éprouve à en parler. Le succès n'était pas encore assez décidé entre les indépendans et les presbytériens, pour que Whitelocke ne ressentît pas une grande anxiété sur le choix, et un grand penchant à les ménager également. Les éloges sont cependant encore pour l'armée du comte d'Essex, et les réticences seulement en faveur du parti de Cromwell. Ainsi on voit, entre autres choses, dans l'*Histoire parlementaire* que, bien que les lettres qui rendaient compte de cette bataille parlassent d'une grande victoire, le parlement en témoigna si peu de satisfaction que le jour de jeûne qui tombait le lendemain fut solennisé comme à l'ordinaire, et qu'il n'y eut point d'actions de grâces ordonnées pour cette affaire. Whitelocke parle, au contraire, d'*un jour* d'actions de grâces, ordonné pour les succès à Newcastle et à Newbury. Il y eut, en effet, le dimanche suivant, des actions de grâces pour la prise de Newcastle; mais elles avaient été ordonnées dès le 25, et n'eurent lieu que le 27, jour de la bataille de Newbury. (Whitelocke, pag. 104 et suiv.—*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 297.)

(*Note de l'Editeur.*)

Sir Arthur Haslerig vint à Londres et se rendit à la chambre des communes, tout couvert de buffle, ceint d'épées et de pistolets, comme s'il eût tué de sa main des milliers d'ennemis. Il est cependant probable que, s'il y avait eu quelques dangers, il se serait sauvé en criant sous une haie, comme il le fit à la bataille de Cherrington, où il beuglait de toute sa force : *Ah! malheur à moi! Tout est perdu, nous sommes tous perdus!* Si bien qu'un officier supérieur écossais, voyant qu'il l'avait pris sur ce ton, le pria de quitter le champ de bataille et de ne pas rester là à *gueuler* (1), comme on dit en Écosse, pour faire perdre courage aux soldats. Mais, dans la chambre des communes, sir Arthur n'avait peur de rien ; on n'avait jamais rien vu de si fier ni de si intrépide. Toujours exempt de peur et d'esprit, on le voyait là comme un vrai soldat dans son habit militaire, racontant ce qui s'était passé, exaltant le courage et la conduite de tous les officiers et la valeur des soldats, disant qu'il n'était pas au pouvoir humain de faire davantage, que les meilleurs soldats du monde n'auraient pas empêché le Roi de passer, et qu'il n'eût pas été prudent de hasarder le combat; car, eussent-ils remporté la victoire, le Roi n'en serait pas moins demeuré

(1) *Gudding.*

roi, et aurait eu bientôt une autre armée; au lieu que, s'il les eût battus, ils eussent été entièrement perdus (1) : il servait en ceci les pro-

(1) Cromwell attribua ensuite ce propos à lord Manchester, d'après lequel probablement sir Arthur Haslerig l'avait répété dans le premier moment, et avant qu'on fût convenu du parti qu'il y avait à tirer de l'affaire de Dennington. La chambre des communes, dans son mécontentement sur cette affaire, avait ordonné une enquête. Au commencement de décembre, Cromwell, qui venait d'être nommé lieutenant-général de l'armée du comte de Manchester, « satisfit amplement les communes, dit Whitelocke, sur l'affaire de « Dennington, et parut, quoique avec beaucoup de précautions, jeter plus de blâme sur les officiers de l'armée « du lord général que sur aucun autre. » Quoi qu'en dise ici Whitelocke, il paraît que les précautions ne furent pas grandes, que Cromwell accusa le comte de Manchester de lâcheté, et de s'être obstinément refusé à ses instances pour marcher à la poursuite du Roi, disant, pour toute raison, que « parvinssent-ils à détruire l'armée du Roi, le Roi « en retrouverait toujours une autre pour soutenir la guerre, « au lieu que s'ils étaient battus dans une conjoncture aussi « délicate, ils seraient tous des rebelles et des traîtres, condamnés en justice, exécutés et confisqués. » Cette expression, condamnés *en justice* (by law), choqua, dit-on, le parlement. Le comte de Manchester soutint avoir dit seulement « qu'ils seraient tous traités comme des rebelles et « des traîtres; » et, de son côté, il accusa Cromwell devant la chambre des lords, d'abord de désobéissance à ses ordres, puis, comme on l'a vu plus haut, de desseins pernicieux dont il lui avait fait la confidence peu après la bataille de Marston-Moor, ajoutant que Cromwell lui avait

jets du moment, qui étaient de jeter de la poudre aux yeux du peuple et de lui fermer la bouche; mais, peu de semaines après, ce digne chevalier oublia tout ce qu'il avait dit; car, Cromwell ayant accusé lord Manchester, qu'ils voulaient mettre de côté, d'avoir, par sa faute, empêché que l'on ne combattît le Roi, sir Arthur servit contre lui de principal témoin. De son côté, le comte de Manchester renvoyait la balle de l'accusation contre Cromwell qui avait fait tout le mal, disait-il, en n'obéissant pas aux ordres qu'il avait reçus; car, ayant été commandé, en qualité de lieutenant-général de la cavalerie, pour se trouver, à une heure fixe, et de très-bonne heure dans la matinée, à un lieu désigné, il n'y était arrivé que l'après-midi : aussi fut-il prouvé par là et par d'autres détails que tout le tort venait de Cromwell.

---

dit : « Milord, si vous voulez vous attacher fermement aux « honnêtes gens, vous aurez à vos ordres une armée qui « fera la loi au Roi et au parlement. » Cette affaire fut, à la fois, l'une des causes et l'un des prétextes du projet de nouvelle organisation de l'armée; d'un autre côté, Whitelocke nous apprend qu'elle avertit le comte d'Essex de l'urgente nécessité d'employer tous ses efforts à écarter un ennemi dangereux, et ce fut, à ce qu'il paraît, après avoir échoué dans l'accusation portée par le comte de Manchester, que le parti d'Essex en voulut tenter une autre par le moyen des commissaires écossais. (*Critical review*, etc., pag. 115. — Whitel., pag. 111.) (*Note de l'Editeur.*)

A dire vrai, ils n'auraient pu réussir autrement dans leur projet de réorganiser l'armée, et d'empêcher la paix. Ils appréhendaient, si le Roi était alors trop vivement pressé, qu'il ne saisît les premières ouvertures de paix dont les propositions étaient déjà rédigées, et lui furent envoyées aussitôt après à Oxford.

Ils se mirent donc alors à ce grand ouvrage projeté depuis long-temps, et dont Cromwell avait fait part à lord Manchester lors de sa familiarité avec lui, quand il le regardait comme un des leurs; il s'agissait d'avoir une armée composée d'hommes du parti des indépendans, et disposée à intervenir dans le cas où la paix acquerrait quelque probabilité. Seulement, leur présomption et leur imprudence s'étaient tellement accrues qu'ils ne voulaient plus d'autre armée que celle-là. Ils voyaient bien que le danger était passé, qu'il n'y avait plus d'autre ennemi en état de leur tenir tête, que celui qu'ils avaient eux-mêmes relevé volontairement, à qui ils avaient donné le temps et les moyens de rassembler ses forces. Ils n'avaient donc plus grand besoin de combattre; d'autres, avant eux, avaient fait l'affaire; eux, ils n'y avaient jamais rien valu; mais ils excellaient lorsqu'il fallait s'attribuer la louange et recueillir le profit du travail des autres.

Ils voulaient donc que toutes les forces du

royaume leur appartinssent et fussent remises entre les mains de leurs créatures. Tous les hommes de la haute et moyenne noblesse qui s'étaient engagés avec eux dans le commencement, et avaient porté le poids du jour, devaient être mis de côté. Tous ces vaillans officiers, qui avaient rendu au parlement les plus utiles services, tous, sans exception, devaient être écartés. Le comte d'Essex, le comte de Manchester, sir Philippe Stapleton, sir William Waller et tant d'autres devaient être renvoyés, jetés là comme de vieux almanachs; et, au fait, ceux-là ne pouvaient se régler sur leur méridien.

Pour en arriver là, on imagina le tour de passe-passe de rendre une ordonnance de *renoncement à soi-même*, par laquelle il était statué qu'aucun membre d'aucune des deux chambres ne pourrait posséder aucun emploi civil ou militaire (1). Cette ordonnance frap-

(1) L'ordonnance du renoncement à soi-même ne passa à la chambre des lords, comme on l'a pu voir dans l'*Histoire du Long-Parlement* de May (t. 2, p. 292, not. 1), qu'après la nouvelle organisation de l'armée et la démission du comte d'Essex; mais elle avait été préparée long-temps d'avance. Dès le 12 décembre 1643, une motion avait été faite à la chambre des lords pour qu'aucun membre du parlement ne fût revêtu de places lucratives, si ce n'est celles qui, par leur nature, ne pouvaient être confiées qu'à des *personnages éminens*. Cette motion passa comme *résolution* ou *opinion*

pait tous ceux dont j'ai parlé. Elle atteignait aussi Cromwell; mais, pour lui, on était bien sûr de lui trouver un échappatoire.

---

de la chambre; mais sur la question de savoir si elle serait convertie en ordonnance, la chambre se décida pour la négative; ainsi la chose en demeura là. Soit que ce fût une première tentative du parti indépendant pour obtenir ce qu'il emporta depuis, ou, au contraire, une attaque à cette faction de la part des lords qui, par-là, auraient ôté les emplois des mains du parti violent de la chambre des communes, et seraient cependant demeurés en possession des grandes dignités, l'idée parut bonne et fut reproduite, l'année suivante, dans la chambre des communes, presque au jour anniversaire de la proposition faite dans la chambre des lords. Le 9 décembre 1644, quelques jours, à ce qu'il paraît, après le rapport de Cromwell sur l'affaire de Dennington, la chambre des communes ayant résolu de se réunir en comité pour prendre en considération le triste état où le royaume était réduit par la continuation de la guerre, chacun demeura long-temps en silence. On se regardait, sans savoir qui romprait la glace; enfin Cromwell prit la parole, indiqua, sans toucher directement au but, les maux résultant de la grande quantité de places possédées par les membres du parlement; ce qui les faisait accuser de continuer la guerre pour leur avantage. Il déclara que son avis n'était point d'insister sur les reproches qu'on pouvait avoir à faire à tel ou tel commandant en chef; que, plus sujet que personne aux erreurs, il était plus que personne disposé à les excuser; que, sans rechercher donc trop exactement les causes particulières du mal, il y fallait chercher un remède plus général; qu'il ne doutait pas que tout membre du parlement ne sacrifiât de bon cœur son

L'armée ne devait former qu'un seul corps, infanterie et cavalerie, composé de troupes tirées des différens corps existans. Ils en avaient réduit

---

intérêt au bien public, et que ce ne pourrait être un déshonneur pour aucun de se soumettre à ce que le parlement déciderait à cet égard. Un autre membre parla dans le même sens, disant qu'il semblait *qu'on eût mis leurs victoires dans un panier percé*, que ce qu'ils gagnaient d'un côté, ils le reperdaient de l'autre. Enfin Zouch Tate fit la motion de renoncement à soi-même, et un jeûne solennel fut indiqué pour le 18 décembre, afin de chercher Dieu; les deux chambres le solennisèrent ensemble dans la chapelle de *Lincoln-house*, où l'on n'admit que des membres du parlement. On prétendit que les prédicateurs l'avaient désiré ainsi, pour être plus libres dans leurs exhortations. Huit ou dix heures furent employées, dans les églises, à prier et prêcher dans le sens de la motion, et l'on finit par demander à Dieu, « si les instrumens qu'il avait employés « jusqu'alors n'étaient pas dignes de terminer son œuvre, « de vouloir bien en inspirer d'autres plus propres à ac- « complir ses desseins. » Le lendemain, quand la chambre se rassembla, le parti sembla en effet comme inspiré, et sir Henri Vane, prenant la parole, déclara que, « si jamais « Dieu leur était apparu, c'était durant les pieux exercices « de la veille, et que la preuve qu'il avait agi en ceci, c'est « que des gens dignes de foi l'avaient assuré que, dans « toutes les autres congrégations, les prédicateurs avaient « dit la même chose que dans la leur; ce qui ne pouvait « être l'effet que d'une inspiration générale et spéciale. » Les mesures étaient trop bien prises pour que le coup manquât; l'ordonnance passa à l'unanimité. Cependant, à la troisième lecture qui eut lieu le 27 décembre, le parti

le nombre, autant que je puis me rappeler, à quelques vingt ou vingt-un mille hommes, nombre qu'ils ont, depuis, doublé et triplé pour la commodité du royaume. Les officiers devaient être nommés par la chambre; et un comité, sous le beau nom de *comité de réforme*, fut chargé de ce travail; ils désorganisaient ainsi toutes les

---

d'Essex, dans lequel se fit encore remarquer Whitelocke, fit les derniers efforts pour échapper à une défaite totale. Le bill ayant passé après une discussion prolongée très-tard dans la soirée, on proposa d'en excepter le comte d'Essex; ce qui fut rejeté, à une majorité seulement de cent voix contre quatre-vingt-treize. Il fallut ensuite de nouvelles menées pour faire passer l'ordonnance à la chambre des lords. La chambre des communes s'y rendit un jour toute entière pour presser l'acceptation, et ne put l'obtenir; ce qui devint un grand sujet de ressentiment. Ce fut aussi à cette occasion que furent présentées, pour la première fois, des pétitions de l'armée, écrites d'un ton modeste, et sollicitant seulement *une meilleure discipline*. Les communes votèrent des remercîmens; mais cela fut regardé par quelques uns, dit Whitelocke, comme un fâcheux précédent; enfin l'ordonnance passa. Violée depuis ouvertement pour Cromwell, et, après lui, pour beaucoup d'autres du même parti, elle fut plus d'une fois dans la suite invoquée contre eux, et l'exécution de l'ordonnance du renoncement à soi-même devint, ainsi que celle du covenant, l'objet de plus d'une pétition contre le parti de l'armée. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 187, 326 et suiv. — *Histoire de la Rébellion*, tom. 7, pag. 258 et suiv. — Whitel., pag. 113 et suiv.) (*Note de l'Editeur.*)

troupes, mécontentaient les meilleurs officiers et soldats, démontaient absolument toute la machine militaire, et, je l'ose dire, rendaient au parti du Roi plus d'espérance de vaincre par l'épée que n'aurait pu lui en donner le gain d'une bataille; c'était là, aux yeux de tout homme sensé, l'effet que devait produire un pareil dessein.

Ils procédèrent cependant à leur ouvrage, et ce ne fut pas sans difficulté. Les soldats, attachés à leurs anciens officiers, ne voulaient point de la réduction. On n'avait point d'argent pour payer, à ceux que l'on mettait de côté, une portion raisonnable de leurs arrérages. On leur vota quinze jours de paie, tandis qu'on leur devait plusieurs mois. Cependant tel était le respect de ces officiers, hommes de cœur et presque tous anciens militaires, pour l'autorité du parlement, leur conduite ressembla si peu à la rebelle insolence que montra bientôt l'armée nouvellement organisée, qu'ils se soumirent, demeurèrent tranquilles, et firent plus encore, car ils se servirent de leur influence sur les soldats pour les engager à obéir. Quelques-uns des cavaliers qui avaient servi sous milord Essex se montrèrent un peu récalcitrans dans le comté de Hertford, et firent mine de vouloir résister. Nos violens et sanguinaires organisateurs voulaient en tirer avantage pour tomber aussitôt sur eux

et les passer au fil de l'épée; mais le parlement suivit des conseils plus modérés, et s'efforça de les gagner par des moyens doux; il leur envoya quelques uns de leurs anciens officiers pour les engager à obéir. Ceux-ci ne refusèrent point la mission; ils y allèrent, et réussirent : milord Essex lui-même y contribua beaucoup (1). C'est un exemple que le jeune général de l'armée actuelle, sir Thomas Fairfax, n'a pas jugé à propos de suivre quand il a été question de licencier son armée.

Telles étaient cependant la perversité et la fureur insensée de ces hommes, que, tandis que le parlement s'était déterminé à employer les moyens de douceur, M. Saint-John, procureur-général du Roi, homme qui, je pense, a à répondre de

(1) Ces réformés, officiers et soldats, devinrent ensuite un des grands embarras du parti dominant, et un puissant secours pour ses ennemis. Dans tous les momens de détresse, les réformés reparaissaient demandant leurs arrérages, souvent même faisant entendre leurs cris jusqu'aux portes de Westminster, comme en 1648, où l'on voit une ordonnance, rendue le 3 avril, pour défendre *les clameurs aux portes du parlement pour les arrérages;* et, le 4 août, une pétition signée par huit mille réformés, parmi lesquels était un très-grand nombre de chevaliers, écuyers, officiers de rang. Ils soutinrent constamment la cité dans ses résistances contre l'armée, et jouèrent un grand rôle dans la seconde guerre civile. (Whitel., pag. 298. — *Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 986.) (*Note de l'Editeur.*)

plus de sang anglais et s'est enfoncé plus avant dans tous les pernicieux desseins qu'aucun autre homme du monde (1), écrivit sous main, au comité du comté de Hertford, une lettre encore

(1) Saint-John, allié de Cromwell, dont il avait successivement épousé deux parentes, a passé pour un homme d'une grande habileté, mais dur, taciturne, morose, « d'un « maintien soucieux, dit Clarendon, communiquant avec « peu de personnes, et seulement avec les hommes sem- « blables à lui d'opinion et de penchans. » On l'appelait l'*Homme à la lanterne sourde*. Sa passion dominante était, à ce qu'il paraît, l'avarice; elle ne l'emporta cependant que jusqu'à un certain point sur ses opinions politiques. Naturellement disposé contre la cour, et raffermi dans cette opposition par les persécutions que lui avait fait subir la chambre étoilée, il plaida pour M. Hampden dans l'affaire de la taxe des vaisseaux, et acquit par là une grande popularité. Le Roi essaya vainement de se l'attacher, en le faisant procureur-général; il garda sa place et son opinion; à la vérité, la fortune n'était pas alors du côté de Charles. Il refusa de prendre part au procès de ce malheureux prince, mais sans refuser des places lucratives sous le nouveau gouvernement. Il paraît avoir été ennemi de l'autorité de Cromwell, et ne voulut pas siéger dans le parlement de 1653; mais il se laissa payer la nécessité où l'on était de le ménager, vendit souvent sa protection auprès de Cromwell, et en reçut pour son compte, outre sa place de juge, la concession des compositions pour le crime de royalisme; ce qui lui valut, dit-on, environ quarante mille livres sterling. (*Hist. of the rebell.*, tom. 2, pag. 30.—*Memoirs of the protectoral house*, etc., tom. 2, pag. 16.)

(*Note de l'Editeur.*)

existante, pour l'engager à soulever le pays, à tomber sur ces hommes et à mettre tout à feu et à sang contre le désir et les efforts du parlement. Une telle infamie, impardonnable de la part de qui que ce soit, est bien plus coupable encore de la part d'un jurisconsulte, qui devrait savoir, mieux que tout autre, quel prix la loi attache à la vie de chaque citoyen, et, par conséquent, à celle de plusieurs citoyens et au salut de tout un pays qui, si l'on eût suivi ses ordres, aurait couru les plus grands hasards.

Mais, pourrais-je m'étonner de cela, ni d'aucune autre action, de la part de l'homme qui, dans son discours contre milord Strafford, a eu le front de dire : « *Qu'il y a des per-* « *sonnes auxquelles on ne doit pas accorder la* « *protection de la loi, et qu'il faut abat-* « *tre, n'importe comment.* » Il sait bien, ou doit savoir, qu'il est contre toutes les lois divines et humaines de mettre à mort qui que ce soit, sans l'avoir d'abord légalement convaincu. Mais, depuis le commencement de ces malheureux troubles, il a pratiqué la maxime contraire. Son tempérament est, à ce qu'il paraît, semblable à celui de ce monstre de Domitien, *lutum sanguine maceratum.* Et certes, je ne voudrais pas le comparer à moins qu'à un empereur, lui que ses vastes pensées ont élevé au-dessus du Roi et du parlement, pour tout

refaire, recomposer, changer et détruire comme bon lui semble. Sa nature le porte à tout ce qui est violent et cruel; et je demande à tous ceux qui l'ont vu et observé dans le cours de ce parlement si, en toute occasion, il n'a pas toujours conclu *in severiorem partem*, et si, tant qu'il a pu aller devant lui, il s'est jamais arrêté avant d'être parvenu à verser le sang, à ruiner et à détruire; mais laissons-le pour ce qu'il est.

Je reviens à notre affaire. On réussit, par ces moyens, à persuader les soldats, et la nouvelle armée fut organisée; on lui nomma de nouveaux colonels, de nouveaux officiers, et on lui trouva pour général en chef, Thomas Fairfax, un homme, comme disait sir Arthur Haslerig, qu'on aurait cru taillé exprès pour eux, propre à leurs desseins et capable de devenir tout ce qu'on voudrait qu'il fût, sans examiner ni être en état de juger si cela était honorable ou permis. Ce fut en lui donnant sa commission que, pour la première fois, ils découvrirent clairement leurs intentions envers Sa Majesté; ils demandèrent, avec beaucoup de violence, et parvinrent à obtenir que l'on retranchât de cette commission les paroles concernant *le soin de défendre la personne du Roi*. La nouvelle armée agit au nom du parlement seul, et non du Roi et du parlement, comme cela avait eu lieu sous mi-

lord Essex, qui, sans cela, n'aurait pas consenti à la commander; mais le nouveau général ne fit pas le difficile, il prit le commandement comme on le lui donnait, et les remercia, résolu de faire tout ce que lui ordonneraient ses maîtres; car c'est bien certainement d'après leurs ordres qu'il a depuis conduit son armée contre le parlement, qu'il semblait adorer alors par-dessus tout.

Cela fait, le point important était de faire rentrer dans l'armée mon ami Cromwell; car il devait avoir le pouvoir, et sir Thomas Fairfax seulement le nom de général. Cela était si grossièrement, si diamétralement opposé à la lettre de l'ordonnance de renoncement à soi-même, qu'on eut quelque peine à s'en tirer. Il fallut que les soldats de Cromwell se mutinassent et dissent qu'ils voulaient avoir leur Cromwell, ou qu'ils ne bougeraient pas. Sur cela, on prit le parti de le leur envoyer. Pour cette fois, il n'était pas question de trancher, de sabrer et de les forcer à la soumission, comme dans l'affaire des soldats du comte d'Essex, mais bien de faire leur volonté; c'était cependant de ces hommes que Cromwell avait répondu lorsque, dans le débat sur l'ordonnance de renoncement à soi-même, on avait objecté les inconvéniens qu'il pouvait y avoir à mécontenter les soldats qui renonceraient difficilement à leurs anciens officiers. Il dit alors « que « ses soldats avaient appris à obéir au parle-

« ment, à marcher, à demeurer, à combattre « ou à déposer l'épée d'après ses ordres ; » et je sais que cette déclaration avait engagé un grand nombre de membres à voter pour l'ordonnance.

Cet artifice était un pas vers la violation de l'ordonnance : on en fit bientôt un plus grand. On répandit le bruit que le Roi marchait avec ses troupes vers l'île d'Ély. Personne, dit-on, ne peut nous sauver que Cromwell ; il fallut donc l'envoyer en toute hâte pour ce service. En conséquence, on lui accorda une dispense de quelques mois, deux ou trois, je ne m'en souviens pas trop; mais avec beaucoup de protestations du parti que c'était uniquement à cause de l'urgence du cas ; que, pour le monde entier, on ne voudrait pas que l'ordonnance fût arrêtée dans son cours ; ce fut ce que dit M. le procureur-général, ajoutant que, si personne ne faisait la motion de rappeler Cromwell à l'expiration du terme, ce serait lui qui s'en chargerait; mais ce n'était que pour leurrer la chambre. M. le procureur-général oublia sa protestation, et, avant que le temps fût expiré, voilà un autre ordre pour un plus grand nombre de mois; et, de cette manière, les ordres se renouvelèrent de temps en temps, si bien qu'à la fin ce général se trouva enraciné dans l'armée, et si bien enraciné, qu'après que tous les ordres de continuation furent à bout, il

gardà le commandement, ce qu'il a déjà fait depuis plusieurs mois et fait encore, malgré l'ordonnance et sans aucune autorisation de la chambre.

Maintenant que l'épée est où ils la veulent, nos gens se déterminent à l'employer pour couper tous les nœuds qu'ils ne peuvent délier. Cependant ils désiraient tenir cette résolution cachée derrière le rideau, aussi long-temps qu'ils le pourraient; ils auraient voulu qu'on continuât à les croire très-soumis au parlement, espérant y régler toujours les choses à leur volonté et y conserver la majorité, soit par la crainte qu'inspirait leur pouvoir, soit par les espérances de récompense et d'avancement; l'un et l'autre leur était aisé: ils avaient l'épée et la bourse, et de plus, une impudence, une audace qui leur permettaient d'acheter quiconque voulait leur vendre sa conscience.

Tous ceux qui y consentaient, membres de la chambre ou autres, étaient sûrs d'obtenir de l'avancement, de recevoir des dons considérables sur l'argent de la république, d'obtenir le paiement de tous leurs arrérages, leur promotion à des emplois, d'être enfin soutenus et protégés contre toute plainte, eussent-ils de la manière la plus indigne, la plus injuste, la plus horrible, opprimé les sujets et déshonoré le parlement. Tous les autres étaient privés d'appui, rencon-

traient partout des oppositions à leurs désirs, étaient soumis à des recherches, à des procès, emprisonnés à la moindre occasion, sous prétexte de crime et souvent pour avoir rendu des services réels. Il n'y avait pour eux ni faveur ni justice. Il fallait qu'ainsi le monde pût voir quelles étaient, d'une part, les routes de la fortune, de l'autre, celles qu'on ne pouvait suivre sans être exposé aux plus cruels orages, et qu'ainsi tous vinssent offrir leur chandelle à ces Saints d'ici-bas.

Cependant il y avait toujours dans la chambre un parti qui les inquiétait, voyait leurs tours de passe-passe, leurs manœuvres souterraines, démêlait leurs desseins, devinait de quel côté ils poussaient, et quelquefois les contreminait, quelquefois même arrêtait et déjouait leurs pratiques; un parti enfin qui les vexait incessamment et réussissait à détourner en grande partie le mal qu'ils voulaient faire, bien que le courant fût trop fort pour qu'on pût accomplir ce qu'on désirait.

Il fallait écarter cet obstacle et éloigner quelques uns de ces hommes corrompus, disait-on, dans le cœur, infidèles au parlement, entretenant avec le Roi une correspondance et des intelligences. Ce n'était là que des généralités, destinées à préparer l'esprit du public, à lui faire approuver tout ce qui serait tenté contre ces hommes, et à donner crédit aux calomnies qu'on se promettait de propager. On employa tous les

moyens possibles pour se procurer contre eux des témoins. On interrogea les prisonniers et on les encouragea à parler; on admit à témoignage les scélérats les plus scandaleux. On entoura ceux qu'on voulait perdre d'espions qui surveillaient leurs allées et venues, les lieux qu'ils fréquentaient, les personnes qu'ils visitaient ou recevaient chez eux. Quelques uns de ces agens ont avoué qu'ils avaient rôdé deux ans entiers aux environs de quelques unes de nos maisons; mais il plût à Dieu de protéger l'innocence, et, malgré tous ces efforts, il ne fut pas possible à nos maîtres de faire un grand mal par ces ignobles moyens.

Ils approchèrent davantage de leur but, en engageant le lord Savile, imposteur notoire et infâme (1), à m'accuser d'être en correspondance

(1) Lord Savile était un des hommes d'Angleterre les plus avilis, « si faux par caractère, dit Clarendon, qu'il « était impossible de le croire ou de compter sur lui. » Après avoir été très-actif, avant la convocation du long-parlement, dans l'affaire d'Ecosse, peu content de son crédit dans le parti parlementaire, il chercha à rentrer en grâce auprès du Roi; il y parvint en lui révélant tout ce qu'il savait des intrigues auxquelles il avait eu part, et fut fait trésorier de la maison du Roi, « pour récompense, dit Clarendon, d'avoir découvert les complots après qu'ils avaient eu leur effet. » Il suivit le Roi à York, déjà si méprisé que nul homme, ayant quelque consistance, ne voulait entretenir de relations avec lui. Il inspira des soupçons, fut mis en prison, puis relâché et réintégré dans son em-

avec milord Digby; il en avait été averti, disait-il, par une lettre en chiffres de la duchesse de Buckingham. Il rapporta aussi plusieurs prétendues actions et paroles de moi à Oxford, dans le temps où j'y étais avec les autres envoyés du parlement, chargés de présenter au Roi les propositions (1). En effet, le parti avait alors à Oxford,

---

ploi, puis remis en prison, et définitivement chassé. Alors il vint se rendre au parlement, qui commença aussi par le mettre à la Tour, tant il parut peu propre à inspirer la confiance. Cependant, à force de services honteux, bien que suspects, il parvint à se faire accepter d'un gouvernement obligé de s'exposer à la trahison, afin d'avoir des traîtres à sa disposition; celui-ci était sans doute un des moins habiles, et de ceux qu'on exposait avec le moins de scrupules. La prison, comme on le verra, fut encore, dans ce cas-ci, le prix, du moins ostensible, de son dévouement. (*Histoire de la Rébellion*, tom. 5, pag. 352.)

(*Note de l'Editeur.*)

(1) Whitelocke nous a transmis, sur le fond de cette affaire, des détails que la prudence ne permet pas ici à Hollis de publier. Le lendemain de l'arrivée des commissaires du parlement à Oxford, Hollis et Whitelocke résolurent d'aller faire une visite au comte de Lindsey qui, retenu chez lui par ses blessures, leur avait fait témoigner son regret de n'être pas en état de les aller voir. Mais comme les commissaires étaient convenus entre eux de ne point faire séparément de visite dans la ville sans s'en prévenir, ceux-ci firent part de leur projet à leurs collègues, qui l'approuvèrent, et ils se rendirent chez le comte de Lindsey, où se trouvait entre autres lord Savile, qui, plus que per-

dans le lord Savile, un homme tout propre à lui servir d'instrument et à dire et à faire tout ce qui

---

sonne, les accabla de politesses. Ils y étaient environ depuis un quart-d'heure, lorsque le Roi entra suivi du prince Robert et de plusieurs lords du plus haut rang. Whitelocke ignore ou feint d'ignorer si cette rencontre avait été l'effet d'un pur hasard. Quoi qu'il en soit, le Roi s'adressa à eux dans les termes les plus obligeans, leur témoigna combien il était persuadé de leurs bonnes intentions à son égard, et finit par leur demander des conseils sur la réponse qu'il avait à faire aux propositions du parlement. Les commissaires s'excusant sur leur situation actuelle qui leur interdisait de lui exprimer leur opinion, « il leur répondit qu'il écartait en « ce moment leur qualité de commissaires, pour ne con- « sidérer en eux que des hommes capables, ses amis et ses « sujets, et qu'à ce titre il requérait leurs conseils. » « La « meilleure réponse, Sire, dit Hollis, serait, je pense, de re- « venir parmi nous ; » et tous deux insistèrent autant que le leur permit le désir visible qu'avait le Roi d'écarter cette proposition, que depuis il renouvela lui-même avec tant d'instance et si vainement. Alors il leur demanda de passer dans une chambre voisine, et, après en avoir conféré entre eux, de lui mettre par écrit un aperçu de la réponse à faire. Ils y consentirent ; et après s'être consultés, convaincus, dit Whitelocke, que ce qu'on désirait d'eux n'avait rien de contraire à leur devoir envers le parlement, ils résumèrent leurs idées sur le fond de la réponse du Roi, et Whitelocke les écrivit, mais non pas, dit-il, *de son écriture ordinaire ;* ils laissèrent le papier sur la table, puis sortirent de la chambre où le Roi vint le prendre. Personne, dit Whitelocke, ne le leur avait vu écrire, personne n'avait entendu leur conversation avec le Roi, ils n'avaient rien dit de

lui plairait. Il était en même temps employé par quelques uns des principaux d'entre eux, à conduire sous main des négociations avec quelques uns des grands personnages d'Oxford ; car leur chef avait toujours le soin d'essayer plus d'un chemin pour aller au bois et de prendre une autre route que celle qu'il paraissait suivre, tant ils étaient tous empressés à chercher les moyens de faire un bon marché pour eux-mêmes avec la cour. S'ils y eussent réussi, ils auraient laissé leurs poussins et leurs dévots sectateurs s'arranger ensuite comme ils auraient pu, ne désespérant peut-être pas de leur persuader que tout était pour leur bien et l'avantage de leur cause; et, après les avoir ainsi apaisés, on aurait fait quelque petite chose pour leur satisfaction. J'ai vu de mes yeux, et plusieurs membres des deux chambres, dont quelques uns vivent encore, ont vu comme moi, plusieurs lettres écrites par Savile à diverses personnes à Oxford, une à L. D., quelques unes à d'autres, désignés seulement par

---

cette entrevue à leurs collègues; mais Savile en vit et sut assez pour former ensuite le fond d'une accusation. Il serait difficile d'assurer qu'elle fût tout-à-fait sans fondement et que la rencontre avec le Roi fût aussi fortuite que le prétend Whitelocke. Clarendon, qu'il cite comme un de ceux qui leur rendirent visite à leur arrivée, garde sur cette affaire le plus étrange silence. (Whitelocke, pag. 148.)

(*Note de l'Editeur.*)

une lettre de leur nom. Il leur donnait avis de la marche et des intentions du parlement et de son armée; pour conclusion milord Savile devait être lord-trésorier, M. le procureur-général lord-garde du sceau, et d'autres de la faction devaient avoir différens postes d'honneur et de confiance. Les lettres ont été vues par milord Willoughby et M. Whitelocke encore vivans et qui peuvent attester la vérité de ce que je dis. Elles sont venues aussi à la connaissance du comte d'Essex, de sir Philippe Stapleton et de sir Christophe Wray, aujourd'hui morts. Quelques unes étaient de la main de Savile, quelques autres ont été copiées par une personne digne de foi, qu'il employait et qui vit encore pour en rendre témoignage. Tandis qu'ils jouaient eux-mêmes ce jeu-là, prétendant qu'ils avaient formé un complot pour surprendre Oxford et se faire livrer l'armée du Roi dans l'ouest, ce qui n'était qu'un artifice pour abuser le public et donner un prétexte à leur correspondance (1), ils

(1) Toute cette affaire avait été commencée, à ce qu'il paraît, par le lord Say, homme qu'un caractère sombre et une ambition mécontente, unis à un presbytérianisme rigide, avaient jeté dans la plus violente opposition. Whitelocke le regarde comme ayant conseillé et probablement arrangé le projet formé contre eux, où il eut pour agens lord Savile et lady Temple, une de ses parentes, *femme intrigante*, dit Whitelocke, *et grande politique, du moins dans sa propre opinion*. C'était à lord Say que lord Savile,

chargèrent Savile de prendre le rôle d'un coquin et de se porter pour mon accusateur. Je fus alors

---

à peine mis en liberté par les chambres après son retour d'Oxford, s'était ouvert d'un projet pour faire livrer cette ville au parlement; sur quoi le comité des deux royaumes avait chargé un sous-comité de suivre cette affaire, et autorisé le lord Savile à entretenir des correspondances à Oxford. Ce genre d'autorisation avait été accordé plus d'une fois. Dix-huit mois auparavant, le comte d'Essex, qui n'était pas dans le secret, avait surpris et dénoncé une correspondance de Vane et St.-John avec le lord Lovelace, que le parlement leur avait permis de chercher à attraper, et qui, dit Whitelocke, *n'était pas assez fort pour ces messieurs*. De même alors, soit que la correspondance passât un peu les permissions accordées, ou par effet d'un zèle mal instruit, un M. Cranford dit à la bourse que le parlement était trahi, et que ses membres entretenaient des correspondances avec l'ennemi; appelé à s'expliquer sur cette assertion, il désigna Pierpoint, Crew, Vane et St.-John, membres du sous-comité. Ce fut alors que l'on rendit compte au parlement de cette affaire, dont lord Say paraît avoir été le principal intermédiaire, et où la conduite de lord Savile fut assez suspecte. Le succès qu'il avait promis se reculait de jour en jour. Savile prétendit qu'on le trahissait, que lord Digby s'était vanté d'avoir un moyen sûr d'être instruit de tout ce qui se tramait contre la cause royale. Peu de temps après une lettre qu'il dit avoir reçue en présence de lady Temple et lui avoir lue à mesure qu'il la déchiffrait, lui apprit que Hollis était le traître, et qu'il entretenait des correspondance avec Oxford; enfin, rien ne se réalisant, le sous-comité fut dissous. Tel fut le compte rendu par lord Say, membre du sous-comité. Il

poursuivi avec la dernière violence et une méchanceté qui ne fut égalée que par leur injustice. Elle fut surtout poussée au plus haut point par cet homme de loi, M. le procureur-général. M. Whitelocke avait non-seulement consenti, mais concouru à tout ce que j'avais fait à Oxford, et Savile, apparemment moins pervers que ses maîtres ou mal dressé par eux, nous avait également chargés dans son rapport (1). Cependant telle était la

---

dit alors qu'on n'avait point voulu parler de l'accusation contre M. Hollis, ne la croyant pas suffisamment fondée. Ceci se passa vers le milieu de juin, peu de jours avant la bataille de Naseby. Le 2 juillet, c'est-à-dire quinze jours après cette bataille qui détruisait le parti du Roi et commençait l'empire de l'armée, lord Savile accusa formellement Hollis et Whitelocke à la chambre des communes. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 369 et suiv. —Whitelocke, pag. 148 et 154.)

(*Note de l'Editeur.*)

(1) Il fallait nécessairement les nommer tous deux en dénonçant la conversation d'Oxford; mais Savile accusa de plus Hollis d'une correspondance récente avec le parti du Roi, et le somma de produire une lettre du duc de Richmond, que lui, Savile, avait apportée d'Oxford, et qu'il lui avait fait remettre par lady Temple, après en avoir informé sir Henri Vane et quelques autres. Les commissaires écossais interceptèrent une lettre de Savile, écrite à Oxford pour tâcher d'y acquérir des renseignemens et des preuves de la correspondance. A la vérité, il en demandait contre Whitelocke, de même que contre Hollis; mais peut-être ne voulait-on s'en servir que pour effrayer le premier, à qui

justice de cet homme qu'il fit ce qu'il put pour séparer nos deux causes, et n'eût pas honte, non-seulement de s'en expliquer ouvertement, mais de demander avec instance qu'on procédât contre moi seul. Mais cela ouvrit les yeux dans la chambre des communes à plusieurs indifférens, et leur indignation fut si vive qu'en dépit du procureur-général et de son parti, je fus acquitté par la chambre (1).

---

l'on avait déjà fait dire plusieurs fois, en secret, que s'il voulait abandonner Hollis et dire ce qu'il savait contre lui, non-seulement on le tirerait d'affaire, mais on le récompenserait par des emplois. Les amis que, de son côté, Whitelocke avait fait agir auprès des chefs du parti, et particulièrement de Saint-John, les avaient trouvés assez bien disposés pour lui, mais déterminés à perdre Hollis, le principal appui, ou plutôt le chef de ce qu'on appelait encore le parti du comte d'Essex. Cependant Whitelocke demeura fidèle, et sa prudence put servir quelquefois à modérer l'impétueuse franchise de Hollis, qui, dans le premier moment, se trouvant présent à l'accusation de lord Savile, avait avoué, dit Whitelocke, plus qu'il n'était nécessaire. Ils ne convinrent jamais de leur conversation avec le Roi, nièrent plusieurs circonstances *qui n'étaient pas vraies*, dit Whitelocke, et dont Savile n'avait heureusement d'autre témoin que son *honneur*. Whitelocke commença sa défense par rendre grâces à Dieu d'avoir la chambre pour juge, et lord Savile pour accusateur. (*Note de l'Editeur.*)

(1) L'affaire dura jusqu'au 21, chacun des deux partis épuisant toutes ses ressources, l'un à attaquer, l'autre à se défendre; il s'agissait, d'un côté, de la vie; de l'autre, de

Cet échec leur donna beaucoup à penser. Ils commencèrent à se méfier de la chambre et à

---

la conquête du pouvoir. Les indépendans avaient espéré l'emporter le premier jour, en envoyant, sur-le-champ, Hollis et Whitelocke à la Tour. Alors on aurait probablement fait traîner leur affaire, et, sans avoir à les juger, on eût été délivré d'eux. Mais cette première tentative, repoussée avec autant de vivacité qu'elle avait été faite avec violence, ayant échoué, il fallut en venir aux extrémités et obtenir au moins l'exclusion de celui dont on aurait mieux aimé avoir la tête. L'affaire particulière à Hollis fut jugée la première, et le samedi 19, à neuf heures du soir, il fut acquitté sur l'accusation de correspondance. Alors, certains de leur défaite, ses ennemis voulurent faire ajourner indéfiniment le reste de l'affaire, mais ses amis tinrent ferme et, après de violens débats, obtinrent qu'on la continuerait sans interruption. Elle fut en effet reprise et terminée le lundi, par le complet acquittement des deux accusés, que l'on autorisa à réclamer des dommages et intérêts contre lord Savile, alors à la Tour, pour ses correspondances avec Oxford, depuis la dissolution du sous-comité, et pour avoir refusé de nommer au comité d'examen la personne de qui il disait tenir la lettre contre Hollis, etc. Par forme de dédommagement au parti, et avant l'acquittement de Hollis, Cranford avait été condamné le 19 à reconnaître, en pleine bourse et à Westminster, que ses accusations étaient calomnieuses, à demeurer à la Tour aussi long-temps qu'il plairait à la chambre, et, en outre, à payer à chacun des quatre membres qu'il avait inculpés, 500 livres sterl. de dommages et intérêts. Whitelocke remarqua que tous les hommes les plus qualifiés de la chambre votèrent en leur faveur, et que,

douter qu'ils fussent en état d'y conduire les choses comme ils l'avaient fait jusqu'alors. Ils se résolurent dès lors à une mesure à laquelle s'étaient opposés jusques-là plusieurs d'entre eux, nommément M. le procureur-général ; ce fut de remplir par de nouvelles élections, en vertu de writs revêtus de leur nouveau grand-sceau, les places vacantes des membres éliminés. Ils espéraient que cela changerait la constitution de la chambre et leur donnerait infailliblement la majorité. En conséquence, dans les longues vacances de l'été de 1645, au moment où un grand nombre de membres de la chambre s'étaient rendus dans leurs différentes provinces, ils mirent cette mesure en discussion. Ils étaient toujours sûrs d'environ cinquante voix données par des membres dont le seul emploi était de faire réussir l'œuvre de leurs maîtres, ce qui leur assurait une influence fort supérieure à la sphère où ils avaient vécu d'abord. Le parti opposé était composé, au contraire, de gentilshommes ayant des biens qui exigeaient leur surveillance ; quelques uns, en outre, étaient oc-

---

ce qui ne s'était encore jamais vu dans aucune affaire, durant tant de jours de suite, même les gens du monde (*gallants*), qui avaient coutume, quelle que fût l'affaire en discussion, de s'en aller pour dîner, ou pour leurs autres repas, demeurèrent constamment à la chambre pendant ces débats, sans vouloir jamais quitter la place. (Whitelocke, pag. 148 et suiv.) (*Note de l'Editeur.*)

cupés, soit d'affaires, soit de plaisirs qui les rendaient moins exacts; en sorte que dans les temps ordinaires même il y en avait toujours beaucoup d'absens. Cependant, quoique la chambre fût si peu nombreuse, et qu'elle eût été surprise, le parti n'emportât la question que de trois voix.

Ils se mirent alors à l'ouvrage pour les élections, se rendant de tous côtés pour faire élire des gens qui leur appartinssent (1). Ils firent d'abord tout ce qu'ils purent pour empêcher les writs de parvenir dans les lieux où ils n'étaient pas sûrs d'obtenir des choix qui leur convinssent, et commirent, dans ce dessein, d'innombrables iniquités, quelquefois refusant de délivrer les writs, quelquefois les retardant jusqu'à ce qu'ils eussent préparé les choses de manière à jouer à jeu sûr. Dans certains comtés, les membres des comités dévoués à leur cause se montraient grossièrement sollicitant de tous côtés l'élection pour eux-mêmes; ailleurs, ils employaient ouvertement la force armée, faisant envoyer, dans les villes où il devait y avoir des élections, des soldats qui effrayaient les électeurs, en se permettant contre eux l'injure ou même la violence. Et quand on se plaignit de ces élections illégales, dans l'examen qui en fut fait au comité des priviléges, il s'y manifesta tant de partialité et d'injustice, on opposa tant de dé-

(1) Voir les *Mémoires* de Ludlow.

lais et d'artifices aux parties lésées et à leurs témoins, on soutint si vivement ceux qui avaient fait le mal, que chacun perdit courage, et que plusieurs abandonnèrent toute prétention.

Malgré tout cela, et bien que par ces manœuvres l'on eût fait entrer dans la chambre quelques personnes illégalement choisies, il parut à la fin que la plupart des nouveaux membres étaient loin de répondre à l'attente des meneurs; plusieurs de ceux qu'on venait d'élire étaient cependant arrivés dans la chambre avec tous les préjugés possibles contre le parti modéré qu'on leur avait toujours représenté comme mal affectionné, infidèle au parlement, s'opposant à toutes les mesures dirigées vers le bien du royaume, ne se conduisant enfin que par des vues personnelles et des desseins ambitieux. Mais, lorsqu'ils vinrent siéger dans le parlement, et virent de leurs propres yeux comment s'y conduisaient les choses, lorsqu'ils connurent bien les voies et le but des deux partis, ils aperçurent d'un côté la violence et les artifices, de l'autre la sincérité et la bonne foi; ils connurent que tout ce que désiraient les membres du parti modéré, c'était d'arriver à une paix utile, à l'organisation solide du gouvernement de l'Église et de l'État, sans prétendre à aucun avantage pour eux-mêmes, sans désirer aucune part, ni dans les bénéfices d'argent, ni dans les emplois; ils comprirent, en un mot,

que ceux-ci étaient occupés, non de leur propre bien, mais du bien public, tandis que de l'autre côté on ne songeait qu'à s'opposer à la consolidation du gouvernement, et à maintenir les choses dans un état de désordre et de confusion. Comment n'auraient-ils pas vu que la résolution était prise de ne point déposer l'épée, de continuer à opprimer le pays, de soutenir l'insolence des soldats et leurs violences contre les ministres et les autres honnêtes gens attachés au gouvernement de l'Église? Il était évident que les hommes de ce parti ne voulaient qu'entretenir les factions, faire triompher dans la chambre des intérêts particuliers, se mettre eux, leurs parens et leurs amis, dans tous les emplois qui pouvaient leur donner du pouvoir et du profit, se partager l'argent de la république, sous forme de don, de récompense ou de paiement de prétendus arrérages, travailler en un mot à la ruine du royaume, pour y faire leur propre fortune et celle de tous leurs partisans. La connaissance de ces tristes vérités changea la disposition des nouveaux venus, et plusieurs avouèrent qu'ils avaient été trompés. Mais ce ne fut pas l'œuvre d'un jour. Il se passa quelque temps avant qu'ils pussent découvrir tout ceci clairement et se désabuser. Nos grands importans les tinrent d'abord dans une sorte d'ébahissement, en leur inspirant mille méfiances contre les Écossais, leur persuadant que les Écossais

avaient le projet de prendre pied chez nous, et que notre parti soutenait les intérêts des Écossais, et prétendait leur livrer les lois et les libertés de l'Angleterre. Ils se servirent long-temps de cette ruse de guerre qui ne laissa pas de faire beaucoup d'impression sur certains esprits.

Le projet dont ils s'occupèrent ensuite fut de se brouiller avec les Écossais, et d'engager les deux royaumes dans une guerre sanglante. C'était là la récompense qu'ils réservaient à l'Écosse pour les bons services qu'elle leur avait rendus, en venant à leur secours dans un temps de nécessité, quand ils étaient eux-mêmes si bas, et désespéraient tellement de réussir, que les principaux d'entre eux avaient été sur le point de quitter l'Angleterre. Des vaisseaux avaient été préparés; de bonnes sommes d'argent, déjà mises à part, avaient été emballées pour qu'ils pussent les emporter avec eux, ou pour qu'on les leur fît passer outre mer par des lettres de change. Enfin, tout était prêt pour leur départ, tant ces hommes qui voulaient être regardés comme les seuls patriotes étaient sincèrement déterminés à se risquer et, s'il était nécessaire, à se sacrifier pour leur pays. Ils seraient certainement demeurés dans le bourbier, si d'abord milord Essex ne leur eût rendu le mémorable service de délivrer Glocester, vaillamment défendu par le major général Massey, et de gagner la grande ba-

taille de Newbury, un peu avant que l'Écosse ne s'engageât dans la cause, et n'envoyât son armée à leur secours. On a vu quelle fut la récompense de milord Essex; il fut mis de côté ainsi que le major général Massey qui, depuis, s'est encore trouvé au nombre des onze membres renvoyés de la chambre, et a été accusé de haute trahison. Le tour des Écossais devait venir ensuite; le premier moyen qu'on trouva pour disperser l'armée écossaise, fut de ne pas la payer. Lorsque, auparavant, le parti en avait eu besoin, on avait espéré que l'Écosse concourrait à ses projets, il n'avait rien négligé pour satisfaire les Écossais, et leur fournir ce dont ils avaient besoin; mais alors on laissa passer plusieurs mois sans leur envoyer d'argent, sans prendre aucun soin de les approvisionner, sans les payer même au moins en politesses. Il devait en résulter nécessairement que les soldats déserteraient, en viendraient peut-être à se révolter, et qu'ainsi l'armée se trouverait débandée et réduite à rien, ou bien qu'ils vivraient à discrétion sur le pays auquel ils deviendraient odieux par leurs vexations, en sorte que le peuple se soulèverait contre eux. On ne manquait pas de l'y encourager; on envoyait partout des émissaires pour animer et aigrir les esprits. Ils trouvèrent moyen de faire adresser plusieurs plaintes au parlement, et s'efforcèrent de leur donner de la consistance. On

supposa d'étranges choses, comme de grosses sommes d'argent levées par les Écossais, des milliers de livres, par exemple, qu'un seul comté devait fournir en une semaine. Ils avaient, disait-on, commis des violences inouies, vols, meurtres, rapts, orgies et toute sorte d'infamies. On les venait rapporter, à grands cris, à la chambre des communes, où l'on en faisait grand bruit, et l'on cherchait à en augmenter l'effet par des discours injurieux, des invectives répandues ensuite dans la ville et dans le royaume, pour y déshonorer non-seulement l'armée, mais la nation écossaise. En un mot, on faisait tout ce qu'on pouvait imaginer pour soulever contre eux les hommes, les femmes, les enfans, et jusqu'aux pierres. Les commissaires d'Écosse à Londres adressèrent plusieurs fois aux chambres des pièces qui démontraient la fausseté de ces rapports, et demandèrent qu'on envoyât des commissaires pour examiner ces faits, conjointement avec les commissaires écossais auprès de l'armée, rappelant que cela devait être ainsi d'après le traité conclu entre les deux royaumes, et qu'il avait été convenu qu'il y aurait toujours auprès de l'armée écossaise un comité des deux nations, chargé de la diriger, de pourvoir aux besoins des soldats, de prévenir tout désordre et malentendu; mais telle n'était pas l'intention de nos maîtres. On n'envoya donc point de commissaires.

Ceux des membres de la chambre à qui cette conduite déplaisait, et qui voyaient toutes les manœuvres employées pour amener une rupture entre les deux nations, demandaient que, si ces rapports étaient vrais, leur vérité fût rendue évidente, et qu'on en fît des représentations non-seulement au général de l'armée d'Écosse et aux commissaires écossais, mais encore au gouvernement écossais lui-même, de telle sorte que le mal pût être réprimé, les censeurs punis, et que l'Angleterre obtînt les satisfactions auxquelles elle avait droit. Si, au contraire, les rapports étaient faux, ils voulaient que l'on punît ceux qui avaient inventé et répandu de tels bruits, et que l'on fît ainsi satisfaction au royaume d'Écosse, seul moyen de maintenir la paix entre les deux nations. Ils l'emportaient quelquefois, et faisaient ordonner l'examen; mais il n'en résulta jamais rien. Une fois seulement, dans une ville du comté d'York, quelques hommes avaient été tués dans un tumulte; les coupables passèrent à un conseil de guerre, et quelques uns, autant que je me le rappelle, furent exécutés, quelques autres destitués. Quant à la levée de ces grosses sommes d'argent, il était vrai que les Écossais avaient levé quelque argent, sans quoi leurs soldats seraient morts de faim; mais cette extorsion de tant de milliers de livres, perçus en une semaine sur un seul comté, n'était qu'un insigne mensonge fondé

sur un artifice palpable. Les Écossais tenaient leurs quartiers rapprochés l'un de l'autre, tant pour le bon ordre que pour leur sûreté, sachant qu'ils avaient affaire à des alliés peu sûrs. Il en résultait qu'ils pesaient beaucoup sur certains districts et cantons, et en exigeaient beaucoup d'argent et de vivres. Les gens qu'on employait à souffler les charbons, et à mettre, s'il était possible, tout le pays en feu contre les Écossais, prirent la plus forte contribution imposée à une de ces villes, et calculèrent, sur ce taux, à quoi devait monter la contribution d'un comté tout entier; puis ils répandirent que cette somme totale avait été en effet imposée au comté pour le paiement de l'armée écossaise; ce qui fit une grande affaire, et passa pour une vérité, comme si les Écossais avaient levé en effet la totalité de la somme, tandis qu'il n'en était rien.

Qu'on ne pense pas cependant que j'excuse tout ce que les soldats de cette armée ont fait dans le pays, et que je n'éprouve pas une tendre pitié des souffrances qu'ont subies ces provinces septentrionales où elle a long-temps vécu à discrétion; il faudrait ignorer tout-à-fait la manière dont se comporte une troupe, pour refuser de croire qu'il y eut beaucoup de désordres commis, beaucoup de pauvres paysans excessivement opprimés et maltraités par des soldats indisciplinés, qui prirent et dissipèrent beau-

coup plus d'argent et de vivres qu'il n'en aurait fallu lever régulièrement pour leur solde et leur entretien. Il faudrait aussi que j'eusse bien peu d'entrailles pour mon pays, pour l'Angleterre en général, et particulièrement pour ces pauvres comtés dont l'un m'a donné naissance, si je ne déplorais du fond de mon âme les calamités qui pesèrent alors sur eux, la pauvreté à laquelle ils se trouvèrent réduits, la ruine de tant de familles, et le douloureux aspect de ce pays qui n'offre plus, en certains endroits, qu'un désert inhabité, image de la misère et de la désolation; mais je n'en suis que plus indigné contre ceux qui ont causé cette misère, et qui auraient mieux aimé voir ruiner, non pas un comté ou deux, mais tous les comtés de l'Angleterre, les deux royaumes avec, que de ne pas arriver à leurs fins. Il fallut que tout le nord fût sacrifié à leur haine contre la nation écossaise; et, pour obliger les Écossais à écraser ces provinces, dans l'espérance qu'à la fin, eux et les habitans se rueraient les uns sur les autres, ils ont laissé le pays endurer des maux inouis.

Ils ont de plus, avec impudence et perfidie, torturé le sens du traité qu'ils avaient conclu avec l'Écosse, afin qu'un si grand outrage excitât la colère de leurs alliés. Voici quel fut ce grossier artifice, qui les a rendus ridicules et

infâmes aux yeux du monde et de la postérité.

Lorsque les commissaires d'Écosse et le général de l'armée les pressaient souvent, et avec instance, de payer les soldats, leur représentant qu'ils n'avaient rien reçu depuis plusieurs mois de la paye mensuelle qui leur avait été promise, et qu'il leur était impossible, sans payer les soldats, de maintenir parmi eux la discipline nécessaire au bien du pays, ils avaient l'audace de répondre que, d'après le traité, les Écossais ne devaient point recevoir leur solde actuellement; qu'il était stipulé, par une clause de ce traité, que, si quelque portion de la paye demeurait arriérée, il serait alloué des intérêts pour ce retard, intérêts qui ne devaient pas non plus être payés sur-le-champ, mais lorsque la paix serait rétablie, et les affaires du royaume en meilleur état. Ces équitables logiciens concluaient de là qu'en allouant aux Écossais un intérêt pour les sommes qui leur étaient dues, on n'avait rien à leur donner pour le présent. Les Écossais avaient laissé insérer cette clause par facilité, comme une preuve d'amitié et de confiance, pour ne pas se montrer exigeans dans les embarras où nous pourrions nous trouver s'il arrivait que, forcés à de grandes dépenses, nous ne pussions leur donner leur solde toute entière.

On eut ainsi l'ingratitude de tourner contre eux

cette concession, pour retarder le paiement de tout ce qui leur était dû, et cela dans la seule vue de les insulter et de les pousser au désespoir.

La conduite du parti envers le gouvernement et le royaume d'Écosse répondait à celle qu'il tenait avec l'armée. Les ministres écossais avaient sans cesse à souffrir des négligences et des affronts. On excitait des méfiances contre eux et contre la nation toute entière. On employait à cela un Robert Wright et un chevalier inconnu (1) qui donnaient avis de correspondances entre les Écossais et la Reine, de grandes

(1) On trouve, dans le journal de la Chambre des lords, à la date du 2 mars 1646, une lettre du lord Lowden, où, au nom de son parlement, il se plaint, avec assez d'amertume, de ces manœuvres, ainsi que du peu de soin qu'on prend de faire observer, en Angleterre, la partie religieuse du covenant; il demande qu'on tâche de savoir enfin ce que c'est que ce Robert Wright, dont on reçoit si souvent des lettres sans connaître sa personne, et de découvrir le nom de ce chevalier inconnu de qui Robert Wright reçoit toutes les nouvelles qu'il communique à la chambre et au comité des deux royaumes; il est, ajoute-t-il, au pouvoir de quelques membres de la chambre des communes de nous en instruire. Les lords envoyèrent cette lettre à la chambre des communes, en l'engageant à prendre tous les moyens possibles pour découvrir ce que c'était que Robert Wright. Les plaintes de l'armée écossaise sur le dénuement où on la laissait, et celles des commissaires anglais contre l'armée

entreprises en faveur du Roi, de traités avec la France, de projets et de machinations étranges contre le parlement; et, à chaque occasion, des lettres de quelques amis du dehors arrivaient à M. le procureur-général, ou à sir Henri Mildmay, ou à quelques autres de la bande, et toujours chantant la même note. On commençait à en parler tout bas : les lettres passaient de main en main; la teneur en était confiée, comme un secret, à l'oreille de tout le monde, afin que la frayeur saisît les esprits et que chacun eût peur de son ombre comme si tous étaient en danger. Quelquefois on faisait part à la chambre de quelques-unes de ces nouvelles. Une personne ou une autre, sir Thomas Hanmore par exemple, venait à la barre en faire le récit. Alors on fermait les portes, on exposait nos dangers avec de grandes circonlocutions qui donnaient lieu d'attendre les plus étranges découvertes, et puis tout cela tournait court et n'était autre chose qu'un *parturiunt montes;* mais cela faisait du bruit, et on avait au dehors des instrumens propres à en tirer parti. On dupait ainsi beaucoup d'honnêtes gens bien intentionnés qui demeuraient ébahis, sans savoir que penser de leurs frères d'Écosse, et même

---

écossaise, occupaient déjà les chambres depuis assez longtemps. (*Histoire parlementaire,* tom. 3, pag. 394, 440.— Whitelocke, pag. 160.) (*Note de l'Editeur.*)

des membres des deux chambres. Cependant ils désiraient que l'on allât plus droit, et, comme ils avaient eu des preuves de la fidélité des Écossais, ils ne pouvaient, quelqu'artifice qu'on employât, se résoudre à les soupçonner si légèrement. Quelques uns hésitaient donc à donner créance à ces bruits alarmans, se montraient disposés à les croire faux et mal fondés, et s'exprimaient en conséquence, ce qui détournait et atténuait l'effet des coups désespérés du parti; mais alors on les décriait comme Écossais, malintentionnés, et tout ce qu'ils faisaient et disaient était reçu avec prévention.

La malveillance du parti contre les Écossais ne s'arrêta pas là. On commença à tenir envers eux une conduite pleine de légèreté et de négligence; et, comme cela ne les provoquait pas suffisamment, on y ajouta des insultes et des affronts. D'abord on eut soin de ne pas répondre aux communications qu'ils faisaient à la chambre; quelques unes n'obtinrent aucune réponse; aucune n'obtint plus de réponse immédiate, ce qui avait eu lieu jusqu'alors; aucune même dans un temps convenable; quelque chose qu'ils présentassent, soit de la part du gouvernement de leur pays, ou d'eux-mêmes au nom de ce gouvernement, il se passait des jours, des semaines, des mois entiers, avant qu'on s'en occupât.

Le comité des deux royaumes est maintenant

à peu près aussi considéré, comme on dit, qu'un Saint qu'on ne chôme plus. Ce comité avait traité jusqu'alors de toutes les grandes affaires; il était regardé presque avec le respect qu'on accorde aux choses sacrées; on priait pour lui dans les églises comme pour les lords du conseil; il était revêtu de tous les pouvoirs relatifs, non-seulement à la guerre, mission qui lui était entièrement conférée par la constitution d'Écosse, mais à toutes les autres affaires de quelque importance, comme de rédiger les propositions de paix et les adresses à Sa Majesté et de négocier avec les États étrangers; on en référait à lui de tout ce qui concernait les grands intérêts du parlement ou du royaume; tout ce qu'il faisait avait force de loi et n'éprouvait jamais, ou bien rarement, des modifications à la chambre; mais, au temps où je parle, la chance avait tourné; il n'avait plus rien à faire. Sir Thomas Fairfax fut exempté de toute subordination envers le comité, et laissé à lui-même pour faire ce que bon lui semblerait de son armée (1). Ceux

(1) Whitelocke nous apprend que ce fut sur une lettre de Cromwell, que la chambre ordonna que « les mouvemens de l'armée, commandée par sir Thomas Fairfax, et *de la portion de cette armée qui était sous les ordres du lieutenant-général Cromwell,* seraient laissés à la disposition des armées elles-mêmes pour le plus grand bien du royaume. » Hollis se plaint ici de la mesure que le parti du

des commissaires anglais qui étaient de la faction ne se rendaient presque jamais au comité; ainsi les commissaires d'Écosse et les autres membres venaient pendant trois ou quatre jours de suite, ou plus encore, l'un après l'autre et inutilement; le comité ne pouvait jamais siéger faute d'être en nombre suffisant. On en vint à ce point que, pour outrager davantage les commissaires écossais, et leur témoigner plus de mépris ou de méfiance, on renvoya quelquefois les affaires du comité aux seuls commissaires tirés des deux chambres, à l'exclusion des commissaires écossais (1).

---

comte d'Essex, qui était le sien, avait jugée nécessaire dans une autre occasion, lors des querelles de sir William Waller et du comte d'Essex, à l'occasion de la poursuite du Roi; « on trouva étrange, dit Whitelocke, que le comité des deux royaumes prît sur lui de donner, à cette distance, des ordres spéciaux pour la marche des armées, au lieu d'en laisser la décision aux généraux en chef qui, étant sur les lieux, pouvaient trouver, dans chacun des mouvemens de l'ennemi, des motifs pour changer de direction. » (Whitelocke, pag. 86—162.) (*Note de l'Éditeur.*)

(1) Il y avait long-temps que, dans le comité des deux royaumes, les commissaires écossais étaient initiés le moins qu'on pouvait aux affaires qui intéressaient spécialement le parti. Lors de l'accusation de lord Savile, lord Warriston, l'un des commissaires écossais, déclara que le sous-comité, chargé de suivre l'intrigue d'Oxford, avait été nommé d'abord, puis renouvelé sans qu'on y fît entrer un seul membre

Pour les pousser encore davantage, on viola à leur égard la loi des nations qui, en tout pays, protège les agens publics des princes et des États étrangers contre toute atteinte portée, soit à leurs serviteurs, soit à leur propriété, soit au secret de leurs lettres, chose encore plus importante, et qui touche de plus près à leur honneur et à leurs intérêts ainsi qu'à ceux de leurs maîtres. On intercepta les paquets des commissaires d'Écosse, et on ouvrit leurs lettres. Cela fut fait plusieurs fois secrètement, de manière que leurs lettres furent supprimées et qu'on n'en entendit plus parler, ce qui était fort injuste et préjudiciable à l'Écosse, sans qu'on pût cependant le regarder comme un affront, puisque la chose n'était pas avouée; mais elle eut lieu ensuite de la

---

écossais; qu'ils en avaient même ignoré l'existence jusque vers le 7 de mai, et qu'alors, sur leurs représentations, on y avait admis le lord chancelier d'Ecosse, et en son absence, lui, lord Warriston; mais que ni l'un ni l'autre n'y avaient jamais été appelés jusqu'au 6 juin, jour où se fit le rapport de l'affaire. Le 5, lord Say apprit sommairement à lord Warriston de quoi il s'agissait; et le lendemain celui-ci assista au rapport, d'où il résultait que la chose paraissant manquée, pour éviter toute méfiance et mauvaise interprétation, on demanderait la révocation du comité; ce qui eut lieu, en effet, quatre jours avant l'accusation de Cranford. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 369.)

(*Note de l'Editeur.*)

manière la plus insolente. Comme on sut que les commissaires faisaient partir un exprès pour l'Écosse, on mit, au poste de la sortie de Londres, un capitaine Massey qui mériterait que l'on fît de lui un exemple, ainsi que des maîtres qui l'ont employé. Ce capitaine arrêta le gentilhomme chargé du paquet, prit les lettres écrites par les commissaires au comité du gouvernement, les lut, et retint le messager prisonnier au poste. On n'avait jamais, je crois, entendu raconter ni lu dans aucune histoire, et je crois qu'on ne verra jamais un plus cruel affront, une plus insigne violation de la foi publique, un scandale plus capable d'indigner tous les princes, tous les États et toutes les sociétés humaines, un traitement plus outrageant et plus indigne exercé envers une nation à laquelle nous étions unis par l'amitié, par une alliance, par un covenant, par des intérêts communs et par tous les liens d'une reconnaissance bien due aux services que nous en avions reçus. La faction eut cependant le pouvoir de protéger cet homme dans la chambre des communes; et, loin de le punir, lorsque, sur la plainte des commissaires écossais, les lords le firent mettre en prison, les meneurs firent décider, par la chambre, qu'on lui rendrait la liberté; et l'on se plaignit de ce que les lords avaient violé le privilége des communes en faisant arrêter un homme remis à l'examen d'un

comité; car l'affaire, en effet, avait été envoyée à un comité, non pour donner satisfaction aux Écossais par la punition du coupable, mais pour les insulter par la protection qu'on lui accordait. On aurait pensé après cela que le parti avait fait tout ce qu'il fallait pour rompre absolument avec l'Écosse; mais il n'était pas encore content; il avait à ajouter un trait de plus, au moyen duquel il se promettait de compléter l'affaire.

A l'arrivée des Écossais, nos gens avaient hautement professé qu'ils ne désiraient rien tant que l'union des deux nations, et que, par conséquent, ils ne feraient jamais la paix sans l'aveu et le consentement de l'Écosse, et que, comme ils voulaient unir leurs forces et leurs lumières pour la conduite de la guerre, ils désiraient, en cas qu'on fît la paix, qu'on s'unît également de conseils et d'intérêts pour la maintenir, afin que les deux royaumes, étroitement liés l'un à l'autre, se servissent mutuellement d'appui et de défense. Ainsi, lorsqu'on rédigea, dans le comité des deux royaumes, les propositions de paix présentées au Roi à Oxford et négociées à Uxbridge, ils proposèrent, dans un seul et même article, qu'on adjoignît quelques commissaires écossais aux commissaires anglais chargés de la direction des milices d'Angleterre, et que, de même, quelques uns des nôtres fussent adjoints

à ceux qui dirigeaient la milice d'Écosse. La chose fut portée à la chambre. Moi, et beaucoup d'autres qui désiraient vraiment que les deux nations s'unissent dans un lien durable d'amitié et de bonne intelligence, nous nous opposâmes à cette mesure, craignant qu'une pareille adjonction ne fût au contraire une source de différends, et croyant que l'union serait beaucoup plus assurée si chacun demeurait séparément chargé de ses propres intérêts; mais la faction l'emporta, et ce que nous avions craint se trouva justifié. Cette mesure devint l'occasion de beaucoup de manœuvres pour semer encore plus la division entre les deux royaumes; et, certainement, elle avait été prise dans ce dessein.

Lorsqu'il fut question en effet d'envoyer de nouveau au Roi des propositions à Newcastle, les hommes du parti prirent avantage de l'article du traité concernant l'adjonction des Écossais, pour demander qu'on le revît entièrement et qu'on y changeât presque tout ce qui regardait les Écossais; ils se donnèrent carrière, comme ils avaient beau champ pour le faire, à montrer l'inconvénient d'admettre un autre royaume à aucune participation de pouvoir en celui-ci. Il y eut beaucoup de choses dites là-dessus, contre les Écossais et contre de pareils mélanges. Ceux qui s'y étaient d'abord opposés et n'auraient pas voulu en premier lieu que la chose se fît, voulaient

qu'une fois faite on la laissât telle qu'elle était. Ils craignaient au fond de laisser rien changer aux propositions; car, si l'on consentait à la moindre altération, ils ne savaient pas bien où ces hommes souffriraient qu'on s'arrêtât. Les premiers soutinrent donc que, bien que nos frères n'eussent pas eu lieu de se plaindre ou de prendre à mal que nous ne les eussions pas d'abord admis à cette association, qu'on pouvait au fait regarder comme plus préjudiciable qu'avantageuse, maintenant que l'association était formée, ils ne pourraient qu'être choqués de s'en voir rejetés, et nous soupçonner de méfiance et de changement d'affection à leur égard selon ce principe : *Turpius ejicitur quam non admittitur*, etc. Mais ce fut pour cette raison même que la faction insista, précisément afin que la chose fût mal prise, afin qu'elle pût être regardée comme une preuve de méfiance, que les Écossais pussent voir que les dispositions du parlement n'étaient plus les mêmes à leur égard, et que, par la rupture du lien qui semblait unir ensemble les deux royaumes, ils se séparassent et devinssent ennemis l'un de l'autre. O perversité de ces hommes qui n'avaient pas de soif plus ardente que celle de voir les deux royaumes plongés dans le sang qu'ils auraient mutuellement fait couler de leurs veines ! mais on n'en eut que plus de raison d'estimer la bonté, la piété, la sagesse et

la modération de nos frères d'Écosse qui prévinrent ce malheur. Malgré toutes ces provocations, ces injures et ces affronts, ils demeurèrent fermes et inébranlables dans leur résolution de ramener la paix en Angleterre. Ils étaient venus, disaient-ils, pour y aider, et ne voulaient pas servir à l'empêcher. Ils s'étaient engagés devant Dieu, par un covenant, et avec leurs frères d'Angleterre, par un traité, à travailler par toute sorte de moyens à l'heureuse pacification et réformation de l'Église et de l'État. L'artifice et la méchanceté des ennemis de la paix n'étaient pas capables de les engager à devenir eux-mêmes, en quelque sorte, un obstacle à ce dessein. Ils se renoncèrent donc eux-mêmes, abandonnèrent leurs propres intérêts, abjurèrent toute prétention, consentirent au changement demandé dans le parlement, et, par ce moyen, déjouèrent l'attente de ceux qui avaient espéré s'en servir, non-seulement pour faire écarter les propositions de paix, mais pour rejeter sur l'Écosse tout le blâme de la continuation de la guerre, et aussi celui des maux où une rupture entre les deux royaumes les eût entraînés tous les deux.

Ces hommes virent alors que, par leurs artifices et leurs pratiques souterraines, ils ne pouvaient parvenir à opérer cette rupture; car, d'un côté, les Écossais, en dépit de toutes les provocations, étaient décidés à ne pas se déclarer contre le par-

lement, et ainsi la guerre ne pouvait commencer par eux, et de l'autre, ils ne purent engager les comtés du nord à tomber sur les Écossais. Si dans ce cas l'un de ces événemens fût survenu, ils auraient continué à se tenir derrière le rideau, cachant le bras qui avait jeté la pierre, et se seraient fait regarder comme des hommes, hélas! bien innocens, tandis que le mal préparé par eux aurait eu son plein effet; mais alors, plutôt que d'échouer, ils jetèrent le masque et procédèrent, à visage découvert, à l'exécution de leurs desseins.

Ils firent proposer par les tracassiers du parti, tels que Haslerig, Mildmay, Martyn et plusieurs autres, que sir Thomas Fairfax fût envoyé avec son armée pour protéger les comtés du nord et les délivrer des Écossais; joli moyen de protéger un pays que d'y envoyer une armée. Nous voyons comment cette armée soulage le pays maintenant en brisant les reins et les cœurs. S'ils avaient emporté ce point, leur affaire était faite et nous aurions eu bientôt des malheurs à apprendre et à ressentir. L'animosité qui se serait élevée entre ces deux armées les aurait mises aussitôt et tout le royaume en sang; car il n'y avait pas de doute que Fairfax n'eût là-dessus ses instructions. Mais la chambre n'y voulut jamais consentir, quoiqu'elle en fût plusieurs fois vivement pressée par le parti; et quand ils virent qu'ils ne pouvaient l'emporter, il y a tout lieu de croire qu'ils for-

mèrent le projet de faire marcher l'armée sans ordre du parlement; car les Écossais eurent avis que l'armée s'avançait vers eux, et leurs commissaires en informèrent la chambre, protestant contre cette marche. Alors on fit halte, et l'on nia absolument qu'on eût jamais eu un pareil projet. Cependant il y avait eu certainement une tentative faite, et on dit que les ordres avaient été donnés pour qu'une partie de l'armée marchât dans cette direction; mais Dieu soit loué de ce qu'elle n'alla pas plus loin, car c'aurait été une triste affaire.

Avant de terminer sur cette matière, je dois rendre au colonel Pointz qui commandait les troupes du nord, la justice de reconnaître que ce fut à ses soins, à sa vigilance et à la prudence de sa conduite dans cette occasion, que doit être attribué en grande partie le bonheur que nous eûmes d'éviter les maux où l'on travaillait avec tant d'ardeur à nous précipiter, en mettant le pays aux mains avec l'armée écossaise. Ce fut là son crime auprès de ces hommes, et ce fut pour l'en punir que peu de temps après ils le firent si injustement destituer de son commandement, après avoir soulevé contre lui la tourbe forcenée des agitateurs qui l'enlevèrent par force de sa maison d'York, où il était dans son commandement comme Fairfax dans le sien. Ce fut un acte complètement arbitraire et violent, exécuté contre toutes les règles de justice, d'équité et d'honnêteté. On l'a-

mena prisonnier à l'armée, sans lui permettre même de se vêtir, de parler à sa femme ou à aucun de ses amis, le traitant comme s'il avait été le plus grand conspirateur du monde, et cela bien que sir Thomas Fairfax ne pût réclamer sur lui la moindre juridiction, et qu'il n'y eût pas possibilité de porter aucune charge contre lui. Telle est leur haine pour tout honnête homme qui devient obstacle à l'accomplissement de leurs pernicieux desseins.

Ce qu'ils espéraient ensuite, c'était que l'armée écossaise ne voudrait pas sortir du royaume sur la demande du parlement, et qu'alors il y aurait à cette occasion des têtes cassées; et il faut leur rendre justice, ils ne manquèrent à rien de ce qu'il était possible de faire pour que l'armée demeurât dans le royaume, uniquement afin d'avoir continuellement à lui chercher querelle tout en feignant de ne désirer rien tant que son départ. Ils furent très-ardens à faire voter par le parlement que l'armée s'en irait; mais ensuite, au lieu de l'aider à effectuer ce départ, ils travaillèrent à l'empêcher et mirent en mouvement toutes leurs machines pour le rendre difficile. Pour dire la vérité, ils avaient quelque lieu de croire d'abord que les Écossais ne voudraient pas s'en aller, et ensuite qu'ils ne le pourraient pas quand ils le voudraient; car ceux-ci avaient un prétexte, peut-

être même une bonne raison pour se refuser au départ.

Par le covenant et le traité, les deux royaumes s'étaient engagés, devant Dieu et l'un envers l'autre, à faire corps et cause commune et à ne point poser les armes que les intentions mentionnées dans le covenant et le traité ne fussent accomplies. Telles sont les propres paroles de la déclaration des deux chambres aux États des Provinces-Unies. Cette déclaration avait été rédigée par M. le procureur-général, et devait par conséquent paraître canonique au parti. Si donc les armées des deux royaumes devaient faire corps dans cette cause, les Écossais avaient à dire : « Pourquoi voulez-vous nous renvoyer et nous licencier? ce procédé n'est pas juste. Ce corps souffrira nécessairement et ne pourra agir comme un corps complet, si on en retranche un membre tout entier, et s'il n'y a plus nécessité d'agir. Si l'objet pour lequel ce corps avait été constitué est obtenu, et que par là vous soyez autorisés à nous renvoyer, pourquoi donc conservez-vous votre armée, cette autre portion du corps dont nous faisons partie? » C'aurait été là certainement un puissant raisonnement, et auquel M. le procureur-général aurait été embarrassé de répondre.

Les Écossais pouvaient d'ailleurs craindre qu'il n'y eût pour eux quelque danger à retirer leur

armée et à poser les armes, laissant sur pied, en Angleterre, des troupes si nombreuses, qu'ils savaient très-bien être malintentionnées à leur égard, et qui pouvaient leur porter préjudice. Le Roi étant alors entre les mains de l'armée anglaise, cette armée pouvait le forcer, ainsi que le parlement, à faire une paix désavantageuse à l'Écosse, et portant sur des bases tout-à-fait différentes de celles d'après lesquelles l'Angleterre avait engagé l'Écosse dans la querelle. Il était encore possible que cette armée ne fît point la paix, et intervînt au contraire, comme Cromwell en avait annoncé l'intention au comte de Manchester, pour l'empêcher et gouverner la nation par le glaive, non-seulement au préjudice de l'Écosse, mais encore à la ruine de l'Angleterre. Il y avait assurément de quoi concevoir une pareille crainte, puisqu'elle s'est justifiée depuis; mais, conformément à cette vieille expérience que ceux dont les intentions sont droites ne soupçonnent pas celles des autres, les Écossais n'avaient pas d'autre pensée que de rétablir la paix, de poser les armes, et de faire rentrer le peuple et toutes choses dans le cours régulier des vieilles habitudes. Ils étaient donc très-disposés à s'en aller et à retourner dans leur pays, ne doutant pas qu'après leur départ, l'armée de sir Thomas Fairfax ne fût également licenciée, puisqu'elle devenait absolument

inutile. Ainsi ils consentirent bien volontiers à se retirer.

Mais la question fut ensuite de savoir si l'armée elle-même voudrait ou non s'en aller, et comment on engagerait à marcher des soldats qu'on n'avait pas payés depuis si long-temps que, d'après le compte présenté par les commissaires écossais, il leur était dû un arriéré de 800,000 liv. C'était là que nos galans espéraient les prendre, et leur donner le croc-en-jambe. Ils lâchèrent quelques uns de leurs roquets du nord, comme M. Blaxton et quelques autres, pour venir avertir le parlement des sommes énormes que les Écossais avaient levées sur le pays, et en conclure que c'était l'armée écossaise qui demeurait débitrice de l'Angleterre, et qu'il fallait qu'elle rendît des comptes, ce qui était un sûr moyen de la retenir encore cinq ou six mois; mais, pour faciliter la chose, nos honnêtes payeurs dirent qu'il fallait que l'armée s'en allât toujours, laissant seulement quelques personnes en arrière pour ajuster tous ces comptes. Il aurait fallu une puissante rhétorique pour donner à une pareille proposition quelque couleur de justice, surtout aux yeux des soldats écossais; car il aurait été dur, il en faut convenir, de les renvoyer sans argent, puis de demander aux gens du pays le compte de ce que les soldats leur avaient pris, lorsque les soldats n'y seraient

plus pour répondre, et qu'ainsi les gens du pays auraient pu faire monter les sommes aussi haut qu'il leur aurait convenu, et puis ensuite de régler, d'après ces aperçus, ce qui restait dû aux soldats; mais l'argument dont on se serait servi pour soutenir une pareille proposition, c'aurait été d'envoyer sir Thomas Fairfax avec son armée, qui en aurait fait une chose juste, facile, et tout ce qu'il vous plaira; car c'était là qu'ils en voulaient venir, et ils en firent plusieurs fois la proposition, qu'ils soutinrent avec vivacité.

Enfin, ceux qui désiraient la paix l'emportèrent dans la chambre, et il fut décidé qu'on offrirait aux Écossais une somme considérable, afin de se séparer de bon accord et d'éviter toutes les longueurs et toutes les difficultés d'un réglement de compte. Ils y consentirent. Mais la question était de savoir quelle serait la somme. Nous eûmes encore à cet égard un violent débat; car nos incendiaires se rattachaient à chaque branche l'une après l'autre, toujours fermes dans leur projet de mécontenter les Écossais et de rompre avec eux, s'il était possible, sur tous les points. Ils alléguaient la pauvreté du royaume et les grosses sommes levées par les Écossais, et ne voulaient donner que 100,000 livres. Ils savaient bien que pour décider les soldats à s'en aller, il aurait autant valu leur proposer cent schellings. Enfin, après beaucoup de discussions dans la chambre,

d'allées et de venues vers les commissaires écossais, le taux le plus bas auquel ils consentirent à se réduire fut 400,000 livres, dont la moitié devait être payée comptant, et le reste quelque temps après, protestant que l'armée ne pouvait à moins consentir à partir, ni être en état de se mettre en route. C'était, pour ces hommes, un motif suffisant de refuser; car s'ils avaient pu porter l'armée à un tel point de mécontentement qu'elle refusât de se retirer, ils auraient atteint le but de leurs désirs. Ils s'opposèrent donc à cet arrangement de toute leur puissance; mais enfin la victoire demeura au bon parti, c'est-à-dire au parti modéré, à celui qui voulait faire la paix et travaillait à maintenir les deux royaumes en bonne intelligence. La somme fut votée, et tout fut convenu, mais non pas sans difficulté; car ils combattirent sur tout, et ne se laissèrent vaincre que pied à pied. Les Écossais déclarèrent alors leur intention de partir à un jour désigné. Nos boutefeux conservaient cependant encore une espérance. C'était de faire de la personne du Roi un nouveau sujet de discorde; car ils croyaient bien certainement que les Écossais voudraient emmener Sa Majesté en Écosse. Ils savaient bien que cela suffirait pour soulever toute l'Angleterre contre eux, justifier toutes les méfiances déjà conçues, et en élever un grand nombre d'autres. Rien n'aurait été plus avantageux au dessein de ceux qui n'as-

piraient qu'à perdre le Roi d'abord, puis les Écossais, et ensuite tous ceux qui désiraient la paix avec l'Écosse. Rien n'était plus propre à leur aplanir la route vers le damnable but qu'ils se proposaient, de changer le gouvernement, et de mettre en confusion l'Église et l'État. Les deux royaumes auraient été engagés l'un contre l'autre dans une sanglante querelle, tandis que l'auteur de tout le mal serait demeuré à couvert, se masquant toujours du glorieux prétexte d'un zèle ardent pour l'honneur et l'intérêt de l'Angleterre, et pour l'exécution du covenant et du traité. Ce fut là la raison qui les porta à demander, d'une manière si péremptoire, si incivile, et, au fait, si injuste, que les Écossais remissent Sa Majesté entre nos mains. Les Écossais avaient autant d'intérêt que l'Angleterre à s'assurer de sa royale personne, puisqu'il était également Roi des deux pays. Ils étaient également intéressés à l'accommodement des malheureux différends qui s'étaient élevés entre lui et ses deux royaumes, et s'étant engagés dans cette querelle sur les instances de l'Angleterre, ils faisaient encore, comme on l'a démontré, cause commune avec elle. Ils n'avaient donc pas plus de motif pour s'en fier à nous de la garde du Roi, que nous ne pouvions en avoir de nous fier à eux. Ils étaient tout aussi intéressés à tout ce qui concernait la personne de Sa Majesté. Ils auraient donc été bien fondés à nous la disputer, et

c'était dans cette espérance qu'on la leur demandait. Mais la sagesse de la nation écossaise lui fit prévoir les inconvéniens qu'aurait eus à cette époque une conduite trop décisive. Elle sentit que c'était donner beau jeu à ceux qui voulaient la perdre, que c'était même leur donner les moyens de perdre Sa Majesté. Les Écossais firent donc pour le Roi les meilleures conditions qu'il leur fut possible, du moins quant à la sûreté et à la dignité de sa personne, et pour éviter de plus grands malheurs, ils furent obligés de le laisser en Angleterre et de s'éloigner, au mois de février 1647.

Alors la bouche de l'iniquité se trouva fermée. La méchanceté elle-même n'avait plus rien à dire pour jeter le moindre nuage sur la fidélité et la sincérité des Écossais, la droiture de leurs procédés et le zèle avec lequel ils se prêtaient à la paix sans aucun retour sur eux-mêmes, ni aucune tentative pour tirer avantage des calamités et des malheurs de l'Angleterre. Cela les mit en crédit eux et leurs partisans, j'entends ceux qui s'étaient efforcés à leur faire rendre justice et à déjouer les manœuvres des hommes qui cherchaient tous les moyens possibles de leur faire tort; en sorte que le parti violent en reçut un coup qui brisa son pouvoir, diminua son autorité dans le parlement, et donna moyen d'obtenir les résolutions prises ensuite pour le licenciement de l'armée de sir Thomas Fairfax. Jusqu'alors, à force de

fomenter les méfiances contre les Écossais et contre tous les gens modérés et bien intentionnés auxquels ils attribuaient le projet de trahir la cause et de sacrifier aux Écossais l'honneur, les intérêts et les forces de l'Angleterre, ces hommes s'étaient en général concilié l'affection du peuple, et surtout celle de plusieurs membres du parlement, plus honnêtes qu'éclairés, tellement qu'ils parvenaient à faire repousser toutes les motions utiles tendant vers la paix, et tous les efforts pour aplanir les voies difficiles où nous avait jetés leur violence. Ils grossissaient la force de l'armée indépendante, comme s'augmente celle de la bile, à laquelle viennent se réunir toutes les humeurs pernicieuses du corps, qu'elles finissent par ruiner et consumer. Ils avaient fait licencier d'autres troupes, par exemple la brigade du major-général Massey, à qui l'on devait tous les avantages remportés dans l'ouest, mais dont ces frelons, vivant sur le miel d'autrui, avaient détourné sur eux-mêmes l'honneur et le profit. Leur armée était composée, pour la plus grande partie, de sectaires factieux, si l'on en excepte quelques gens d'honneur dispersés çà et là dans le nombre, comme le colonel Greaves, le colonel Thomas Sheffield, Robert Pye, le colonel Herbert, le colonel Butler, le quartier-maître-général Fincher et quelques autres officiers, gens de qualité et anciens gardes-du-corps, qui avaient auparavant servi sous milord Essex

et sir William Waller, et dans d'autres parties du royaume. C'était à ceux-là qu'on laissait l'honneur d'exécuter tous les exploits dont était chargée l'armée. Ils la quittèrent tous lorsqu'elle renonça à ce qu'elle devait d'obéissance au parlement et de fidélité au royaume. Il arriva alors que cette armée devint non-seulement une charge pesante et inutile, mais aussi un obstacle à l'établissement de tout gouvernement régulier, soit civil, soit ecclésiastique; car, non-seulement elle ne se soumettait pas aux ordres du parlement, mais, autant qu'elle le pouvait, elle empêchait les autres de s'y soumettre, favorisant tous les désordres, particulièrement ceux qui se commettaient dans les églises. Les soldats enfonçaient les portes et se livraient à des actions inconvenantes, barbares, et dont le récit blesserait toute oreille pudique ou chrétienne. Ils interrompaient pendant le service divin les ministres au milieu de leur prédication, les accablant d'insultes et d'outrages; quelquefois ils les arrachaient avec violence de la chaire, les battaient et les maltraitaient, y montaient ensuite eux-mêmes, et là prononçaient des discours scandaleux ou ridicules, et professaient de fausses et pernicieuses doctrines. Ils soutenaient et répandaient des pamphlets séditieux, ayant même pour cet objet une presse qui suivait l'armée; décriaient le Roi, le parlement et toutes les autorités, et, sous prétexte de liberté et d'in-

dépendance, répandaient dans le peuple un esprit de rébellion. Malgré tout cela, tant que l'armée écossaise avait été dans le royaume, on avait eu soin de répandre sous main de tels bruits, de faire naître tant de méfiances et de craintes, que non-seulement la nation supportait sans peine ces inconvéniens, mais que l'armée en était maintenue et soignée comme une divinité tutélaire, seule capable de nous protéger et de nous délivrer de tout danger. A peine tout ce que le parlement et le pays pouvaient faire pour l'entretenir était-il jugé suffisant, bien que même alors ce ne fût qu'une excroissance qui épuisait le corps en attirant à elle toute la nourriture.

Mais lorsqu'ensuite le peuple vit combien il avait été trompé, et quelles vaines craintes on avait cherché à lui donner, il revint à lui-même, commença à sentir le poids qui l'accablait et à chercher de l'allégement. Alors la cité et le pays présentèrent au parlement des pétitions pour le licenciement de l'armée (1), se plaignirent de ses

(1) Avant le départ des Ecossais, la cité avait déjà commencé à faire entendre des plaintes, ou du moins des conseils que leur tendance et le besoin qu'on avait d'elle rendaient déjà aussi inquiétans qu'incommodes. Avant même l'entrée des Écossais en Angleterre, les élémens de mécontentement que développaient chaque jour les maux inséparables d'un temps de faction, avaient donné, au parti du Roi, d'assez grandes espérances sur la cité de Londres.

intolérables désordres et de l'irrégularité de sa conduite. Le parlement se trouvait très-disposé

Le complot de Waller en fut la preuve ; et quelques mois après on en découvrit un autre tendant à faire entrer la cité en négociation particulière avec le Roi. Le conseil commun ne crut pas pouvoir donner de trop éclatans témoignages de son union avec le parlement. Les deux chambres furent invitées, par la cité, à un dîner qu'elles acceptèrent avec empressement. Un sermon, des actions de grâces, toute la milice de Londres rangée en haie dans les rues par où passa le cortége, donnèrent à cette fête l'appareil et la solennité d'une cérémonie publique ; « ce qui fut arrangé ainsi, dit Whitelocke, pour faire voir combien était vain le projet de semer des divisions entre la cité et le parlement; » preuve assez évidente de la peur qu'on en avait. Des intérêts et des dangers communs maintinrent cependant encore assez long-temps l'union du parlement et de la cité. Mais le mouvement de l'esprit général, sans prendre un cours encore bien déterminé, se révélait tous les jours davantage par un symptôme uniforme, le dégoût de la domination parlementaire. Vers la fin de 1645 et le commencement de 1646, les signes de ce mécontentement devinrent plus bruyans et moins équivoques. Des veuves de soldats, dit Whitelocke, des créanciers du parlement étaient aux portes de la chambre, criant et sollicitant pour qu'on leur payât ce qui leur était dû. C'était, ajoute-t-il, une chose étrange à voir, dans ce temps de prospérité pour les affaires du parlement, que la violence et la brutalité de ces gens, principalement de quelques femmes; lorsque les membres du parlement traversaient la foule ainsi ameutée, elles leur criaient : *donnez-nous notre argent*, *nous sommes près*

à satisfaire à de pareils désirs. Il commençait à reconnaître aussi l'artifice et la perversité du

---

de mourir de faim; et semblaient vouloir leur arracher leurs habits de dessus le corps. » Le gouvernement religieux était également une source d'aigreurs, émanées de diverses causes, mais toutes dirigées vers le même point. Ainsi la sévérité des ordonnances presbytériennes choquait et fatiguait le peuple de Londres, dont le zèle, comme il est assez ordinaire, avait été plus ardent à briser les entraves qu'on voulait imposer à sa croyance, qu'à subir le joug dont elle prétendait le charger. De continuelles pétitions des apprentis attestaient leur mécontentement sur la suppression des jours de fêtes; et le jour de Noël, solennité chère aux Anglais, les boutiques de Londres avaient été, en dépit des ordonnances, fermées comme à l'ordinaire. En même temps le conseil commun, dirigé par une prévoyance plus éclairée, et d'autant plus attaché au parti presbytérien qu'il commençait à détester les indépendans, venait demander au parlement de resserrer les liens de la discipline ecclésiastique, et de déployer toute l'autorité du gouvernement contre ces congrégations particulières, arme terrible des ennemis que maintenant la cité redoutait le plus, et qui se multipliaient, à cette époque, au point qu'on en comptait onze dans une seule paroisse. Là, l'esprit de Dieu dictait à chacun ce qu'il jugeait à propos d'apprendre aux fidèles; des femmes rivalisaient avec les hommes pour le zèle et le succès de la prédication; et les magistrats s'effrayaient, à juste titre, des germes de désordre que révélaient et fomentaient de pareilles réunions. Leurs pétitions continuelles pour en demander la répression trouvèrent assez d'appui dans les chambres pour produire d'abord un redoublement de caresses envers la cité, que les

parti indépendant, et désirait fort détruire l'esprit qu'il avait laissé se former. Il voyait de plus

---

uns voulaient encourager et les autres endormir. Mais enfin, le 26 mai 1646, une remontrance, présentée au nom du conseil commun par l'alderman Foot, orateur fameux dans la cité à cette époque de la révolution, vint retracer avec tant d'énergie le tableau complet des griefs et des malheurs du peuple, que le parti dominant se sentit attaqué de front. On peut voir, dans les *Mémoires* de Ludlow, l'indignation qu'excita, dans la chambre des communes, une démarche si hardie; elle égala la reconnaissance des lords, dont la réponse et les remercîmens furent imprimés et répandus avec soin, tandis que les communes n'accordèrent qu'avec peine une réponse assez froide et assez sèche pour être regardée comme une réprimande. Le 2 juin suivant, une contre-pétition, adressée au parlement pour le prier de ne point laisser envahir son autorité, reçut des remercîmens pour les *bons sentimens* dont elle était l'expression. Les deux partis devinrent très-actifs à provoquer des pétitions, chacun dans son sens; « et l'on s'ingénia, dit Whitelocke, à opérer des divisions puisque la guerre commençait à manquer. » Enfin, le 31 décembre, dans l'après-midi, la chambre des communes délibéra sur une pétition préparée de longue-main dans la cité, et présentée le 19 par le lord-maire; la séance dura jusqu'à minuit, et « quelques uns, dit Whitelocke, furent peut-être un peu intimidés par la foule des citoyens qui attendaient, à la porte, le résultat de la délibération. L'on convint d'une déclaration contre ceux *qui prêchaient et expliquaient l'Ecriture sans avoir reçu les ordres sacrés;* ce qui offensa beaucoup les indépendans. » Alors, et immédiatement après le départ des Ecossais, s'élevèrent les plaintes contre l'armée, et elles

également qu'une pareille armée était dangereuse, et que nous n'avions pas besoin d'armée; enfin que l'Irlande manquait en ce genre de ce que nous avions de trop.

On comprenait bien aussi que tant que cette armée demeurerait sur pied, il serait impossible de secourir l'Irlande d'une manière utile, car son entretien absorbait toutes les richesses du pays. Quoique depuis une année entière nous n'eussions pas eu un seul ennemi en campagne, quoiqu'on n'eût pas eu à employer cette armée contre une seule place encore hors de nos mains, cependant on la recrutait sans cesse; on prenait un soin continuel de lui envoyer de l'argent, des armes, des vivres, des habillemens, et tout ce dont elle pouvait avoir besoin, comme si elle eût eu à soutenir sans relâche un service dangereux et difficile, tandis que réellement elle ne faisait que tourmenter et opprimer le pays; si bien qu'avec toutes ces nobles prétentions de combattre pour leur conscience et non pas pour l'amour de leur solde,

---

eurent d'abord pour objet les opinions *schismatiques et erronées des officiers et soldats*, et leurs prétentions irrégulières; tant il était évident, aux yeux de leurs adversaires, que le véritable danger était dans la forme religieuse qu'avaient revêtue leurs idées d'indépendance. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 196 et suiv. 422, 474 et suiv.—*Mémoires* de Whitelocke, pag. 76, 204, 212 et suiv. 235 et suiv. 240.) (*Note de l'Editeur.*)

et de se sacrifier pour la cause de Dieu et du pays, il n'y avait pas un de ces militaires qui voulût faire un pas pour secourir les pauvres protestans d'Irlande, mais au contraire ils empêchaient tant qu'ils pouvaient les autres d'y aller.

Cela parut bien par les conditions que fit le colonel Hammond, lorsqu'on voulut l'envoyer à Dublin. Bien qu'il ne fût au commencement de la guerre qu'enseigne de sir Simon Harcourt, il était maintenant colonel dans la nouvelle organisation, et n'avait pas quitté ses pantoufles. Il stipula qu'il ne serait pas obligé de demeurer à Dublin plus de deux ou trois mois, et qu'il aurait toute sa paye d'avance et des vivres pour six mois, n'en dût-il demeurer que deux; qu'il serait chef absolu de toutes les troupes du pays, et qu'on déposerait de plus, pour ses besoins dans l'occasion, une somme d'argent dans les mains de la personne qu'il voudrait désigner. Il devait avoir aussi une escadre pour le transporter. Cette escadre devait être à ses ordres et à sa disposition, et ne se mouvoir que par son commandement; en sorte qu'il devait être à la fois amiral et général. Nul prince ou État étranger n'aurait fait acheter son service à de plus dures conditions. Telle était alors cette armée soumise et consciencieuse; la plupart sentaient bien que, si elle n'était pas licenciée, nous perdrions l'Irlande et que l'Angleterre était perdue.

Le parlement prenant donc en considération la nécessité de secourir ce royaume réduit à l'extrémité, espéra parvenir enfin, en mai 1647, après de longs débats et beaucoup d'opposition de la part de tout le parti, à voter le transport d'une certaine quantité de cavalerie et d'infanterie en Irlande; autant que je m'en souviens, sept régimens d'infanterie, dont quatre, j'en suis certain, devaient être tirés de l'armée. On vota de plus qu'il n'y aurait plus d'autre infanterie en Angleterre que celle qui serait nécessaire pour la défense des places, et que l'on continuerait à tenir sur pied cinq mille hommes tant de cavalerie que de dragons, pour prévenir tout mouvement, soit dans l'intérieur, soit du dehors, et empêcher que rien ne troublât les mesures du parlement, jusqu'à l'arrangement définitif des affaires. Les esprits des peuples étant, après de telles commotions, semblables à la mer après l'orage, encore agitée pendant quelque temps bien que le vent soit apaisé, nos gens auraient voulu avoir un beaucoup plus grand nombre de troupes, et s'opposèrent vivement à la résolution, disant que c'était nous dessaisir de nos forces, afin qu'elles tombassent entre les mains du Roi. Quant aux hommes prudens et modérés, bien qu'un pareil nombre de troupes leur semblât encore bien considérable, ils y consentirent, partie pour fermer la bouche à ces braillards et tranquilliser

toutes sortes de gens qui, ne voyant pas loin dans les affaires, étaient assez disposés à se laisser tromper par des méfiances et des soupçons, partie parce qu'ils espéraient que cela ne serait pas pour long-temps et que le royaume serait bientôt délivré de cette charge.

Ce fut ainsi que la cognée fut mise pour la première fois à la racine de cet arbre toujours croissant (1), cyprès sinistre dont l'ombrage et les exhalaisons étaient devenus si pernicieux qu'ils obscurcissaient les rayons consolans du soleil de la paix, et ne permettaient plus à rien de bon de croître ni de prospérer dans son voisinage. Cela désola les enfans des ténèbres, qui, aussitôt se répandant de tous côtés, ébranlèrent le ciel et la terre, évoquèrent tous les noirs esprits de l'enfer et résolurent de bouleverser la mer et la terre et tous les élémens, plutôt que de permettre que les choses se passassent ainsi.

Le parlement, poursuivant son ouvrage, chargea le comité des deux chambres siégeant à Derby-

---

(1) Il paraît que le parti presbytérien avait tenté d'abord une mesure encore plus décisive, mais d'une exécution pour le moins aussi difficile. Whitelocke nous apprend que, le 5 mars 1647, on avait décidé, après de *longs débats*, que Fairfax demeurerait général des troupes qui seraient laissées sur pied. « Quelques uns, dit-il, s'étonnèrent que cela pût seulement faire question. » (*Mémoires* de Whitelocke, pag. 243.) (*Note de l'Editeur.*)

House, de veiller à l'exécution de ces votes en ce qui concernait l'Irlande. Les onze membres expulsés depuis étaient presque tous de ce comité, et peuvent dire : *hinc illæ lacrymæ*. C'est en concourant avec les autres à accomplir le devoir et la mission qui leur avaient été confiés, de protéger ce pauvre royaume, et en mettant à découvert les projets de l'armée pour déjouer les bonnes intentions du parlement, qu'ils ont encouru la haine mortelle du parti et de l'armée, qui les ont chassés de leurs habitations, de leur pays et de la ville de Londres, sans le concours ou du moins sans le consentement de la chambre. Le comte de Warwick, le lord Dacres, sir William Waller, sir John Clotworthy, le major-général Massey et M. Salloway furent ceux qu'employa le comité. Ils travaillèrent à disposer les officiers et les soldats à consentir à ce qu'exigeaient les besoins de l'Irlande, mais ils furent dès l'abord accueillis par les clameurs séditieuses des officiers qu'ils avaient rassemblés. Quelques uns crièrent : *tous le même sort*, et toute l'assemblée fut aussitôt en désordre. Voyant donc qu'il n'était pas à propos de traiter avec tous à la fois, ils prièrent ceux qui avaient le sentiment du misérable état de l'Irlande, et consentaient à l'aller secourir, de se rendre chez eux. Il y en eut un grand nombre, tant colonels que lieutenans-colonels et autres officiers, qui s'engagèrent pour eux-mêmes,

et pour environ quinze cents ou deux mille de leurs soldats, s'en remettant totalement au parlement pour les conditions. Le reste des officiers et des soldats de l'armée firent tout ce qu'il était possible pour les retenir, décriant le genre de service auquel on les destinait, accablant d'injures, de mauvais procédés et de menaces ceux qui s'y étaient engagés et qu'ils parvenaient ainsi à décourager en les traitant de déserteurs de l'armée et de leur général, tandis que, par de grandes offres et la promesse d'une condition meilleure pour ceux qui resteraient avec eux, ils en empêchaient d'autres de suivre l'exemple des premiers (1).

---

(1) Cependant, le 25 mars 1647, il arriva au parlement une pétition signée individuellement par quelques officiers de l'armée, qui offraient leurs services pour l'Irlande, réclamaient leurs arrérages, et, par la même occasion, indiquaient au parlement les mesures à prendre pour le soulagement du pays et l'établissement de la vraie doctrine. Comme de coutume, les lords remercièrent, et les communes enjoignirent aux pétitionnaires un peu plus de réserve à se mêler de ce qui ne les regardait pas, leur pardonnant toutefois parce qu'ils avaient agi ainsi par pure inadvertance. Le 30, ces mêmes officiers, ou quelques autres qui venaient comme eux offrir leurs services pour l'Irlande, donnèrent avis à la chambre des lords de la pétition ou représentation qui se préparait à l'armée en sens contraire, et lui en remirent une copie. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 560 et suiv.) (*Note de l'Editeur.*)

Ce fut alors que quelques uns des officiers se rassemblèrent, et préparèrent une pétition accompagnée d'une représentation au nom de toute l'armée. Ils demandaient qu'avant de les licencier, on leur donnât un acte d'indemnité, revêtu du consentement royal; qu'on envoyât promptement des auditeurs à l'armée pour y faire le relevé de leurs services depuis le commencement, et qu'aucun de ceux qui avaient servi volontairement dans cette armée, ne pût être forcé à sortir du royaume, enfin qu'en attendant le licenciement, on leur envoyât de l'argent. Tels étaient les bons soins que cette pieuse armée voulait avoir pour l'Irlande, et les procédés de ces vertueux officiers reconnus pour être si soumis au parlement qu'on les avait choisis pour ce seul mérite, et mis à la place de gens qui valaient beaucoup mieux qu'eux. A peine le parlement en voulait-il faire partir quelques uns pour l'Irlande, qu'ils soulevaient aussitôt toute l'armée.

Lorsqu'une armée commandée pour un service quelconque, tel que l'était celui d'Irlande, se réunit et présente une pétition en corps, fût-ce pour une demande de paye, je pense que, dans toutes les règles militaires et dans toutes les armées possibles, cela s'est toujours appelé une sédition, et que les soldats coupables d'une telle indiscipline ou du moins les chefs et auteurs de la révolte ont été punis de mort. Ici, afin qu'on

ne puisse douter que le projet est de se révolter et de résister au licenciement, non-seulement ils donnent à leur requête toutes les formes de la sédition, mais ils l'accompagnent de demandes impossibles à leur accorder, comme dit Tacite : *non ut assequerentur, sed causam seditioni;* et, sans se contenter des ordonnances précédentes et des soins qu'avait pris le parlement pour la sûreté de tous ceux qui avaient servi dans ces malheureuses guerres, les voilà qui veulent un acte particulier d'indemnité revêtu de l'approbation de Sa Majesté. Ce n'est pas qu'ils s'embarrassassent beaucoup du Roi, ou qu'ils voulussent le voir jamais en état d'ordonner la moindre chose. Leur conduite a depuis rendu la chose assez manifeste aux yeux de tout homme de sens, et plus d'un même a bien reconnu dès le commencement où ils en voulaient venir; mais ils savaient que cela prendrait du temps, ne pourrait avoir lieu de sitôt et entraverait ainsi toutes les opérations du licenciement. De même ce travail des auditeurs qu'ils demandaient pour faire le relevé de leurs services, devait employer plusieurs mois, et c'était une demande bien étrange de la part de cette armée pieuse, soumise, et, d'après son dire, si éloignée de toute vue mercenaire, qui n'avait pris les armes que pour obéir à son opinion, à sa conscience, et par pur amour et respect pour le parlement, sans aucune espérance intéressée. La troisième demande

était tout aussi honnête; c'était comme si on eût dit qu'il ne fallait pas que le parlement envoyât un seul d'entre eux en Irlande; c'était pourtant l'armée du parlement, disposée, nous l'avait dit M. Cromwell, à se rendre sur un seul mot dans quelque partie du monde que le parlement voulût l'envoyer; et il avait fallu que les autres armées, les troupes du major-général Massey, qui certainement auraient obéi, fussent réformées, afin qu'on pût entretenir celles-ci. Et maintenant qu'elle avait été si long-temps soldée par le pays, cette unique armée qui, comme la vache maigre de Pharaon, avait dévoré toutes les autres et tenait exclusivement et entièrement en ses mains l'épée du parlement, cette armée faisait ses conditions, ne voulait pas être forcée à marcher, c'est-à-dire, ne voulait pas marcher. Car on savait très-bien qu'on ne forçait personne à aller en Irlande, qu'on n'avait pu penser à forcer personne, puisqu'il se trouvait hors de l'armée beaucoup de gens disposés à entreprendre cette guerre; mais il n'en fallait pas davantage pour faire naître dans l'armée une forte prévention contre le service qu'on lui demandait, ainsi que contre les intentions et les mesures du parlement.

Au moyen de cette pétition et de leurs autres manœuvres, ils mirent de tels obstacles à l'affaire que nos commissaires, à leur retour, furent obligés d'en rendre compte aux deux cham-

bres; mais elles poussèrent la délicatesse jusqu'à craindre de se laisser aller à un trop grand mécontentement contre les inventeurs et auteurs de la pétition, qui entravaient ainsi le service d'Irlande, et portaient le désordre dans l'armée. Il leur aurait été pénible que ceux qui s'étaient trouvés seulement entraînés à la soutenir pussent s'imaginer qu'ils avaient perdu quelque chose dans l'opinion du parlement, si bien qu'on résolut de passer sur le tout, sans punir personne excepté ceux qui persisteraient dans leur mutinerie. On manda quelques uns des officiers qui avaient paru le plus vivement dans l'affaire, et s'étaient montrés les plus ardens à décourager et à insulter ceux qui se présentaient pour le service d'Irlande. Leur mauvaise conduite était évidente, et les réponses de plusieurs d'entre eux à la barre de la chambre des communes ne furent que de pures évasions et des équivoques, comme, par exemple, celle du lieutenant-colonel Pride qui, accusé d'avoir fait lire la pétition à la tête de son régiment, le nia fort et ferme, attendu qu'on l'avait lue à la tête de chaque compagnie en particulier, sans assembler le régiment. Malgré tout cela, la chambre désirant étouffer tout ce qui s'était passé, et espérant obtenir par là plus d'obéissance à l'avenir, se contenta de leur dénégation, et les renvoya plutôt avec égard qu'autrement. Cet acte de clémence tourna contre le parlement.

L'armée, continuant ouvertement ce qu'elle avait commencé, cessa bientôt de chercher à excuser la pétition; elle en vint à la justifier et ensuite à faire un crime au parlement d'en avoir témoigné du mécontentement. La chambre fut réprimandée pour avoir mandé les officiers, et les avoir ainsi détournés de leur devoir, sans avoir rien à leur dire.

La nécessité de licencier les troupes devenait de plus en plus évidente. On se hâta de prendre des résolutions à cet égard, et il fut décidé que les officiers et les soldats recevraient six semaines sur l'arriéré de leur solde, et seraient licenciés. On promit à ceux qui s'engageraient pour l'Irlande six semaines de plus, à titre d'avance. Le parlement ne fixa pas d'abord une somme plus considérable, parce que c'était le taux le plus élevé qu'eussent encore obtenu les troupes. La brigade du major-général Massey, qui avait été beaucoup plus long-temps privée de sa paye, et avait rendu de beaucoup plus grands services, n'avait pas eu davantage. Les armées de milord Essex et de sir William Waller, obligées de lutter contre un ennemi plus puissant, avaient ainsi accompli la plus grande partie et le plus fort de l'ouvrage; elles avaient encore moins reçu de leur paye, et cependant on les avait licenciées avec quinze jours de solde. D'après ces considérations, le parlement devait croire ce premier traite-

ment suffisant; cependant, de lui-même, il porta la somme à deux mois de paye, ce qui fut plus qu'on n'avait encore accordé à aucune autre armée. Supposant ensuite qu'il ne fallait pas compter sur la soumission de celle-ci, on s'occupa de chercher les moyens de pourvoir aux secours nécessaires à l'Irlande et à la sûreté de l'Angleterre.

On désigna, pour demeurer en Angleterre, les régimens de cavalerie et de dragons qui resteraient sur pied; on régla tout ce qui était relatif aux garnisons, et l'on nomma sir Thomas Fairfax général de toute l'armée soldée. C'était honorer suffisamment les services qu'il avait rendus, et prouver que le parlement n'était pas, comme on l'en a faussement accusé, dans l'intention de renvoyer honteusement ceux qui l'avaient servi.

Quant à l'Irlande, on nomma le major général Skippon commandant en chef, avec le titre de feld-maréchal, et le major général Massey fut fait lieutenant-général de la cavalerie. On recommanda au comité de Derby-House de s'occuper des préparatifs nécessaires pour hâter cette expédition, et de faire partir au plus tôt toutes les troupes qui consentiraient à y prendre part; car l'agitation continuait toujours, et ceux qui avaient déclaré vouloir aller en Irlande étaient accablés d'affronts et de dégoûts. On parvint même à en débaucher plusieurs.

Le comité, ou du moins une partie du comité,

remplit fidèlement ses instructions ; car quelques uns, comme le procureur-général, Cromwell, sir Arthur Haslerig et ceux de leur bande ne se rendirent pas aux séances ; mais les autres s'y montrèrent assidus ; et, il m'est permis de le dire sans vanité, car c'est un des grands crimes qu'on a reprochés aux onze membres, les soins et l'activité des commissaires mirent l'affaire dans le meilleur état (1), par les mesures qu'ils prirent

(1) Whitelocke remarque, avec un peu d'humeur, l'ardeur de Hollis, de sir Philippe Stapleton, et de quelques autres membres de leur parti, à presser l'affaire du licenciement ; ce fut alors que la portion timide ou servile du parti presbytérien se détacha d'eux, et prit cette occasion de communiquer davantage, dit Whitelocke, avec Cromwell et l'autre parti, qui leur témoignaient toute sorte d'égards et de prévenances. « A la vérité, poursuit-il, ce qu'ils gagnèrent d'un côté ils le perdirent de l'autre, et aucun des deux partis ne les soutint constamment, parce qu'ils ne furent jamais complètement d'accord avec l'un ni avec l'autre. Cependant, ajoute-t-il, comme ce n'était nullement par politique qu'ils s'étaient ralliés au parti dont on pouvait penser que la puissance allait alors croissant ; comme ils avaient suivi, en cela, leur jugement, la bénédiction de Dieu les accompagna, comme elle accompagne d'ordinaire ceux qui agissent franchement et d'après leur conscience. » En effet, par la bénédiction de Dieu, Whitelocke, depuis cette époque, fut toujours bien avec le pouvoir, et sut même se faire pardonner les scrupules de conscience ou de prudence qui, dans un petit nombre

non-seulement pour faire partir les militaires qu'on devait tirer de l'armée, mais aussi pour en envoyer d'autres, comme le colonel Jones et les régimens qui passèrent à Dublin. Ils pourvurent aussi, le mieux qu'il fut possible, milord Inchiquin et ce qu'il avait déjà de troupes avec lui, de toutes les choses qui leur étaient nécessaires ; en sorte que, par la bénédiction de Dieu, ils posèrent le fondement de tout ce qui depuis a été fait de bien dans ce royaume, et préparèrent les avantages obtenus sur les rebelles par ces braves gens, en dépit de l'abandon où on les a laissés ensuite, et le soin qu'on a pris de les contrarier plutôt que de les secourir ; car tout le monde sait quelle haine leur porte le parti qui gouverne aujourd'hui, les dégoûts qu'a eus à supporter le lord Inchiquin, et le peu d'égards qu'on a témoignés au colonel Jones. Cependant ils se sont maintenus, et ont non-seulement soutenu, mais fort amélioré l'état des affaires de l'Angleterre, par une conduite qui leur fait autant d'honneur qu'elle jette de honte sur les hommes indignes qui, insensibles aux malheurs des pauvres protestans d'Irlande, préfèrent leur vengeance particulière

---

d'occasions comme dans le procès du Roi, ne lui permirent pas de concourir à ses mesures. (*Mémoires* de Whitelocke, pag. 252.) (*Note de l'Editeur.*)

et le succès de leurs damnables projets à tout ce qui est honneur, justice, à leurs obligations envers Dieu et leur pays, et à tous les devoirs de compassion à l'égard de leurs malheureux frères.

Cependant les officiers continuaient sous main à travailler l'armée. Ils avaient déjà engagé les soldats à tenir ferme sur l'article de leur paye, sur l'acte d'indemnité et quelques autres immunités, moyen très-naturel de les réunir tout d'un coup dans une sorte de ligue et de combinaison qui les rendît propres à recevoir ensuite en masse toutes les autres impressions qu'on voudrait leur donner. Ils avancèrent donc encore un pas de plus, et travaillèrent à les irriter contre le parlement par une fausse interprétation des mesures déjà prises à leur égard. Ils leur persuadèrent qu'on voulait les obliger de force à passer en Irlande, pour les y faire mourir de faim, ou bien les renvoyer honteusement, les laissant exposés à des recherches et à des inquiétudes sur ce qu'ils auraient fait durant la guerre. On les engageait donc à persister dans leurs prétentions, et à demander réparation au parlement de tout ce qui leur avait été fait par les commissaires envoyés pour l'affaire d'Irlande, et par d'autres membres de la chambre qu'on désignait comme ennemis de l'armée. Il en résulta un tel soulèvement des esprits, que les soldats rejetèrent toute pensée de devoir et d'o-

béissance; on ne connut plus rien de si odieux que le parlement, et plus d'autre satisfaction à obtenir que la vengeance.

Les choses une fois en cet état, sir Thomas Fairfax vint à Londres sous prétexte de santé. Cromwell, Ireton, Fleetwood et Rainsborough, membres de la chambre des communes et, en même temps, les principaux officiers de l'armée, eurent soin de ne pas quitter le parlement, afin que les soldats, laissés à eux-mêmes, s'enflammassent toujours de plus en plus, et, jetés ainsi dans les dernières extrémités, se missent en posture de défendre par la force ouverte cette œuvre de rébellion si bien commencée. Ils ne voulaient ni y prendre part ouvertement en se joignant aux soldats, ce qui aurait trop tôt manifesté leurs intentions, ni l'arrêter dès le commencement et faire périr le serpent dans son œuf, ce qui eût été fort aisé mais contraire à leurs desseins. Ils laissèrent donc au temps à mûrir l'affaire et à rendre la rébellion assez imposante pour que, lorsqu'ensuite ils se rendraient à l'armée, où ils devaient s'attendre que le parlement les enverrait, ils pussent paraître forcés et obligés de céder quelque chose pour prévenir de plus grands malheurs. Ce fut ainsi qu'avant d'en venir aux mesures de rigueur, ils laissèrent au monstre le loisir de se former et d'acquérir assez de force pour se défendre et les défendre

eux-mêmes, en les mettant en mesure de se déclarer sans danger. Cependant ils désavouaient la révolte, blâmaient de loin les soldats, comme Cromwell le fit ouvertement dans la chambre, protestant pour sa part qu'il demeurerait fidèle au parlement; mais en même temps ils les excitaient et les dirigeaient sous main, et rien ne se faisait à l'armée que sur les conseils et sur les encouragemens reçus de Londres. L'affaire y était tellement arrêtée, le parti était si bien pris de soutenir la rébellion, les officiers qui se trouvaient à la ville étaient engagés si avant dans l'affaire, que, lorsque le temps fut venu de mettre les choses à exécution, mon ami Cromwell, envoyé par le parlement pour entremettre ses bons offices, eut soin de revenir sans en avoir rendu aucun; et, tout en multipliant les protestations solennelles et publiques, accompagnées de quelques imprécations contre lui-même s'il manquait à ses promesses, il s'occupa de faire sortir secrètement de Londres tout ce qu'il possédait. Autant en firent plusieurs des indépendans, laissant ainsi la cité et le parlement comme voués à la destruction. Il arriva que quelques membres de la chambre ne l'ayant pas trouvé chez lui, et craignant qu'il ne fût parti, demandèrent qu'on l'envoyât chercher; comme, à ce qu'il paraît, il n'était pas encore parti, il en eut avis et vint se montrer un mo-

ment à la chambre; puis, le soir même, sans demander congé, il s'échappa, et l'on peut dire, s'enfuit à l'armée où il se joignit aux signataires d'une lettre séditieuse dont je parlerai bientôt. Mais laissons-le pourvoir, s'il se peut, à se préserver des suites de ses imprécations; Dieu prend quelquefois les hommes au mot, se rappelle leurs vœux hypocrites, et les accomplit au moment où ils y pensent le moins, peut-être lorsqu'ils les ont entièrement oubliés; ceci soit dit en passant.

La chose dont on s'occupa pour le moment fut de former, sous le nom d'agitateurs, une espèce de conseil semblable au conseil suprême des rebelles irlandais, si ce n'est que les membres de celui-ci étaient pour la plupart des hommes de naissance et de rang, et ceux-là *ex fæce populi*. On en choisit deux, à ce que je crois, dans chaque régiment; on les prit d'abord, autant qu'il me semble, parmi les soldats, auxquels cependant on adjoignit ensuite quelques officiers; mais ils paraissaient ne reconnaître aucun officier, réglant et dirigeant toutes choses comme bon leur semblait; ils délibéraient sur ce qu'il était à propos de faire ou de ne pas faire, donnaient leurs ordres en conséquence, examinaient et censuraient les ordres et votes du parlement, recevaient toutes sortes de plaintes, faisaient justice, envoyaient des

warrants, écrivaient des lettres, exerçaient un pouvoir général sur toutes choses; ils organisèrent à leur manière un nouveau mode de gouvernement dans l'armée, et devinrent, à la fin, les instrumens dont se servirent leurs maîtres pour s'emparer de la personne de Sa Majesté, soumettre le parlement, la cité, le royaume, et se venger de tous ceux qui les avaient gênés dans la poursuite de leurs desseins. Ces desseins une fois accomplis, M. Cromwell et ses officiers mirent un terme au pouvoir des agitateurs. Ceux-ci croyaient pouvoir continuer sans interruption comme ils avaient commencé, et procéder de suite à la catastrophe de leur tragédie, telle qu'on la leur avait fait espérer, c'est-à-dire à la perte du Roi et à la destruction du gouvernement; mais, comme les conseils, à cette époque, n'étaient pas dirigés dans ce sens, et que le temps n'était pas mûr pour l'exécution, ils s'aperçurent bientôt qu'on leur rognait les ongles, et, abandonnés de l'influence de leurs supérieurs, perdirent leur force et ne recueillirent pour eux-mêmes que honte et confusion. Trois des principaux d'entre eux furent condamnés à mort comme mutins; mais Cromwell, prince miséricordieux, n'en voulut qu'un qu'on fusilla; le reste fut réduit à la sujétion et à l'obéissance; leur conseil fut dissous, et leurs châteaux en l'air s'évanouirent en fumée.

Mais ces événemens ne se passèrent que longtemps après ; au moment dont je parle, ils triomphaient, tout se faisait par eux, et ils avançaient ainsi les affaires, tandis que Cromwell et ses camarades, cachés derrière le rideau, riaient dans leur barbe, ravis de voir marcher si bien la pièce qu'ils avaient montée.

Le premier acte de ces nouveaux régulateurs fut d'adresser une lettre à leurs trois principaux officiers, sir Thomas Fairfax, le lieutenant-général Cromwell et le major-général Skippon, à Londres, innocent de tout cela, Dieu le sait, et n'en sachant pas un mot; quant à ce dernier, pour lui rendre justice, je crois bien qu'alors il n'y était en effet pour rien; mais ensuite, il faut le dire, aidé de M. Marshall, ministre, il contribua plus, en leur livrant le parlement et la cité, au succès de cent infamies, que tout ce qu'avaient fait ou pu faire Cromwell, le procureur-général, Ireton et le reste de la bande. Il n'est pas douteux qu'ils ne récompensent bien; ils sont bons pour payer fort cher, sur les fonds publics, tout homme qui, après avoir eu une conscience, voudra se vendre et les bien servir.

Cette lettre des agitateurs était une déclamation contre le parlement, un tissu de plaintes tout-à-fait fausses et mal fondées sur les injustices que l'on avait faites aux soldats dans les assises de comtés, puis une protestation contre

l'expédition d'Irlande, projetée, disaient-ils, dans l'intention de dissoudre l'armée. Les soldats déclaraient s'opposer tout-à-fait à ce qu'aucun de leurs trois chefs s'engageât dans cette expédition, bien que l'un des trois, Skippon, eût été nommé par le parlement, et eût accepté. Ils ajoutaient, en bon anglais, qu'ils ne voulaient pas se séparer ni recevoir aucune autre proposition du parlement, jusqu'à ce qu'on eût satisfait à leurs demandes. La lettre fut apportée par trois des agitateurs, et Skippon en donna communication à la chambre. La chambre les manda, et ils se conduisirent à la barre de la manière la plus insolente et la plus dédaigneuse, refusant de répondre aux questions que leur adressait l'orateur par l'ordre de la chambre, disant qu'ils étaient employés par l'armée, et qu'ils ne pouvaient rien révéler sans sa permission. Plusieurs membres de la chambre, irrités d'une pareille insulte, demandèrent avec vivacité qu'ils fussent sévèrement punis; mais le parti mit une égale opiniâtreté à les défendre, à ce point, que le digne député de Newcastle, M. Warmworth, se leva et dit qu'il ne demandait pas mieux qu'on les enfermât, mais dans la meilleure auberge de la ville, avec une provision de vin d'Espagne et de sucre; ce qui était, envers le parlement, une insolence aussi audacieuse que ridicule. Enfin M. Skippon lui-même les excusa,

disant que c'étaient d'honnêtes gens et qu'il désirait qu'on ne les traitât pas sévèrement. La chambre, flattée de cette condescendance, les renvoya sans les punir, et, par cette conduite débonnaire, augmenta leur folie et leur présomption, au lieu que, si on les eût traités comme M. Cromwell traita ensuite leurs camarades, et qu'il y en eût eu un de pendu comme tous méritaient de l'être, on les aurait probablement arrêtés dans leur carrière, et on aurait prévenu tous les maux où ils ont depuis précipité le royaume. Tout ce que nous fîmes, et je ne sais si ce fut hasard ou dessein, mais c'est là ce qui nous perdit, ce fut de renvoyer à l'armée tous ceux des officiers qui se trouvaient dans la cité, le général comme les autres. Je dis que je ne sais pas si ce fut à dessein, parce que quelque temps après, précisément dans une occasion pareille, nous envoyâmes de même sir Henri Vane le fils, M. Scawen et quelques autres; pour cette fois-là, je sais que la chose fut faite avec intention, et elle eut précisément le même effet que la première fois. Ce qui arriva dans les deux cas, c'est que les différentes portions de l'armée se réunirent, et furent par là en état de mieux combiner leurs projets; les officiers dirigèrent, par leurs conseils, le pouvoir exécutif placé entre les mains des agitateurs, et amenèrent ainsi cette horrible ré-

bellion qui, si Dieu n'y met sa main miséricordieuse, achèvera la ruine du parlement et du royaume. On avait envoyé ces officiers pour adoucir les choses et prévenir des malheurs; on verra bientôt comment ils s'acquittèrent de leur mission.

Au lieu de décourager, de désapprouver, de réprimer cette disposition séditieuse, au lieu de mettre un terme à cette habitude qu'on prenait de faire des conditions au parlement, au lieu d'interdire ces assemblées et délibérations qui nourrissaient les mécontentemens, au lieu d'engager les soldats à rentrer dans l'obéissance et la soumission convenables, et de séparer les régimens les uns des autres pour amoindrir les effets de la contagion; ils donnèrent occasion à la maladie de s'augmenter et de se manifester plus violemment, en interrogeant les soldats sur *ce qu'ils voulaient qu'on fît pour eux*, et en réunissant les officiers qu'ils envoyèrent ensuite dans leurs différens régimens pour en connaître les intentions. Rapprochant ainsi les uns des autres les esprits déjà malades et enflammés, ils ne firent que les enflammer davantage. Etrange moyen d'apaiser des soldats déjà en révolte, et de faire rentrer dans le devoir une armée qui avait pris le parti de se gouverner elle-même par le moyen de ses agitateurs. La chose réussit comme elle devait réussir, et produisit l'effet qu'on désirait, une *représen-*

tation des griefs; elle fut signée par toute l'armée, excepté par un petit nombre de braves gens, officiers et soldats, qui détestaient une pareille conduite.

Cette représentation fut apportée à la chambre par le lieutenant-général Cromwell et le colonel Fleetwood, qui avaient le front de dire, au commencement de la représentation, que l'armée était tranquille et exempte de toute apparence de trouble. Ce n'était que pour nous amuser. Ensuite les auteurs de la représentation se plaignaient de la déclaration dont on a déjà parlé, et de ce que le parlement avait mandé et recherché les personnes accusées d'entraver le service d'Irlande. Ils les justifiaient, accusaient les commissaires du parlement et d'autres membres de la chambre, d'avoir rendu de mauvais offices à l'armée, et insistaient sur toutes les demandes contenues dans la première pétition.

La chambre fut très-mécontente de cette manière de procéder; mais si jamais elle se renonça elle-même, ce fut bien dans cette occasion; car elle se montra disposée, pour délivrer le royaume d'un pareil fardeau, à donner à l'armée toute la satisfaction possible, jusqu'à lui sacrifier son propre honneur.

On passa plusieurs ordonnances d'indemnité, d'exemption de la presse, des secours pour les soldats mutilés, les veuves et les orphelins, et

on consentit aux changemens et accommodemens que demandait l'armée. Quant à la somme à délivrer aux soldats au moment du licenciement, qui était déjà de huit semaines de solde, on jugea qu'il était impossible de l'augmenter, vu les dépenses nécessaires alors pour secourir l'Irlande. Les 200,000 livres empruntées à la cité pour cet objet pouvaient à peine y suffire.

Les deux chambres décidèrent donc que le licenciement s'opérerait à ces conditions. Elles commencèrent par l'infanterie, et indiquèrent à chaque régiment, pour lieu de rendez-vous, quelque ville voisine de celui où il était cantonné. Les soldats devaient y déposer les armes, recevoir leur argent et des ordres de passe pour se rendre chacun chez eux. On désignait à ceux qui consentaient à s'engager pour l'Irlande, quelque autre lieu aussi fort rapproché, pour y aller recevoir l'argent promis d'avance et des ordres ultérieurs.

Les ordres et ordonnances furent envoyés à sir Thomas Fairfax, qui avait alors son quartier-général à Bury. Deux lords et deux membres des communes furent envoyés en qualité de commissaires pour se rendre dans chacune des différentes villes désignées pour le licenciement, avec de l'argent et l'ordre de veiller à l'exécution de cette mesure, de concert avec sir Thomas Fairfax que

l'on chargea de donner les ordres pour que les régimens marchassent aux lieux désignés.

On renvoya à un comité de l'armée le soin de régler les comptes des officiers et des soldats, et il fut ordonné que tout officier employé à qui se trouveraient dus plus de deux mois d'arrérage, recevrait, du comité et du trésorier de l'armée, son *debentur* indiquant le lieu où il devait être payé. La solde des sous-officiers et des soldats était hypothéquée sur l'excise. On peut juger si l'armée avait la moindre raison de se plaindre, et si l'on n'avait pas fait tout ce qui pouvait se demander avec quelque apparence de raison et de modération.

Nos commissaires étaient le comte de Warwick, le lord Delaware, sir Gilbert Gérard, M. Grimston et deux autres. Ils se rendirent le 1er. juin à Chelmsford, rendez-vous indiqué au régiment du général. Son lieutenant-colonel M. Jackson, honnête et galant homme, y arriva résolu de se conformer aux ordres du parlement. Mais le régiment reçut un ordre du général pour prendre une autre route, afin de rapprocher les quartiers les uns des autres.

Le 29 mai, lorsque le vote du licenciement avait été apporté à l'armée, sir Thomas Fairfax avait assemblé un conseil de guerre composé des officiers factieux; car les officiers honnêtes, ceux qui étaient d'avis de se soumettre au parlement

et de se séparer paisiblement, avaient été maltraités et chassés par les soldats sur l'ordre des agitateurs, donné avec la connivence du général. On résolut dans ce conseil de présenter au général un humble avis portant : « Que, puisqu'on n'avait pas satisfait à leurs griefs, et qu'il y avait lieu à de grandes méfiances, il serait dangereux de licencier l'armée; qu'il valait mieux au contraire la resserrer dans des positions plus rapprochées, conformément au penchant des soldats fort disposés à désirer un rendez-vous général, et qu'alors on délibérerait de nouveau sur les griefs et les votes de licenciement, différant pour le moment d'obéir en aucune manière à ces votes. » Cet avis fut suivi par Son Excellence. Ainsi le parlement ordonnait qu'on licenciât, sir Thomas qu'on se mît en marche pour un rendez-vous. Il était bien juste que ce fût à lui qu'on obéît.

En même temps le colonel Rainsborough en faisait autant avec son régiment alors à Petersfield dans le Hampshire, et déjà en marche pour Jersey qui était le lieu de son rendez-vous. Le colonel continua sa route de son côté vers Londres, pour se rendre à la chambre des communes dont il était membre, et à ce qu'il prétendait, pour se préparer à la mission dont on l'avait chargé; mais, au fait, pour donner à ses soldats la facilité de se mutiner comme l'avait fait le reste de l'armée. Pour leur en mieux laisser le temps, il n'informa

pas sur-le-champ la chambre des nouvelles de la révolte ; mais, les ayant reçues le matin, il les tint secrètes jusque vers le soir, niant qu'il eût connaissance de rien de pareil, jusqu'à ce qu'enfin sir William Lewis en informât la chambre vers les cinq ou six heures de l'après midi. La séance avait été accidentellement prolongée jusqu'à cette heure; les déportemens de l'armée étaient bien suffisans pour motiver cette prolongation.

Alors Rainsborough déclara le fait et dit qu'il y avait un grand désordre dans le régiment qui était déterminé à ne pas marcher vers la mer, mais à retourner à Oxford, sur quoi on l'envoya pour apaiser ses soldats et les réduire à l'obéissance. Il partit en effet aussitôt, mais se mit à leur tête, et, au lieu de les engager à se rendre à Jersey, marcha d'abord sur Oxford, et de là se rejoignit à l'armée. Personne ne se montra plus violent que lui dans cette rébellion. Cet utile service et le parti qu'il prit de se joindre aux agitateurs dans leurs demandes les plus outrées pour le renversement du trône, le changement du gouvernement, et particulièrement pour la suppression de la chambre des lords, lui valurent d'être nommé vice-amiral par la chambre des communes, et les lords, à l'éternelle gloire de leur humble soumission, acquiescèrent à ce choix.

Il ne leur manquait plus, à leur sens, qu'une seule chose pour le succès de leurs desseins, et

pour les mettre en état d'amuser le pauvre peuple d'Angleterre d'une espérance de paix, afin qu'il les regardât tranquillement fouler aux pieds le parlement, la cité et le royaume. Le point important, c'était de s'emparer de la personne du Roi, et de faire croire au public qu'ils voulaient le ramener à son parlement et le remettre sur son trône. Il paraît qu'il y eut une assemblée convoquée, pour cet objet, le 13 mai. On y décida que le cornette Joyce irait à Holmsby, à la tête d'un parti de cavalerie, enlever Sa Majesté. Cela fut exécuté, et l'on répandit que c'était pour prévenir un dessein semblable de la part du parti opposé. Le fait devait être personnellement imputé à M. Joyce, et Cromwell protesta qu'il n'en avait eu aucune connaissance (1), bien que

(1) « Après l'enlèvement du Roi par Joyce, on sut, dans le public, que Cromwell, à la chambre des communes, avait levé les mains au ciel, prenant Dieu, les anges et les hommes à témoin qu'il ne savait rien du départ de Joyce pour une telle entreprise. Joyce lui demanda, quelques jours après, quel motif l'avait porté à parler de la sorte, et s'il avait l'intention de faire comme le Roi, c'est-à-dire de jurer et de mentir; il lui recommanda de ne pas oublier qu'une telle conduite tournait toujours mal, et lui conseilla de s'en bien garder. Mais Cromwell, après avoir, pour plaire à Joyce, pleuré de repentir, ne tint nul compte de ses avis..... Plus tard Joyce protestant contre l'élimination du parlement et ensuite contre sa dissolution, Cromwell entra en fureur contre lui et le menaça de le perdre.....

ce fût lui qui eût tout dirigé, comme on le voit par plusieurs récits tirés de quelques uns

---

Plus tard encore, Joyce ayant dessein d'acheter le parc de Finkley, dans le Hampshire, et apprenant que Richard Cromwell en avait envie, offrit généreusement de le lui céder en tout ou en partie; mais Olivier Cromwell dit à Joyce, en le serrant dans ses bras, que lui-même, son fils et sa famille lui devaient plus de reconnaissance qu'à toute autre personne au monde, qu'ainsi il n'avait qu'à faire ses affaires et à acheter ce qui lui convenait sans s'inquiéter de savoir si Richard en avait envie. Joyce poursuivit donc son dessein, et le lendemain matin il était sur le point de passer le contrat avec le comité chargé de vendre les biens de la couronne, lorsque Richard Cromwell arriva tout à coup suivi de trois avocats, et enjoignit au comité de suspendre, disant que le parc de Finkley était sa propriété et ne pouvait être vendu. Joyce raconta alors au comité ce qui s'était passé la veille entre le général, son fils, et lui-même; mais Richard l'accabla d'injures, lui criant: « Drôle, drôle, « taisez-vous, ou je vous ferai regretter le jour où vous êtes « né. » Le comité les invita tous deux à se retirer; mais comme la puissance de Cromwell allait toujours croissant, personne n'osa plus se mêler de l'affaire de ce parc. Cette querelle et l'opposition que mit Joyce à ce que Cromwell fût nommé Protecteur, amenèrent enfin sa ruine. Le lieutenant de la compagnie qu'il commandait l'avait dénoncé une première fois, mais la dénonciation n'avait eu aucune suite. Cromwell envoya chercher ce lieutenant, l'engagea à renouveler sa dénonciation, et, contre tous les réglemens de l'armée, désigna, sous main, des officiers en qui il pouvait se fier, pour recevoir la plainte et y statuer. Ils la reçurent donc, et le lieutenant déposa faussement

des écrivains de leur parti, d'un entre autres qui se désigne sous le nom de *Sirrah Niho*. Sir Thomas Fairfax écrivit, à la chambre, une lettre où il protestait aussi de son ignorance, comme s'il eût été, disait-il, en présence de Dieu; il se rendait aussi caution du reste de ses officiers et de tout le corps de l'armée. Peut-être disait-il la vérité. J'aurais volontiers la charité de le croire; car au fait je ne pense pas que le brave homme soit instruit de tous leurs complots. Il n'en a que les morceaux qu'il leur plaît de lui tailler et de lui mettre à part; mais ensuite il avale tout, et, la chose exécutée, les avoue de tout. Les voilà donc en possession de la personne du Roi; Joyce avait chassé les gardes, avait forcé le colonel Greaves à fuir en le menaçant de le tuer; car la vie d'un homme n'est pas un obstacle à leurs

---

que Joyce avait dit, en sa présence, qu'il regrettait beaucoup que Lockyer n'eût pas brûlé la cervelle à Cromwell. Joyce fut aussitôt envoyé en prison sans être admis à donner caution; on l'y retint long-temps, et ensuite il fut cassé. Le lieutenant qui l'avait dénoncé s'adressa à Cromwell pour obtenir l'avancement qu'il lui avait promis; mais Cromwell lui reprocha qu'il ne s'était pas conduit chrétiennement à l'égard de Joyce. Le lieutenant alléguant qu'il n'avait rien fait que par ses ordres, Cromwell le poussa par les épaules hors de sa chambre, en lui ordonnant de s'en aller comme un drôle qu'il était. » (*Vie de Cromwell*, par Harris, tom. 3, pag. 95.) (*Note de l'Editeur.*)

projets; le meurtre n'est pas un péché pour ces Saints terrestres; il avait emmené prisonniers Sa Majesté et les commissaires placés près d'elle. Immédiatement après cette opération, il écrivit une lettre pour rendre compte de ce qu'il avait fait, ordonnant qu'on la remît à Cromwell, ou, en son absence, à sir Arthur Haslerig, ou au colonel Fleetwood. La lettre fut remise au colonel Fleetwood; la chambre en fut informée par un lieutenant Markham qui dit le tenir du messager qui l'avait portée. Sir Arthur Haslerig, questionné dans la chambre sur ce fait, ne répondit pas clairement, et le colonel Fleetwood étant parti pour l'armée, on ne put l'interroger.

Par cet artifice, ils espéraient s'emparer de l'esprit du peuple de manière à ne point trouver de résistance à leurs perfides desseins. Cependant ils ne voulaient pas se fier uniquement à leurs tours d'adresse; ils aimaient mieux jouer à jeu sûr et avoir, en leurs mains, de quoi s'ouvrir le passage, si on refusait de le leur livrer volontairement. Il fallait donc mettre l'armée en position de leur rendre ce service. Ils avaient déjà des soldats; mais il leur fallait de l'artillerie et des munitions. Aussi dans cette même assemblée où l'on avait décidé l'enlèvement du Roi, Cromwell, selon le récit des mêmes auteurs, donna encore à Joyce l'ordre de se rendre à Oxford et de s'assurer de cette ville, du magasin, et du train

d'artillerie qui y demeuraient inutiles depuis plusieurs mois, l'armée n'ayant eu ni besoin ni occasion de s'en servir; aussi le parlement venait-il d'ordonner qu'on les transportât à la Tour, qui était le magasin général. Mais les gens que le parlement avait envoyés pour cet objet furent battus et blessés par les mutins. On leur enleva, de force, le magasin et le train d'artillerie, et, de plus, trois ou quatre mille livres qu'ils avaient apportées pour payer et licencier le régiment en garnison à Oxford; alors ils se crurent maîtres de tout. Le poisson était pris, on n'avait plus besoin de filet. Ils commencèrent donc à se montrer sous leurs véritables couleurs. Cromwell, Ireton, le reste de la cabale, et, après tous les autres, sir Thomas Fairfax, qui, bien que général, n'était pas destiné à conduire, mais dont on était sûr d'être bien exactement suivi, purent mettre de côté l'innocence et l'ignorance qui, jusqu'alors, leur avait fermé les yeux, se montrer à la tête des agitateurs, et avouer tout ce qu'ils avaient fait. Ils indiquèrent donc un rendez-vous général à Triploe-Heath, près de Cambridge; là, ils se déclarèrent, et entrèrent ouvertement dans la confédération.

Ce fut à ce rendez-vous que fut dressé l'engagement solennel dans lequel ils se prononçaient contre les résolutions du parlement, re-

lativement au licenciement, comme prises dans des intentions et d'après des principes malicieux et pervers, et qui n'étaient point exempts des mouvemens de la chair et du sang. Ils étaient donc résolus à ne point se rendre au lieu désigné, déclarant, convenant, et promettant, sur leur foi mutuelle, qu'ils ne se sépareraient point et ne se laisseraient point séparer ni licencier, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu satisfaction de leurs griefs et des garanties suffisantes pour l'avenir, de la manière qui serait déterminée par un conseil composé des officiers généraux, de deux officiers et deux soldats de chaque régiment. Tel fut le résultat du rassemblement de cette pieuse et obéissante armée, le fruit de la nouvelle organisation, et de tous les engagemens solennels qu'avait pris en faveur du parlement cet homme de Dieu, comme l'appellent ses disciples, le lieutenant-général Cromwell.

Ils rédigèrent aussi un autre acte de soumission dans le même genre, qu'ils intitulèrent humble représentation du mécontentement de l'armée sur la dernière résolution qui a été prise de la licencier si soudainement. Ils donnaient encore plus libéralement d'humbles étrivières au parlement, exprimaient leur dédain pour toutes les satisfactions qui leur avaient été offertes, et disaient que les simples soldats ne s'embarrasseraient pas beaucoup de ce qui leur serait dû après le licen-

ciement, faisant entendre par-là qu'il fallait tout payer sur-le-champ. Ils demandaient de meilleures garanties pour les arrérages dus aux officiers, et voulaient qu'on les assignât sur les biens et les revenus des cathédrales; ils cherchaient chicane aux ordonnances d'indemnité, à celle de l'exemption de la presse, se plaignaient de la déclaration rendue contre leur pétition séditieuse, et, se trouvant en force, demandaient réparation des recherches faites contre leurs rebelles officiers, et voulaient qu'on leur fît justice de ceux des membres de la chambre qui, dans cette occasion, n'avaient fait que remplir leur devoir et obéir à leur conscience. Ils déclaraient enfin ouvertement que, dût-on faire droit à toutes leurs autres plaintes, ce n'était rien si l'on n'examinait la conduite de ces membres, qu'ils désignaient comme des hommes à principes désorganisateurs, des incendiaires indignes de devenir leurs juges, c'est-à-dire, de continuer à siéger dans le parlement; ajoutant beaucoup d'autres choses du même genre, au mépris de la chambre à qui s'adressait cette déclaration. Et voilà donc les hommes qui combattent pour les priviléges du parlement, qui s'y sont engagés devant Dieu et les hommes! Ils accomplissent bien leur serment! Ceux qui leur déplaisent doivent être mis dehors par les épaules, et ceux qui restent, s'ils ne leur obéissent, seront servis du même plat; et tout

cela pour établir la liberté du parlement ! Fut-il jamais une plus complète violation de tout devoir ! Pensait-on que la rébellion pût jamais se surpasser elle-même à ce point ! Cependant avançons encore un peu et nous allons voir de bien plus grandes abominations:

Ils n'avaient, jusqu'alors, exprimé leurs volontés que sur des choses qui les concernaient particulièrement; à la vérité, la forme et le fond de leurs demandes étaient également inconvenans et criminels. Cependant ils assuraient toujours, dans un grand nombre de messages et de déclarations, qu'ils ne voulaient se mêler en rien des autres affaires relatives à l'administration du royaume, et ne cessaient de protester, comme sir Thomas Fairfax l'écrivit de Cambridge, que, de quelque chose qu'on pût les accuser ou soupçonner à cet égard, ils laissaient entièrement de telles matières à la sagesse du parlement; mais maintenant *tempora mutantur*, le pouvoir est entre leurs mains. Le royaume s'en ressentira. Le parlement leur accordera non-seulement pour eux-mêmes tout ce qu'ils veulent avoir, mais fera tout ce qu'ils ordonneront, ou bien le parlement s'en repentira. Ils font accroire au public que leur intention est de remettre le Roi sur son trône et en possession de ses droits, de rétablir les libertés du peuple, de faire rentrer le parlement dans son devoir, et que l'âge d'or renaîtra.

Pour cet effet, ils se mettent en marche vers Londres en attitude hostile, conduisant avec eux Sa Majesté, qu'ils ont tirée de Royston. Sir Thomas Fairfax, Cromwell, Ireton et le reste des officiers, écrivent une lettre au lord-maire, aux aldermen et au conseil commun; ils y disent que ce qu'ils veulent du parlement c'est qu'il satisfasse à ce qui leur est dû comme soldats, leur fasse justice de ceux qui, disent-ils faussement, par des suggestions calomnieuses et des exposés mensongers, ont obtenu des mesures tendant à la destruction de l'armée, et se sont efforcés d'engager le royaume dans une nouvelle guerre. Ensuite, en leur qualité d'Anglais, ils insistent sur le rétablissement de la paix du royaume et la liberté des sujets, chose qu'ils ont le droit de demander tout autant que leur argent ou ce qui concerne leurs intérêts de soldats; ajoutant que l'honnête peuple d'Angleterre prévoit parfaitement qu'il n'a rien à attendre que ruine et misère, si l'armée est licenciée avant de les avoir obtenus. C'est pour les obtenir qu'ils se rapprochent de la cité, et ils déclarent que si la cité ne se montre point leur ennemie, si elle ne les provoque point, ils ne feront de mal à personne; mais, dans le cas contraire, ils appellent Dieu à témoin que rien ne les retiendra et qu'ils se lavent les mains de tout le mal qui pourra s'ensuivre. Ils perdront

tout plutôt que de n'avoir pas justice des hommes dont ils se plaignent. Ils prient donc leurs frères et concitoyens, les habitans de Londres, d'intercéder auprès du parlement pour l'accomplissement de leurs désirs.

Ainsi, pour la première fois, ils prenaient sur eux d'intervenir dans les affaires du royaume, malgré toutes leurs déclarations et protestations en sens contraire; mais ni leurs paroles ni leurs sermens ne pouvaient servir à donner aucune connaissance de leurs intentions. Ce que Hammond a dit au Roi, sur Cromwell, s'applique à tous ces Saints sur terre; qu'ils aient promis, protesté, juré, appelé à témoin Dieu et les hommes, si l'état de leur cause catholique change tellement que ce qu'ils ont promis et juré ne leur soit plus utile, une prétendue extase, une nouvelle lumière leur sert de dispense pour faire le contraire, et le tout par délicatesse de conscience. A la bonne heure; les voilà en force et en pouvoir, ils s'en serviront pour tout mettre sens dessus dessous.

Pendant ce temps-là le pauvre parlement siége sur des œufs vides, prend beaucoup de peine, comme les enfans, pour élever des châteaux de carte, et aussitôt un souffle de sa fidèle armée renverse tout. Il est vrai qu'au premier mouvement, lorsque les commissaires, envoyés pour le licenciement, revinrent et rendirent compte des affronts qu'ils avaient reçus, lorsqu'ils rapportèrent

comment, au lieu de se rendre à l'endroit désigné, les régimens, sur un ordre de sir Thomas Fairfax, avaient pris, sans hésiter, un autre chemin; comment on avait saisi le train d'artillerie d'Oxford, enlevé l'argent destiné à licencier un régiment; battu et blessé leurs gens; alors, avec quelque raison, le parlement se montra ému. Plusieurs membres de la chambre s'exprimèrent, à cette occasion, en termes véhémens et sévères, et l'on se disposait à prendre d'honorables et vigoureuses résolutions, malgré l'opposition puissante et déclarée de tout le parti indépendant qui commençait à ne plus obtenir crédit, et qu'on reconnaissait enfin pour une faction liée par des engagemens particuliers. Mais le sergent-major-général Skippon se leva; c'était un presbytérien, et, jusqu'à son dernier voyage à l'armée, il avait paru opposé à toutes ces démarches séditieuses. On l'avait dernièrement nommé commandant en chef de l'expédition d'Irlande, et on lui avait fait, pour l'encourager à s'y rendre, un don de 1000 livres; mais alors il lui paraissait assez agréable de rester en Angleterre avec les 1000 livres. Il commença, d'un air grave, avec un maintien piteux, et d'une voix lamentable, un discours pour exhorter le parlement à la modération, et l'engager à compatir aux infirmités d'une armée zélée, consciencieuse, et qui avait rendu de si bons services. Il pensait

donc qu'il fallait nous humilier devant le Seigneur, indiquer un jour de jeûne, et faire ce que voulait l'armée, lui donner sa paye toute entière, changer l'ordonnance du parlement, ainsi qu'elle le proposait; et alors il était persuadé, en conscience, qu'elle se tiendrait tranquille. Cependant il ne fallait pas la provoquer, elle faisait corps et pouvait tomber sur nous avant que nous y eussions pris garde; ce nous fut un coup sur la tête, surtout le dernier argument. C'était une démonstration *του οτι*; voilà ce qui en est : « Ils « sont forts et vous les avez sur les bras. » Les hommes craintifs, et le major savait combien l'étaient la plupart de ceux à qui il avait affaire, ne trouvaient rien à répondre à cela.

S'il eût fait son devoir, s'il eût averti plus tôt des préparatifs et des intentions de l'armée, que, dans le long séjour qu'il y avait fait, il n'avait certainement pu s'empêcher d'apercevoir, alors la chambre n'aurait pas été si surprise, et se serait mise, à temps, en état de défense. Mais, pris ainsi à l'improviste, la crainte ôta à la plupart l'usage de leur raison. Ils virent l'armée à leurs portes, *Annibal ad portas;* ils se représentèrent tous les soldats comme des fils d'*Anak*, des géans armés auxquels il ne fallait pas songer à résister (1). Il n'y avait pas lieu, au

(1) Tout atteste le sentiment de terreur qui pesait alors

fait, à concevoir de telles craintes; c'était à cette armée, engagée dans une voie si criminelle, qu'il

---

sur le parlement; les séances se prolongeaient dans la nuit, et n'étaient point interrompues par les dimanches; durant ce temps, les ordonnances se succédaient au gré des pétitionnaires; les officiers réformés venaient, dans une pétition brutale, réclamer leurs arrérages, et, plus brutalement encore, bloquaient la chambre sans permettre à aucun membre de sortir; et la chambre ordonnait que leurs comptes seraient mis en règle, et ajoutait 10000 livres à la somme qui leur était destinée. Le conseil commun venait, entre autres choses demandées d'un ton assez sévère, engager le parlement à s'occuper de l'Irlande, et 10000 livres étaient votées pour le service d'Irlande; en même temps on demandait un régiment de milice pour la garde des chambres. La chambre des communes votait, pour ses membres seulement, une nouvelle ordonnance de renoncement à soi-même, d'après laquelle tout membre en possession d'une place lucrative devait la quitter, et remettre tous les honoraires qu'il avait reçus. On fixait un jour pour recevoir toutes les plaintes qu'on pouvait avoir à faire contre les membres de la chambre, et l'on déclarait que, malgré leur privilége, leurs biens seraient, à l'avenir, passibles du paiement de leurs dettes. Enfin l'on décidait qu'aucun d'eux ne recevrait de dommages et intérêts, pour les pertes qu'il avait subies, jusqu'à ce que les dettes publiques fussent acquittées. On retirait l'excise de dessus la viande et le sel. Le besoin de se concilier une population aigrie par de honteux abus, se fait sentir dans tous les actes de ces jours de trouble et d'effroi. (*Histoire parlementaire*, t. 3, col. 606 et suiv. — *Mémoires* de Whitelocke, pag. 255.)

(*Note de l'Editeur.*)

convenait de s'effrayer, et je ne doute pas qu'en effet les appréhensions n'y fussent grandes ; mais on comptait sur les agens qu'on avait parmi nous, et on savait qu'il y avait, dans le parlement et dans la cité, des gens possédés du mauvais esprit qui s'était emparé des prophètes d'Ahab, et tout disposés à nous livrer ; sans cela nous n'eussions pas encore été à mépriser. Le parlement n'avait pas entièrement perdu sa réputation ; le signe de l'autorité n'était pas encore entièrement effacé de dessus son front. Il possédait un fonds, encore intact, de 200,000 livres, destinées au licenciement de l'armée, et au service de l'Irlande. Il y avait dans la cité une multitude d'officiers et de braves soldats qui avaient toujours courageusement combattu et obéi avec soumission, et peu disposés en faveur de l'armée qui les avait démontés. Il était donc vraisemblable qu'ils s'engageraient de bon cœur, et combattraient avec succès en faveur du parlement. La cité était renommée par son courage, sa résolution, son attachement au parlement, son zèle pour la cause, sa haine des indépendans, son aversion pour l'armée (1), et une bourse pour faire face

(1) Hollis semble ici un peu abusé par cette habitude des hommes de vivre dans l'enceinte de leur parti sans se douter que rien existe au dehors. Sans doute il ne faut pas prendre à la lettre le sentiment exprimé dans les pétitions

à tout, et donner du nerf et des forces au parti qu'elle voudrait choisir. Elle avait déjà présenté plusieurs pétitions à la chambre pour la soutenir dans les soins dont elle s'occupait, la conclusion

---

qui, de tous les comtés de l'Angleterre, arrivaient à l'armée contre le licenciement; et, dans l'état de dénuement où se trouvait alors le parlement, on s'étonnera moins que Whitelocke, « de voir que plusieurs comtés et les citoyens de Londres commençaient à s'adresser au général et à l'armée, laissaient de côté le parlement, et, tournant les yeux vers l'armée, craignaient de faire quelque chose qui lui déplût. » En effet, le parlement n'était rien en ce moment, pas même à Londres; la cité le protégeait, le dirigeait, et négociait pour son propre compte avec l'armée. C'en était bien assez pour faire tomber dans le mépris une autorité qui, après avoir tout envahi, ne savait plus même se défendre; et qui, sur le bruit de l'approche de l'ennemi, n'avait d'autres ressources que de lever, *sous peine de mort*, comme elle le fit le 12 juin, les milices destinées à la garder. Mais de plus on avait depuis long-temps essayé de la domination du parlement, celle de l'armée était encore inconnue, et on était porté à préférer le mal qu'on n'avait pas éprouvé; sans doute l'approche d'une crise répand toujours la terreur dans une grande ville, et lors de la fausse alarme du 12, les boutiques furent fermées deux jours, et tous les bras des citoyens employés à préparer la défense. Mais Hollis connut bientôt par lui-même, comme on le verra plus tard, combien il fallait peu compter désormais sur l'attachement de la cité à la cause qu'il croyait encore si puissante. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 611 et suiv. —*Mémoires* de Whitelocke, pag. 255, 257.)

(*Note de l'Editeur.*)

de la paix, le rétablissement du Roi, l'organisation définitive du gouvernement de l'Eglise et de l'Etat, le retour du royaume au repos et au bonheur; toutes choses que l'armée venait empêcher. La cité était donc, au fait, déjà engagée avec nous, et n'attendait qu'une invitation pour se déclarer, lorsque tout fut perdu par l'intervention de ce malheureux homme, à qui l'on doit principalement attribuer, ainsi qu'à son chapelain Marshall, tous les malheurs tombés depuis sur le Roi et le royaume. Au lieu d'opposer une généreuse résistance aux insolences de nos perfides serviteurs, de soutenir l'honneur du parlement, de remplir la mission qui lui avait été confiée, de défendre un pauvre peuple de la ruine et de l'esclavage dont le menaçait une armée rebelle, la chambre se livra elle-même, et tout le royaume avec elle, à la volonté de ses ennemis, se prostitua aux honteux désirs d'hommes violens et insensés, et consentit à ce que M. Cromwell usât sur elle, à son plaisir, du mors, de la bride, du fouet et de l'éperon.

Nous tombâmes dès lors dans la boue la plus profonde. On vota que les soldats auraient leur solde toute entière, que les officiers auraient un mois de plus que ce qui avait été promis, c'est-à-dire, en tout, trois mois, soit qu'ils fussent licenciés ou se rengageassent pour l'armée d'Irlande. Toutes nos ordonnances furent mises en pièces, changées

et modifiées comme il leur plut; et ce qui fut le pis de tout, nous révoquâmes notre déclaration contre cette armée rebelle, nous criâmes *peccavimus* pour éviter le fouet; mais rien ne servit.

Lorsque nos commissaires se rendirent à l'armée à Triploe, pour rendre compte de notre respectueuse obéissance, on ne voulut pas les entendre; et, à leur proposition de lire les votes, on répondit par les cris de *justice, justice!* C'était la note que Cromwell et Ireton leur avaient appris à chanter; car tout se faisait par leurs ordres, comme l'ont depuis révélé quelques uns de leurs disciples qui se sont séparés d'eux. M. Scawen, un des commissaires, vint rendre compte au parlement de ce qui se passait, d'un air si sinistre, si effrayé (uniquement dans l'intention de nous faire peur et de nous rendre encore plus souples), il montra l'armée si forte, si unanime, si résolue, que le cœur des pauvres presbytériens s'en aplatit encore d'un pouce, et que les indépendans en firent des gorges-chaudes. Alors on décida que les chambres enverraient quelques uns de leurs membres résider près de l'armée, comme auprès d'un pouvoir indépendant, ou d'un troisième corps dans l'Etat, afin de saisir toutes les occasions favorables de lui donner bonne opinion des actions et des situations de ce pauvre parlement; et, comme les serviteurs de Benhadad, pour recueillir

toutes les paroles un peu encourageantes qu'elle pourrait laisser échapper. Ces commissaires furent sir Henri Vane, le fils, le sergent-major-général Skippon, M. Scawen et M. Povey.

Cependant l'armée est en marche; elle approche toujours davantage de la cité où, de même que dans le parlement, tout le monde est entre l'espérance et la crainte, tâchant de croire qu'elle se laissera apaiser par ce qu'on a fait, ce qu'on offre, et ce qu'on a toujours intention de faire pour rendre justice à l'armée. Et au fait, si on avait eu affaire à tout autre qu'à ces gens-là, il était naturel d'espérer; mais quand on voyait leur attitude et les mesures qu'ils avaient prises, c'était la crainte qui l'emportait. Enfin arriva à la cité cette lettre dont j'ai parlé et qui leva tous nos doutes. Quand les citoyens envoyés du conseil commun l'apportèrent au parlement, l'horreur et l'indignation excités par une telle impiété, une si grande présomption, une rébellion si manifeste, nous ouvrirent les yeux sur notre danger et surmontèrent les terreurs qu'on nous avait inspirées pour nous empêcher de penser à la résistance. Les deux chambres et la cité résolurent de se mettre en posture de défense. On chargea un comité, pris dans les deux chambres, de se rendre dans la cité, d'appeler le comité de la milice de Londres pour faire conjointement, et chacun dans sa partie, ce qui

serait nécessaire pour notre commune sûreté.

Le comité s'y rendit et fit ce qu'il devait; mais il trouva partout la main de Joab. L'armée avait pris partout le rôle d'Absalon, s'était parée de l'intention de rétablir sur-le-champ la paix, de remédier aux abus exorbitans sous lesquels le peuple avait gémi, de remettre le Roi sur son trône, et de plusieurs autres projets aussi louables. Ses agens avaient travaillé avec activité à avancer ses affaires. Quelques faux frères dans le conseil de la cité, comme l'alderman Foulks et l'alderman Gibbs, avaient, par leurs artifices, agi sur les esprits, et s'étaient aussi servis de la peur, exagérant la force et le pouvoir de l'armée qui menaçait de tout détruire; d'autres fois ils présentaient cette armée comme occupée de l'espérance et du désir de la paix, et coloraient ainsi toutes ses démarches, toutes, disaient-ils, dirigées vers ce but. Quelquefois ils appuyaient sur le malheur de l'état présent, et assuraient que par le secours de l'armée on serait délivré de toutes les taxes et toutes les charges. Quelquefois, prenant avantage de la crédulité du peuple, on lui persuadait que ceux dont l'armée avait intention de se défaire n'étaient pas très-sensibles au désir du bien public; qu'ils avaient leurs vues particulières et leurs desseins personnels, comme d'armer les soldats réformés, et d'employer ainsi les forces d'une autre armée

à s'emparer du pouvoir et à prolonger les misères et les fardeaux qui pesaient sur le peuple. Au moyen de tous ces mensonges et de toutes ces charlataneries, ces deux aldermen surtout, comme *Jannes* et *Jambres*, avaient ensorcelé la cité et l'avaient endormie dans une fausse sécurité, en dépit de tous les efforts de ceux dont l'unique pensée était de se délivrer, eux et leurs concitoyens, de l'asservissement auquel on les destinait et auquel on est venu à bout de les soumettre. Comme les citoyens étaient décidés à ne pas bouger, mais à attendre, pour voir ce que ferait l'armée, il ne s'en montra qu'un petit nombre, et plutôt pour faire des objections et mettre obstacle au mouvement, que pour le seconder; aussi quoique des ordres bien entendus eussent été donnés pour mettre la cité en état de défense, il n'y en eut pas un d'exécuté. Ainsi, de tous côtés, le pauvre parlement, le royaume et la cité elle-même, furent trahis et mis à la merci de l'armée. Nous verrons bientôt cette merci se faire connaître pour la cruauté en personne, l'injustice, l'oppression, la violence et la plus indigne révolte. L'armée commença à nous foudroyer journellement de remontrances, de déclarations, de lettres et de messages, ordonnant un jour une chose, le lendemain une autre, nous faisant voter et révoquer; faire et défaire; et lorsqu'on nous avait obligés à décider quelque

chose de bien odieux, ils se moquaient de nous, et disaient qu'en cédant aux demandes de l'armée, nous en avions prouvé la justice. C'était ainsi qu'ils nous traitaient pour leur avoir accordé tout ce qu'ils voulaient relativement à leur solde, pour avoir révoqué notre déclaration, passé les ordonnances d'exemption de la presse, et autres choses semblables. Leur représentation du 14 juin portait qu'en remettant ces choses en délibération pour les décider à leur satisfaction, nous avions légitimé leur requête à cet égard, et tout ce qu'ils avaient fait jusqu'alors. En conséquence ils poursuivirent dans le même sens, et demandèrent pleine et entière satisfaction, non-seulement pour eux-mêmes, mais pour tout ce qu'il y avait dans le royaume de militaires ayant concouru ou devant concourir à l'exécution de leurs projets, c'est-à-dire, pour tous ceux qui voudraient s'engager contre le parlement; c'est pour cela qu'ils veulent l'obliger à contracter une dette sous laquelle succombera la république; puis ils diront qu'ils ne sont point une armée mercenaire, destinée à servir le pouvoir arbitraire du gouvernement, mais qu'ils ont pris les armes par raison d'opinion et de conscience; ce qui n'empêche pas qu'ils n'aient plus de solde qu'aucune des autres armées du royaume, et n'aient, en même temps, vécu pour la plupart de butin et à discrétion. Ils sont donc résolus,

disent-ils, à soutenir les droits du royaume, ajoutant que ce qu'ils font n'approche pas de la manière dont quelques autres nations ont prétendu intervenir dans des affaires bien autrement importantes, et citant pour exemple l'Écosse et les Pays-Bas. Ce qu'ils demandent pour le présent, c'est que les chambres soient purgées des hommes qui se sont déclarés contre eux, et ne peuvent plus, par conséquent, demeurer leurs juges ni ceux du royaume; se réservant de les nommer bientôt par leur nom. Ils indiquent au parlement quelle sorte d'hommes il leur convient qu'on élève au pouvoir, puis demandent qu'on fixe le terme de la durée du parlement actuel, et qu'on prenne des mesures pour la convocation d'un autre parlement. Six semaines auparavant on avait regardé comme un crime de faire une pareille motion dans le parlement et dans les formes parlementaires; si bien que cet habile homme, M. Gurden, s'était levé furieux, disant que cela sentait Oxford, et que toute la bande avait jeté les hauts cris. C'était maintenant une proposition pieuse et tendante au bien public dès qu'elle venait de nos maîtres de l'armée. La représentation portait ensuite que, lorsque Sa Majesté aurait donné son assentiment à ces mesures et à toutes les autres choses qui lui seraient proposées pour la liberté du peuple, l'organisation de la milice et la paix du royaume, alors on prendrait en

considération ses droits et ceux de sa postérité. Ils demandaient aussi que les droits du peuple, relativement à la liberté des pétitions, fussent débarrassés de leurs entraves, que ceux qui avaient été mis en prison pour de prétendus méfaits fussent promptement jugés et obtinssent des dommages s'ils avaient été jugés à tort. On devait examiner en outre les pouvoirs donnés aux comités et aux députés-lieutenans. Il fallait que l'on rendît des comptes publics, et qu'après avoir fait justice publiquement de quelques unes des personnes exceptées, il fût passé un acte d'amnistie. Ces choses faites, nos maîtres, quoiqu'il y en eût beaucoup d'autres à examiner, nous promettaient, de leur grâce et de leur bonté, de ne demander rien de plus, *no quiero mas*, comme disait cet Espagnol si modéré; ils laissaient donc tout le reste à la sagesse et à la justice du parlement. Ils ajoutaient que c'était là le sentiment de toute la nation, prouvé par les pétitions présentées au général. Et c'était bien en cela, comme dans tout le reste, de fieffés imposteurs et charlatans, aussi impudens menteurs, artificieux, sanguinaires, orgueilleux et ambitieux que le diable leur souverain patron. Ils voulaient nous faire accroire que l'opinion de la nation était d'accord avec la leur, et que le peuple leur avait adressé des pétitions dans ce sens, tandis que nous avons appris depuis, par leurs camarades de sabbat,

que Cromwell lui-même avait rédigé ces pétitions et les avait envoyées dans les provinces; et que ses agens, par des promesses emmiellées et pleines d'une amoureuse séduction (car c'est là l'expression propre), avaient obtenu la signature de quelques indépendans, et peut-être de quelques autres dupes; cela suffisait à leurs projets et détermina leur sage général à prendre parti avec eux et à les assurer que ce qui manquait à l'expression de son dévouement pour leur service, il le suppléerait par l'efficacité de ses actions. C'est ainsi que l'a rapporté M. John Lawmind dans ses *projets de Putney*.

Le parlement se trouvait, comme on le voit, dans une belle passe et faisait un parlement singulièrement libre. Cependant il fallait bien croire qu'il l'était puisque l'armée de Cromwell le disait, et en tirer un profit pareil à celui qui revint à nos premiers parens, d'avoir cru le serpent lorsqu'il leur conseillait de manger la pomme pour devenir, comme des dieux, sages et heureux. L'armée, de son côté, triomphait, s'avançait, semblable à Jéhu, renversant tout devant elle; elle menait le Roi prisonnier pour en faire parade, et se servir de lui comme les Philistins voulaient se servir de l'arche pour triompher de tous leurs adversaires: c'a été véritablement une des causes de leur victoire.

Leur opération subséquente fut d'accuser onze membres des communes, qu'ils désignèrent cha-

cun par leur nom, mais ne leur imputant que des choses générales; car ils n'avaient pas abondance de détails, comme nous l'apprend leur ami John Lawmind, qui dit, en propres termes, « qu'après les avoir accusés en général, il ne « restait plus qu'à chercher la matière particu- « lière de leur accusation; » et un autre de leurs adeptes, Sirrah-Niho, dit que Cromwell avoua à Colebrooke « qu'il n'avait rien contre sir John « Maynard; » mais il fallut cependant le mettre avec les autres, parce que c'était un homme actif contre Cromwell et sa faction. Ainsi quand les larrons se trahissent entre eux, il en sort toujours quelque vérité.

Cette accusation générale était accompagnée d'un autre écrit de son Excellence et de l'armée qu'elle commandait, requérant que les membres accusés fussent sur-le-champ suspendus de leurs fonctions dans la chambre, et qu'on envoyât aussitôt un mois de solde à l'armée pour ses besoins actuels. On voulait que la décision du parlement, sur ces objets, fût rendue le jeudi suivant, au plus tard, c'est-à-dire dans deux jours. On demandait, de plus, que les officiers qui avaient déserté l'armée, c'est-à-dire ceux qui l'avaient quittée à cause de sa révolte et s'étaient engagés pour l'Irlande, ne reçussent rien de plus sur leurs arrérages jusqu'à ce que l'armée fût entièrement payée; et, afin d'être sûrs que le par-

ment n'aurait personne pour le défendre, ils lui interdisaient de lever de nouvelles troupes dans le royaume ou d'en appeler ou recevoir d'ailleurs. La raison, c'est-à-dire le prétexte de cette demande, c'est qu'au moment où, conformément aux ordres du parlement, le comité de sûreté avait travaillé à mettre la cité en état de se défendre ainsi que le parlement, il s'était occupé des moyens de lever quelques soldats ; rien à cet égard n'avait été mis à exécution, et il n'y avait pas eu un homme enrôlé; mais quoique le parlement et la cité assurassent à nos maîtres que cela n'avait eu aucune suite, ce qu'ils pouvaient croire sans peine et avoir le bon procédé de reconnaître, cependant, soit crainte produite par le sentiment de leur criminelle conduite, soit mépris du parlement ou ardeur à montrer combien ils dédaignaient toutes ses paroles et ses déclarations, ils refusèrent de le croire, et continuèrent à soutenir obstinément qu'on enrôlait toujours et à s'en plaindre. C'est à ce point qu'étaient arrivés leur insolence et l'abaissement des autres.

Cela se passa vers le 15 de juin. La chambre prit ces choses en considération, obéit à tout, excepté à ce qui concernait les onze membres; elle décida, sur ce point, « que d'après une accusation si générale on ne pouvait, avec justice, procéder contre eux ni les suspendre, et qu'en conséquence la chambre désirait savoir de quoi on les

accusait en particulier. » On fit observer de plus combien il était peu convenable que le Roi fût ainsi traîné de côté et d'autre à la suite de l'armée, ajoutant que s'il habitait quelqu'une de ses maisons près de Londres, le parlement pourrait, conjointement avec les commissaires écossais, faire des propositions de paix. En conséquence, malgré la violente opposition du parti indépendant, on vota que Sa Majesté serait priée de venir habiter sa maison de Richmond.

Les écoliers s'étaient en ceci un peu révoltés contre leurs maîtres d'école; aussi en reçurent-ils bientôt une sévère correction. Le 23 juin il nous arriva une semonce bien sanglée, une remontrance de son Excellence, remplie d'expressions amères et insultantes, et terminée par une vigoureuse menace. On y disait que le vote par lequel le Roi était prié de se rendre à Richmond n'était autre chose que la suite du projet formé sur lui à Holmsby, et avait pour but de mettre Sa Majesté sous la main de ces hommes qui avaient déjà enrôlé, aux environs de Londres, une quantité considérable de cavalerie et d'infanterie. On conseillait donc au parlement, s'il avait en vue le bien du royaume, et s'il voulait éviter de faire naître dans l'armée des méfiances et d'autres inconvéniens du même genre, de revenir sur cette affaire, et de ne point proposer au Roi une résidence plus voisine de Londres que celle qu'il dé-

sirait que prît le quartier-général de l'armée. Puis pour se mettre en faveur auprès du Roi et de son parti, et le disposer à demeurer de bonne volonté avec eux jusqu'à ce qu'ils eussent mûri leur projet de disposer de lui d'une autre manière, les auteurs de la remontrance relevaient les bruits calomnieux répandus, disaient-ils, par les onze membres et quelques autres de leur parti, dans l'intention de faire croire que Sa Majesté est prisonnière de l'armée; ce qui, disaient-ils, est tout-à-fait faux et contraire à leurs principes. On l'a bien pu voir depuis par la conduite tenue à l'égard du Roi dans l'île de Wight, lorsque Sa Majesté eut refusé d'accepter les quatre bills; sir Thomas Fairfax agit alors par lui-même, sans aucun ordre du parlement, et comme un grand prince, *ex mero motu et certâ scientiâ*, bien qu'il fît ensuite approuver et confirmer les mesures qu'il avait prises, *ex parte post;* mais ils n'étaient encore qu'une armée de Saints innocens et d'excellens sujets tous dévoués au Roi. Ils prenaient donc cette occasion de déclarer qu'ils désiraient qu'on accordât une juste liberté au Roi et à son parti, et ne croyaient pas qu'on pût établir une paix solide sans prendre en considération et garantir les droits du Roi, de sa royale famille et de leurs partisans. O les hypocrites! la bouche pleine de miel et la guerre dans le cœur!

Quant à la révocation de la déclaration, on

approuvait la chambre d'y avoir consenti; mais les choses auraient paru plus conséquentes si le parlement avait déclaré comment et par qui il avait été mal informé et surpris; car c'était pour lui une sorte de déshonneur, après avoir voté une déclaration pareille, de la révoquer aussitôt après par respect humain, sans qu'il parût aucun changement dans les motifs par lesquels il prétendait avoir été déterminé à la rendre. En cela j'avoue qu'on avait parfaitement raison; mais, comme dit le vieux proverbe, les railleries les mieux fondées sont les plus amères.

Quant aux onze membres, on insistait pour qu'ils fussent suspendus sur l'accusation générale, disant qu'on entrerait ensuite volontiers dans les détails, si on y était encouragé par la justice qu'en aurait faite la chambre, en les suspendant pour cause de faits qu'elle connaissait bien elle-même, de choses qui s'étaient passées dans le parlement, et que les auteurs de la remontrance ne pouvaient, disaient-ils, entreprendre de prouver sans violer les priviléges du parlement. On demandait donc que, pour prévenir à l'avenir un pareil inconvénient, tout membre des communes qui s'opposait à l'avis de la majorité, fût obligé de constater son opposition par une protestation, comme le font les membres de la chambre des lords. Ces conseils, ajoutait la remontrance, venaient d'un véritable attachement aux priviléges

du parlement qu'on voulait rendre plus solides en les rendant plus éminens.

Jamais parlement fût-il insulté de la sorte? Il faut d'abord, parce que l'armée le veut, juger des gens dont on ne connaît pas la faute, et seulement pour encourager leurs accusateurs à spécifier ensuite cette faute déjà jugée! d'abord punir, puis faire le procès! Vraie loi de Hallifax, vraie justice d'armée! Et ce jugement ne va pas à moins que de suspendre ces membres de leur siége dans le parlement; ce qui non-seulement marque d'ignominie ceux à qui cette punition est infligée, mais leur retire les fonctions que leur a confiées leur pays, punit les villes et comtés qu'ils représentent, les prive de leurs représentans dans le parlement, et par conséquent de l'exercice de leur droit de suffrage; et cela pour quoi? pour des choses faites et dites dans la chambre, car c'est ainsi que le porte l'accusation; marche contraire à tous les procédés et priviléges du parlement qui ne peut consentir à ce que ses membres soient exposés à de pareilles recherches; car il est de principe que si l'un d'entre eux s'est rendu, dans le parlement, coupable de quelque faute, la chambre a dû sur-le-champ le réprimer, et que lorsqu'elle n'a rien trouvé à lui reprocher, d'autres ne peuvent l'accuser sans mettre en doute la sagesse et l'intégrité de la chambre, en supposant, ou qu'elle a approuvé ce qui était mal,

ou qu'elle n'a pas su le discerner. Et ces jeunes messieurs viendront se railler de nous en nous parlant de l'honnête désir qui les pousse à vouloir rendre nos priviléges plus innocens ! ils oseront nous proposer un changement de cette importance dans la constitution fondamentale de la chambre des communes ! tandis qu'il est de règle que la minorité se fond dans la majorité de manière à ne former avec elle qu'un seul et même agent; tandis qu'il n'est pas permis dans la chambre de particulariser les personnes, pas même de nommer un membre par son nom, que tout doit s'y faire comme par un seul homme, et que les lois auxquelles le royaume est tenu de se soumettre doivent être regardées comme l'acte d'un consentement unanime; on voudra rompre cette unité au point de nous obliger à constater nos dissentimens par des protestations, propres uniquement à fomenter les factions et les partis ! on troublera la source pour corrompre ensuite tout ce qui en découle ! C'est bien assurément la plus insolente présomption dont on ait jamais ouï parler (1).

---

(1) Tandis que le parlement était ainsi foulé aux pieds par l'armée, des pétitions du conseil commun venaient pour ainsi dire lui demander compte de l'argent dépensé, et lui déclarer que la conduite des comités, les abus qui en étaient résultés, l'emploi arbitraire des deniers publics, étaient la

Mais ce qui, selon moi, présenta encore, en soi, plus d'injustice, ce qu'il y eut de plus déshonorant pour le parlement, c'est la demande qui lui fut faite de renvoyer les hommes qui, invités et encouragés par ses ordonnances, avaient quitté l'armée pour s'engager dans le service d'Irlande, renonçant ainsi, pour se donner entièrement au parlement, aux avantages qu'ils auraient pu trouver à s'unir aux rebelles. Dans ce cas étaient les soldats de sir Robert Pye,

---

cause de la situation déplorable où l'on se trouvait, et qu'avec une administration meilleure et plus régulière on aurait eu des fonds suffisans pour satisfaire l'armée et éviter les dangers dont on était menacé. Et le parlement était obligé d'écouter et de remercier les pétitionnaires. A la vérité, « quelques membres, dit Whitelocke, paraissaient moins à la chambre quand on y traitait de pareilles matières, mécontens que l'armée et la cité prétendissent ainsi imposer des lois au parlement. » D'autres pétitions venaient, en différens sens, des apprentis, des comtés, etc., toutes donnant des conseils ou indiquant des abus, et à toutes on promettait de les prendre en considération quand il en serait temps; et la chambre remarquait avec éloge lorsqu'elles étaient présentées d'*une manière civile*, ou dans les formes parlementaires. Il faut observer cependant que, de la part de la chambre des communes, ces éloges s'adressaient surtout aux porteurs de pétitions dans le sens de l'armée. Les autres, écoutés avec soumission par les communes, étaient remerciés par les lords. (Whitelocke, pag. 260 et suiv. *Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 657.)

(*Note de l'Editeur.*)

du colonel Greaves, du colonel Butler, du capitaine Farmer, du lieutenant-colonel Jackson, du capitaine et de plusieurs des soldats des gardes-du-corps, et autres cantonnés dans les comtés de Kent et de Surrey, ainsi que la plupart de ceux qui composaient les deux régimens du colonel Herbert et du colonel Kempson cantonnés aux environs de Worcester et d'Evesham. Il fallait donc que ces honnêtes, fidèles et braves gens, officiers et soldats, fussent insultés et ruinés pour leur obéissance au parlement et le zèle qu'ils avaient montré pour le service d'Irlande, que le parlement lui-même ravalât ses paroles, violât sa foi, trompât ceux qui s'étaient fiés en lui, les livrât à leurs ennemis, et les déclarât anathême; et pourquoi? parce que l'armée les appelait déserteurs et fauteurs d'une nouvelle guerre; mais au fait pour avoir obéi aux ordres du parlement, avoir refusé de prendre part à la révolte contre lui et avoir consenti à risquer leur vie contre les rebelles d'Irlande.

Jamais si insultante violence n'a été exercée contre un individu, contre une société d'hommes, surtout contre un parlement, et pour le forcer à consommer sa propre honte. Je n'y comparerais que l'action de cet Italien qui, pour se venger de son ennemi, ayant trouvé moyen de le surprendre en trahison, lui ordonna, sous peine de

mourir à l'instant, de renier Jésus-Christ et de le reconnaître lui-même pour son Sauveur. Le malheureux ayant obéi pour sauver sa vie, l'autre lui enfonça son poignard dans le cœur en disant: « Maintenant passe ton chemin; je suis vengé de ton âme et de ton corps. » Il fallait que ces ordres fussent exécutés avant le jeudi soir, qu'on eût mis hors de la cité les pauvres réformés qui s'étaient offerts eux-mêmes, prêts à courir tous les dangers pour la défense du parlement et de Londres; faute de quoi l'armée déclarait, avec menace, qu'elle se verrait forcée de prendre les mesures extraordinaires que Dieu lui inspirerait et lui donnerait les moyens d'accomplir.

Le parlement consentit à tout, excepté à la suspension des onze membres; il rapporta le vote par lequel le Roi était prié de venir à Richmond; les lords, en ceci, obéirent les premiers, déterminés, m'a-t-on dit, par les puissantes sollicitations de M. Marshall, qui, en ce moment, n'aurait pas également réussi auprès de la chambre des communes. Lorsque la chose fut une fois faite, que le parlement eut prostitué son honneur, et que, renonçant à tout ce qui pouvait lui prêter force et sûreté, il se fut jeté nu, sans secours et sans espérance, aux pieds insolens de ces superbes maîtres, on s'aperçut qu'on n'y avait rien gagné que de les encourager à nous

fouler plus cruellement encore, et, comme les conducteurs de travaux égyptiens, à doubler le nombre des briques exigées.

Il y avait un parti pris de n'être satisfait de rien, que dis-je? de ne rien accepter de bonne grâce ni avec un sourire d'approbation, tant que les onze membres siégeraient dans la chambre : tant que Mardochée demeurait à la porte du palais et refusait de se prosterner, l'orgueilleux Aman ne pouvait être content; il fallait donc que Mardochée mourût. De même il fallait que les onze membres fussent exclus de la chambre. La chambre ne veut pas le faire; M. Joyce et ses agitateurs le feront. A cet effet, sir Thomas Fairfax prend ses quartiers à Uxbridge; quelques unes de ses troupes s'avancent à trois ou quatre milles de Westminster; il envoie ses warrants pour requérir des provisions dans les faubourgs; un rendez-vous est assigné à un parti de cavalerie pour marcher de là sur le parlement. Voici la situation des onze membres : s'ils demeurent, on fera violence à la chambre et ils seront mis dehors par les épaules, et alors *actum est de parliamento*, et je puis dire, *de parliamentis;* adieu ce parlement et tous les parlemens à venir.

Ces onze membres jugèrent donc qu'il valait mieux abandonner la chambre de leur plein gré, que de devenir l'occasion d'une telle violation de ses priviléges, et de souffrir que l'on portât au

parlement, à travers leur corps, un coup au cœur dont il ne se fût jamais relevé. Ils déclarèrent donc que, comme ils voyaient la chambre en telle situation qu'elle ne pouvait ni les défendre ni se défendre elle-même, si elle ne voulait pas leur dire comme Achis à David : allez-vous-en parce que les princes des Philistins ne vous aiment pas, ils la priaient de leur accorder, sur leur humble requête, la permission de s'éloigner, et de donner, à ceux qui le désireraient, des passeports pour passer de l'autre côté de la mer. La chambre y consentit à la fin ; mais je puis dire bien à contre cœur, et tous reconnurent que les onze membres rendaient un grand service à la chambre, en prévenant ainsi de plus grands malheurs.

Les onze membres attendirent encore, à ce que je crois, une semaine pour savoir si l'armée enverrait contre eux, ou quelqu'un d'entre eux, une accusation détaillée. Elle n'en envoya point ; mais elle écrivit au lieu de cela une lettre où elle louait ces membres de leur modération. Alors ils s'adressèrent à la chambre par une pétition pour la prier de demander à l'armée connaissance des détails de l'accusation portée contre eux, assignant un temps fixe pour la réponse. La chambre fit droit à leur demande, et donna environ une semaine. On pensa qu'elle aurait pu fixer un temps moins long ; car, nécessairement, il fallait

avoir à produire contre eux des charges bien notables pour les accuser d'une telle manière, avec un tel bruit, et en faire des criminels tellement odieux qu'à leur occasion M. le procureur-général disait qu'avec les bêtes féroces, il n'était pas question de légalité, mais simplement de les frapper sur la tête ; aussi les avait-on traités de manière à ne pas donner lieu de penser qu'on se crût obligé de respecter envers eux la justice, ni les priviléges du parlement, ni les devoirs communs de l'humanité. Encore moins croyait-on nécessaire de leur conserver les égards dus à des hommes qui avaient si long-temps, et quelques uns si souvent, servi leur pays dans le parlement, et l'avaient servi, on peut le dire, avec plus de fidélité que le parti de l'armée ne l'a jamais fait et ne le fera jamais, ni dans le parlement, ni en quelque lieu que ce soit. Il semblait que tous les liens de devoir et toutes les obligations sociales dussent être brisés pour arriver à leur perte. Cependant il paraît que les motifs pour les accuser ainsi n'avaient pas été bien reconnus d'avance. On en était encore à chercher quelle charge particulière on pourrait porter contre eux ; et, comme l'a dit un de leurs gens, M. John Lawmind, on se mit alors à la quête des chefs d'accusation, cherchant partout des témoins à produire et employant pour en avoir les promesses, la corruption et les menaces ; mais rien ne réussissait.

Plusieurs personnes vinrent me dire combien elles avaient été sollicitées pour témoigner contre moi. Un nommé Lewis me dit qu'ils avaient été en négociation avec lui; un nommé Westcomb m'apprit que Rushworth, l'excellent secrétaire de Son Excellence, avait envoyé chercher un nommé Pain, l'avait logé dans sa chambre et lui avait donné pour la première fois un angelot. Il y retourna une seconde fois et Westcomb avec lui; alors on lui donna un cheval de la valeur de dix livres, et on lui promit une place dans l'armée. Il y a lieu de croire que ce fut le paiement de quelque service utile; il paraît que les Saints étaient à cet égard dans de grands embarras. Mais voilà qui est bien; le premier terme fixé arriva et point d'accusation. Ils demandèrent un délai et promirent d'être prêts à un jour qu'ils désignèrent, et je crois qu'ils envoyèrent leur accusation le lendemain. Mais si je ne me juge pas avec une grande partialité, et dans le cas présent je ne le crois pas, après tout ce grand travail des montagnes, il en sortit *ridiculus mus*.

Je ne répéterai pas tous les détails de cette accusation. Ils sont imprimés ainsi que notre réponse, qui, je l'espère, a convaincu tout le monde. Nous fîmes, outre cela, une autre réponse dans la chambre, qui portait spécialement sur les formes de la procédure et dont la chambre parut satisfaite, car elle ne procéda pas plus loin et l'armée

cessa de nous poursuivre. Mais la chambre ordonna à son orateur de nous donner les passeports que nous avions demandés.

Je ne ferai qu'une observation sur quelques points de cette accusation, c'est que nos accusateurs et les gens de leur parti avaient fait précisément les choses dont ils nous accusaient, et que ce qui était faux à notre égard était vrai au leur.

Un de ces chefs d'accusation était d'avoir entretenu une correspondance avec le Roi et son parti. Personne n'avait moins qu'eux le droit de nous le reprocher, surtout à cette époque ; car, en supposant que ce fût là un si grand crime, il sied mal au diable de trouver le charbonnier trop noir. C'était eux qui traitaient alors avec Sa Majesté, introduisaient quelques uns de ses serviteurs dans leur conseil de guerre, discutaient et préparaient des plans, rédigeaient des propositions sur la manière de régler les affaires générales du royaume, et si l'on en croit leurs propres écrivains, les prophètes animés de leur esprit, ils négociaient pour l'avancement de leur propre fortune, Cromwell pour avoir un ruban bleu, être fait comte et son fils gentilhomme de la chambre, Ireton pour obtenir quelque grand emploi en Irlande, etc. Maintenant admettez la vérité de tout ce qu'ils disaient sur notre compte ; les deux choses pouvaient-elles se comparer ? ce qu'ils nous repro-

chaient n'était-il pas un in-16 en proportion de leur in-folio, une taupinée auprès de leur montagne? Et je prie qu'on fasse attention que, dans toute cette accusation, il n'y a pas un mot sur le projet d'enlever le Roi de Holmsby, de l'amener à Londres ou de le mettre à la tête de l'armée. C'était pourtant là-dessus qu'ils avaient bâti toutes leurs infamies. Ils prétendaient que quelques uns de nous avaient eu cette intention, et me nommaient particulièrement, à la vérité en arrière et seulement dans leurs pamphlets; mais, disaient-ils, tout ce qu'ils avaient fait n'avait été que dans l'intention de nous prévenir. Est-il vraisemblable qu'ils eussent omis ce fait, s'il avait eu la moindre apparence de vérité? Mais la vérité a toujours été la chose qu'ils ont le moins pensé à observer, soit dans leurs paroles soit dans leurs actions; ils n'ont jamais eu d'autre soin que celui de préparer quelques projets, de gagner quelque terrain par des artifices propres à duper le public, puis ensuite de conserver par la force ce qu'ils ont obtenu par la ruse, ou de recommencer à amuser le public au moyen de quelque nouveau tour capable de faire oublier le premier.

Ils nous accusent de porter atteinte aux libertés et droits des sujets, et de travailler à les renverser, d'une manière arbitraire et oppressive, par des manœuvres indirectes et corruptrices, tendant à entraver la marche de la justice. Telles

sont les expressions de l'accusation générale. Maintenant j'en appelle à tout le monde, j'en appelle même à leur propre conscience; qui d'eux ou de nous, dans la chambre des communes, s'est prononcé en toute occasion pour la violence, l'oppression et la ruine du pays? qui d'eux ou de nous s'est porté à détruire tout ce qui lui faisait obstacle, à séquestrer les biens, à imposer de grosses amendes, à emprisonner, réduire à la misère, et quelquefois mettre à mort ses adversaires? qui a fait déclarer des hommes coupables pour un mot, saisi toutes les interprétations, forcé même le sens des ordonnances pénales pour les appliquer dans leur plus grande rigueur? qui a le plus contribué à faire rendre ces ordonnances si sévères pour les séquestres, si dures pour le taux des compositions, si perfides et si sanguinaires pour les moyens qu'elles fournissent de trouver partout des trahisons et de transformer de légers délits en crimes capitaux, tellement que presque personne n'était à l'abri des recherches, et qu'il y avait peu ou peut-être aucun de ceux qu'on recherchait qui ne dussent se croire perdus? Combien de ministres ont été chassés de leurs bénéfices pour de très-petites fautes! combien de gens ont été déclarés délinquans, leurs propriétés détruites, eux-mêmes, leurs femmes et leurs enfans réduits à la misère, pour des offenses peu considérables, ou qui, du moins, ne méritaient

pas un si sévère châtiment! Que de comités érigés! celui d'Haberdashers-Hall, dont l'emploi est de piller les gens, de les imposer à la capitation, de les soumettre à ce détestable serment *ex officio* par lequel on les oblige à découvrir leurs propriétés, et à s'exposer à l'impitoyable exaction du vingt-cinquième, ruine de beaucoup de gens, moyen qu'ils ont inventé pour tomber sur quelques membres de la chambre dont ils étaient mécontens, et généralement sur tous ceux qui les avaient contrariés ou traversés en quelques uns de leurs projets; le comité de Goldsmith's-Hall, chargé d'imposer les amendes au moyen desquelles on a ruiné plusieurs des meilleures familles d'Angleterre; le comité des séquestres, dont la conduite a trompé les intentions de la chambre; car on n'avait d'abord proposé ce comité que contre les grands coupables, et il est ensuite devenu pire que toutes les inquisitions d'Espagne, et bien peu ont échappé de ceux qui ont été accusés. J'ose dire que le sergent Wild, président de ce comité, et M. Nicklis, l'homme de loi, et quelques autres de ces chiens de chasse qui n'ont jamais manqué d'y assister, n'ont peut-être jamais donné leur voix pour l'acquittement de personne; et les délais étaient pires que la condamnation; les accusés étaient obligés d'attendre un ou quelquefois deux ans, et finissaient ensuite d'ordinaire par être séquestrés. Il ne

faut pas oublier le comité d'examen, où M. Miles Corbet tenait son tribunal, ce qui valait bien quelque chose à son clerc, si ce n'est même à lui. Quel concours! c'était comme le jugement dernier; tous les rangs, les deux sexes, y recevaient également leur arrêt.

N'est-ce pas la faction qui a fait toutes ces choses? Ne nous y sommes-nous pas opposés tant que nous l'avons pu? Combien de fois et avec quelle chaleur n'avons-nous pas demandé la destruction de ces comités; de celui des séquestres, de celui d'Haberdashers-Hall? Les commissaires envoyés dans les comtés obtenaient quelquefois des ordres de la chambre à cet effet, faisaient rendre des ordonnances; et toujours le parti, par quelque artifice, trouvait moyen de les mettre de côté au moment où l'on croyait la chose faite, où l'on espérait que le gouvernement allait revenir aux shériffs, juges de paix, grands jurys et autres magistrats, dans l'ordre et la subordination établis par la loi. Quelqu'un a-t-il été défendu et sauvé de quelque peine, que ce ne soit par notre coopération? Ne nous a-t-on pas appelé le parti modéré, et sous ce titre qu'ils regardaient comme un reproche, ne nous a-t-on pas accusés de favoriser les malintentionnés? Nous n'avions pourtant d'autre intention que d'épargner au parlement la honte de devenir l'instrument des désirs désordonnés de ces gens-là; nous avons

voulu le préserver de cette haine publique seule capable de le perdre, et dont a pris ensuite avantage, pour le subjuguer et le dominer, le parti même qui la lui a attirée. La première révolte de ce parti contre le parlement ne s'est-elle pas manifestée par des reproches sur les choses qu'il lui avait fait faire? c'est par là qu'il s'est rendu maître des esprits. Et quels autres cependant que les agens du parti ont attiré dans le parlement toutes les affaires, spécialement celles où ils se trouvaient intéressés eux et leurs amis? Quel art n'avaient-ils pas de traîner les choses en longueur et de retarder la conclusion d'une affaire, lorsqu'en la terminant, ils ne pouvaient faire le mal qu'ils avaient projeté? En a-t-on vu de plus violens à se jeter dans toutes les voies arbitraires, ou plutôt en a-t-on vu d'autres s'y jeter avec eux? Aurait-on pu choisir un maire, un officier, ou un député au parlement, dans quelque ville d'Angleterre que ce fût, autrement qu'avec leur permission, ou conformément à leurs volontés? Et nous, de l'autre côté, n'étions-nous pas toujours à demander que toutes choses fussent laissées aux lois du pays et rendues à leur cours ancien et ordinaire? Et cependant ce sont eux qui nous accusent de porter le trouble dans Israël, ce sont eux qui veulent s'en faire croire les sauveurs, précisément comme le loup de la fable accusait l'agneau de troubler les eaux!

Ils nous attribuent, de plus, un grand maniement des trésors du royaume, nous accusent de disposer à notre gré des deniers publics, de nous enrichir, et répètent, dans plusieurs de leurs déclarations, que nous cherchons à envelopper le pays dans une nouvelle guerre, afin de n'être pas obligés de rendre compte. O impudence ! ils savent bien qu'eux seuls et leurs créatures disposent des deniers publics, et se mêlent des affaires d'argent, et ils s'en lèchent suffisamment les doigts. Ils savent bien qu'ils ont partagé entre eux toute l'opulence du pays, le trésor, les emplois, le revenu du Roi, les revenus de l'Eglise, les biens de ce grand nombre d'hommes de la haute et moyenne noblesse qu'ils ont mis au nombre des délinquans, sans que nous ou aucun de nous ayons rien eu à y voir. M. le greffier de la cité seulement a été, je crois, membre du comité des revenus du Roi; mais il y a très-rarement assisté. Et n'ont-ils pas fait usage du produit de ces revenus déposé en leurs mains? N'ont-ils pas, selon les règles de la charité, commencé par eux-mêmes, accordé des dons et des emplois à tous les gens de leur parti, quelques uns à titre gratuit, comme plusieurs milliers de livres à M. Blaxton, 1000 livres à Pury, sans compter un bon emploi, autant à M. Hodges du comté de Glocester? L'alderman Pennington avait secrètement retenu 3000 livres alors entre ses mains, appartenant à sir John Pennington; d'après leur

ordonnance, il aurait dû payer une amende du triple de cette somme, et s'il eût été ami des onze membres, on ne l'aurait pas épargné. Non-seulement on lui pardonna, mais on lui donna les 3000 livres et 3000 livres de plus lorsque la cité le renvoya de sa milice, puis on l'y fit rentrer aussitôt. On a donné de l'argent à l'orateur; je n'en sais pas la somme, mais il a eu, autant que je m'en souviens, 6000 livres en une fois. Il a été fait maître des registres, chancelier du duché de Lancaster, et pendant assez long-temps garde du sceau. M. le procureur-général, outre cet emploi, et celui d'avocat du Roi, a été pendant environ deux ans un des lords gardes du sceau; il a gagné beaucoup d'argent sur les pardons accordés par composition, invention qui n'a eu d'autre objet que de remplir ses coffres, et on lui a donné 1000 livres à l'expiration de sa commission pour le grand sceau. Autant en ont eu ses confrères, M. Brown, M. Prideaux et le sergent Wild, sans compter les profits du sceau. M. Prideaux s'est fait faire aussi maître des postes d'Angleterre. Il n'était alors que président d'un sous-comité du grand comité des griefs, où milord Warwick et Burlamachi étaient en contestation sur cette place, dont on représentait l'existence comme un grief public, quoique le don qui en avait été fait à milord Warwick n'eût en effet rien coûté à l'Etat; mais le digne M. Prideaux qui se trouvait

alors présider le comité chargé d'entendre les parties et de rapporter leur affaire au grand comité, d'où elle devait ensuite aller à la chambre, s'apercevant que l'emploi était agréable, et valait de quelques 2400 à 2500 livres par an, les en débarrassa, le prit pour lui et l'a toujours gardé depuis. M. le sergent Wild avait reçu en dépôt du père de lady Thornborough quelque argent qu'il était chargé de remettre à sa fille; mais, lorsqu'elle se rendit à Oxford, il prit occasion de ce départ pour prétendre qu'elle devait être regardée comme en possession du bien de son père, et se fit en conséquence, par une belle ordonnance des deux chambres, adjuger l'argent. Il trouva sûrement pour fonder cet acte quelque bonne loi, de même qu'il en a trouvé une pour faire pendre le capitaine Burley; et, comme il excelle en ce genre, je ne doute pas qu'il n'en trouvât aussi une pour faire pendre les onze membres, fussent-ils même la douzaine complète; et je serais certainement le plus haut pendu de tous pour ce que j'écris ici; et il trouverait bien moyen de le faire passer pour un acte de trahison, pour quelqu'un de ceux qui se trouvent spécifiés dans le statut de la vingt-cinquième année d'Edouard III. Et s'il m'attrape, je lui pardonne de bon cœur, dût-il, en attendant, faire pendre autant de gens et s'approprier autant des deniers publics qu'il aura le temps de le faire d'ici là; ce que j'ai seulement

à dire à son avantage, c'est que les anciens d'Israël, ceux qui trouvèrent une loi pour faire mourir Naboth, n'étaient que des nigauds auprès de lui. Combien ensuite de leurs petits prophètes qui ont fait fortune? Cet homme de conscience, l'alderman Hoil, ce digne jurisconsulte, M. Nicklis, sir William Allison, M. Love et M. Lenthall, fils de l'orateur, mis tous deux au nombre des six clercs; M. Lisle, M. Miles Corbet, le colonel White, colonel qui n'a jamais paru sur le champ de bataille à la tête de son régiment, M. Allen l'orfèvre; et tous ceux-là, et je ne sais combien d'autres encore revêtus de places très-lucratives; quelques-uns dans les cours de Westminster, quelques autres faits trésoriers de leur armée, comme Allen et White. Ce dernier fut fait aussi clerc des assises du circuit du nord, place valant de 5 à 600 livres par an. Cromwell a eu 2500 livres par an, sir Peter Wentworth s'est fait donner par ordonnance les biens d'un gentilhomme à moitié prix de leur valeur. Ce gentilhomme, dont le crime, de même que celui de Naboth, fut peut-être aggravé par le refus qu'il avait fait de vendre à Wentworth cette terre que celui-ci désirait depuis long-temps, avait cependant offert de payer la somme au gouvernement comme prix de sa composition, ce qui, d'après leur propre réglement, ne pouvait lui être refusé en justice. Je me souviens que nous fîmes trois

ou quatre fois écarter cette ordonnance ; mais j'apprends qu'elle a passé depuis, c'est pourquoi j'en parle.

Quelques uns obtinrent des dons sous forme de dommages. Ainsi M. Cornelius Holland avait quelque place inférieure dans la maison du prince, place pour laquelle certainement il n'était pas né, car son ambition n'allait au commencement qu'à entrer comme domestique de sir Henri Vane. Il fut, en dédommagement de la perte de cette place, chargé de la surintendance des enfans du Roi, au-dessus de milady Dorset, et du gouvernement de leur maison, pendant trois ou quatre ans. Ensuite on lui donna pour vingt-un ans les pâturages du Roi dans le comté de Buckingham, valant, de revenu net, de 15 à 1600 livres par an. Sir William Strickland eut, pour dédommagement de sa maison brûlée dans le comté d'York, les biens d'un gentilhomme du comté de Kent, s'élevant à une valeur considérable. M. Henri Herbert reçut 3000 livres sur les bois de milord Worcester et de sir John Winter. Le lord Say eut 10,000 livres pour la place de maître des tutelles, que, par son pouvoir dans la chambre, il avait, au commencement de ce parlement, enlevée au lord Cottington, et, pour une partie de cette somme, je crois 4000 livres, il acheta Hanworthouse et les terres environnantes, valant, m'a-t-on dit, 14,000 livres. Le

colonel Fleetwood obtint, par voie de séquestre, la place de clerc en chef de la cour des tutelles, qu'exerçait son frère, et que celui-ci avait perdue en se rendant à Oxford. Quand la cour fut supprimée, on lui donna 3000 livres de dédommagement. Il y a des multitudes d'exemples de ce genre.

Quelques uns reçurent de l'argent, sous prétexte d'arrérages. Sir Arthur Haslerig eut 7000 livres, qu'il avait bien gagnées aux Devizes et à Cherrington. Le lord Fairfax, sir William Constable, sir William Brereton, eurent de fortes sommes. Le colonel Thompson eut 2000 livres pour sa jambe de bois. Il ne fallait rien moins qu'un canon pour la lui faire gagner, car il ne s'était jamais approché à la portée du mousquet; le colonel Purefoy et son fils, le colonel Brown, chacun quelques 1500 liv. et ainsi de tant d'autres.

On donna à quelques uns pour acheter leurs voix et s'en faire des prosélytes. On fit revivre pour M. Weston, fils du comte de Portland, les arrérages d'une pension appartenant à sa femme, et qui, si je ne me trompe, avait été discontinuée depuis plusieurs années. Cet arriéré, autant que je m'en souviens, montait à 4000 livres. Le lord Grey de Grooby, jusque-là très-zélé pour milord Essex, comme il avait lieu de l'être, si l'on considère les marques d'égard qu'il en avait reçues, se fit allouer une somme considérable dont je ne me rappelle pas bien le montant,

mais qui devait lui être payée sur ce qu'il découvrirait des biens des délinquans; en sorte que lui et ses terriers furent long-temps assidus au comité d'examen pour poursuivre tantôt un gibier, tantôt l'autre, jusqu'à ce que la somme fût complète. M. Scawen, qui ne s'était pas d'abord montré très-partisan de leur manière d'agir, eut 2000 livres. Combien de lords qui ne pouvaient, dans les premiers temps, se faire écouter, ni à peine obtenir qu'on lût leur pétition, aussitôt qu'ils se furent liés au parti et votèrent avec lui, obtinrent qu'on s'occupât d'eux, et furent favorablement traités. Telle était même l'impudence des gens du parti, que quelques uns ne craignaient pas de dire ouvertement aux solliciteurs que, si on ne leur accordait pas ce qu'ils demandaient, c'était en raison de leur vote. Je l'ai entendu dire plusieurs fois à M. Gurden; c'était un excellent moyen pour que le parlement fût libre, ses membres honnêtes et les votes donnés en conscience.

Puis ensuite les comptes rendus! Je voudrais bien savoir ce qu'ils en ont passé, et que quelqu'un pût jeter les yeux sur ceux de milord Fairfax et ceux de sir William Constable. J'entends dire qu'ils sont étranges pour le montant des sommes touchées, et je sais, de science certaine, que le comité des comptes s'est plaint que les membres du sous-comité avaient été maltraités, battus

même dans le comté de Stafford, où M. Purefoy et M. Boswell avaient des comptes à rendre et n'en voulurent rien faire.

Je voudrais que, sur tous ces points, nos accusateurs essayassent d'en dire autant d'un seul d'entre nous. Je suis fâché, je l'avoue, de révéler ces choses sur leur compte, ce qui n'est nullement dans mon caractère. J'y suis forcé pour ma défense, et je puis dire, avec l'apôtre, qu'ils m'ont contraint, non-seulement à les accuser, mais aussi à me glorifier un peu moi-même. Quelqu'un de nous s'est-il jamais refusé à rendre des comptes quand il le devait? Sir William Lewis rendit compte de l'argent qu'il avait reçu étant gouverneur de Portsmouth, d'une manière si claire et si satisfaisante que le comité des comptes en fit un rapport spécial à la chambre comme d'un exemple de soin et de prudence dans le maniement des deniers de l'État, proposé, dit-on alors, à l'imitation de tous. Je suis certain que le major-général Massey avait mis beaucoup d'empressement à rendre les siens. S'il a pu ou non y parvenir, avant qu'ils l'eussent chassé, c'est ce que j'ignore. Sir William Waller et le colonel Long ont terminé les leurs. Sir Philippe Stapleton n'a jamais touché que sa paie, et cependant il a rendu ses comptes. Il n'avait que 40 schellings par jour, comme lieutenant-général de la cavalerie, sous les ordres de milord Essex généralissime,

tandis que sir Arthur Haslerig avait 5 livres pour son commandement de la cavalerie sous sir William Waller, place inférieure à celle de sir Philippe Stapleton; et sir Arthur n'avait eu aucune dépense à faire, car il avait toujours vécu chez sir William Waller, et avait d'ailleurs toujours bien fait valoir son emploi. Sir William toucha ses arrérages plus tard que son subordonné. Ce fut sir Arthur qui rompit la glace et ouvrit la route à son général et aux autres. Sir Philippe Stapleton toucha aussi ses arrérages. Ils furent peu considérables eu égard au mérite de cet officier, parce que ses appointemens avaient été médiocres. Ils se montèrent environ à 1700 livres, et sir Philippe avait négligé le revenu de ses biens pendant toute la guerre, ce que ne fit pas Haslerig, si l'on en croit du moins ses voisins du comté de Leicester. Ils assurent que ses terres furent tout ce temps-là mieux pourvues et mieux entretenues qu'elles ne l'avaient jamais été, et si bien protégées que ses voisins, lorsqu'ils craignaient quelques dangers, envoyaient chez lui leurs troupeaux pour les mettre en sûreté. J'avoue que ce mystère m'est incompréhensible.

Voilà tout ce que j'ai à dire sur les comptes et les arrérages des onze membres. Aucun autre que ceux dont j'ai parlé ne se mêla d'affaires d'argent. Quelques uns d'entre eux ont refusé de recevoir ce que la chambre leur avait donné sur

des motifs beaucoup mieux fondés que les prétextes dont se sont servis les autres pour recevoir de fortes sommes. La chambre me donna 10000 livres pour ce que j'avais souffert après le parlement de la 3e. année du règne du roi Charles; ces souffrances durèrent plusieurs années, me coûtèrent quelques milliers de livres et me firent éprouver des dommages pour une somme beaucoup plus considérable. Je refusai pourtant ce don, et dis que je ne recevrais pas un sol, jusqu'à ce que la dette publique fût payée. Qu'aucun d'eux en puisse dire autant. Je prie ceux qui liront par hasard ceci de me pardonner ma folie, non pas d'avoir refusé, mais de m'en vanter. Je dois encore répéter les paroles de l'apôtre : « je suis devenu assez insensé pour me glorifier; mais ils m'y ont forcé. » Il est vrai qu'on me remboursa l'amende de 1000 marcs, qui m'avait été imposée par le tribunal du banc du Roi, et que j'avais payée argent comptant de mes deniers. On me rendit cette somme pendant les troubles, dans un moment où tous mes biens situés dans l'ouest m'avaient été entièrement enlevés, si bien que, pendant trois ans environ, je n'en touchai pas un sol.

Maintenant j'en appelle au monde. Quels sont les plus coupables de nos accusateurs ou de nous, ces pauvres onze membres si décriés, si opprimés? Qui a le plus gagné? Qui a le plus dupé et opprimé le public? Quels sont en effet les véritables

traîtres? N'a-t-on pas pu dire avec autant de vérité que d'esprit, que s'ils n'avaient pas eu pour nous attaquer plus d'hommes que de raisons, c'est sur eux que serait tombée l'accusation de trahison? C'est ce qu'ont depuis confessé et publié plusieurs de leurs propres disciples, avouant qu'ils étaient en grand'peine de trouver des motifs pour nous accuser; mais nous étions une poutre dans leur œil, et, comme l'a dit lui-même leur grand apôtre Lilburne, « leur but principal était de renverser tout ce qui pouvait faire obstacle à leur fortune (1). »

Voilà notre crime. Je demande pardon à Dieu pour les fautes que j'ai commises, même dans l'accomplissement des devoirs que j'ai le mieux remplis envers mon pays; mais, quant au parlement, je n'ai à lui demander ni pardon ni grâce. Il peut me soumettre aux plus sévères recherches, soit relativement aux choses dont ces gens-là m'avaient accusé d'abord, soit relativement à la grande trahison qu'on m'a reprochée depuis, d'avoir essayé de me défendre moi-même, le parlement et la cité contre une armée rebelle, injuste, oppressive, qui venait nous attaquer à force ouverte, contre toutes les lois de Dieu et des hommes. C'est pour cela que je suis maintenant sous le

(1) Voir, sur la vie et le caractère de Lilburne, les *Eclaircissemens et Pièces historiques*, n°. 2.

poids d'une accusation de trahison, et que je me vois exclu de la chambre; c'est aussi de quoi je vais parler maintenant.

Je vais d'abord montrer comment les choses en sont arrivées là. L'armée faisait tout, le parlement n'était plus qu'un zéro en chiffre, sans autre rôle que celui de crier *amen* à ce qu'avaient décidé les conseils de guerre. Cette armée était devenue un troisième ordre dans l'État. Près d'elle résidaient des commissaires du parlement et des agens de Sa Majesté, traités par elle avec fort peu d'égards. Quant à l'armée, on en usait avec elle aussi respectueusement que si elle n'eût pas été composée de sujets, et qu'elle eût formé un corps revêtu d'une autorité indépendante, relevant seulement de Dieu et de son épée. Toutes les affaires du royaume étaient alors en discussion, et l'engagement pris par l'armée était devenu la base d'après laquelle tout devait se régler. Si le parlement proposait quelque chose qui ne convînt pas à l'armée, on répondait aussitôt que cela ne pouvait s'accorder avec son engagement solennel. Il fallut avoir en plusieurs occasions des conférences et des discussions sur maintes et maintes propositions relatives au rétablissement de la paix et aux moyens de garantir les droits et libertés du peuple. Et malgré toutes ces résistances d'une armée qui avait insulté, joué, violenté le parlement, qui avait marché

contre lui et contre la cité, au mépris des défenses qu'elle avait reçues de s'approcher de Londres de plus de quarante milles, il fallut que le parlement la reconnût pour son armée, pourvût à son entretien et lui envoyât sur-le-champ un mois de paye, tandis qu'elle refusait de lui obéir en rien. Tout cela se faisait par l'entremise du ministre Marshall, principal agent du parti qui allait et venait sans cesse de Westminster au quartier-général, et de là aux portes du parlement, pressant les membres des deux chambres par toute sorte d'argumens, tantôt cherchant à les rassurer, quelquefois à les effrayer pour les engager à consentir à ce que voulait l'armée; et son travail n'était pas assurément au profit du presbytérianisme, pour lequel il avait été si zélé, car ce n'était pas des presbytériens qu'il retournait alors, et il voulait gagner la partie. Son intention était au contraire de les écarter pour prendre de meilleures cartes. Tout cela fait, on envoya un message au parlement pour lui demander de révoquer l'ordonnance relative à la milice de Londres, qui après de longs débats avait été établie pour un an. On demandait aussi le rétablissement du comité de l'année précédente qui avait cessé par l'expiration de ses pouvoirs.

Demandez et vous obtiendrez, était pour l'armée exactement vrai; cela se fit donc sur-le-champ; et je crois, en vérité, que cette demande avait prin-

cipalement pour but d'irriter la cité et de l'engager à quelque mouvement, à quelque témoignage de mécontentement, peut-être à quelque prise d'armes qui pût donner occasion d'employer la force si elle persistait, tandis que si elle cédait après avoir un peu montré les dents, c'était un prétexte pour lui imposer de telles charges et de telles entraves, subjuguer tellement ses forces et sa liberté, qu'elle se vît ensuite hors d'état d'inquiéter le parti et de s'opposer à toutes les entreprises qu'il pourrait tenter contre le gré et les intérêts du royaume. Il est certain qu'ils ne se croyaient sûrs de rien tant que la cité n'était pas matée (1).

---

(1) Il était en effet impossible, dans l'agitation où était la cité, de ne pas prévoir que tel serait le résultat d'une pareille mesure. Les pétitions n'arrivaient guères qu'accompagnées d'une foule tumultueuse, les émeutes étaient toujours prêtes à éclater. Le 19, jour du congé donné aux onze membres, la chambre avait été obligée de faire disperser par ses gardes la foule qui se pressait et criait à ses portes. Le 22 on avait dénoncé à la chambre des communes, la pétition signée et l'engagement pris à *Skinners-Hall* (la chambre des corroyeurs) par les miliciens, apprentis, mariniers, etc., en faveur du Roi et de la paix, de concert avec l'Écosse et contre l'armée. Dix mille apprentis avaient, dès le 14, présenté une pétition dans le même sens; le nom et les intérêts du Roi, qui commençaient à devenir publiquement le signe de ralliement des partis opposés aux indépendans, annonçaient la résolution de s'unir contre ces derniers à

Leur projet réussit. La cité fut très-irritée de cet acte subit par lequel les chambres opéraient un tel changement dans sa milice, sans en avertir seulement ceux que concernait une pareille affaire, afin qu'ils en pussent dire leur avis. Cela fut regardé comme une violation des chartes accordées

---

quiconque aiderait à leur résister. La milice de Londres, sujet habituel de discussion entre le parlement et la cité qui se disputaient ce moyen de pouvoir, avait été organisée le 4 mai pour une année, et cette organisation avait été le résultat de la nécessité que sentait alors le parlement de se rattacher des forces indépendantes, et de leur donner un intérêt dans sa cause. Revenir sur l'ordonnance du 4 mai, c'était retirer à la cité les fruits d'une victoire. Les écrivains indépendans ont représenté le ton de la pétition du conseil commun comme très-hautain; il est au contraire beaucoup plus raisonnable que celui de beaucoup d'autres pétitions présentées de même par la cité dans des occasions beaucoup moins pressantes. Avec les forces qui le suivaient de si près, le conseil commun n'avait besoin, en ce moment, ni de commander ni de menacer. Le tumulte fut effroyable; Whitelocke l'attribue à l'influence des magistrats de la cité. Les apprentis tinrent les portes de la chambre ouvertes et demeurèrent le chapeau sur la tête, criant *votez*, *votez*, jusqu'à ce qu'on eût fait ce qu'ils demandaient. « Vers sept heures du soir, dit Whitelocke, quelques membres du conseil commun vinrent à la chambre, et, voyant l'ouvrage fait en si grande partie, ceux qui avaient mis les apprentis en besogne leur ordonnèrent de se séparer, et ils obéirent aussitôt aux ordres de leurs maîtres. » (Whitelocke, pag. 260 et suiv. — *Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 719.)

(*Note de l'Editeur.*)

et confirmées successivement par tant de Rois et d'après lesquelles la cité de Londres devait conserver tout pouvoir sur sa milice. On y vit aussi une atteinte portée aux garanties dont la cité avait besoin pour les grosses sommes d'argent qu'elle avait prêtées et qui n'avaient d'autre caution que des ordonnances. D'après la promptitude et la facilité avec laquelle celle-ci avait été rapportée, on avait lieu d'en craindre autant pour les autres.

Le conseil commun arrêta donc qu'il serait présenté une pétition aux chambres, pour les informer de l'agitation qu'avait fait naître dans la cité le changement qu'elles avaient opéré, et pour les prier de remettre les choses dans l'état où elles étaient auparavant. Cette pétition fut présentée dans une forme légale et soumise, par les shériffs et quelques uns des aldermen et des membres du conseil commun; le parlement n'osant rien faire sans la permission de ses maîtres, se contenta de donner de bonnes paroles, espérant que la chose passerait ainsi; mais alors se réunirent quelques jeunes gens, apprentis et autres, qui demandèrent vivement la révocation de l'ordonnance, déclarant qu'ils ne se sépareraient pas qu'ils ne l'eussent obtenue. Les chambres résistèrent; ces jeunes gens insistèrent, en sorte qu'il se fit un grand concours de peuple et que les choses commencèrent à s'échauffer. Le peuple l'emporta à la fin et la

milice fut remise sur le pied qu'il désirait. Alors le rassemblement se dissipa et chacun retourna chez soi. Il ne resta que quelques uns des plus jeunes gens et des plus mutins, parmi lesquels se mêla un certain nombre d'oisifs et peut-être de malintentionnés, soldats et autres. J'ai entendu dire que quelques indépendans, qui même faisaient partie de l'armée, avaient pris part à l'affaire pour pousser la multitude, déjà assez agitée, aux dernières extrémités. Alors on força les chambres à voter le retour du Roi à Londres, le rappel des onze membres, et je ne sais quoi encore, et on ne permit à aucun des membres de l'une ou l'autre chambre de se retirer jusqu'à ce qu'elles eussent voté tout ce qu'on demandait. On les tint ainsi, je crois, jusqu'à neuf heures du soir. Le conseil commun instruit de ces désordres, envoya les shériffs de Londres et quelques uns des aldermen pour apaiser le tumulte, et ils y réussirent. Cela se passa le lundi 26 juillet. La chambre des pairs s'ajourna au vendredi, celle des communes au lendemain mardi. Ce jour-là, la cité prit des mesures pour prévenir le renouvellement de ces rassemblemens désordonnés autour de Westminster, ce qu'elle n'avait pu faire la veille, sa milice se trouvant désorganisée par la nouvelle ordonnance rendue sur les injonctions de l'armée. J'ai ouï dire que la cité avait envoyé un message à la chambre des communes pour l'informer des me-

sures qu'elle avait prises; mais M. l'orateur, ne se souciant pas de recevoir ce message qui aurait à moitié déjoué le complot, se pressa tellement d'ajourner la chambre au vendredi, qu'il attendit à peine pour cet ajournement que la chambre fût complète, et que quelques factieux l'ayant demandé à grands cris, il se hâta de leur obéir malgré les cris en sens contraire de ceux qui ne voulaient pas qu'on ajournât, et qui ne furent pas écoutés.

Le vendredi, les deux orateurs, le comte de Manchester, orateur de la chambre des pairs, et M. Lenthall, orateur de la chambre des communes, au lieu de se rendre à la chambre, comme c'était leur devoir, coururent, avec huit lords et cinquante-huit membres des communes, se joindre à l'armée; et là, par un engagement en date du 4 août, ils s'obligèrent à vivre et à mourir avec l'armée; ils prirent pour prétexte la violence qu'on avait faite au parlement, mais, dans le vrai, cette fuite avait été concertée avec l'armée, et ménagée surtout par M. Saint-John le procureur-général, comme on le voit par une lettre de Rushworth, secrétaire de sir Thomas Fairfax, que Rushworth n'a pas signée, mais dont la dernière partie est écrite de sa main (1). Cette lettre, adressée à l'o-

(1) Clément Walker, membre du long-parlement, auteur de l'*Histoire de l'Indépendance*, dit également avoir

rateur, a pour objet de l'avertir de ne pas se rendre à la chambre le vendredi matin, mais de prendre conseil de M. le procureur-général qui lui dira ce qu'il y a à faire. On l'assure que l'armée toute entière mordra la poussière plutôt que d'abandonner ceux qu'elle compte comme lui au nombre de ses amis. Telle était, autant que je me rappelle, la teneur de cette lettre dont l'original existe encore dans une des chambres. Il n'y a pas lieu de douter qu'elle ne vînt de sir Thomas Fairfax, de Cromwell et du reste des meneurs qui s'engageaient ainsi au nom de l'armée. Elle montre à qui il appartenait de donner des ordres, de décider de ce qui devait être fait par la chambre, et

---

cette lettre, et rapporte un autre fait qui le porte à croire que Lenthall fut, en quelque sorte, forcé à cette démarche qui lui répugnait. Le 27 juillet, étant avec quelques uns de ses collègues dans l'église de Westminster, Lenthall se plaignit, avec une sorte d'amertume, de ce qu'on avait répandu, dans la cité, qu'il voulait quitter la chambre et se rendre à l'armée, et ajouta « qu'il mourrait plutôt sur son siége que de commettre une action si coupable et si déshonorante. « Des paroles dites de cette manière et dans un lieu si saint, parurent tellement empreintes, au moment où il les avait prononcées, du caractère de la bonne foi, que, lorsque le lendemain il s'enfuit secrètement à l'armée, on pensa qu'il avait cédé aux menaces que lui avaient faites Cromwell et Ireton, de découvrir ses nombreuses malversations. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 731.)

(*Note de l'Editeur.*)

qui, par conséquent, devait être supposé l'auteur de tout. L'engagement était rédigé en forme de déclaration de l'armée, destinée à rendre compte des motifs de sa marche vers Londres, et remplie de mensonges et de méchancetés contre ces pauvres onze membres; elle était, au fait, dirigée uniquement contre eux, on les y accusait de tout ce qui avait été fait dans la cité. En conséquence on se déterminait à marcher sur Londres dans l'espérance que les gens bien intentionnés nous mettraient en lieu de sûreté, ou bien nous livreraient à l'armée. Tout le reste de la déclaration était rempli de mensonges, tant relativement aux faits en eux-mêmes que dans la manière de les commenter. Ainsi on prétendait que pour faire réussir nos mauvais desseins et éviter de tomber entre les mains de la justice, nous nous étions efforcés de précipiter le royaume dans une nouvelle guerre, et qu'à cette intention nous avions enrôlé sous main des militaires réformés, et entretenu de coupables complots dans lesquels nous avions engagé plusieurs personnes. Cela n'avait pu se faire dans le temps de l'autorité des anciens commissaires de la milice, et c'était pour cela qu'on avait créé les nouveaux, dont la plupart étaient intimement liés avec nous, ce qui avait donné à l'armée de justes motifs pour en demander le changement. C'était nous qui là-dessus avions soulevé et fomenté l'émeute dont on s'était servi

pour faire violence au parlement, et le faire retomber en notre pouvoir. C'était pourquoi l'armée requérait que nous fussions remis entre ses mains, et que tout ce qui avait été fait dans les chambres ce jour-là et ensuite, comme tout ce qui se ferait jusqu'à ce que les membres fugitifs se fussent rejoints au parlement, fût déclaré nul et de nul effet. Ainsi l'armée s'ingérait de déclarer quel vote était valide et quel ne l'était pas, et cela pour l'honneur et la liberté du parlement pour lequel voulaient vivre et mourir ces dignes patriotes! Les auteurs de la déclaration annonçaient ensuite qu'ils étaient occupés à rétablir l'ordre dans le royaume, que leur travail était arrivé à sa perfection, et qu'ils étaient au moment d'envoyer au parlement les propositions détaillées qui devaient mettre fin à tous nos troubles; cette fin de nos troubles, à laquelle en effet on ne voyait plus rien au monde qui pût mettre obstacle, si ce n'est ces manœuvres maudites employées pour soumettre ainsi le parlement par la force, acte de haute trahison le plus damnable qu'il fût possible de commettre. Voici une armée mercenaire levée par le parlement. Tous ceux qui la composent, depuis le moindre sentinelle jusqu'au général lui-même, sauf ce qu'il peut attendre à la mort de son père, ne seraient pas en état de présenter ensemble en biens fonds un revenu de 1000 livres par an. La plupart des colonels et des offi-

ciers sont d'ignobles artisans, des brasseurs, des tailleurs, des orfèvres, des cordonniers, et ainsi du reste; véritable fumier, où l'on ne trouverait rien autre chose si l'on voulait y pénétrer pour trouver les moyens par lesquels ils se sont élevés; et ces gens-là se révoltent contre leurs maîtres, viennent leur faire des conditions, en font au Roi et à tout le royaume, donnent leur volonté pour la règle d'après laquelle doivent se mesurer tous les intérêts du Roi, du parlement et de tout le pays; et ils n'ont pas honte de le déclarer à la face du monde!

Et ces dignes lords, ces dignes membres des communes, reçoivent cette pieuse déclaration avec une complète approbation, avec des actions de grâces à Dieu en premier lieu, ensuite à l'armée toujours fidèle, et deviennent ainsi comme ceux qu'avaient séduits les Scribes et les Pharisiens, deux fois plus enfans des ténèbres que ceux qui les ont entraînés! Ils se rendent plus criminels, coupables d'une plus grande trahison; car ils ont manqué à un devoir bien plus impérieux, puisqu'ils faisaient eux-mêmes partie de ce parlement qu'ils abandonnent et trahissent. Le coup qu'ils lui portent va droit aux parties nobles et vitales, déchire les entrailles et pénètre jusqu'au cœur. L'armée n'était que le serviteur du parlement, un instrument, un agent extérieur qu'il fallait surveiller et punir; les esclaves autrefois étaient

crucifiés; mais les citoyens qui avaient trahi leur pays étaient exterminés eux et leur postérité, et le deuil de la ville entière attestait la perte qu'elle faisait lorsqu'elle se voyait privée d'un de ses principaux membres.

Ils auraient dû se rappeler que dans le temps où ils se prétendaient chassés du parlement par la force, la chambre était soumise à une autre force bien plus grande, et eux-mêmes bien plus esclaves des désirs de l'armée qui les foulait aux pieds et les mettait bien au-dessous du moindre corps-de-garde ayant un caporal à sa tête; elle les forçait à ravaler leurs paroles, leurs déclarations, leurs ordres et ordonnances, à violer leur foi, à trahir et perdre tout ce qui les avait servis avec fidélité, à rendre grâces des affronts et des étrivières, à prier et payer et se réjouir quand on voulait bien le leur permettre. Chacun des membres du parlement n'aurait-il pas dû être sensible à de pareilles insultes et à des violences faites au corps entier? mais on répondra que c'était là ce que voulaient ces hommes, semblables aux désirs impurs de l'âme qui vivent tranquilles et satisfaits quand le *fort*, le démon est maître de la maison. Ainsi ils trouvaient bon tout ce qu'on avait fait, car cela s'accordait avec leurs intentions et conduisait à leur but. S'il en est ainsi, et qu'ils veuillent être esclaves, qu'ils soient donc esclaves, ils ne méritent pas mieux. L'armée était

la place qui leur convenait, et on pouvait dire d'eux comme Brutus des prisonniers qu'il avait faits à la première bataille de Philippes : « Laissez-les aller, ils sont plus captifs dans leur camp sous César et Antoine, qu'ils ne le seraient ici. »

Ils auraient dû considérer d'ailleurs que l'empire que prenait l'armée sur le parlement, étant beaucoup plus absolu que celui que pouvaient prendre les apprentis, devenait par cela même un crime beaucoup plus horrible, plus dangereux pour le royaume et plus funeste à l'existence des parlemens. Cela me paraît, quant à moi, de la dernière évidence. Le soulèvement des apprentis n'était qu'une réunion tumultueuse et spontanée, sans projet et sans engagement; ce n'était même qu'un effet de la conduite de l'armée qui leur en avait donné l'exemple, et qui en offensant si grièvement la cité, leur fournissait maintenant l'occasion. La conduite violente de l'armée au contraire était le résultat d'un dessein formé et profondément combiné pour se venger des membres qu'elle traitait d'ennemis, et assujétir le parlement et le royaume; ce dessein, destiné à poser les fondemens d'une tyrannie perpétuelle, avait été conduit par la force et l'artifice, au moyen d'une troupe de serviteurs salariés, qui, après avoir reçu des gages dix fois plus forts que n'en méritaient leurs services, trahissaient le devoir qui leur avait été commis, se soulevaient contre leurs maîtres, tour-

nant contre leur sein l'épée qu'on leur avait remise, pour les forcer aux actions les plus déshonorantes, les plus injustes, les plus infâmes, et les contraindre à se rendre, eux et le royaume, à discrétion. Ainsi en prenant au pis l'action des apprentis, c'était *ex malis minimum;* et celle des membres fugitifs, en la prenant au mieux, c'est-à-dire, en supposant qu'ils eussent été réellement contraints par la force et chassés par la crainte, n'était que *vitare Charybdim et incidere in Syllam,* ou, comme dit le vieux proverbe, sauter de la poële à frire dans le feu, ce qui est tout-à-fait malheureux. Je désire pour eux qu'au jour où ils auront à rendre compte, cela se trouve n'être qu'un malheur; mais il n'est que trop évident que, de la part de quelques uns, ce fut une méchanceté préméditée et une détestable combinaison.

Quant à ce qu'ils ont mis à la charge des onze membres, avec toutes les aggravations contenues dans la déclaration, je ne me contenterai pas d'y répondre comme M. Nathaniel Fiennes à l'accusation portée contre lui par M. Walker : *tu mens;* et de mettre ensuite à la marge : *premier, second, troisième et quatrième mensonges;* mais, pour en prouver la fausseté, j'affirmerai sur ma parole de gentilhomme et sur ma foi d'honnête homme, et je crois pouvoir en dire autant de tous les autres, que je n'étais pas dans la cité au moment où se pré-

para le soulèvement des apprentis ; que je n'ai eu aucune connaissance des pétitions ni des autres mesures prises dans le conseil commun, non plus que de l'engagement de la cité que j'ai vu pour la première fois deux ou trois jours après qu'il eût été imprimé ; enfin que je n'avais pas la moindre idée que les apprentis dussent aller à Westminster, et que je n'en sus rien que le jour même à onze heures du matin, heure à laquelle ils étaient déjà rassemblés. Nous étions convenus quatre jours auparavant de dîner ce jour-là ensemble *à la Cloche*, dans King's-Street, afin de mettre en règle les comptes d'une bourse commune que nous avions faite pour subvenir aux honoraires des gens de loi et autres frais que pouvait nous occasionner la préparation de notre réponse à la chambre. Nous devions ensuite prendre congé les uns des autres, résolus de nous séparer, les uns pour aller à la campagne, les autres pour passer la mer. Comme je montais en voiture avec sir Philippe Stapleton, sir William Waller, le major général Massey, et M. Long, on vint nous dire qu'il y avait du bruit à la chambre, sur quoi nous décidâmes de ne pas aller à notre rendez-vous, et nous nous séparâmes ; mais le valet de sir William Lewis vint nous avertir que son maître et M. Nichols nous attendaient *à la Cloche*. Nous nous y rendîmes, sir Philippe Stapleton, sir William Waller et

moi, qui étions encore ensemble: mais, apprenant que le tumulte continuait autour de Westminster, nous en sortîmes sans prendre le temps de finir notre dîner. Je rapporte cette particularité parce que je sais qu'ils ont fait grand bruit de cette rencontre, comme si nous l'avions combinée pour nous trouver près du lieu de l'émeute, afin d'être à portée de donner les ordres que pourraient exiger les circonstances; tandis qu'il est de fait que nous étions aussi innocens de cela qu'aucun de ceux qui crient le plus fort contre nous, et même plus innocens, s'il est vrai, comme on le dit avec une sorte de certitude, qu'on a vu des indépendans très-affairés au milieu de cette multitude en désordre.

Nous voyons maintenant ce qu'ont fait à l'armée ces dignes membres fugitifs, et sur quelle base ils ont agi; nous voyons en outre combien il y avait peu de raisons pour s'enfuir sous prétexte de violence, puisque ce tumulte n'avait été qu'un mouvement spontané dont il n'était déjà plus question, et qu'on avait pris des mesures pour l'empêcher de se renouveler, tandis qu'eux-mêmes avaient plié sous une force bien plus violente, celle de l'armée auprès de laquelle ils se rendaient à dessein pour prolonger son empire et sur eux et sur le royaume. Voyons cependant ce qui se passait à Londres.

Les chambres s'étaient réunies conformément

à l'ajournement, le vendredi 30 juillet. Il y avait dans la chambre des communes cent quarante membres, et dans la chambre des lords à peu près autant qu'il y en avait de partis pour l'armée; mais tout était muet, car aucune des deux chambres n'avait son orateur; elles les envoyèrent chercher de tous côtés, et attendirent pour recevoir des nouvelles certaines de la manière dont ils avaient disposé d'eux-mêmes. Lorsqu'elles en furent informées, on se mit à débattre sur ce qu'il y avait à faire. Le parti qui s'offrait à prendre, et le seul qui pût paraître raisonnable, c'était de choisir d'autres orateurs. Quant à la chambre des lords, il n'était pas douteux qu'elle n'en eût le droit. C'était ce qui arrivait tous les jours, l'orateur de cette chambre n'étant jamais nommé que *pro tempore*, et révocable à volonté. Les lords nommèrent donc milord Willoughby de Parham. Quant à la chambre des communes, cela n'était pas si simple, attendu que l'orateur est un officier institué, nommé avec de grandes formalités, et point amovible à volonté. Mais je ne pense pas que personne veuille prétendre qu'il ne puisse jamais être changé, pas même pour cause de mauvaise conduite, comme s'il arrivait qu'un orateur fût soupçonné de manquer de probité, ou se trouvât assez puissant, par ses complaisances envers la majorité de la chambre, pour qu'elle le soutînt dans ses friponneries,

comme quelques uns ont eu le bonheur de l'obtenir, ou s'il désertait la chambre, comme l'a fait récemment M. Lenthall, ou si la maladie ou toute autre cause le mettait hors d'état de remplir ses fonctions. Quelle garantie pourrait assurer la durée du parlement, s'il dépendait de la volonté ou de la santé d'un homme de les déjouer toutes, et de mettre un terme à toutes les sessions?

Les communes procédèrent donc au choix de leur orateur, et s'arrêtèrent à M. Henri Pelham; il fut selon l'usage présenté à la barre de la chambre des lords en grand costume par milord Pembroke, et installé aussitôt.

On commença ensuite à s'occuper des affaires de la chambre, et on prit en considération la lettre adressée par Rushworth à M. Lenthall, le précédent orateur, et d'où l'on pouvait conclure que le projet de l'armée était de marcher contre la cité; en conséquence on ordonna qu'il fût écrit une lettre au général pour lui faire connaître combien la chambre siégeait tranquillement, et l'engager ainsi à ne pas rapprocher son quartier général.

On ordonna ensuite aux onze membres de venir reprendre leurs places dans la chambre, et on les envoya chercher ainsi que quelques autres que l'armée avait forcés de s'en éloigner (1), car

(1) Whitelocke dit qu'à partir de ce moment tous les

parmi les autres énormités de l'armée il faut remarquer celle-ci. Sous prétexte que quelques uns de ceux qui siégeaient dans la chambre avaient porté les armes contre le parlement, ou favorisé le parti contraire, on avait obligé la chambre d'enjoindre à quelques uns de ses membres d'exposer leur situation à cet égard, et de faire connaître s'ils étaient compris dans un certain nombre de cas condamnés. Celui qui se trouvait dans un de ces cas devenait incapable de siéger à la chambre, et, s'il ne la quittait pas de lui-même, il était exposé à un sévère châtiment. Ainsi on les forçait, contre toute justice, et contre la loi de nature, à s'accuser eux-mêmes, et à courir en

---

préparatifs de défense, et tout ce qu'on tenta contre l'armée, jusqu'au moment où elle entra à Londres, fut conduit par les onze membres et leurs amis. Preuve assez positive de la vérité de cette assertion de Hollis, qu'ils n'avaient point eu part à ce qui s'était passé auparavant. De même que dans toutes les occasions de ce genre, l'esprit pubic se montra d'abord très-animé; la jeunesse de Londres entourait le conseil commun et jurait de défendre les priviléges de la cité; et la revue faite à Saint-James des soldats et officiers réformés présenta une force très-imposante. La cité publia une déclaration énergique de ses griefs contre l'armée, et de sa détermination de lui résister; et les deux chambres firent proclamer, à son de trompe, que le commandement donné à sir Thomas Fairfax, sur toutes les troupes de terre, ne comprenait pas les milices. (Whitelocke, pag. 264 et suiv.) (*Note de l'Éditeur.*)

même temps le plus grand danger ; car s'ils manquaient à découvrir quelque partie de ce qu'ils avaient fait, ce qui pouvait bien arriver à l'égard de choses faites trois ou quatre ans auparavant; ou si quelque misérable venait, sous serment, les accuser d'une chose ou d'une autre, ils encouraient le châtiment porté par la loi, et ne pouvaient se soustraire à un pareil hasard qu'en se privant eux-mêmes du droit qu'ils avaient de siéger dans la chambre, et en privant de son représentant la ville ou le comté qui les avaient choisis comme bourgeois ou comme chevaliers. C'était, il en faut convenir, une odieuse infamie; mais ils en ont tant fait que l'une couvre l'autre.

Le parlement vota que le Roi serait humblement prié de se rendre à sa maison de Richmond, afin que les chambres et les commissaires d'Écosse pussent avoir accès auprès de lui, et lui proposer les mesures nécessaires pour le rétablissement de la paix, comme aussi pour qu'il fût en lieu de sûreté, hors des mains et du pouvoir de l'armée, dont les beaux dehors à son égard n'étaient, on avait tout lieu de le craindre, que des baisers de Judas, destinés à le perdre lui et le royaume. En conséquence, on envoya des messagers au Roi pour l'accompagner, mais l'armée déjoua tous ces efforts.

On vota quelques autres choses le même jour,

et pour ne pas s'abandonner lui-même et ne rien omettre de ce qui serait possible de faire pour sa propre défense et celle de la cité, dans le cas où sa lettre n'arrêterait pas la marche de l'armée, le parlement renouvela le comité de sûreté, qui eut ordre, comme par le passé, de se réunir à la milice et de pourvoir aux moyens de résistance. La circonstance ne demandait pas moins; car Fairfax et les deux conseils de guerre, les membres fugitifs et les officiers de l'armée, ne daignèrent seulement pas lire la lettre; mais ils s'avancèrent, semblables à Rabshekah, menaçant de tout ruiner. Telles n'étaient pas nos pensées à leur égard; notre but était, non pas de *vim inferre*, mais *repellere*; de rassembler seulement une force capable de nous défendre, non d'attaquer. Les troupes cantonnées dans les comtés de Kent et de Surrey, comme la compagnie de sir Robert Pye et les soldats du colonel Greaves, et de quelques autres, reçurent seulement l'ordre de s'approcher de la cité; on ne leur permettait aucun acte, on ne formait aucun projet d'hostilité. Mais, tout à coup, le dimanche matin, 2 août, un parti de cavalerie, composé d'environ deux régimens, et commandé, autant que je puis me le rappeler, par un major Desborough, tomba dans le comté de Deptford, où se trouvaient environ dix ou douze des soldats de sir Robert Pye, demeurés en arrière pour termi-

ner les affaires du départ. La cavalerie de Desborough massacra inhumainement et lâchement autant de ces pauvres gens qu'elle en put attraper, tuant de plus, sur la route, tout ce qui lui parut ressembler à des soldats. Quelques uns furent tués à un jet de pierre des murs de Southwark. Ce meurtre épouvantable attirera tôt ou tard la vengeance sur leur tête; et, s'ils échappent ici bas à la main de la justice, la main de Dieu du moins ne manquera pas de les atteindre. Un tel fait ouvrit aussi un peu les yeux de la cité sur son danger, et lui fit quelque peu hâter le pas pour aller placer des canons sur ses murs et se mettre un peu moins mal en état de défense. Mais, en vérité, tout cela ne fut pas encore grand'chose; car je puis dire que c'était un peuple préparé à la défaite et à l'esclavage. Gibbs et Fowks, surtout, l'avaient ensorcelé, et les agens de l'armée, répandus de tous côtés, affaiblissaient les cœurs et les bras; aussi ne faisait-on rien de ce qu'il y avait véritablement à faire pour se mettre en sûreté, et rendre la délivrance possible. Tous désiraient également la paix; mais tous ne craignaient pas également le danger, et ceux qui le craignaient ne servaient qu'à l'augmenter. M. Marshall avait travaillé quelques honnêtes gens bien intentionnés de la chambre, comme M. Herbert Palmer et d'autres; il leur avait persuadé d'agir comme ambassadeurs et ministres de paix, d'a-

bord auprès de la chambre, puis auprès du conseil commun, et pour les engager à traiter; cela ne servit qu'à abattre et décourager des gens déjà assez disposés à avoir peur, et qui, se voyant si peu avancés dans leurs préparatifs de défense contre les forces prêtes à tomber sur eux, ne mirent que plus de mollesse encore dans leurs préparatifs. Au vrai, on fit tout ce qu'il fallait pour entraver les gens de bonne volonté, et très-peu de chose pour les seconder; si bien qu'en ce moment où l'armée s'avançait pour consommer la ruine commune, sir John Wollaston et quelques autres ne purent parvenir à faire sortir secrètement de la cité environ 49,000 livres, que le parlement avait ordonné d'envoyer pour engager l'armée à se retirer plus loin (1). M. Scawen et

(1) Whitelocke parle de 25000 livres sterling arrêtées par les apprentis et envoyées à la Tour, et qui furent ensuite employées au service d'Irlande; mais rien n'indique si ce fait a rapport à celui dont parle ici Hollis. Il raconte également un autre fait dont Hollis ne dit rien. Southwark, dont tous les efforts tendaient à séparer sa milice de celle de Londres afin d'en avoir le commandement séparé, députa le 2 août, au conseil commun, pour demander d'avoir le choix de ses officiers, d'être chargé de sa propre défense, et en même temps pour engager à un accommodement. Le général Pointz, et quelques uns des officiers nouvellement enrôlés, vinrent dans Guild-Hall, dit Whitelocke, se jeter au milieu des pétitionnaires, les sabrèrent cruellement, en blessèrent mortellement quelques uns qui

M. Allen, membres de la chambre, eurent la principale part dans cette affaire. Ce fut pour le parlement et la cité le coup le plus funeste qu'ils pussent recevoir; car cet argent servit à tenir les soldats d'accord et à les conserver unis dans la résolution de marcher, au lieu qu'auparavant il y avait parmi eux de grands mécontentemens; on nous affaiblit ainsi en nous tirant, pour ainsi dire, notre sang; car l'argent était alors ce dont nous manquions le plus.

Le parlement fit tout ce qu'on pouvait demander, mais toujours avec la résolution d'éviter, s'il était possible, d'en venir aux extrémités. Ses commissaires, à l'armée, l'avaient en quelque sorte désavoué; car les chambres ne recevaient plus d'eux aucune nouvelle, et quand la cité fit

---

moururent des suites de ces blessures, et les autres furent forcés de s'enfuir. Ce fait a pu être exagéré par Whitelocke, comme passé sous silence par Hollis; mais il révèle les diverses causes de mésintelligence qui rendaient la défense impossible. On vint dire au général que Southwark, mécontent de la conduite de la cité, désirait les secours de l'armée; en conséquence Fairfax y envoya le colonel Rainsborough à la tête d'une brigade; il y arriva vers deux heures du matin. Les soldats, dit Whitelocke, se conduisirent *très-civilement* et trouvèrent les portes fermées et gardées en dedans; ils firent avancer deux pièces de canon, et aussitôt le grand fort se rendit à eux. (Whitelocke, pag. 265 et suiv.)

(*Note de l'Editeur.*)

demander à M. Skippon de venir se mettre à la tête de ses préparatifs de défense, ce qu'assurément on avait le droit d'attendre de lui, il refusa absolument, à moins que le parlement et la cité ne consentissent à lui garantir qu'il serait libre de retourner à l'armée si les conditions qu'on ferait ne lui convenaient pas. C'était une grande ingratitude à l'égard de gens qui avaient si bien mérité de lui, et une indigne complaisance envers ceux qui l'avaient d'abord négligé.

On se décida à envoyer un message à l'armée pour essayer de l'engager à ne pas s'approcher ainsi, au risque de tout voir bientôt à feu et à sang. On nomma pour envoyés, autant que je m'en souviens, M. Swifen et M. Ashurt. J'ai oublié les noms des autres. On se hâta d'en faire autant dans la cité, et le mardi l'alderman Gibbs, M. Noël et quelques autres aldermen et membres du conseil commun, furent nommés pour accompagner le message. Ils revinrent bientôt, apportant, non pas la branche d'olivier, mais un arrêt accablant pour l'honneur de la cité, la liberté du parlement et la sûreté des malheureux onze membres et de tous ceux qui avaient pris part aux essais de défense de la cité. On exigeait, si j'ai bonne mémoire, que les clefs de la cité fussent remises à Son Excellence, que tous les ouvrages, depuis le rivage de la Tamise jusqu'au fort d'Islington, fussent démolis, que les onze membres

fussent arrêtés ou livrés, ainsi que tous les militaires réformés et tous les officiers qui s'étaient préparés à combattre pour la cité. Le conseil commun se résigna noblement à ces conditions, ce à quoi il fut notablement poussé par ses ambassadeurs. Les onze membres ne furent pas, à la vérité, arrêtés ni livrés à l'armée; mais, ce qui ne valait pas mieux, on les laissa se tirer d'affaire comme ils purent, sans prendre aucun soin pour les garantir du danger, bien que ce fût la cité qui les eût, en dernier lieu, embarqués dans tous ces troubles et rengagés dans l'affaire, en demandant que la chambre des communes leur ordonnât de revenir siéger au parlement, ce qu'ils n'avaient ni proposé ni désiré. On ne songea pas même à pourvoir à la sûreté du major-général Massey, qu'on avait nommé général en chef; mais, semblables à Issachar, les nôtres se courbèrent sous le poids, et se trahirent eux-mêmes, ainsi que tous ceux qui avaient agi de concert avec eux.

Ainsi finit le parlement, et on peut dire la cité, dont toute la gloire est maintenant ensevelie dans la poussière; autant sa réputation était grande, tant dans l'intérieur que chez l'étranger, autant elle est devenue un objet de mépris et d'opprobre pour tous ceux qui la voient ou en entendent parler. Le lendemain, sir Thomas Fairfax en envoya prendre possession, et, le surlendemain, il

marcha en grande pompe, amenant avec lui les déserteurs des deux chambres, ainsi que le comte de Manchester et M. Lenthall, les deux prétendus orateurs. Il ne daigna pas jeter un regard sur le lord-maire et les aldermen qui se présentèrent avec le greffier, munis de harangues de réception bien moins méritées que ne l'était le mépris qu'il leur témoigna.

Il se rendit droit aux chambres (1), remit ces deux hommes dans les deux places d'orateurs auxquelles ils n'avaient pas plus de droit que lui. Il les y a toujours maintenus depuis par force, à l'exclusion des véritables orateurs, qui sont lord Willoughby pour la chambre des pairs, car la chambre était ajournée lorsque l'intrus y fut amené, et ne se trouvant pas en séance, elle n'avait pas par conséquent capacité pour l'admettre; M. Pelham pour la chambre des communes, qui l'a choisi légalement dans un moment où elle était libre et exempte de toute violence; tandis que l'autre avait déserté, ce qui est le plus grand de tous les crimes.

---

(1) Les lords et membres des communes que Fairfax avait ramenés se rendirent, avec lui, de Kensington à Westminster entre deux triples haies de soldats. Le 2, ils avaient parcouru, à cheval, le front de l'armée rangée en bataille, aux acclamations des soldats qui criaient *lords et communes, un parlement libre!* (Whitelocke, pag. 265 et suiv.)

(*Note de l'Editeur.*)

A défaut de l'orateur légitime, il n'y a pas de chambre; ce n'est plus qu'une assemblée d'hommes qui agissent sous les ordres de l'armée et sans autorité légale, quelques uns d'entre eux d'accord avec l'armée, mais la plus grande partie mus par la terreur qu'elle leur inspire. Il n'est pas douteux qu'un grand nombre de ces derniers ne demeurent au parlement à bonne intention, comme autant de *Hushaïs*, pour déjouer les pernicieux conseils de ces Achitophel qui ont projeté la ruine de David, la perte des honnêtes gens, le désordre et la confusion du royaume de Dieu, de l'Église et de l'État. Ils sont si loin d'encourir par là aucun blâme ou d'avoir besoin d'indulgence, qu'ils acquièrent au contraire un très-grand mérite et sont dignes des éloges des temps présens et à venir. On les doit considérer comme de fidèles patriotes, forcés par la nécessité d'entrer dans des voies hors de l'ordre commun, et fermes à la brèche pour attaquer l'ennemi, plutôt que comme des membres du parlement, habiles à exercer aucun pouvoir parlementaire pour le bien du royaume; car la chambre a été désorganisée et momentanément supprimée par une violence réelle, non par une violence supposée et imaginaire comme celle dont on s'est prévalu contre elle; tant que cette violence continuera, elle n'a pas la possibilité de s'assembler; mais aussitôt qu'elle cessera, l'assemblée redeviendra d'elle-

même ce qu'elle était auparavant, une réelle et légitime chambre des communes.

Car il y a une grande différence entre les deux cas que voici. Il se peut qu'un parlement demeure toujours parlement, bien qu'agissant sous l'influence d'une force qui ne l'annulle point, non plus que ses actes, mais rend ces actes susceptibles d'être révoqués, et leur donne seulement force de loi *pro tempore*. Plusieurs de nos meilleures lois ont été faites de cette manière, pendant que des armées étaient sur pied, et elles ont ensuite été confirmées dans un parlement libre; tandis que les choses, faites dans le même temps, qui paraissaient mauvaises ou injustes, ont été révoquées par les parlemens subséquens. Ainsi il était à propos que ce que la chambre avait été forcée de voter dans cette séance du lundi, où les apprentis et d'autres vinrent tumultueusement lui imposer des lois, fût révoqué comme ne devant point avoir de suite; et de même il aurait été juste et peut-être plus juste encore de révoquer tout ce qui a été fait pendant un long espace de temps, sous l'influence du pouvoir de l'armée, depuis qu'elle a commencé à se révolter et à faire la loi au parlement; et nul doute qu'il n'en arrive ainsi dans le cas où le parlement redeviendrait libre. Et ceux qui ont pris contre nous prétexte d'une violence antérieure, nous rendent eux-mêmes cette justice,

car trouvant les procédés du parlement depuis leur désertion contraires à leurs desseins, ils les ont fait révoquer et annuller par une ordonnance, ce qui n'aurait pas été nécessaire si les votes qu'ils anéantissaient ainsi fussent provenus d'une autorité usurpée; car alors ils seraient tombés d'eux-mêmes et auraient été regardés uniquement comme des crimes.

Voilà un des deux cas. L'autre, c'est lorsque la violence va si loin qu'elle ne permet plus même l'existence du parlement et lui porte un tel coup que pour le moment il ne peut plus agir, et qu'il suspend nécessairement ses fonctions comme un corps qu'une blessure a privé de l'usage de ses sens et de ses mouvemens. Quand la force a cessé et qu'il a repris ses esprits, il redevient lui-même, reprend les fonctions de la vie, se meut et agit comme auparavant. C'est comme une parenthèse dans une phrase qui demeure identique, une et entière, de même que si la parenthèse n'existait pas.

Mais pour revenir où j'en étais resté, ce général, ce fondateur et abatteur de parlement, se fit établir un fauteuil dans les deux chambres, d'abord dans la chambre des lords, puis dans celle des communes, et fut harangué par ces prétendus orateurs qui lui rendirent grâces de tout, reconnurent la légitimité des motifs qu'il avait allégués pour venir à Londres, et le prièrent de continuer à prendre soin de la sûreté du royaume, et de donner

une garde au parlement. Rien assurément ne pouvait être plus vil; mais M. Lenthall alla encore plus loin; car à la bassesse il ajouta le sacrilége, appliquant un *Higgaïor selah* à cette dernière action de Son Excellence, qui prit la chose tout comme on la lui donnait. Puis, afin de rendre le sacrilége complet et pour se moquer de Dieu, comme on insultait aux hommes, on indiqua le jeudi suivant pour des prières d'actions de grâces, et les prédicateurs désignés furent dignes du reste. C'étaient M. Marshall et M. Nye (Siméon et Lévi). On dit que M. Marshall surpassa ce jour-là tout ce qui avait précédé, et que son confrère Nye fut auprès de lui un presbytérien modéré; quant à cet apostat de Marshall, il dépassa *Ela* et représenta cette délivrance comme plus importante que la découverte de la conspiration des poudres. Je l'ai su de gens qui l'entendirent. Peu de jours après, sir Thomas Fairfax et toute l'armée marchèrent à travers la cité soumise, avec des lauriers à leurs chapeaux en manière de vainqueurs, pour lui montrer qu'elle était à leur merci. Ce fut, je l'avoue, un excès de vanité au-delà de ce que je puis comprendre et qui aurait dû allumer une indignation difficile à éteindre; mais on n'a jamais vu, je crois, tant d'insolence dans une armée composée de gens de si bas étage, et tant de patience, d'humilité, de soumission dans une grande et populeuse

cité remplie naguère de dignité et de puissance.

Les chambres se mirent ensuite à voter. Les lords ouvrirent la voie et surpassèrent les communes autant que M. Lenthall avait surpassé le comte de Manchester dans les remercîmens, ou que M. Marshall avait surpassé M. Nye dans son sermon d'actions de grâces. Ils nommèrent sir Thomas Fairfax généralissime, commandant en chef de toutes les forces du royaume et constable de la Tour, ce qui était en d'autres termes nommer M. Olivier Cromwell dont sir Thomas n'était que l'ombre. Ils remercièrent de nouveau Son Excellence des soins qu'elle avait pris pour le salut de la cité et du parlement, *risum teneatis amici!* et la laissèrent entièrement maîtresse de leur donner les gardes qu'elle jugerait à propos pour leur sûreté. *Sed quis custodiet ipsos custodes?* Ils accordèrent à l'armée une gratification d'un mois de paye pour ses bons et nombreux services, *præmium nequitiæ*. Ils rétablirent la chambre étoilée, la cour de haute commission, l'inquisition d'Espagne sous le titre d'un comité composé de dix lords et de vingt membres des communes. Il suffit, pour affirmer sous serment que ce comité ne peut avoir une autre destination, de lire les noms de ceux qui le composent, si l'on en excepte quatre membres des communes qui faisaient là une partie bien inégale, puisqu'ils n'étaient que quatre contre seize. Il fut décidé que ce comité siégerait *de die in diem*

dans la chambre peinte, pour examiner l'affaire du soulèvement et de la violence faite aux chambres.

Les communes consentirent à aller jusques-là, sous la conduite des lords; mais, dans une autre affaire, les lords s'avancèrent seuls. Ils avaient voté que tout ce qui s'était fait depuis que les orateurs et autres membres avaient été, comme ils le prétendaient, injustement et faussement chassés du parlement, serait déclaré nul et de nul effet, et regardé comme tel, du moment même où les choses avaient été faites. Les communes ne purent y consentir, et renvoyèrent le débat à une autre fois. Elles conservaient encore quelque sentiment de leur honneur et des dangereuses conséquences d'un pareil vote. Elles voyaient d'ailleurs combien il était déraisonnable et injuste d'annuler l'autorité qui avait passé ces votes, et d'exposer ainsi à des recherches et aux plus grands dangers ceux qui y avaient coopéré et ceux qui avaient agi en conséquence. La discussion de cette affaire occupa plusieurs jours, mais on ne put l'emporter. La chambre des communes voulait demeurer chambre des communes; et, comme elle représente le peuple d'Angleterre, elle soutiendrait sa liberté, si elle était livrée à elle-même, et non pas dominée par la crainte de l'armée.

Il fallut donc que les agitateurs se remissent à l'œuvre et présentassent à Son Excellence une

humble adresse et quelques propositions pour l'avantage du royaume et de l'armée. On demanda : 1°. que tous ceux qui avaient siégé à Westminster et avaient usurpé l'autorité parlementaire, après la violente expulsion du parlement, fussent immédiatement exclus de la chambre ; 2°. que ceux des membres qui avaient adhéré à ce prétendu parlement fussent aussi exclus de la chambre, à peine d'encourir un châtiment s'ils osaient y revenir ; 3°. que tous les votes précédens contre les membres mal affectionnés, fussent mis à exécution. Et c'est pour faire un parlement libre qu'il faut que de semblables drôles déterminent qui siégera ou ne siégera pas, et quel sera le châtiment de ceux qui oseront leur désobéir ! ils ont bien mérité du parlement et du royaume, ces lords et ces membres des communes qui se sont enfuis du parlement pour aller à l'armée consommer une pareille œuvre.

Sir Thomas Fairfax et le conseil de guerre répondirent aussitôt, car c'était un air à deux parties joué par une seule main. On lâcha une remontrance qui fut envoyée aux deux chambres le 18 août, triste chanson pour la pauvre chambre des communes, à qui l'on disait sans détours, après une longue déduction des faits, c'est-à-dire après une répétition exacte des mêmes mensonges, que les membres qui avaient siégé durant l'absence des orateurs étaient coupables

d'avoir favorisé et soutenu lesdits actes de trahison et de violence, et, par conséquent, ne devaient pas demeurer juges du pays, mais devaient avoir pour juges leur adverse partie, ce qui est une vraie justice d'armée; on ajoutait qu'on aurait eu le droit de les faire prisonniers de guerre; en conséquence l'armée protestait et déclarait que, s'ils s'ingéraient de nouveau à siéger dans le parlement, elle ne pourrait plus long-temps le souffrir, et qu'elle prendrait quelque moyen prompt et efficace pour qu'eux tous et tous ceux qui s'étaient rendus coupables des mêmes pratiques pussent recevoir le châtiment qu'ils méritaient.

Cette remontrance, à laquelle les lords répondirent par une lettre d'approbation et de grands remercîmens à Son Excellence, pour le soin qu'elle continuait de prendre de l'honneur et de la sûreté du parlement, fut soutenue par un parti de cavalerie rangé à Hyde-Park, tandis que Cromwell et Ireton prononçaient dans la chambre des discours menaçans, et que des gardes tirées de l'armée en occupaient les portes et les avenues. Par tous ces moyens et la terreur qu'inspiraient leurs regards féroces et accusateurs, comme l'ont observé quelques auteurs de pamphlets, ils chassèrent de la chambre un assez grand nombre de ses membres, et cette pauvre chambre fut forcée, le 20 août, de consentir à

l'ordonnance qui déclarait nuls et de nul effet tous les votes, ordres et ordonnances rendus dans l'une des chambres ou dans toutes les deux, depuis le 26 juillet jusqu'au 6 août. C'est bien maintenant un parlement libre, ou, comme le leur dit Haslerig le lendemain de l'expulsion des onze membres, un glorieux parlement, bien qu'au fait ce ne soit pas un parlement; mais c'est ce qu'a voulu M. Cromwell.

Alors la chambre des communes fit un abattis autour d'elle; elle accusa de haute trahison sept lords, n'épargnant que milord Pembroke. Elle procéda aussi contre quelques uns de ses propres membres, suspendit M. Bainton, chassa de son sein le commissaire Coplèy et M. le greffier, qui furent envoyés en prison pour leurs graves déportemens. Sir John Maynard fut aussi expulsé et envoyé à la Tour. Le reste des onze membres, au moment où la cité s'était soumise, ainsi que le parlement, à la volonté de l'armée, avaient envoyé chercher les passe-ports que la chambre avait ordonné qu'on leur délivrât, et s'en étaient servis pour passer en pays étranger (1). Le lord-

(1) Hollis passa alors en France avec plusieurs des onze membres, entre autres sir Philippe Stapleton qui tomba malade dans la traversée et mourut en arrivant à Calais. Ils furent poursuivis en mer par une frégate du parlement et prix à six milles de Calais; mais ils demandèrent qu'on les reconduisît sur la côte d'Angleterre au capitaine de

maire et quelques uns des aldermen furent, pour les leur avoir donnés, emprisonnés et accusés de trahison. Tous les honnêtes gens furent persécutés et dispersés par des menaces de côté et d'autre, résultats naturels d'un parlement libre.

Le lieutenant de la Tour, le colonel West, honnête et galant homme, après avoir été obligé de se mettre en frais pour traiter sir Thomas Fairfax, lorsqu'il vint à la Tour prendre possession de sa place de constable, fut, en reconnaissance de sa bonne réception, renvoyé par le digne général. On mit à sa place un indépendant, un nommé Tichburn, marchand de toiles; et cela se fit avec tant d'insolence et un tel mépris pour la cité que Gibbs, alderman favori du général, ayant préparé un discours où, avec de longues circonlocutions, il demandait, au nom de la cité, comme une marque de bonté et de faveur, que l'on conservât l'ancien lieutenant, Fairfax l'interrompit et lui dit de n'en pas parler davantage. Au fait, c'aurait été contre ses instructions et contre la maxime de son maître

---

vaisseau Batten, qui les relâcha, et réprimanda ceux qui les avaient pris (Whitelocke, pag. 268). Hollis demeura en France jusques dans les premiers mois de l'année 1648, et revint en Angleterre à l'époque de la seconde guerre civile. C'est dans cet intervalle qu'il a écrit ses *Mémoires*.

(*Note de l'Editeur.*)

Cromwell et de toute la faction, qui est de ne souffrir dans aucune fonction quelconque personne qui ne leur appartienne corps et âme, et de mettre tout le reste dehors.

C'est ainsi qu'on se saisit du colonel Pointz (1) et qu'on lui ôta par force son commandement dans le nord. Le major-général Massey fut dépouillé de celui qu'il avait dans l'ouest. Le capitaine Batten perdit la vice-amirauté, et Rainsborough fut mis à sa place. Le colonel Carne fut renvoyé de son gouvernement de l'île de Wight, et Hammond le remplaça. L'ordonnance du renoncement à soi-même n'avait pas eu d'autre objet. Au commencement de ces troubles, sir William Lewis, gouverneur de Portsmouth, ne se trouvant pas être de leur goût, ils le firent mander par le comte d'Essex, alors général, sur la fausse accusation de favoriser les malintentionnés, et, ayant été examiné par le comité de sûreté, il rendit si bon compte de sa conduite, que le comité ne put faire moins que d'écrire au général une lettre pour le justifier, laissant au comte à l'employer comme il jugerait convenable. Mais quelques uns de ces honnêtes gens, après avoir signé la lettre du comité, en écrivi-

(1) Hollis a déjà parlé de cette affaire qui eut lieu vers le milieu de juillet. Quant à Massey, son corps avait été licencié dès le mois d'octobre 1646. (*Note de l'Éditeur.*)

rent une autre en particulier à milord Essex, pour lui conseiller de ne pas le renvoyer à Portsmouth. Cette jonglerie indigna le comte, et il engagea sir William à reprendre son commandement; mais celui-ci, voyant à quelles gens il avait affaire, se démit de l'emploi; et, pour dire le vrai, il n'y a d'heureux au monde que celui qui n'a rien à démêler avec eux, à moins que ce ne fût pour les châtier comme ils le méritent.

Maintenant, ils croyaient bien avoir les deux chambres en leur pouvoir et prêtes à faire tout ce qui leur plairait. Aussi la chambre des communes ordonna-t-elle à ceux des onze membres, qui avaient traversé la mer en vertu de passeports renfermant la permission de voyager six mois, de comparaître le 16 octobre. On ne prit d'autre soin, pour leur faire parvenir cet ordre, que de le leur signifier à leur maison ou dans leur dernière résidence, où très-peu de nous avaient laissé des domestiques. Je n'y avais, quant à moi, qu'un vieux portier et une ou deux servantes.

Le parlement procéda alors à s'occuper des affaires publiques, c'est-à-dire à faire la besogne que lui avait taillée l'armée. Il s'agissait de certaines propositions envoyées le 1er. août par sir Thomas Fairfax et le conseil de guerre, et signées par John Rushworth, secrétaire, placé alors fort au dessus de John Brown et de Henri Elsing. Ces proposi-

tions contenaient un nouveau plan de gouvernement, une utopie de leur invention où ils s'ingéraient de tout changer, réglaient tout, cajolaient le Roi, caressaient le peuple, les trompaient tous deux et ne voulaient de bien ni à l'un ni à l'autre. La seule lecture des articles qui sont imprimés suffira pour en convaincre tout le monde. Ils n'ont pas besoin de commentaires, et sont si nombreux, comprennent tant de choses, que, pour traiter de tous et en faire ressortir les absurdités, les contradictions, les impossibilités, il faudrait faire de ceci un trop gros volume. Je ne parlerai que d'un petit nombre, pour montrer comment ces gens-là décomposent toute la monarchie, en détachent toutes les pièces les unes après les autres jusqu'au moindre clou, pour tout refaire à neuf.

D'abord les constitutions et procédés du parlement. Ils veulent les changer quant au commencement, à la durée, au terme des sessions, à l'élection des membres, aux priviléges, aux coutumes des chambres; tout cela a déjà été violé *de facto*, il faut maintenant l'altérer *de jure*.

Secondement la milice du royaume. Ils veulent qu'on lui donne un général, une paye régulière, un conseil d'État pour la gouverner, c'est-à-dire, qu'il faut établir en permanence, par acte du parlement, notre sainte armée, le conseil de guerre, et le général Cromwell.

Ensuite les affaires de l'Église. Ils ne veulent pas qu'il y ait de pouvoir établi pour le maintien de la religion et la conservation de la piété : ils auront des évêques, mais qui seront de purs zéros en chiffres. On révoquera tous les actes du parlement contre les athées et les indépendans, et il ne sera enjoint à personne d'aller à l'église; il y aura des assemblées où l'on pourra pratiquer toute sorte de superstitions et de folies; le covenant sera mis de côté; en un mot, tout gouvernement sera écarté, et l'indépendance érigée à sa place.

Ils proposent un nouveau mode pour la formation du grand jury, la nomination des juges de paix et des shériffs. Ces choses réglées, ainsi que beaucoup d'autres spécifiées dans les propositions, ce qui prendra assez de temps, le Roi, la Reine, et leur royale postérité seront rétablis : c'est-à-dire qu'ils seront tout juste rien du tout.

Ensuite les auteurs de la proposition s'appliquent à persuader au peuple qu'ils font beaucoup pour lui. On aura la liberté de pétition; ce qui veut dire qu'on ouvrira la voie aux pétitions schismatiques et séditieuses; car si quelque pétition frappe sur eux, personne ne se montrera autant qu'eux ardent à punir. Qui s'est plus violemment élevé contre toutes les pétitions où Londres et les comtés demandaient le licenciement de l'armée, et accusaient leur conduite

factieuse? Avec quelle âpreté ne se sont-ils pas prononcés contre les pétitions rédigées dans la cité au commencement de nos troubles, pour lesquelles Benyon a été mis à l'amende, et beaucoup de gens inquiétés? N'ont-ils pas fait mettre plusieurs gentilshommes en prison, à l'occasion des pétitions du canton de Kent? Avec quelle barbarie n'ont-ils pas fait sabrer quelques pauvres femmes qui vinrent une fois à Westminster présenter une pétition pour demander la paix? Ils les firent charger par un escadron de cavalerie, et ordonnèrent aux milices de tirer dessus, en sorte qu'il y en eut un grand nombre de blessées et quelques unes de tuées. Il n'en faut pas moins que le public croie le droit de pétition assuré à tous (1).

---

(1) Le droit de pétition était une arme que s'enlevaient tour à tour les partis. On venait dénoncer d'avance au parlement la pétition qui se préparait contre le parti dominant. Au mois de mars 1647, au moment où la cité commençait à profiter de la peur qu'inspirait l'armée, pour prendre ascendant sur le parlement, une pétition contraire à celle qu'avait présentée, quelques jours auparavant, le conseil commun pour la répression des sectaires, fut dénoncée au parlement qui ordonna des informations. En vain l'on voulut représenter que les pétitions étaient le droit de toutes les opinions; un nommé Tewleday, accusé d'avoir fort activement contribué à faire signer celle-là, fut mis en prison, ainsi que Nicholas Tew, un de ceux qui y avaient concouru. Ce fut un des chefs d'accusation de l'armée contre Hollis et Stapleton, à qui l'on imputa même des voies de

On abolira l'excise à l'égard de quelques denrées dont se compose la subsistance des pauvres, et on fixera l'époque de son abolition totale, ce qui n'a d'autre objet que de flatter et amuser le peuple jusqu'à ce qu'ils soient parvenus à se débarrasser de tous ceux qui leur font obstacle; mais une fois les maîtres, comme leurs ordres sont à présent une autorité bien supérieure à celle de toutes les proclamations ou ordonnances, ils donneront un ordre par lequel il sera défendu à tous les soldats d'empêcher la levée de l'excise ou d'aucune autre taxe imposée par le parlement, dont ils feront leur instrument pour mettre le peuple à contribution, et leur donner ainsi les moyens de se soutenir eux et leur faction.

On ne payera plus de dîmes, en sorte que les ministres mourront de faim; c'est qu'au fait ils ne veulent pas avoir de ministres ou plutôt pas de ministère : comme Julien l'apostat, ils écarteront *presbyterium*, et non pas *presbyteros;* car les ministres comme M. Marshall seront très-bien traités.

Les formes et les procédures de la loi seront fort

---

fait contre Tewleday et d'autres pétitionnaires; on leur reprochait aussi d'avoir fait remettre une seconde fois en prison Nicholas Tew, uniquement parce qu'on avait trouvé sur lui la pétition réprouvée. (Whitelocke, pag. 244. — *Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 667.)

(*Note de l'Editeur.*)

réduites; et au fait ils n'ont pas besoin de lois, car ils règleront tout par l'épée, et les conseils de guerre suppléeront aux cours de justice.

Les prisonniers pour dettes, s'ils n'ont pas de quoi payer, seront mis en liberté. Ainsi nous pouvons être sûrs qu'il y aura peu de dettes payées, car il est aisé de transférer, de cacher un bien de manière à ne rien laisser au soleil qui puisse donner prise aux créanciers.

Personne dans les affaires criminelles ne sera forcé de répondre à des questions tendant à le forcer de s'accuser lui-même ou quelqu'un de ses proches parens, témoins les ordres qu'ils ont donnés pour obliger les gens, sous des peines graves, à exposer le cas où ils se trouvaient en matière de trahison. Cet article ne sera donc entendu qu'en faveur de la faction.

Nous changerons tous les statuts et tous les usages des corporations relativement au serment dont on pourrait se servir pour tourmenter les consciences religieuses, c'est-à-dire celles des indépendans, car tous les autres sont des grecs et des barbares. Cependant ces hommes ont dit et protesté, dans je ne sais combien de lettres et de déclarations, qu'ils n'avaient pas la moindre pensée d'établir l'indépendance ni de se mêler d'autre chose que de ce qui concerne l'armée, laissant tout le reste à la sagesse du parlement.

En effet ils terminent leurs propositions par un

article relatif aux soldats : on payera l'arriéré de l'armée, ainsi que ce qui est dû à tous ceux des autres soldats du royaume qui ont concouru à l'exécution de leurs dernières entreprises. Après cela viendront la dette publique et les dommages dûs au pays. Ils ont pris soin que le parlement ne pût jamais satisfaire à ce dernier article, car ils ont porté la dette des soldats et les sommes nécessaires pour le maintien de l'armée à un taux si élevé, que la charge en est insupportable, et que comme cela doit être payé avant tout le reste, ils commenceront par ruiner entièrement le pays.

Sur quelques uns de ces points ils promettent de proposer bientôt des réglemens plus détaillés, et tendant au bien public. Dieu veuille nous délivrer et de leurs réglemens et des régulateurs! mais vous voyez bien dans tout cela un ouvrage semblable à la seconde partie des livres de Salomon, où il comprend depuis le cèdre du Liban jusqu'à l'hysope des murailles; ces gens-là s'occupent de tous les rangs et de toutes les conditions, depuis le Roi qui devrait être sur son trône jusqu'au mendiant en prison; et maintenant qu'ils ont ainsi rejoint les deux bouts, nous avons un parlement libre et un royaume libre.

Chaque jour amène quelques nouveaux effets de leur tyrannie et de leur pouvoir, et comme une autre Afrique, produit quelques nouveaux monstres. Ils ne sont cependant pas exempts de diffi-

cultés et d'embarras à surmonter, car l'établissement d'un esclavage si absolu sur un peuple autrefois libre ne va pas sans beaucoup de vicissitudes de chaud et de froid. En premier lieu, ils ont eu à traiter avec le Roi, auquel il fallait persuader jusqu'à un certain point qu'ils avaient de bonnes intentions à son égard, et voulaient lui rendre un degré de pouvoir et de dignité conforme à la dignité de sa personne et de ses fonctions, bien que leur dessein fût au fond totalement différent. En second lieu, ils avaient à traiter avec le parti du Roi, qu'il fallait amuser d'espérances et puis tromper ensuite. Troisièmement, ils avaient à ménager le parlement, qu'il fallait maintenir dans la dépendance et dans une complète soumission à leurs desseins et à leurs ordres. Quatrièmement, il fallait prendre garde aussi à la masse du peuple portée en faveur du gouvernement monarchique, ferme à désirer la paix, comme elle en avait de bien justes raisons, et très-empressée de se voir délivrée du fardeau des taxes; l'armée l'avait nourrie dans ces espérances, mais il n'était pas dans ses intérêts de les réaliser. Enfin ils avaient à surveiller et à diriger leur propre faction qui les gênait beaucoup, composée, comme elle l'était, d'hommes violens, impatiens, à qui l'on ne pouvait persuader de marcher du même pas que leurs chefs, et d'attendre les révolutions qu'amène le temps, marche beaucoup

plus conforme aux desseins de ceux-ci. Ils étaient bien décidés à accomplir ce que demandaient ces hommes furieux et opiniâtres, mais ils n'auraient voulu y arriver que graduellement, plus à leur aise, avec plus d'avantage et d'accroissement de puissance.

Ils sentaient qu'il serait très-dangereux pour eux d'entrer alors en contestation avec Sa Majesté, et de rompre avec elle. Les dispositions du peuple étaient favorables au Roi, qui de son côté, tout le monde ayant accès auprès de lui, pouvait conférer avec ses partisans, se diriger d'après leurs avis, et se déterminer selon les circonstances; en sorte qu'ils avaient fort à craindre de lui voir prendre quelque résolution à leur préjudice. Ils ne savaient pas bien d'ailleurs de quel côté les Écossais pouvaient tourner et s'engager; il leur était facile de se joindre à cette foule de mécontens qu'avaient soulevée les injustices, la tyrannie d'une faction livrée à toutes les passions personnelles, à la haine et à la vengeance; d'autres mécontens allaient s'y réunir, indignés de voir frustrer les espérances qu'on leur avait données d'obtenir la paix et la cessation des taxes. Il n'est pas douteux que cette alliance ne fût devenue un grand obstacle à la marche du parti, et n'eût pu même ébranler tous ses projets par le fondement. Il fallait donc travailler sur un autre plan, persuader au Roi qu'on était disposé à faire beaucoup

pour lui, et ainsi tirer avantage de son influence sur les sentimens du pays, au lieu de s'en faire un empêchement. C'est dans ce but que furent dirigées toutes les avances que lui firent Cromwell, Ireton, leurs agens et leurs créatures. C'est dans ce sens qu'ils rédigèrent leurs propositions, paraissant soutenir ses intérêts dans la chambre, feignant de désirer son rétablissement, enfin devenus de véritables courtisans. Ils savaient bien que le résultat de ces promesses serait absolument le même que celui de la conduite qu'ils ont tenue depuis; car s'ils étaient parvenus à arranger les choses avec le concours du Roi, ils auraient eu le pouvoir et lui seulement *vanam imaginem;* et tout ce que la majesté du trône aurait donné de lustre et de solidité à cette union, n'aurait servi qu'à affermir et augmenter leur autorité. Ils s'en seraient servi comme d'échasses pour s'élever au-dessus du reste du royaume, et bientôt au-dessus du Roi lui-même: ainsi le pouvoir de le perdre ne leur aurait pas plus manqué que certainement ne leur en aurait manqué l'intention. On lui aurait seulement accordé, comme Polyphême à Ulysse, quelque répit avant de le dévorer.

Mais le parti ne voulut pas permettre que les choses se passassent ainsi. Tout le poussait aux mesures violentes, sa haine pour le Roi, ses sentimens d'envie et de méfiance contre des chefs ambitieux, enfin un ardent désir de voir l'œuvre

accomplie en une fois, de réduire tout d'un coup les personnes et les choses à un même niveau, et de mettre au jour, tout d'une portée, tant de monstrueuses conceptions. Ces furieux se soulevèrent, et ayant découvert plusieurs des infamies de leurs chefs, résolurent, comme on l'apprit ensuite par l'affaire de Lilburne et de Wildman, de se débarrasser de Cromwell et de le tuer comme apostat (1).

Cromwell, Ireton et les autres, comprirent alors les imminens dangers auxquels pouvait les exposer la fureur de cette classe inférieure de leurs adeptes; à laquelle ils devaient leur élévation, le triomphe qu'ils avaient obtenu sur tous leurs ennemis et sur le parlement, et la domination du royaume. Ils virent bien que s'ils concluaient avec le Roi, leur parti les abandonnerait et se tournerait contre eux; et ils savaient aussi qu'ils n'avaient pas assez bien mérité du Roi et du royaume, pour pouvoir espérer qu'on leur conservât le pouvoir en faveur de leur honnêteté et de leur capacité. Il était clair d'ailleurs que si le Roi demeurait en liberté à Hampton-Court ou dans quelque autre lieu où l'on pût avoir la liberté de communiquer avec lui, et par conséquent de mettre à profit toutes les occasions de s'opposer à leurs tentatives, il leur deviendrait impossible

(1) Voir la vie de Lilburne dans les *Eclaircissemens historiques*, et les *Mémoires* de Ludlow.

d'arriver à leur but en employant contre lui la force ouverte. Ils virent donc la nécessité de l'éloigner et de s'assurer de sa personne. Ce point obtenu, ils se jugeaient en état de faire et dire hardiment tout ce qui leur conviendrait, et de recommencer à avouer les actes et les projets des agitateurs.

La difficulté était d'y parvenir, et d'abuser le Roi au point que de lui-même il allât se rendre dans la cage. Ils n'osaient pas l'y faire entrer de force ; cela aurait eu mauvaise apparence et pouvait être dangereux. Voici donc le stratagême qu'ils employèrent. Ils aigrirent et enflammèrent sous main la haine furieuse de leur parti contre lui, le firent attaquer de toute manière, tantôt par des discours menaçans et par des pamphlets, tantôt en établissant, par forme de consultation, que, tant que le Roi vivrait en Angleterre, il ne pouvait y avoir aucune sûreté pour l'armée. Des conférences avaient lieu pour discuter la manière de se défaire de lui. L'armée se montra de nouveau mécontente, les officiers n'étaient point obéis, tout tendait à la révolte, et à quelque explosion violente. Alors M. Cromwell et son conseil de cabinet parurent extrêmement inquiets pour la sûreté de la personne de Sa Majesté. Ils lui firent donner avis de son danger. Ils exprimèrent dans la chambre, dans l'armée et ailleurs, beaucoup d'indignation et d'inquiétude sur toutes ces dé-

marches, et jouèrent leur rôle tellement au naturel, qu'ils sacrifièrent la vie d'un homme à la perfection de l'illusion. Le conseil de guerre condamna trois agitateurs, dont l'un fut fusillé, si bien que le Roi ne pouvait manquer d'avoir grande confiance en eux et de croire qu'ils étaient réellement occupés de le préserver de tout danger. Enfin Cromwell écrivit une lettre à Whalley qui commandait les gardes de Sa Majesté, afin qu'il la lui montrât. On lui fit parvenir aussi d'autres rapports, d'après lesquels il devait croire que s'il ne s'échappait pas très-promptement, il serait assassiné. On lui fit conseiller de se rendre à l'île de Wight, où ils s'étaient d'abord munis d'un geolier, le colonel Hammond, dont, disaient-ils, ils pouvaient répondre à Sa Majesté, certains qu'elle serait en sûreté avec lui et qu'il leur donnerait les moyens de la servir.

Une fois le Roi en lieu de sûreté, l'armée s'apaisa, les agitateurs redevinrent soumis comme des agneaux, et les conseils de guerre reprirent leur autorité première (1). Sir Thomas Fairfax

(1) On peut voir ailleurs (voy. les *Mémoires* de Berkley et ceux de Ludlow) à quel point Hollis se trompe ici en regardant la victoire de Cromwell et des officiers supérieurs comme complète. Ils avaient aliéné tout le parti fanatique, puissant particulièrement dans l'armée, refuge de toutes les imaginations ardentes. On ne rencontrait dans aucune classe

dressa, d'accord avec eux, une remontrance où il demandait qu'on satisfît l'armée, et protestait à la fin qu'il était résolu d'agir de concert avec l'armée, de vivre et de mourir s'il le fallait avec elle, plutôt que de renoncer à obtenir, ainsi que le spécifiait la remontrance, qu'on fît un fonds pour assurer la paye, que les comptes fussent réglés, qu'on donnât des sûretés pour l'arriéré et qu'on

---

d'hommes autant de prédicateurs que parmi les soldats. Cependant, malgré leur opposition déclarée à toute espèce de ministère religieux, ils avaient aussi des ministres de leur opinion. Saltmarsh, dont on a déjà parlé comme auteur d'un livre contre le Roi (voir les *Mémoires* de Ludlow), alla, après l'affaire de Ware, du comté d'Essex où il résidait, trouver Fairfax à Windsor, disant que le ciel lui avait révélé quelque chose dont il devait informer l'armée. Il parla à Fairfax le chapeau sur la tête, lui dit « qu'il l'avait aimé avec tendresse, mais qu'il ne pouvait plus lui porter aucune affection, parce qu'il avait emprisonné les saints; » il dit aux militaires que « jusqu'alors il était venu vers eux comme un agneau, mais qu'il venait maintenant comme un lion pour leur annoncer ce que le Seigneur lui avait révélé, qu'il les abandonnait parce qu'ils avaient renoncé à leurs principes et emprisonné les saints; » il ajouta « que son heure était venue, et qu'il allait les quitter pour ne les plus revoir. » Il retourna chez lui dans le comté d'Essex, tomba malade peu de jours après, dit à sa femme « que son voyage était fini et qu'il allait retourner vers son père, » et mourut le lendemain. (Whitelocke, pag. 286.)

(*Note de l'Editeur.*)

avisât aux moyens de lever promptement de l'argent. Il demandait, de plus, qu'on assignât un terme à la session du parlement actuel, qu'on s'occupât de pourvoir aux parlemens subséquens, qu'on en déterminât la convocation, la durée et le terme, qu'on garantît la liberté et l'impartialité des élections. Ils eurent l'audace et l'impudence de faire imprimer tout cela.

Ensuite, au lieu des propositions, ils envoyèrent à Sa Majesté les quatre bills, ne voulant traiter avec elle que lorsqu'elle les aurait signés. L'objet de ces bills était tout bonnement de faire déclarer l'armée souveraine; car c'était là en bon anglais ce que signifiait leur prétendue organisation de la milice. Un de ces bills était aussi destiné à garantir, à tous les actes de l'armée, la sanction de l'autorité du parlement : tel était l'effet nécessaire de la faculté d'ajournement contenue dans ce bill; car en supposant qu'à une époque quelconque, dans la juste indignation que devaient inspirer les outrages et les insultes dont l'armée s'était rendue coupable envers toutes les classes de la société, les magistrats de tout rang et les personnes de toute condition, on en vînt à tenter quelques efforts pour briser ce joug de fer, tout ce qu'il y avait du parti dans le parlement pouvait, à l'aide de l'orateur, s'ajourner près de l'armée, et là tout condamner et tout détruire avec les formes de la loi et la puissance de l'épée. Ainsi le Roi et le royaume

tombaient, par acte du parlement, dans un esclavage perpétuel.

Par une violation manifeste du traité et du covenant, les Écossais furent mis de côté dans cette adresse à Sa Majesté; d'après le traité, on n'aurait dû faire aucune proposition de paix sans leur avis et leur consentement; et ici non-seulement les Écossais n'avaient donné ni leur avis ni leur consentement, mais ils avaient protesté contre la démarche. Par le covenant on s'était mutuellement engagés à tenir les deux royaumes étroitement et fermement unis, et à ne pas souffrir qu'on les séparât; et ces gens se séparaient de l'Écosse, et effectuaient la rupture entre les deux royaumes, précisément à l'occasion de la paix qui avait été l'objet du traité et du covenant.

Quant à ce subterfuge qu'ils avaient trouvé, de dire qu'il était contraire aux priviléges du parlement que personne en dehors des chambres intervînt en aucune manière dans la confection des bills, c'était une vraie chicane, une feuille de figuier dont ils couvraient mal leur nudité; car cela n'était pas plus contre les priviléges, que ne l'avait été toute la conduite de cette affaire, où depuis le commencement les Écossais avaient été admis à concourir aux mesures prises relativement à la guerre et à tous les grands intérêts du royaume.

Le Roi ayant refusé de signer les bills, Ham-

mond, sur un ordre particulier de sir Thomas Fairfax, le fit prisonnier et éloigna de lui tous ses serviteurs. Il paraît qu'ils avaient oublié alors leur remontrance du 23 juin, où ils disent qu'il est contraire à leurs principes d'emprisonner le Roi, et qu'il ne peut y avoir de paix si l'on ne prend en considération les droits de Sa Majesté; mais alors comme alors, à présent comme à présent. Il était alors nécessaire au bien de leurs affaires, qu'ils parussent disposés à la douceur, zélés pour la paix et pour le rétablissement de Sa Majesté; maintenant, délivrés de toute contrainte, ils paraissent sous leurs véritables couleurs, et l'ordre de sir Thomas Fairfax est quelque chose de si absolu et de si sacré que le capitaine Burley sera pendu pour avoir tenté de s'y opposer, bien qu'il n'y eût pas alors d'autre prétexte pour emprisonner Sa Majesté, que l'ordre de sir Thomas Fairfax. Il est vrai que lorsqu'il signifia aux chambres ce qu'il avait fait, elles l'approuvèrent et le confirmèrent.

Cependant on continuait à procéder avec rigueur contre les lords accusés, demeurés sous la garde de l'huissier à la verge-noire, contre les membres des communes, le lord-maire et les aldermen renfermés à la Tour depuis plusieurs mois, sur une accusation générale et sans qu'on eût porté contre eux aucune plainte détaillée. On s'était souvent efforcé de faire passer à la chambre

les articles dressés contre lord Willoughby, ce qui aurait ouvert la voie à tout le reste. Je ne puis m'empêcher ici de remarquer qu'il était accusé de trahison pour avoir pris les armes contre le Roi, et cela par les mêmes gens qui emprisonnaient le Roi et avaient fait pendre Burley pour avoir pris les armes en sa faveur. On voit qu'ils trouvaient de quoi pendre de toutes mains. Il y eut plusieurs débats sur cette affaire, et enfin on résolut de mettre l'accusation de côté.

Les sept lords demandaient toujours qu'on leur fît leur procès, et à chaque nouvelle demande la chambre des pairs en faisait part à la chambre des communes. Enfin, comme il ne venait contre eux aucune accusation, on les mit en liberté. Le conseil commun présenta aussi des pétitions pour qu'on mît en liberté ceux de ses membres qui étaient détenus à la Tour, ce qui produisit une telle colère de l'armée, irritée d'ailleurs de ce qu'on avait mis de côté les charges produites contre lord Willoughby, et d'un vote qui avait passé pour le licenciement des troupes surnuméraires, que le 7 décembre il en résulta une remontrance foudroyante (1), où elle jette au nez du

(1) Hollis, qui n'était pas alors en Angleterre, tombe ici dans une erreur de date. Ce ne fut que le 19 janvier suivant que les sept lords furent mis en liberté, et par conséquent six semaines après la remontrance du 7 décembre.

parlement ses délais et ses négligences, vante la patience avec laquelle elle a attendu depuis plusieurs mois, et déclare que voyant quels obstacles on apport eau paiement de ce qui lui est dû, et combien on la récompense mal de ce qu'elle a fait, elle commence à craindre que Dieu ne s'irrite des soins qu'elle se donne pour sauver un peuple voué à la destruction; il suffirait à l'armée, ajoutent les auteurs de la pétition, de dire *amen*,

---

Cette erreur a trompé M. Mazeres, qui, pour concilier les deux faits, place la remontrance de l'armée au 7 décembre 1648, tandis qu'elle est en effet de 1647. Le 7 décembre 1648, l'armée était occupée à continuer l'opération de la purgation du parlement par le colonel Pride, qui avait commencé la veille; la seconde guerre civile était terminée; Hollis, revenu en Angleterre dans cet intervalle, était de nouveau en fuite, etc. Ce qui a encore contribué à tromper M. Mazeres, c'est que Hollis parle d'une pétition du conseil commun pour la liberté du maire et des aldermens. On voit en effet une pétition en ce sens présentée le 20 mai 1648, et en conséquence de laquelle plusieurs furent mis en liberté sur-le-champ et les autres quinze jours après (voir les *Mémoires* de Ludlow). Ce ne peut être celle dont il s'agit ici; mais il est assez probable que depuis l'emprisonnement des magistrats de Londres jusqu'à leur élargissement, cette pétition avait été renouvellée plusieurs fois. Du reste, la cité avait alors assez à faire de se défendre de l'armée, sans cesse prête à envoyer des soldats *pour aider le comité* à lever l'argent qu'elle demandait. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 805. — Whitelocke, pag. 281.)

(*Note de l'Editeur.*)

(telle est leur expression) à la puissance que Dieu a placée dans ses mains, pour qu'elle se vît en situation d'assurer elle-même sa paye, et d'obliger ses adversaires à la solliciter humblement d'accepter leurs offres de satisfaction ; toute l'affaire, disent-ils, semble maintenant s'être résumée dans un seul vote, celui par lequel on licencie les troupes surnuméraires, vote qu'ils ne sauraient regarder comme absolu et obligatoire. Ils concluent en conseillant au parlement d'ajouter 40000 liv. de plus par mois aux 60000 livres que reçoit déjà l'armée, ce qui fait en tout 100,000 livres, ajoutant que pour la sûreté et la promptitude du paiement, on assignera à chaque portion de l'armée quelques comtés sur lesquels elle levera les taxes, et que le général sera chargé de cette répartition. Ils proposent, ou plutôt ordonnent plusieurs autres mesures à prendre pour le paiement des soldats, et cela de la manière la plus péremptoire, ajoutant que si ces bills ne sont pas votés à la fin de la semaine, ils ne peuvent répondre plus long-temps de la conduite régulière de l'armée, et qu'à défaut de satisfaction, ils seront obligés de prendre quelque moyen extraordinaire. Ils en viennent ensuite à l'expression de leur ressentiment contre la cité, donnant comme preuve de leurs ménagemens pour elle, la conduite qu'ils ont tenue lors de leur dernière expédition, le soin qu'ils ont eu de la traverser sans

des dommages accordés sur l'argent de la cité et sur les biens des personnes destinées à subir l'amende et la confiscation, qu'elles soient coupables ou non. Ils n'épargnent pas non plus à la cité les expressions de leurs égards pour elle; ils lui en ont donné un éclatant témoignage lorsqu'ils ont marché contre elle enseignes déployées, hommes et chevaux armés de pied en cap et mèches allumées, uniquement dans le dessein de prendre possession des remparts et de la Tour, de changer la milice, de s'emparer de Westminster et de Southwark, d'emprisonner le maire et les principaux aldermen, tout cela sans faire aucun mal à la cité, comme le moine de Chaucer qui ne voulait avoir du chapon que le foie, et du cochon que la tête, mais à condition qu'on ne tuerait rien pour lui. Ils l'ont ensuite traversée le plus innocemment du monde, seulement en lui faisant endurer un outrage qu'elle n'a jamais eu à subir d'aucun de ses rois, quelqu'irrités qu'ils pussent être, et tel que le pillage eût été moins déshonorant. Ils ont attendu patiemment leur arriéré, ayant déjà entre leurs mains une grande partie des 200,000 livres que la cité avait prêtées pour le licenciement, et dont ils s'étaient emparés, mais sans se laisser licencier. Puis, après avoir détruit le commerce par leur dernière rébellion, et avoir vécu si long-temps à discrétion dans les environs de Londres, qu'ils en avaient

fait renchérir excessivement les denrées et presque affamé la ville, ils demandaient à venir s'y loger, certainement pour son bien. Seulement, un sentiment de justice les obligeait à proposer que la cité payât, au profit des comtés, 100,000 liv. de dommages, et que ses meilleurs citoyens, les plus riches aldermen, le lord-maire et d'autres, qu'ils avaient fait emprisonner injustement, fussent, avec la même injustice, mis à l'amende et ruinés. De plus, ils accusaient de trahison un corps aussi respectable que le conseil commun.

Quant aux onze membres, ce qu'ils doivent à ces messieurs est au-delà de toute expression. Toutes leurs remontrances en font foi. On veut seulement qu'un writ leur épargne la peine de siéger désormais au parlement, et cela par excès d'amour pour la liberté des parlemens et l'indépendance des votes.

Ce qu'il y a de certain, c'est que tout ce qu'on exige sera bientôt fait. La chambre des communes ne s'avisera plus d'être assez récalcitrante pour les faire attendre long-temps. Un régiment d'infanterie ou deux s'avancent et prennent leurs quartiers à Whitehall. Autant de cavalerie est logée dans les Mews, portant ainsi l'audace jusqu'à s'emparer de la demeure du Roi, auquel ils assignent un autre logement. Alors ils pensent pouvoir en finir avec le parlement et avec la cité, et ne s'en gênent aucunement.

Ils obligent la chambre des communes à reprendre en considération les charges dressées contre le lord Willoughby, et à les adopter ainsi que celles qui ont été portées contre les autres lords et contre sir John Maynard. Ils les font envoyer à la chambre des lords, et demandent que les sept lords soient remis en prison et interrogés de nouveau. Sir Arthur Haslérig, le digne gouverneur actuel de Newcastle, diffère d'aller prendre possession de son commandement, uniquement pour accomplir cet exploit, et justifie ainsi ce qu'il avait dit au moment où les meneurs, après un long débat et malgré le déploiement de toutes leurs forces, avaient échoué dans l'entreprise de faire adopter l'accusation. « Peu importe, avait dit « alors sir Arthur, l'armée les mettra tous en « accusation. »

Peu de temps après, le lord Grey de Grooby fit sa motion relative à ceux des onze membres qui avaient passé la mer. Ils avaient obtenu des passe-ports pour voyager pendant six mois, et plusieurs d'entre eux avaient écrit ou fait parler à l'orateur et à d'autres membres de la chambre pour demander une prolongation, à cause de l'hiver qui rendait le retour par mer plus difficile, disant cependant que, si on ne la leur accordait pas, ils reviendraient aussitôt que la chambre leur aurait signifié sa volonté. De plus, ayant ouï parler, mais d'une manière incertaine,

et long-temps après, de la sommation qui leur avait été faite, ils avaient écrit, à cette occasion, que, s'ils en eussent eu connaissance, ils n'auraient pas manqué de comparaître, et qu'ils étaient encore disposés à le faire, s'ils étaient assurés que la chambre persistât dans sa résolution, tant ils se confiaient dans leur innocence, malgré tout ce qu'ils savaient de la méchanceté de leurs ennemis et du violent empire qu'ils exerçaient sur le parlement; mais ce qui s'est passé depuis démontre assez quelle sorte de justice ils auraient obtenue; malgré toutes leurs démarches, cette infanterie et cette cavalerie, venues à l'appui de la remontrance, fournirent contre eux de si puissans argumens, qu'on obtint de la chambre leur expulsion, et que l'ordre fut donné de les mettre en accusation, procédé sans exemple jusqu'alors dans le parlement, qui n'avait jamais refusé à aucun absent par congé, surtout à ceux qui se trouvaient au-delà de la mer, un délai pour comparaître, s'ils ne s'étaient pas rendus à la première sommation; ce qui était plus juste dans le cas où nous nous trouvions qu'en aucun autre, vu la saison de l'année, les motifs de notre départ, considéré alors comme un acte méritoire, et notre détermination d'obéir à la première sommation. Tout cela ne fait que marquer en lettres capitales leur injustice et l'oppression sous laquelle nous étions.

J'arrive maintenant à la catastrophe de cette tragédie, à son plus horrible et dernier acte (1). Je vais montrer le parlement forcé à une démarche contraire à son essence, au but pour lequel il a été appelé, et qui a *rationem formæ* dans toutes les choses morales. On l'oblige à déclarer qu'il ne fera plus d'adresses au Roi ni aucune démarche près de lui; qu'il n'en recevra aucune de sa part et ne souffrira pas que d'autres en fassent (2), ce qui est la même chose que si un

---

(1) Assurément si la préface de Hollis était datée, comme l'a cru M. Mazeres, du 14 février 1649, c'est-à-dire quinze jours après la mort du Roi, ce n'est pas à la résolution de ne plus traiter avec lui qu'il appliquerait ces expressions de catastrophe, d'horrible et dernier acte de la tragédie; l'acte dont il parle passa le 4 janvier 1648, à la chambre des communes, et le 15 à celle des lords. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 831 et suiv.)

(*Note de l'Editeur.*)

(2) Dans les débats qui eurent lieu à cette occasion, sir Thomas Worth déclara que Bedlam était fait pour les fous et Tophet (l'*Enfer*) pour les rois; que les rois d'Angleterre s'étaient conduits, depuis quelque temps, comme s'ils étaient destinés à Bedlam. Il demanda 1°. qu'on enfermât le Roi sous bonne et sûre garde; 2°. qu'on le mît en accusation; 3°. qu'on le laissât de côté, et qu'on organisât le gouvernement sans lui. « Il s'embarrassait peu, dit-il, de la forme qu'on choisirait, pourvu qu'il ne fût gouverné ni par des rois ni par des diables. » Cromwell parla le dernier, avertit le parlement de ne pas pousser au désespoir ceux qui

membre se séparait lui-même du corps et se privait par là de vie et de nourriture; car c'est à ses communications avec le Roi que le parlement doit son être et sa vie. Il est convoqué par le Roi *ad colloquium habendum et tractandum cum proceribus regni.* Telles sont les expressions du writ de convocation. Voilà maintenant *colloquium et tractatus* supprimés. C'est par la suspension de ces communications régulières que commencèrent nos malheurs; et le premier chagrin qu'éprouva le parlement, ce fut de voir Sa Majesté s'éloigner de lui, en telle sorte qu'il ne pouvait plus recourir à elle pour obtenir son avis et son concours; aussi jusqu'à ce que ces hommes, qui, dès le commencement, ont sans doute projeté ce qu'ils exécutent aujourd'hui, fussent parvenus au timon du gouverne-

---

l'avaient servi en les soumettant de nouveau à un ennemi irréconciliable, ce qui les obligerait à chercher leur salut en eux-mêmes, indépendamment du parlement; « et quelles seraient pour vous, ajouta-t-il, les suites funestes d'une telle résolution? je tremble d'y penser, et je vous laisse à en juger. » On assure qu'en disant ces mots il mit la main sur la garde de son épée, et que ce geste suffit pour déterminer l'unanimité de la chambre. On ajoute aussi que les lords, après avoir tardé plusieurs jours à approuver ce vote de la chambre des communes, s'y décidèrent enfin le 15, sur l'ordre donné à Fairfax de placer des troupes à Whitehall et d'autres aux Mews. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 834.)

(*Note de l'Editeur.*)

ment, jusqu'à ce qu'ils eussent trouvé moyen de nous lancer dans cette mer orageuse, où nous ne pouvons ni voir notre étoile polaire ni nous guider sur la boussole, nous n'avons cessé, dans nos messages et nos déclarations, de presser Sa Majesté de se rapprocher de son parlement, et nous avons fait tous nos efforts pour l'y engager. Mais ces gens-là ont décidé qu'elle ne s'en rapprocherait pas. Ils se sont emparés du pouvoir royal, veulent le garder et l'exercer. Il ne leur convient pas de demeurer plus long-temps dans le rang de sujets. Il faut qu'ils soient seigneurs et maîtres. Ils mettront sous leurs pieds ceux qu'ils représentent, et dont ils ne sont que les délégués, comme si un ambassadeur renonçait le prince qui l'a envoyé et prétendait s'approprier, comme un droit personnel, la dignité qu'il a reçue de lui en qualité de son représentant, s'emparant du corps et ne laissant à son maître que l'ombre. Certes, une telle prétention est extraordinairement contraire à la nature des choses et ne peut manquer de mettre tout sens dessus dessous. Cependant, le mal peut se perpétuer, et arriver au point où il se trouvera sans ressource, semblable à la mort d'où l'on ne revient point; car, en supposant que le Roi consentît à accorder aux chambres tout ce qu'elles ont désiré ou tout ce qu'elles peuvent désirer, à leur donner enfin toutes les garanties imaginables, dès qu'elles ne peuvent plus

lui faire connaître leurs demandes, celles-ci ne sauraient plus être admises, et, par conséquent, la paix ne peut se rétablir parmi nous, et le royaume est jeté dans une maladie mortelle, sans remède et sans espérance.

Et, pour faire mieux connaître quelle sorte de conjuration a évoqué cet esprit de ténèbres, voilà qu'un conseil de guerre appelle un autre démon de la même bande; une déclaration de Son Excellence et du conseil général de l'armée vient de Windsor, sous la date du 9 janvier, et est présentée le 11 à la chambre par sir Hardress Waller. Les auteurs de la déclaration approuvent les votes du parlement et affirment que, par son adresse au Roi et la présentation des quatre bills, le parlement a poussé la condescendance aussi loin qu'il le pouvait faire, sans renier la cause pour laquelle Dieu a témoigné sa protection par le succès de la guerre. Il leur est maintenant évidemment prouvé, d'après le refus du Roi, que la grande affaire du rétablissement de l'ordre dans le pays et de la garantie des intérêts publics ne peut, avec sûreté ni solidité, se poursuivre d'accord avec lui. Prenant donc en considération et ce refus et les votes par lesquels il a été résolu de ne plus faire aucune démarche auprès du Roi, ils déclarent librement et unanimement, en leur propre nom et au nom de l'armée, qu'ils sont fermement résolus d'adhérer au parlement, de le soutenir dans

tous ces votes et tout ce qui sera nécessaire pour leur exécution, ainsi que pour le rétablissement de la tranquillité et de la sûreté du parlement et du royaume, sans le Roi, contre le Roi et quiconque désormais communiquera avec lui.

Et je les en crois, car c'est, j'en suis bien certain, la seule vérité qui soit sortie de leur bouche dans toutes leurs déclarations ou propositions relatives à Sa Majesté. Je leur rappellerais, si cela pouvait servir le moins du monde, quelques unes de leurs précédentes professions de foi, comment il était contraire à leurs principes d'emprisonner le Roi, comment ils ne pensaient pas qu'on pût avoir sans lui de paix durable, etc. Mais ils savent, aussi bien que le passant de la fable, souffler le chaud et le froid, de manière à exciter l'aversion non-seulement de tous les satyres de la terre, mais presque celle du diable lui-même, effrayé de se voir surpassé dans cet art de mentir et de dissimuler qui lui appartient en propre. Je ne me donnerai donc pas la peine de blasonner plus long-temps leur écu, où l'on ne voit que de fausses couleurs et de vils métaux; leurs impostures, contradictions, faussetés, hypocrisies, et damnables artifices, confondent toute science et ne se peuvent expliquer par aucune des règles connues.

J'ajouterai seulement encore une scène de ce dernier acte, représentée dans la chambre des

communes; car je n'ai pas entendu dire que la chambre des pairs y ait pris part; la résolution une fois arrêtée, la chambre des communes, comme le consistoire de Rome, s'est longuement appliquée à rechercher des prémisses capables de lui fournir la conclusion convenue d'avance. Elle en a composé une déclaration ou plutôt une invective en style de rhétorique (1), destinée sinon à convaincre le public des crimes du Roi, du moins à l'animer contre lui de manière à rendre légitimes à ses yeux les résolutions prises à l'égard de Sa Majesté. Les détails en sont tels qu'en vérité je ne saurais les rapporter sans horreur; *auferat oblivio si potest; si non, silentium tegat.* Je voudrais oublier que le parlement eût jamais produit un pareil acte; je le regarde purement comme l'œuvre de la faction et celle de l'armée qui a forcé la main à la chambre en cette occasion, ainsi qu'elle l'a fait sur tous les points depuis que, se mettant en révolte ouverte, elle a obligé le parlement à l'avouer, à la payer, à la maintenir sur pied, à expulser, emprisonner, accuser ses propres membres ainsi que le lord-maire et les aldermen de la cité de Londres; enfin à faire je ne saurais dire quoi, pour accroître son propre déshonneur et ériger au-dessus de lui la plus inso-

(1) Cette déclaration parut le 11 février 1648, trois jours avant la date de la préface d'Hollis. (*Note de l'Editeur.*)

lente idole. Je dirai donc seulement des membres de cette faction, que s'ils croient tout ce qu'ils rapportent, ce sont assurément d'excellens patriotes et des juges bien recommandables, capables de voir ou de ne pas voir les fautes selon qu'il convient à leurs intérêts; car, si le Roi avait consenti aux conditions qu'ils lui proposaient, et eût organisé les choses conformément à leurs desseins, de manière à leur laisser la toute-puissance et à ruiner le reste du royaume, on lui aurait tout pardonné, tout aurait été sacrifié à leur grandeur, à leur élévation et au culte de leur Dagon. Leur bouche n'aurait été pleine que de *hosannas* à la louange du Roi, et ils n'auraient pas permis qu'il s'établît aucune paix durable qui ne fût fondée sur les égards dûs à ses droits. Loin d'eux alors la pensée de le mettre en prison. Il aurait été leur bon Roi et ils auraient été ses gracieux maîtres ainsi que les nôtres; mais maintenant que Sa Majesté a découvert leurs desseins et ne veut pas y concourir, la voilà devenue anathême et coupable de tout, coupable de tels crimes qu'à peine un seul homme pourrait-il suffire à les commettre; et maintenant ces hommes de Bélial disent: « Il ne règnera pas sur nous; » et cela précisément à cause des choses qui seraient, j'en suis sûr, le plus approuvées du public, s'il pouvait connaître *arcana imperii*, et être clairement et fidèlement instruit de la conduite de

Sa Majesté à leur égard. Placé au-dessous et à distance, je ne puis atteindre à de si hauts secrets et n'aurai pas la présomption de prétendre à y entrer. Je dirai seulement, en général, que, selon mon opinion, les choses n'ont pu être comme ils les représentent; car c'aurait été, il en faut convenir, une étrange politique que de vouloir détruire les protestans en France, puisque non-seulement leur conservation doit être au nombre des plus chers désirs d'un Roi protestant, mais qu'il en tire aussi un grand moyen de force et de grands avantages. Quant à la rébellion d'Irlande, se couper un membre si important, arracher un des trois fleurons de sa couronne, serait dans mon opinion se rendre *felo de se*. Je ne dirai rien de la troisième accusation concernant la mort du roi Jacques, action si monstrueuse qu'on n'en saurait soupçonner même un païen, ni la rencontrer dans Rome païenne, et à plus forte raison dans un pays chrétien. En vérité, en ma qualité d'homme raisonnable, je ne puis obtenir de moi de croire de pareilles choses, et certainement la charité nous oblige à penser mieux, à espérer mieux de qui que ce soit, surtout d'un Roi et de notre propre Roi, de qui Salomon nous apprend que nous ne devons pas le maudire même en pensée. Encore moins est-il permis (et Job en a fait un sujet de blâme) de le qualifier en face, et à la face du monde, de pervers et d'impie, surtout quand

on n'a pas des preuves claires et incontestables de son accusation. En effet, les expressions de leur déclaration ne sont point positives; le fait y semble seulement *allegatum*, nullement *probatum*, et plutôt mis en avant *ad captandum populum*, pour gagner, s'il est possible, les suffrages de la multitude, que présenté avec l'espérance de le faire croire aux hommes raisonnables et judicieux, ou par aucune conviction de sa réalité. Quant aux autres accusations relatives aux droits de chevalerie, à la taxe des vaisseaux, et à toutes les autres mesures qui ont opprimé les sujets et attaqué leur bourse, de tous les hommes assurément il n'en est pas qui soient moins en droit de faire au Roi de pareils reproches, puisqu'en ce genre de griefs leur petit doigt a été plus pesant que la monarchie toute entière. Qu'est-ce que tout cela en comparaison des logemens de troupes, de l'excise et même des 100000 livres par mois qu'ils exigent maintenant pour l'entretien de l'armée? Nos premiers maux n'étaient que comme des morsures de mouches en comparaison des plaies qui nous affligent aujourd'hui, et l'on peut dire que nous étions tout au plus châtiés avec des fouets, et que nous le sommes maintenant avec des scorpions.

J'espère maintenant avoir accompli ce que j'ai entrepris; j'ai voulu montrer comment, par le fait de ces hommes, l'Angleterre est devenue en quelque sorte un monstre difforme, ayant la tête

à la place des pieds, et les pieds où devrait être la tête. Des gens de rien se sont élevés, et tout ce qui est grand ou devrait l'être marche à leur suite. Les magistrats sont sans autorité, et les volontés de quelques hommes sont devenues la loi du royaume. Le cours de la justice est entravé, et la violence a pris sa place. Le Roi et le parlement sont foulés aux pieds; l'armée insulte à son plaisir les personnes et les propriétés, en sorte que nous pouvons dire avec le psalmiste : « Les fondemens mêmes ont été détruits; que peuvent alors faire les justes? »

Je terminerai ceci par un petit nombre de réflexions qui me viennent en pensée. Il est possible que nous soyons destinés à voir le succès de la trahison compliquée que ces gens-là ont méditée et conduite au moyen de tant de ressorts, par la violation de tous les devoirs imposés aux hommes, devoirs des sujets envers leur Roi, des serviteurs envers leurs maîtres, devoirs d'une armée envers le gouvernement qui l'a levée et payée, devoirs des Anglais envers leur patrie, devoirs des chrétiens envers leur Dieu, auquel ils sont engagés plus particulièrement encore que les autres hommes par un covenant, des vœux et des protestations, devoirs enfin dont il n'est pas un seul qui n'ait été mis de côté, ni dont on ait jamais souffert la résistance, non plus que celle d'aucun des motifs de conscience, d'aucun des préceptes de morale qu'il

a été possible d'écarter ou de surmonter, d'éluder ou de violer. Il se peut, je le répète, que la victoire demeure à cette trahison insigne, à ce tissu d'hypocrisie, de mensonge, de perfidie, d'injustice, de violence, de cruauté, et que les acteurs de pareilles scènes soient prospères et satisfaits, se félicitent de leur triomphe, célèbrent et vantent les artifices au moyen desquels ils ont fait tomber dans le piége et détruit tous leurs adversaires. D'un autre côté, le Ciel peut refuser de bénir les vertueux efforts de ceux qui ne s'étaient proposés que *bonum publicum*, sans aucune vue d'intérêt particulier, sans prétendre à rien pour eux-mêmes, de ceux qui n'avaient cherché leur salut que dans le bonheur et la prospérité du Roi, du parlement et du royaume, semblables à ces honnêtes passagers qui ne songent à se sauver qu'en sauvant le vaisseau sur lequel ils sont embarqués. Je puis le dire avec vérité, en prendre à témoin le Dieu du ciel, et défier tous les hommes de la terre de prouver le contraire : je n'eus jamais un autre but, et je puis, j'espère, en dire autant des hommes d'honneur, membres des deux chambres, avec lesquels j'ai coopéré, et dont je partage maintenant les souffrances. On peut interroger le comte de Manchester, lui qui a été admis dans tous nos conseils, et maintenant s'est allié et engagé avec l'armée et avec les autres fauteurs des pernicieux projets formés pour la ruine et la

désolation de tout le royaume, et particulièrement encore contre moi, dans l'intention de me perdre. On ne peut douter qu'il ne dise sur moi tout ce qu'il sait. Qu'on interroge aussi M. Reynolds, membre des communes, qui a marché si long-temps et est allé si loin avec nous, mais qui, tombé depuis entre leurs mains, est maintenant entièrement à eux. J'en dis autant du colonel Harvey, long-temps reçu dans nos conseils, dans notre sein, instruit à fond de toutes nos pensées et de tous nos desirs. Si ceux que je viens de nommer ou quelque autre, si même ce méchant et traître lord Savile peut dire qu'en aucun temps, en aucune occasion, j'aie rien proposé dans la vue de mon propre avantage, ou pour satisfaire à quelque intérêt particulier, ou pour concourir au succès d'un parti, s'ils peuvent trouver une seule de mes actions qui n'ait eu pour objet de nous écarter de ces effroyables précipices dans lesquels est tombé le royaume par les artifices et les manœuvres des ennemis de son repos, s'ils m'ont vu désirer autre chose que le rétablissement d'un état régulier, où tous les hommes honnêtes et modérés pussent trouver garantie et satisfaction, qu'ils parlent et le disent, et lorsqu'ils auront prouvé un seul article de l'accusation qu'ils portent contre moi, je me jette la face contre terre, prêt à subir mon châtiment, sans attendre aucune miséricorde de Dieu ni des

hommes. Puissé-je aussi périr si, dans tout ce qui a eu rapport à l'armée et à ceux qui depuis si long-temps travaillent à ma perte, j'ai été mû par aucun désir de vengeance; si, dans tous mes efforts pour obtenir le licenciement d'une soldatesque factieuse et schismatique, dans tout ce que j'ai fait pour soutenir la chambre contre le parti, et même dans ce grand crime qu'ils me reprochent d'avoir, disent-ils, pris les armes contre le parlement, le Roi et le royaume, j'ai eu un autre but que de défendre le parlement, le royaume et le Roi, que de me défendre moi-même contre des troupes rebelles qui, au mépris des ordres des deux chambres, s'avançaient pour nous détruire tous. Je voulais sans doute résister à cette armée qui, après s'être révoltée au lieu de se laisser licencier avec soumission, forçait insolemment le parlement à l'avouer pour son armée, et contraignait la cité à s'opposer tumultueusement aux mesures que la violence militaire avait arrachées à ce parlement, pour prendre de là occasion de venir attaquer et le parlement et la cité. Cependant que je meure si, dans le cas où nous eussions obtenu la victoire, j'aurais voulu qu'il fût fait le moindre mal à personne. Je ne voulais que rentrer dans la voie d'où nous étions sortis, assurer la marche libre et tranquille des procédés parlementaires, et parvenir ainsi au rétablissement de la paix dans l'Église et dans l'État. Dieu qui pé-

nètre au fond des cœurs sait que je ne dis ici que la vérité.

Malgré cela, je le répète encore, tous nos efforts peuvent, comme un enfantement prématuré, ne produire aucun résultat; nos espérances peuvent être déçues, notre vie sacrifiée; notre intégrité, notre innocence, notre fidélité peuvent être suspectées, et noircies, et méconnues; l'honneur de notre nom peut être accusé et déchiré; les perfides calomnies de nos ennemis pervers et le pouvoir qu'ils ont d'imposer silence à la vérité peuvent noircir notre mémoire aux yeux de toutes les générations à venir; et ce qu'il y a de pis encore, car tout ceci n'est qu'un mal particulier, tout espoir de bonheur peut être ravi à l'État, à la nation que nous avons vue si près de sa guérison et à la veille du plus heureux jour, à ce pays qui a pu se croire au moment d'être délivré de ses armées, de retrouver les jouissances de la paix, de cesser d'entendre le bruit des instrumens de guerre, et de recueillir dans un bienheureux accord tous les fruits de la justice et de la clémence. Tout cela s'est évanoui soudain comme le songe d'un homme affamé qui, à son réveil, se retrouve l'estomac plus vide encore. Au lieu de ce bonheur solide, il se peut faire que nous n'embrassions qu'un nuage dont il ne nous restera rien que les vaines promesses d'une perfide et trompeuse armée, et que nous retombions ainsi dans un

gouffre de misère et de confusion tel que n'auraient pu l'ouvrir sous nos pas tous les ennemis du monde; en sorte que la fin de nos maux soit pire encore que le commencement.

S'il en devait être ainsi, et que je fusse païen, je dirais comme Brutus, au moment où, prêt à se tuer, il vit les soutiens de la liberté publique entièrement vaincus, et les usurpateurs triomphans : *O misera virtus, eras igitur fabula, seu verba; ego te ut rem colebam et exercebam, tu autem fortunæ serviebas.* Mais, chrétien, j'ai été instruit à reconnaître que rien n'arrive ici-bas par l'effet du hasard. Dieu qui fait toutes choses dans le nombre, poids et mesure qui lui convient, ordonne et dispose de tout à son plus grand honneur, et pour le plus grand avantage de son Église et de ses enfans; il y fait servir la perversité des méchans et les désordres qu'ils occasionnent, bien que l'esprit de l'homme ne puisse percer la profondeur de ses voies. Je mettrai donc ma main sur ma bouche, et ne me permettrai pas un seul murmure, car c'est le Seigneur qui a tout fait. Seulement, ravi en admiration, comme saint Paul, je finirai en m'écriant avec lui : « *O altitudo!* « O profonde richesse de la sagesse et de la science « de Dieu! combien ses jugemens sont impénétrables; combien ses voies sont impossibles à « démêler! »

FIN DES MÉMOIRES DE HOLLIS.

ÉCLAIRCISSEMENS

ET

PIÈCES HISTORIQUES.

ÉCLAIRCISSEMENS

ET

PIÈCES HISTORIQUES.

I.

Propositions arrêtées par Son Excellence sir Thomas Fairfax et son conseil de guerre, le 1er. août 1647, et présentées au parlement le 6 du même mois.

1°. Lorsque le parlement aura pourvu aux choses proposées ci-après, un acte sera passé pour mettre un terme à ce présent parlement, et cela dans l'espace d'une année au plus; le même acte réglera la succession et la constitution des parlemens à venir, ainsi qu'il suit : 1°. Les parlemens seront appelés tous les deux ans et se réuniront à un jour fixé; on prendra, pour assurer l'époque de cette réunion, des précautions semblables à celles qui ont été prises dans l'acte relatif aux parlemens triennaux et on fera tout ce que le parlement croira nécessaire d'y ajouter pour plus de certitude; par cet acte l'acte des parlemens triennaux sera révoqué. 2°. Chaque parlement biennal devra siéger cent vingt jours, à moins qu'avant ce terme il ne soit ajourné ou dissous de son propre consentement. Passé ce terme, il pourra être ajourné ou dissous par le Roi. Aucun parlement, à compter du moment de sa réunion, ne pourra siéger plus de deux cent quarante jours, ou passer du moins un nombre de jours dont on pourra convenir actuellement. A l'expiration de ce terme, tout parlement sera dissous de fait, s'il ne l'avait été auparavant d'une autre

manière. 3°. Le Roi, sur l'avis du conseil d'État, pourra, dans les intervalles des parlemens biennaux, appeler un parlement extraordinaire, pourvu qu'il se réunisse plus de soixante-dix jours avant le jour fixé pour la réunion biennale, et qu'il soit dissous au moins soixante jours avant cette même époque, afin que le cours des élections biennales n'en souffre jamais d'interruption. 4°. Ce parlement et chacun de ceux qui se succéderont biennalement, pourront, au moment de leur ajournement ou dissolution, ou auparavant, nommer des comités qui siégeront durant l'intervalle des parlemens et seront chargés de pourvoir aux objets qui leur seront référés par quelques unes des présentes propositions. 5°. Les élections des communes pour les parlemens successifs seront distribuées dans tous les comtés ou autres parties ou divisions de ce royaume, selon quelques règles d'égalité et de proportion; en sorte qu'il soit attribué à chaque comté un nombre de membres du parlement à nommer, proportionné à la part qu'il supporte dans les charges générales et taxes du royaume, ou déterminé par quelque autre règle d'égalité et de proportion capable de faire de la chambre des communes, autant qu'il sera possible, la représentation exacte de la généralité de la nation; et, pour cet effet, on s'occupera immédiatement de retirer à des villes pauvres, déchues ou peu considérables, le droit d'élection dont elles jouissent maintenant, et d'augmenter la proportion des choix attribués à de grands comtés qui n'en ont pas actuellement le nombre qui leur convient légitimement, et de réduire, dès à présent, le tout, autant que faire se pourra, aux règles de proportion ci-dessus mentionnées. 6°. On prendra des mesures efficaces pour assurer à l'avenir la liberté des élections, et on pourvoira à ce que les rapports en soient faits comme ils le doivent être. 7°. La chambre des communes aura seule le pouvoir, de temps en temps, d'expédier des ordres et d'éta-

blir des réglemens nouveaux sur les objets exprimés dans les deux précédens articles, dans le but d'apporter dans l'élection des membres de cette chambre une distribution toujours plus égale et plus parfaite, d'assurer toujours davantage la liberté des choix, la régularité des opérations et l'authenticité des rapports. Ces ordres et réglemens auront dans ce cas force de loi. 8°. Il y aura liberté de dissentiment dans la chambre des communes et on pourvoira à ce qu'aucun membre ne puisse encourir, pour ce qu'il aura dit ou voté dans la chambre, aucune autre peine que l'exclusion de son siége, et cela seulement par le jugement de la chambre elle-même. 9°. On établira clairement le pouvoir judiciaire des lords et communes, c'est-à-dire leur droit de juger en dernier ressort et d'exposer et appliquer la loi sans appel; et aucun officier de justice, ministre d'État ou autre personne jugée par eux, ne pourra obtenir du Roi protection ou pardon sans leur avis et consentement. On établira clairement le droit et la franchise de tout membre des communes d'Angleterre, de ne pouvoir encourir aucun jugement, procès ou autre poursuite de la chambre des pairs, sans le concours de la chambre des communes, ainsi que le droit de ne subir aucun jugement, sentence ou procédure quelconque que de la part de ses pairs et selon les lois du pays. 10°. Le même acte pourvoira à ce que les membres du grand jury soient choisis selon quelque mode égal par et pour les différentes parties ou divisions de chaque comté, et qu'il ne soit pas, comme à présent, au bon plaisir d'un sous-shériff de les nommer ou de les écarter, et à ce que ces membres du grand jury, nommés pour leurs comtés respectifs, présentent à chaque assise les noms des personnes propres à être instituées, de temps à autre, juges de paix, lorsque le pays aura besoin qu'on en fasse quelques uns de plus; et, aux assises d'été, ils présenteront le nom de trois personnes, parmi lesquelles le Roi en choisira une pour

remplir les fonctions de shériff durant l'année suivante.

IIº. Pour la sûreté future du parlement et de la milice en général, il sera pourvu à ce que, 1º. les forces de la milice par terre et par mer soient, durant l'espace des dix années suivantes, sous les ordres et à la disposition des lords et communes assemblés ou qui s'assembleront en parlement ou parlemens d'Angleterre. 2º. Lesdites forces ne seront ni commandées, ni employées, ni exercées, pendant ledit espace de temps, par Sa Majesté le Roi actuel ni par aucune personne ou personnes autorisées par lui d'une manière quelconque; et elles ne le seront, à l'avenir et en aucun temps, par Sa Majesté sans l'avis et le consentement desdits lords et communes, ou dans les intervalles du parlement, sans l'avis des comités ou conseils qu'il aura nommés. 3º. Durant l'espace de dix années, lesdits lords et communes lèveront, par bills et ordonnances, autant d'argent et de troupes qu'ils le jugeront nécessaire selon les occasions; comme aussi pour le paiement des dettes et dommages publics et les autres besoins du royaume. 4º. Pour mieux assurer les garanties temporaires qui font le but des trois précédens articles, il sera statué qu'aucun de ceux qui ont combattu contre le parlement dans la dernière guerre, ne pourra, durant l'espace de cinq ans, être revêtu d'aucun emploi public conférant autorité ou quelque fonction de confiance, et ne pourra non plus siéger, soit comme membre, soit comme assistant, dans l'une ou l'autre des deux chambres, jusques après le second parlement biennal.

IIIº. Quant au mode actuel de l'organisation de la milice destinée à assurer la paix et la sécurité de ce royaume et le service d'Irlande : 1º. on nommera des commissaires de l'amirauté, un vice-amiral et un contre-amiral auxquels on donnera le pouvoir d'organiser, régler et approvisionner la flotte, de nommer les officiers et de pourvoir au service

ordinaire du royaume. On fera des fonds suffisans pour la paye et l'entretien de la marine. 2°. On nommera un général en chef des forces de terre soldées, soit en campagne, soit en garnison, en Angleterre, en Irlande et dans le pays de Galles. Il y aura dans les différens comtés des commissaires pour la milice permanente, consistant en milice enrégimentée et en auxiliaires non-soldés. Ces commissaires auront pouvoir de lever, former, régler, exercer et discipliner ces milices. 4°. Il y aura un conseil d'État chargé de disposer en chef de ces milices pour la paix et la sécurité de ce royaume et du royaume d'Irlande. 5°. Ce conseil aura les mêmes pouvoirs que le conseil privé du Roi, relativement à toutes les négociations extérieures, et il sera pourvu à ce que la guerre ou la paix ne se fassent avec aucun autre royaume ou État étranger, sans l'avis et le consentement du parlement. 6°. Ledit pouvoir du conseil d'État sera remis entre les mains de personnes fidèles et capables dont on conviendra, et ce pouvoir leur sera conservé *si bene se gesserint* durant un certain temps qui ne pourra excéder sept années. 7°. Il sera fait un fonds suffisant pour le salaire des troupes d'Angleterre et d'Irlande, et le réglement pour ces fonds sera en vigueur jusques à deux mois après la réunion du premier parlement biennal.

IV°. On passera un acte pour mettre, pendant dix ans, les grands offices à la nomination des lords et communes rassemblés en parlement, ou des commissaires qu'ils chargeront de cette nomination durant les intervalles des parlemens, avec obligation de les soumettre ensuite à l'approbation du parlement suivant; et après ces dix ans, ils nommeront à chaque vacance trois candidats, desquels le Roi en choisira un pour remplir l'emploi vacant.

V°. On passera un acte pour interdire à tout pair créé depuis le 21 mai 1642, ou à créer par la suite, de siéger ou

voter dans le parlement sans le consentement des deux chambres.

VI°. Un acte sera passé pour révoquer et annuller toutes les déclarations et autres actes contre le parlement ou contre ceux qui ont agi par ou sous ses ordres, dans la dernière guerre ou dans quelque affaire y relative. Les ordonnances d'amnistie seront confirmées.

VII°. On passera un acte pour annuller toutes concessions, etc., faites sous le grand-sceau enlevé au parlement depuis le moment de cet enlèvement, si ce n'est celles qui l'ont été sur la proposition du parlement. Un autre acte déclarera valides celles qui ont été ou pourront être faites sous le grand-sceau confectionné par l'ordre des deux chambres du parlement.

VIII°. Un acte sera passé pour la confirmation des traités entre les deux royaumes d'Angleterre et d'Écosse, et l'on nommera des conservateurs de la paix entre ces deux royaumes.

IX°. L'ordonnance qui supprime la cour des tutelles sera confirmée par un acte du parlement. On pourvoira à ce que cela ne porte point préjudice au revenu de Sa Majesté, et à ce que ceux qui possédaient des offices dans cette cour ne demeurent pas sans dédommagement.

X°. La suspension d'armes en Irlande, sera déclarée nulle par un acte, et la poursuite de cette guerre sera laissée aux lords et communes du parlement d'Angleterre.

XI°. On passera un acte pour ôter aux évêques et à tout autre ministre ecclésiastique, quel qu'il soit, tout pouvoir, autorité et juridiction coercitive donnant le droit d'imposer des châtimens civils, et on révoquera toutes les lois par lesquelles les magistrats civils ont été ou sont encore tenus de procéder, *ex officio*, à imposer des châtimens civils aux personnes condamnées par sentence ecclésiastique.

XII°. On révoquera tous les actes ou clauses d'acte, enjoignant l'usage de la liturgie et imposant quelque peine pour l'avoir négligé, comme aussi tout acte ou clause d'acte imposant quelque peine à ceux qui ne viennent pas à l'Église, ou à ceux qui se réunissent ailleurs pour prier ou pour remplir d'autres devoirs, exercices ou préceptes religieux. On prendra quelque autre méthode pour découvrir les papistes et récusans de cette secte, et pour leur ôter les moyens, à eux et à tous jésuites ou prêtres, d'exciter des troubles dans l'État.

XIII°. Personne ne sera forcé d'adopter le covenant. On n'imposera à ceux qui le refuseraient, aucune peine qui puisse les forcer à l'adopter contre leur jugement ou leur conscience. Tous les ordres ou ordonnances en ce sens seront révoqués.

XIV°. Ce qui vient d'être proposé une fois réglé pour établir et garantir les droits, les libertés, la paix et la sûreté du royaume, Sa Majesté le Roi, la Reine et leur royale postérité seront remis, en toute sûreté, honneur et liberté, à la tête de cette nation, sans aucune diminution de leurs droits personnels, et sans autre limitation à l'exercice du pouvoir royal, que celles qui dérivent des précédens articles.

XV°. Quant aux compositions, 1°. le parlement désignera nominativement, dans les deux premières catégories de ceux qui ont été exceptés du pardon, un certain nombre de personnes, qui ne pourra excéder pour les Anglais celui de cinq; ces cinq personnes seront, ainsi que les rebelles Irlandais, compris dans la troisième catégorie réservée, s'il y a lieu, au jugement du parlement. Toutes les autres personnes exceptées seront relevées de cette exception et admises à composition; 2°. le taux des compositions futures sera diminué et limité sans pouvoir excéder les proportions ci-après établies, savoir: pour les personnes ci-devant exceptées, pas plus d'un tiers; pour les derniers membres du

parlement compris dans le premier titre de la quatrième catégorie des propositions, un quart; pour les autres membres du parlement compris dans le second et troisième titres de la même catégorie, un sixième; pour les particuliers nommés dans la quatrième catégorie, et ceux qui sont compris dans la dixième, un huitième; pour toutes les autres personnes comprises dans la sixième catégorie, un dixième; toutes les dettes réelles attestées par des titres ou prouvées par des témoins, seront, dans tous les cas ci-dessus mentionnés, prises en considération et retranchées de la valeur de leurs biens; 3°. on n'imposera point le covenant à ceux qui viendront par la suite à composition, comme une condition sans laquelle ils ne seraient pas admis à composer, et dans le cas où ils ne voudraient pas s'y soumettre, on leur accordera leur composition sans l'exiger d'eux; 4°. sont exemptes de composition les personnes et biens de tous Anglais ne possédant pas 200 livres sterling en terres ou meubles; et les serviteurs domestiques du Roi qui n'ont jamais pris les armes, mais ont seulement continué à remplir auprès de sa personne les fonctions de leur emploi, seront libres de toute composition ou paieront au plus une année de revenu ou un douzième; 5°. afin de mettre à portée de régler les compositions selon les taux ci-dessus mentionnés, les rentes, revenus et autres produits et profits des biens séquestrés, excepté ceux des personnes dont l'exception sera maintenue, demeureront pendant six mois, à compter de ce jour, entre les mains des tenans, occupans et autres débiteurs; 6°. les capitulations accordées sur la foi de l'armée ou des autres troupes du parlement, à tous ceux du parti du Roi qui se seront rendus sous condition, seront pleinement exécutées, et lorsque quelque infraction y aura été faite, entière satisfaction et réparation sera accordée aux parties lésées, et exigée des offenseurs si on peut les découvrir.

XVI°. Il y aura un acte général d'amnistie, s'étendant à tous, si ce n'est aux personnes dont l'exception sera maintenue, et en vertu duquel seront effacés tous les méfaits, délits, etc., commis dans le cours de la guerre; toutes les personnes qui pourraient s'y trouver compromises seront à l'abri, leurs compositions payées, de tous dommages et inquiétudes; seront les mêmes personnes rétablies dans tous les priviléges, etc. appartenant au reste des sujets, sauf les garanties contenues dans le quatrième titre du second chef; et comme il y a eu dernièrement de grands efforts et beaucoup d'intrigues tentées par un parti factieux et désespéré, pour précipiter ce royaume dans une nouvelle guerre; comme on a essayé d'engager le Roi, la Reine et le prince, à se déclarer pour ce parti, et aussi d'exciter toutes les personnes appartenant au ci-devant parti du Roi, à entrer et agir dans celui-ci; et comme nous savons que plusieurs des partisans du Roi, désirant d'éviter à ce royaume de nouveaux malheurs, ont contribué de tous leurs efforts à faire échouer ces tentatives et ces projets, ce dont nous sommes particulièrement assurés pour quelques uns d'entre eux; nous désirons que tous ceux du parti du Roi, qui seront reconnus pour avoir témoigné ou témoigneront par la suite de cette manière leur attachement au repos et au bien-être du royaume, et leur disposition à empêcher qu'on ne le plonge dans une nouvelle guerre, soient délivrés et exemptés de compositions, ou n'aient à payer qu'une année de revenu ou un douzième. Tels sont les chefs des propositions que nous sommes convenus de présenter dans la vue d'établir le repos de ce royaume, laissant les conditions de la paix pour le royaume d'Écosse, telles qu'elles sont contenues dans les dernières propositions des deux royaumes, jusqu'à ce que le royaume d'Écosse ait consenti à quelques changemens.

Ensuite des propositions susdites pour le rétablissement de la tranquillité, nous demanderons que le parlement ne

perde point de temps pour expédier les autres affaires tendant au bien-être, au soulagement et à la juste satisfaction du royaume, et en particulier, 1°. qu'on établisse et reconnaisse la juste et nécessaire liberté qui doit être accordée au peuple, de représenter ses griefs et ses désirs par voie de pétition, conformément au sixième chef de la dernière représentation ou déclaration de l'armée, envoyée de Saint-Albans ; 2°. que conformément aux mêmes chefs de ladite déclaration, les griefs généraux du peuple soient promptement pris en considération et efficacement redressés, et qu'en particulier l'excise soit retirée de dessus les denrées servant à la subsistance ordinaire des pauvres gens, et qu'un terme soit fixé pour sa suppression totale ; qu'on prévienne pour l'avenir, l'oppression et les empiètemens des lois sur les forêts ; qu'on supprime tous les monopoles anciens ou nouveaux, et toute limitation à la liberté du commerce ; qu'on prenne des mesures et qu'on nomme des commissaires pour porter remède et rectification à l'inégalité des taxes dans les différens comtés et dans les différentes parties de chaque comté, et que les proportions de l'évaluation des terres soient établies d'une manière plus égale par tout le royaume ; sur lequel article nous avons le projet de donner quelques détails qui, nous l'espérons, pourront être utiles. Il est nécessaire de prendre en considération la méthode inégale, incommode et contentieuse, de pourvoir à la subsistance des ministres par le moyen des dîmes, et d'y apporter quelque remède. On demande que les règles et la marche de la loi et la conduite des officiers de justice, soient réformées de manière à ce que les procès et questions de droit se terminent d'une manière plus claire et que les procédures n'exigent pas autant de temps et de frais. Nous nous proposons d'offrir sur ce point quelques idées ultérieures. Il est à désirer que les prisonniers pour dettes et autres débiteurs ayant des propriétés suffisantes pour payer, ne puissent pas, en se sou-

mettant à la prison, avoir la faculté de frauder leurs créanciers; et qu'on prenne quelque moyen de rendre les biens de tous les débiteurs passibles du paiement de leurs dettes (comme le sont ceux des commerçans par les commissions de banqueroute), soit qu'ils se trouvent ou non en prison; et que ceux des prisonniers pour dettes qui n'ont pas de quoi payer ou qui abandonnent à leurs créanciers ce qu'ils possèdent, soient libres de la prison ou qu'il soit pourvu de quelque manière à leur existence, afin qu'il n'arrive pas qu'eux et leur famille périssent par suite de leur emprisonnement. Il est nécessaire de pourvoir à ce que personne ne puisse être forcé, par des amendes ou autrement, à répondre dans les causes criminelles à des questions tendant à le forcer de s'accuser lui-même, ou ses plus proches parens, et à ce que personne ne puisse perdre la vie que sur la déposition de deux témoins. On demande qu'on prenne en considération tous les statuts, lois et coutumes des corporations imposant quelque serment que ce soit, afin de révoquer ou modifier ces sermens, et de pourvoir à ce qu'ils ne puissent être interprétés de manière à vexer ou faire tomber dans quelque piége les hommes honnêtes et religieux, purement pour cause de non conformité religieuse; 3°. que conformément au septième chef de la déclaration de l'armée, les vastes pouvoirs donnés aux comités ou députés-lieutenans pendant ces derniers temps de guerre et de troubles, soient promptement pris en considération pour être révoqués et annullés; et que les pouvoirs de cette nature qui paraîtront nécessaires à continuer, soient régularisés de manière à laisser aussi peu de place à l'arbitraire qu'il sera possible, eu égard à la nature et à la nécessité des choses auxquelles ils s'appliqueront; 4°. que conformément au huitième chef de ladite déclaration, on prenne des mesures efficaces pour que le royaume reçoive, comme il y a droit, un compte satisfaisant des vastes sommes d'argent qui ont été levées; 5°. qu'on

pourvoie au paiement des arrérages de l'armée et des autres soldats du royaume, qui ont concouru avec l'armée dans ces dernières demandes et démarches, et ensuite au paiement des dettes publiques et des dommages et intérêts dûs au pays. On demande qu'elles soient payées d'abord aux personnes dont les créances sur le public ou les dommages soufferts pour sa cause sont considérables, et les biens de peu de valeur, en sorte qu'elles sont réduites à une grande difficulté de subsister. Nous offrirons bientôt sur ce point, et relativement aux quatre derniers articles, quelques réflexions subséquentes en forme de règles qui, nous l'espérons, contribueront utilement à la satisfaction publique.

Par l'ordre de Son Excellence sir Thomas Fairfax et du conseil de guerre,

JOHN RUSHWORTH, secrétaire.

(*Histoire Parlementaire*, tom. 3, col. 738—745.)

II.

Sur John Lilburne et les Niveleurs.

Sans avoir exercé aucune influence réelle sur la marche de la révolution d'Angleterre, John Lilburne y a joué un rôle remarquable par son invincible et conséquente persévérance dans un système d'opinions auquel tous les partis révolutionnaires ont, tour à tour, emprunté des moyens d'attaque, mais sans l'adopter jamais complètement dans l'exercice du pouvoir. Lilburne était pur *niveleur*; successivement ennemi de toutes les tyrannies, il les a toutes attaquées, a été victime de toutes, et n'a succombé dans la lutte que lorsque son pays, fatigué, a cessé de lui fournir des moyens d'hostilité. Il était issu d'une ancienne famille de gentilshommes du comté de Northumberland. On voit en 1375 un sir John Lilburne, prisonnier des Écossais; mais comme cadet de sa famille, John fut mis en apprentissage chez un marchand drapier en gros de la cité de Londres. Les apprentis de Londres formaient une classe ardente et nombreuse que des besoins de liberté pratique et des habitudes d'aisance, ainsi que d'une sorte de loisir, livraient aisément à toutes les idées de réforme. Le petit nombre de vérités spéculatives que comprenait leur symbole n'était point embarrassé dans leur esprit par les doutes qu'amène quelquefois la science; et cette subtilité de la jurisprudence, caractère des gens de loi, qui disposait une partie de la jeunesse du Temple à se ranger du côté des abus, était un des objets de l'inimitié des apprentis. Ils levèrent sous Charles Ier. l'étendard de la réformation, et fournirent d'abord au parlement, au dedans de Londres, ses plus bruyans auxiliaires; au dehors, à l'armée, quelques uns de ses plus

braves défenseurs. Mais, incapables de se tromper longtemps sur leurs véritables besoins, quand les apprentis virent que la guerre civile ne leur apportait, au lieu de liberté et d'améliorations, que des entraves et des taxes nouvelles, ils devinrent aussi ardens pour la paix qu'ils l'avaient été pour la guerre; et, toujours plus privés de ces biens actuels et réels de la liberté qu'ils avaient espérée, ils transportèrent à leurs maîtres nouveaux l'inimitié qui les avait soulevés contre les anciens. Ce furent les apprentis qui épuisèrent les boucheries de Londres pour célébrer la chute du *rump* (1), et ils devinrent pour quelque temps royalistes de la restauration. Lilburne avait commencé sa carrière avec les apprentis; mais, livré à ses idées, détaché de ses intérêts, ou plutôt dévoué avec une invincible passion à un intérêt unique, celui de ses opinions, il passa sans dévier entre les hommes de son parti, dont les uns, sacrifiant tout au triomphe de leur système, ne refusèrent aucun des moyens que leur put fournir la tyrannie pour réaliser leurs rêves de liberté, et dont les autres, pour échapper aux tyrannies du moment, arrivèrent à sacrifier toutes les garanties de leur liberté à venir.

Lilburne ne sacrifia rien, n'accepta rien; un esprit ardent, étroit bien qu'ingénieux, et appuyé sur un caractère indomptable, le fit demeurer ferme à la garde du poste qu'il s'était choisi, poste extrêmement circonscrit et qui ne lui donna guères d'autre influence que celle qu'exerce momentanément sur la multitude le spectacle de l'intrépidité et de la constance. Toujours en attaque contre les pouvoirs dominans, et, par conséquent, sans cesse obligé de disputer contre eux sa liberté, sa fortune, sa vie, il alla rarement au-delà de la défense de ses droits individuels d'anglais, ou plutôt d'homme libre, et acquit de bonne heure le sur-

(1) Voir les *Mémoires* de Price.

nom de *free born John* (Jean libre). Ce fut contre son maître qu'il eut à réclamer les premiers secours de la résistance légale; il obtint satisfaction, et, délivré, à ce qu'il paraît, de son engagement, ne suivit plus d'autre vocation que celle à laquelle il se crut spécialement appelé par la voix du Seigneur. Toutes ses relations habituelles étaient avec les puritains; leurs principes absolus, leur enthousiasme, leur opiniâtreté, leur courage et la persécution qui les accablaient, étaient des caractères qui marquaient Lilburne pour devenir l'un d'entre eux et parmi eux l'un des plus éminens. Au temps du danger, c'est à l'audace qu'appartient l'inspiration. On reconnut facilement dans Lilburne un des interprètes de la volonté du Seigneur. Encore apprenti, on le consultait sur les plus périlleuses entreprises, et il profita avidement de sa liberté pour les partager. La publication des ouvrages défendus était alors à peu près le seul danger auquel les ennemis de l'épiscopat eussent la liberté de s'exposer, et ce danger était assez grand pour tenter leur enthousiasme. Lilburne passa en Hollande, fit imprimer, peut-être travailla à imprimer lui-même les ouvrages de Prynne et de Bastwick, et revint les répandre en Angleterre. Il n'avait pas encore vingt ans, lorsqu'au commencement de 1638 il mérita l'attention de la chambre étoilée. Alors commencèrent à se déployer ce caractère intraitable de Lilburne et cet esprit d'argutie, qui, toujours prêts à lui fournir un moyen de résistance contre chacune des choses qu'on voulait exiger de lui, ne se démentirent jamais dans toute sa vie, et contraignirent plus d'une fois les formes de la justice à reculer devant l'invincible opiniâtreté d'un homme. Interrogé par le clerc du procureur-général, il s'amuse d'abord à le dérouter par cette apparence de naïveté qui feint de ne pas comprendre l'intention de celui qui l'interroge. « Quels livres, lui demande-t-on; avez-vous vus à « Amsterdam? — Une grande quantité de livres; dans

« toutes les boutiques de libraire où je suis entré, il y en « avait des magasins. — Je le sais ; ce que je vous demande « c'est si vous y avez vu les livres du docteur Bastwick, « intitulés, etc., etc. — Certainement je les y ai vus, et, « s'il vous prend fantaisie d'y aller, vous pourrez les y voir « comme moi et en acheter même des centaines d'exem- « plaires si cela vous convient. » Après avoir continué quelque temps sur ce ton, Lilburne déclare que toutes ces questions ne vont pas à son affaire, qu'elles n'ont pour objet que de le faire tomber dans quelque piége, et qu'il n'y répondra plus. Dès ce moment l'interrogatoire n'est plus, en effet, qu'une dispute avec le clerc qui le termine en colère et renvoie l'accusé devant le procureur-général lui-même. Là, Lilburne refuse de signer le procès-verbal de son interrogatoire, soutient qu'on lui fait dire ce qu'il n'a pas dit, et le magistrat le renvoie de nouveau sans avoir rien obtenu. Conduit au greffe de la chambre étoilée, lorsqu'on lui demande de payer, selon l'usage, l'enregistrement de son acte de comparution, il répond qu'il est un jeune homme et n'a pas d'argent à dépenser pour de tels objets. On veut lui faire prêter serment sur l'Évangile ; trop peu instruit, dit-il, pour se croire assuré de la légitimité d'un pareil serment, il ne peut le prêter sans avoir été plus amplement informé. La discussion recommence sur ce point à la barre de la chambre étoilée, où il comparaît pour être jugé et sur l'objet de l'accusation, et sur les nouveaux griefs qu'il a accumulés contre lui durant le cours de la procédure. On ne peut arracher la moindre soumission, ni de Lilburne, ni de son coaccusé Wharton, vieil imprimeur de quatre-vingt-cinq ans, déjà mis huit fois en prison par les évêques, pour avoir refusé le serment de la chambre étoilée. Lilburne déclare qu'il regarde ce serment comme contraire à la parole de Dieu, et le vieux Wharton, à qui on accorde la parole pour s'expliquer à ce sujet, commence avec tant

de violence contre les évêques et les sermens qu'ils exigent, qu'on se hâte de lui imposer silence, « sans quoi, dit Lil-« burne, qui rend compte du fait, les évêques auraient été « poivrés mieux qu'ils ne le furent de leur vie en plein tri-« bunal. » Le discours de Wharton ne fut pas perdu; en rentrant dans sa prison, il le dit à son gardien, ce qui les fit resserrer tous deux plus étroitement; et, en quittant la barre, Lilburne dit à haute voix: « Milords, je prie Dieu de « vous bénir et de vous éclairer sur la cruauté et la per-« versité des évêques. »

Tous deux furent condamnés, Wharton, à cause de son âge, à 500 liv. d'amende et au pilori seulement; on y ajouta pour Lilburne la fustigation; il subit son supplice à travers les rues de Westminster, attaché derrière une charrette qui l'entraînait tandis que l'exécuteur le frappait de cordes armées de nœuds. Pendant ce temps Lilburne chantait des psaumes, ou haranguait du ton de l'enthousiasme la multitude émue de tendresse et d'indignation. Tous se précipitaient sur les pas du jeune martyr pour le louer et le féliciter de son courage. Arrivé au lieu où se terminait son exécution, prêt à se trouver mal de douleur et de fatigue, il vit entrer dans la chambre où il s'était retiré pour échapper à la foule qui l'obsédait, un messager de la chambre étoilée qui lui faisait offrir, s'il voulait reconnaître sa faute, de lui épargner la peine du pilori. Ce n'était pas le moment de céder, et Lilburne fit observer qu'on s'y prenait un peu tard pour lui demander une complaisance dont les avantages étaient déjà fort diminués pour lui, et qu'il avait refusée quand il pouvait gagner un peu plus à se soumettre. Ses blessures pansées, on le conduisit au pilori. « En passant « devant la chambre étoilée, dit Lilburne, je saluai les « lords dont quelques uns, je crois, me regardaient par « une fenêtre. » Entre les vertus chrétiennes, l'humilité n'est pas toujours la plus facile à celui qui se croit marqué

par les grâces du Ciel; Lilburne y joignait en ce moment l'orgueil des gloires de la terre et de nouvelles souffrances l'attendaient pour faire mieux éclater sa constance. Le pilori, beaucoup trop bas pour la hauteur de sa taille, ajoutait par l'incommodité de la situation à la douleur de ses blessures. Un soleil brûlant dardait sur sa tête sans qu'on voulût lui permettre aucun moyen de s'en garantir. Insensible à sa situation, ou plutôt animé par ses souffrances, Lilburne parlait au peuple, lui racontait la tyrannie des évêques et de leurs agens, lui reprochait sa patience, l'exhortait à secouer le joug. En vain on voulut lui imposer silence; en vain on le menaça d'une fustigation nouvelle; il fallut le bâillonner, il fallut lui lier les mains, dont il se servait pour jeter au peuple des pamphlets dont il avait rempli ses poches. Son courage suffit à tout ce qu'il avait à souffrir. Aucun signe d'abattement ne trahit un moment de faiblesse, et, en descendant de l'échafaud, il ne recouvra la parole que pour s'écrier : « Me voilà plus « qu'un conquérant par la grâce de celui qui m'a aimé. » En effet Lilburne était devenu un saint; le culte enthousiaste que lui voua le peuple de Londres ne souffrit en rien des révolutions qui, dans la suite, entraînèrent l'opinion populaire si loin des routes où elle s'était précipitée d'abord; car si, dans le cours des dissensions civiles, Lilburne ne partagea également tous les vœux de ses concitoyens, il fut toujours du parti de leurs souffrances, et, même lorsqu'il n'acceptait pas leurs alliés, il demeurait l'ennemi de leurs oppresseurs.

Ramené en prison, il y passa environ deux ans et demi au cachot, les fers aux pieds et aux mains, exerçant son infatigable activité tantôt à composer et à faire passer au dehors, malgré tant d'entraves, des écrits empreints de l'esprit qui le possédait, tantôt à mettre à l'épreuve la patience ou la brutalité de ses gardiens, qui fut telle, que, dans

une de ses rixes avec eux, il demeura estropié de deux doigts. Une fois il mit le feu à sa prison, au risque d'être consumé lui-même, et les cris des autres prisonniers obtinrent qu'on éloignât Lilburne de leur voisinage, sans quoi, disaient-ils, ils couraient risque de la vie. Soit malice naturelle, soit vengeance, ou pour le dompter, ses geoliers aggravèrent avec soin pour lui les rigueurs de la captivité; souvent ils refusaient de laisser parvenir jusqu'à lui la nourriture qu'on lui apportait du dehors; et Lilburne, dans un de ses nombreux écrits où il s'est constamment raconté lui-même au public, déclare qu'il aurait plus d'une fois couru le risque de mourir de faim sans le zèle actif et ingénieux de ses amis à lui faire passer tantôt par un moyen, tantôt par un autre, et avec des dépenses considérables, les alimens nécessaires à sa subsistance.

Enfin la révolution amena sa liberté; il fut le premier des prisonniers de la cour étoilée mis en liberté par le long parlement, en 1640. On ne pouvait attendre que ces deux années eussent calmé l'esprit et mûri la raison d'un homme de vingt ans. On voit Lilburne à la tête des émeutes soulevées contre la vie du comte de Strafford; et dans un temps où la violence populaire pouvait aller loin sans pousser à bout la patience du parlement, Lilburne trouva moyen de se faire arrêter et traduire à la barre de la chambre des lords; à la vérité, il fut renvoyé absous, et, par une coïncidence naturelle, le même jour la chambre des communes lui vota des dommages et réparations pour ce qu'il avait souffert de la part de la chambre étoilée.

Une guerre plus régulière appela bientôt sous les drapeaux du parlement les hommes de l'opinion de Lilburne. Il entra comme volontaire dans l'armée du comte d'Essex, et combattit à Edge-Hill en qualité de capitaine d'infanterie. Fait prisonnier à Brentford, il fut conduit à Oxford, et traduit devant un conseil de guerre pour y être

jugé comme coupable de haute trahison. « Il se conduisit, « dit Clarendon, avec une telle *impudence* dans la manière « dont il exalta le pouvoir du parlement, qu'il fut clair « qu'il aspirait à devenir martyr de sa cause. » Mais le parlement intervint, et déclara que la vie des prisonniers qu'il avait entre les mains répondait de celle de Lilburne. Le procès fut suspendu, et bientôt après le prisonnier trouva moyen de s'échapper, en corrompant son geolier. Tel est du moins le récit de Clarendon, qui nous apprend aussi que, durant sa prison, ses amis lui fournissaient abondamment tout l'argent dont il pouvait avoir besoin. Cependant Lilburne dit qu'il fut échangé par le parlement : « d'une ma- « nière très-honorable, dit-il, et fort au-dessus de son « rang. » Quoi qu'il en soit, tout atteste son importance à cette époque, importance qui ne manque guère aux conducteurs de la multitude dans le commencement des révolutions. A son retour dans les quartiers du parlement, « il fut reçu, dit Clarendon, comme un champion qui « avait bravé le Roi dans sa propre cour. » On offrit pour lui à sa femme une place valant environ 1000 liv. sterl. Il la refusa, au grand regret, nous dit-il, de celle-ci, à qui il déclara : « Que son devoir lui ordonnait de combattre pour « huit *pence* par jour jusqu'à ce qu'il vît la paix et la « liberté établies en Angleterre, et de ne point accepter de « place lucrative tant qu'elle serait dans de pareils déchi- « remens. » Au fait, il est difficile de douter que Lilburne n'eût alors, s'il l'eût voulu, fait sa fortune comme tant d'autres beaucoup moins en évidence et moins populaires que lui; mais Lilburne avait à la fois le désintéressement et la confiance d'un croyant, et l'on ne saurait dire sur qui, de Dieu ou de lui-même, reposait le plus fermement cette confiance. « Depuis dix ans, dit-il quelque part, Dieu m'a « fait la grâce d'être toujours prêt à lui rendre ma vie dans « le quart d'heure, sûr qu'il me garde une demeure d'é-

« ternelle gloire. » Et sur tous les points aussi tranquille par rapport à lui-même, il ne doutait pas davantage de ses lumières que de son salut, et ne s'inquiétait probablement guères plus des dangers ou des misères auxquels il pouvait se trouver exposé; il aurait pu également se reposer sur ce zèle de secte qui ne le laissa jamais dans l'abandon; mais c'est parce qu'il n'y a jamais pensé que les secours de son parti n'ont cessé de le suivre.

Cependant l'armée commençait à se diviser, et le comte d'Essex à devenir le chef du parti presbytérien, plus odieux aux hommes de l'opinion de Lilburne que ne l'avait jamais été celui de la cour. Il se réfugia dans l'armée du comte de Manchester, nouvellement formée pour servir de noyau au nouveau parti qui devait s'élever sur les ruines de l'ancien. Cromwell en était déjà l'âme : Lilburne lui offrait un instrument trop précieux pour qu'il le laissât échapper; il le gagna sans peine, Cromwell en avait séduit de plus habiles. Résolu à perdre le colonel King, il fit Lilburne major dans son régiment, le chargeant de l'avertir de tout ce qu'il verrait dans la conduite du colonel de contraire au bien public, et lui promettant d'en faire justice. Lilburne se garda bien de manquer à la mission qu'on lui avait confiée, et le colonel ne lui épargna pas non plus les matériaux. Voilà donc Lilburne recueillant des faits contre le colonel, dont il croyait d'ailleurs avoir à se plaindre pour avoir failli le faire tuer ou prendre au siége de Newark. Il dresse son accusation, vient en poste la présenter à Cromwell et au comte de Manchester, et demande un conseil de guerre; on le lui promet, on le remet de jour en jour; pendant ce temps, le colonel est destitué, perd tous ses emplois; il n'en faut pas davantage à Cromwell, mais Lilburne veut un jugement, il réclame le conseil de guerre, et ne pouvant l'obtenir, porte enfin son accusation à la chambre des com-

munes, où il n'obtient pas davantage ce qu'il demandait, un procès et une sentence.

Même mécompte lui était advenu dans l'affaire du comte de Manchester, contre lequel Cromwell l'avait engagé à soutenir son accusation, qu'il avait ensuite abandonnée lorsque Manchester, mis de côté par la nouvelle organisation de l'armée, avait cessé de lui porter ombrage. Ces dégoûts, son aversion pour le covenant auquel il fallait se soumettre pour continuer à être employé, déterminèrent Lilburne à renoncer à tout engagement, autre que celui de son opinion personnelle. Ses services de tout genre l'avaient porté au grade de lieutenant-colonel ; sa valeur l'avait fait remarquer à Marston-Moor ; un poste avantageux lui fut offert dans la nouvelle organisation de l'armée, il le refusa ; et ne se trouvant jamais assez maître de ses coups s'il ne combattait pour son compte et tout seul, il prit le parti de la polémique. De ce moment ses attaques contre tout ce qui lui paraissait mériter son animadversion se succédèrent sans relâche; mesures de gouvernement, conduite des partis, actes individuels, tout était de son ressort et tombait sous sa juridiction. Mais à ces intérêts généraux se joignirent bientôt pour lui des intérêts personnels à défendre ; des attaques ou des résistances dirigées en tous sens lui attiraient de toutes parts des ennemis ou des difficultés. On lui avait demandé les comptes de sa gestion dans les emplois militaires dont il avait été chargé ; il ne demandait pas mieux que de les rendre, d'autant plus qu'il se prétendait en avance envers l'État ; mais le comité des comptes lui avait demandé de les affirmer sous serment. Lilburne avait, comme de raison, refusé, et les comptes n'avaient pas été rendus, en sorte que le comité le poursuivait comme comptable envers l'État d'une somme de 2000 liv. En même temps il poursuivait de son côté à la chambre des lords, le recouvrement d'une

somme pareille, votée en sa faveur à titre de dommages et intérêts comme prisonnier de la chambre étoilée; mais le colonel King lui en demandait autant en réparation de ce qu'il l'avait appelé traître, ce que Lilburne repoussait en accusant le colonel de trahison devant la chambre des communes. Il faisait cependant marcher de front sa querelle avec Prynne son ancien associé, président du comité des comptes, et devenu son ennemi capital depuis que la domination était tombée entre les mains des presbytériens; ses plaintes contre Cromwell et le comte de Manchester, orateur de la chambre des pairs, et une accusation contre Lenthall, orateur de la chambre des communes, à laquelle il avait pris part en qualité d'amateur. De pareilles occupations n'étaient pas sans danger; Lilburne arrêté à la requête du colonel King donna caution, mais fut repris par la chambre des lords pour ses attaques contre le comte de Manchester; conduit à la barre des lords, il refusa de reconnaître leur juridiction, parut devant eux le chapeau sur la tête, ne voulut point s'agenouiller, boucha ses oreilles tandis qu'on lui lisait l'accusation portée contre lui, fut condamné à l'amende, envoyé enfin à Newgate et de là à la Tour, où on lui refusa plume et encre; il n'en trouva pas moins le moyen d'écrire. Presque chaque jour voyait paraître quelque nouveau pamphlet de Lilburne, comme *la Discussion de la Tyrannie des lords; la Justification de l'Homme juste; L'oppression de l'Homme opprimé; la Résolution de l'Homme résolu*, etc. Ce dernier titre est par sa longueur une sorte de curiosité, qu'on ne saurait s'empêcher de transcrire ici: « La Résolution de l'Homme résolu, de maintenir « jusqu'à la dernière goutte du sang de son cœur ses libertés « et franchises de citoyen, telles qu'elles lui ont été accor- « dées par les bonnes, justes et honnêtes lois de l'Angle- « terre son pays natal, et de ne point prendre de repos « tant qu'il aura une langue pour parler ou une main pour

« écrire, jusqu'à ce qu'il ait forcé ses adversaires de la « chambre des lords, et ceux qui, dans la chambre des com- « munes, se réunissent à eux pour soutenir l'arbitraire, soit « à lui faire droit et justice en le délivrant de son cruel et « illégal emprisonnement, et en le dédommageant légale- « ment par une ample réparation de toutes ses injustes souf- « frances, soit à l'envoyer à Tyburn, ce qui ne lui fait pas « peur, bien sûr qu'en sa mort et par sa mort, il leur fera, « comme Samson, plus de mal que dans toute sa vie. Toutes « choses exprimées et déclarées dans l'épître suivante, écrite « par le jeune colonel John Lilburne, prisonnier de la pré- « rogative dans la Tour de Londres, à mes bien fidèles « amis citoyens de cette ville, avril 1647. »

A la bizarrerie de style, naturelle au temps et à sa secte, Lilburne dans ses écrits en joignait une autre qui lui était particulière, le ton du martyr combiné avec celui du matamore. Il offrait continuellement sa vie, comme s'il eût défié de la prendre, et ses plaintes contre l'injustice de ses adversaires portaient l'apparence d'un triomphe de sa supériorité à leur égard. Un de ses pamphlets contre les lords *doit vivre*, dit-il, *quand il ne sera plus*. Il ne parle guère de ce qu'il a dit ou écrit que comme *excellent*, et *bien à propos*. Se vanter lui-même lui paraissait son droit, parce que c'était son besoin; il ne pouvait pas plus s'en passer, nous dit-on, *que de manger lorsqu'il avait faim;* et sans doute il se serait passé plus facilement tout un jour de manger que de disputer. *S'il n'y avait plus que lui au monde*, disait son ami Henri Martyn, *John disputerait contre Lilburne, et Lilburne contre John*. Outre les plaisirs du martyre, la persécution avait pour lui les agrémens d'une querelle.

Si c'est d'ailleurs une jouissance pour l'homme seul et désarmé, d'inquiéter des adversaires puissans, Lilburne pouvait s'en rassasier. Libre ou dans les fers, il leur était

également incommode, et ce n'était pas de sa part une rodomontade que la menace d'armer le peuple en sa faveur contre ceux qui lui refusaient justice. A peine était-il en prison que des pétitions signées de huit ou dix mille personnes venaient demander au parlement la liberté de cet ami du peuple. Le parlement répondait avec humeur, mais avec embarras. Les femmes surtout, conduites par celle de Lilburne, digne compagne de ses exploits et de ses afflictions, faisaient retentir les environs de Westminster de leurs cris en faveur du jeune champion de la liberté. On les obligeait de s'éloigner sans réponse, elles revenaient, revenaient encore, on les renvoyait alors *laver leurs écuelles;* mais dans les momens de trouble, où les pétitions se changeaient si facilement en séditions, on se précautionnait contre celles qui venaient redemander Lilburne.

Cependant l'entremise du peuple n'avait pas réussi à faire élargir Lilburne; il songea à obtenir l'entremise alors plus puissante de l'armée. Il s'adressa aux agitateurs; leur cause était la sienne; du fond de sa prison il fomentait leurs rébellions, s'associait à leurs projets, au nombre desquels fut, dit-on, celui de se défaire de Cromwell. Rien n'autorise cependant à croire que cette idée, conçue peut-être dans quelques esprits, ait pris une grande consistance. Cromwell était déjà pour les agitateurs une sorte de talisman auquel s'attachait la destinée de leur cause. S'ils voulaient le vaincre, c'était pour l'avoir à eux. Lilburne lui écrivit une lettre menaçante terminée par ces mots, qu'on retrouve à la fin de plusieurs autres: *John Lilburne qui n'aime pas plus la bassesse qu'il ne craint la grandeur.* Cromwell traitait alors avec le Roi. Sa situation à l'égard des agitateurs et du peuple des républicains n'était pas telle qu'il pût dédaigner un adversaire tel que Lilburne. Il alla le voir dans sa prison, prit la peine de le tromper de nouveau par des assurances et des promesses, lui fit entendre

à quel point la chose publique pourrait souffrir en ce moment d'une attaque contre lui Cromwell, et plusieurs amis de Lilburne agissant près de lui dans le même sens, il se réduisit à demander sa liberté avec promesse de vendre ses biens et de quitter le royaume, où, dit-il quelque part, il ne pouvait plus vivre, « puisque pour subsister à Lon-« dres de son métier de drapier, il lui aurait fallu prêter le « serment, et que, s'il était allé vivre sur ses propriétés, « il aurait été obligé de payer la dîme. »

Cependant l'étoile de Cromwell avait momentanément pâli. Malgré les résultats du rendez-vous de Ware, le parti populaire de l'armée l'emportait sur celui des chefs, le contre-coup s'en faisait sentir dans la chambre des communes. Lilburne en obtint la permission de sortir de la Tour durant la journée sans son gardien, à condition d'y rentrer le soir; mais bientôt un esprit de sédition plus actif répandu parmi les officiers inférieurs et des projets de pétition contre le parlement, pour l'avertir de mettre un terme à sa trop longue existence, révélèrent la présence du nouveau ferment qu'on venait de faire rentrer dans la société. Les lords se plaignirent et demandèrent raison de la liberté de Lilburne. On leur répondit par l'ordre de la chambre des communes. Ils prièrent celle-ci d'éviter un pareil sujet de rupture entre les deux chambres. Après de longs débats, la chambre des communes céda. Lilburne amené à la barre y répondit à ses accusateurs par une accusation de haute trahison contre Cromwell et Ireton. Il fut de nouveau renfermé à la Tour et renvoyé pour être jugé à la cour du banc du Roi. Il écrivit, plaida, fit et fit faire des pétitions. Cependant les Écossais avançaient; Cromwell absent, forcé, pour ainsi dire, de s'enfuir à l'armée, avait laissé le champ libre à ses ennemis. Soit qu'en ce genre le mérite de Lilburne devînt un titre en sa faveur, soit estime pour son caractère et pitié pour ses longues souffrances, soit dé-

sir de se concilier la faveur du peuple, ou simplement de mettre un terme à ce régime d'arbitraire dont ils avaient eux-mêmes été les victimes; les presbytériens, que ramenait au pouvoir la circonstance du moment, jetèrent sur lui un regard de bienveillance, et un discours de Maynard, l'un des onze membres remis alors en possession de leur siége, fit décider son élargissement. Le premier usage qu'il en fit fut de se réconcilier avec Cromwell, auquel le danger de sa cause le réunissait alors contre les presbytériens à qui il venait de devoir sa liberté. Il se prononça aussi contre tout traité personnel avec le Roi. Mais, lorsque l'armée fut redevenue maîtresse, Lilburne s'opposa de tout son pouvoir aux formes illégales du jugement qu'elle se préparait à porter contre Charles Ier. Il voulait que l'établissement d'une règle de gouvernement, d'une autorité légale, précédât un procès où il ne cherchait que le triomphe de la loi. Les chefs de l'armée voulaient la mort de Charles pour jouir plus tranquillement de son pouvoir; Lilburne ne voulait que son jugement, exemple éclatant d'une loi égale pour tous; et il le voulait devant les tribunaux ordinaires. L'érection d'une cour spéciale lui paraissait un attentat aux droits de l'accusé, et une insulte à ceux de la nation qu'elle avertissait encore d'une différence entre le Roi et le sujet coupable.

Alors se marqua nettement la différence entre les indépendans et les niveleurs, entre ceux qui voulaient la puissance et ceux qui demandaient l'égalité. Vainement essayèrent-ils de se concilier dans plusieurs conférences sans cesse interrompues, reprises malgré l'aigreur qui les avait fait suspendre, et qui, après les débats les plus violens, prolongés pendant des nuits entières, n'aboutirent qu'à une rupture totale. Après en être presque venus aux mains, les deux partis se séparèrent, et Lilburne, pour sa part, prenant congé, dit-il, *de ce tas de coquins, de charla-*

tans imposteurs, déclara sa résolution « de n'avoir plus « rien à démêler avec une race d'hommes aussi perfides « que ces grands personnages de l'armée, et surtout avec « le plus fourbe des machiavélistes, le commissaire Henri « Ireton. » Il se contenta de faire imprimer quelques unes des maximes de gouvernement qu'il avait voulu faire passer sous le titre de *Convention avec le Peuple*, et, probablement abandonné de la plupart des siens, effrayés ou séduits, il cessa pour le moment de soutenir une lutte dans laquelle il n'eût guère eu pour appui que les ennemis de sa cause, les presbytériens et les royalistes. S'éloignant de Londres pour aller vaquer au recouvrement de la somme qui lui avait été assignée en dommages et intérêts, il n'y revint qu'après la mort du Roi, dont il avait refusé d'être un des juges. Il trouva en revenant la haute cour saisie des affaires de lord Capel, lord Goring, etc. Il protesta contre cette nouvelle illégalité, et, particulièrement touché de l'intrépidité de lord Capel, il agit vivement en leur faveur, leur offrant ses conseils et les secours de son audacieuse pratique, dont ils ne jugèrent pas à propos de profiter.

L'armée était maîtresse, et les débris du long-parlement, dont elle se servait comme d'un simulacre de gouvernement représentatif, se consolaient, dans la jouissance d'un pouvoir emprunté, de l'asservissement de la liberté sous le nom de république. Là où la liberté a cessé d'exister, il n'y a plus de mouvement que pour la licence; on n'échappe à l'oppression que par l'anarchie; ici régnaient, à cette époque, les mesures les plus arbitraires; là, les principes de liberté les plus impraticables, soutenus à main armée par des niveleurs de toutes sortes, qui, sur tous les points de l'Angleterre, élevaient, sur les débris des institutions, l'étendard de la loi naturelle, expliquée de cent manières différentes, selon le tour d'esprit du guide inspiré autour duquel venaient s'agglomérer les législateurs armés du

comté ou du district. On ne saurait dire que Lilburne fût le chef d'un parti qui n'exista jamais en corps et réuni par des liens positifs; les niveleurs n'étaient que le résultat spontané d'un besoin commun et d'une disposition générale; le parti surgissait de toutes parts, comme par un mouvement pareil à celui de la nature qui, au rajeunissement de l'année, de mille racines séparées fait naître en même temps mille plantes semblables ou diverses. Lilburne fut simplement le représentant de ce que ce parti, ou plutôt cette disposition générale des esprits, pouvait produire de plus raisonnable, de plus applicable, de plus conséquent. Douze années passées dans la mêlée des révolutions, et sans cesse employées à rassembler des matériaux d'attaque ou de défense, avaient fait entrer dans sa tête autant d'idées positives que pouvait en admettre l'inflexibilité de ses théories. D'ailleurs, toujours en face des maux très-positifs d'une tyrannie très-sensible, il s'occupait moins à établir des chimères qu'à combattre des réalités. Chacun de ses nouveaux projets de gouvernement avait pour base une attaque violente contre le gouvernement existant; et la connaissance personnelle qu'il avait des chefs, de leurs intrigues, de leurs malversations, de leurs perfidies, était un arsenal d'où il faisait pleuvoir sur eux, avec une énergie bizarre, tous les traits de l'indignation publique.

Instruit de quelques menaces prononcées contre lui dans le conseil de guerre de Whitehall, il ne chercha, comme à son ordinaire, à parer le danger qu'en le bravant. Le 22 février, il publia un écrit intitulé *les Nouvelles chaînes de l'Angleterre dévoilées*, et, le 26, accompagné de trois autres niveleurs, *Walwyn*, *Prince* et *Overton*, il présenta au parlement un nouveau modèle de gouvernement, en opposition à celui de l'armée. Déjà, sur le premier écrit, à la publication duquel apparemment ces quatre hommes avaient concouru, l'ordre était donné de les arrêter, et Lilburne, dans

son discours à la barre, déclare que s'ils se présentent seuls et sans appuyer leur opinion de ce grand nombre de signatures qui les accompagne ordinairement, c'est qu'informés d'un warrant d'arrestation lancé contre eux, deux jours auparavant, par des hommes qui n'ont aucun pouvoir sur eux, ils ont craint, en tardant plus long-temps, de tomber entre leurs mains. Mais, quant à lui, Lilburne déclare pour lui et ses amis présens, qu'en cas de danger, ils regrettent de n'avoir pas plus d'une vie à sacrifier à l'appui d'un si noble écrit (*so gallant a piece*).

Ils furent renvoyés sans réponse. Mais, soit crainte ou modération de leurs ennemis, soit habileté de leur part, l'ordre d'arrestation ne fut pas alors exécuté. Lilburne profita de ce répit pour faire paraître une seconde partie des *Nouvelles chaînes de l'Angleterre*, dans laquelle il réimprima son projet de gouvernement, ajoutant que, comme on n'avait pas répondu à la proposition qu'il en avait faite, il espérait que cette fois une pétition soutenue de plusieurs milliers de signatures l'aiderait à obtenir *une réponse efficace*. Il fut mis à la Tour avec ses associés, et l'on fit arriver au parlement, au nom des congrégations anabaptistes de Londres, un désaveu de ce dernier ouvrage. Cependant d'autres pétitions plus spontanées se multipliaient en sa faveur et contre l'abus du pouvoir militaire. L'une se présentait revêtue de dix mille signatures; des milliers de femmes en venaient apporter une autre, empreinte de cette vivacité d'impressions qui appartient à leur sexe. « Elles sa-
« vaient, disaient-elles, que Lilburne et ses compagnons
« d'infortune devaient être, au milieu de la nuit, tirés de
« la Tour et fusillés à Whitehall. Elles déclaraient au par-
« lement que condamner l'ouvrage de Lilburne, c'était
« asservir tout le peuple, puisqu'il n'y avait pas un sujet
« d'entretien sur les affaires publiques qui ne rentrât
« dans le contenu de cet écrit; qu'ainsi donc on détruisait

« toute liberté de discours, ce qui était le plus grand de « tous les esclavages. » Les pétitionnaires, renvoyés sans réponse, ou repoussés par de sévères réprimandes, revenaient à la charge sous une nouvelle forme ; et au nombre des griefs allégués par les chefs de niveleurs qui apparaissaient de toutes parts, était *le barbare et illégal* emprisonnement de Lilburne et de ses amis.

Le même esprit se manifestait dans l'armée. Une révolte avait éclaté ; cinq soldats de cavalerie avaient été condamnés à mort ; quatre eurent leur grâce ; mais, malgré les écrits de Lilburne et les efforts de ses partisans, un d'eux, nommé Lockier, fut passé par les armes. Ses camarades célébrèrent ses obsèques avec la plus grande pompe ; cent cavaliers ouvraient la marche, suivis de leurs chevaux caparaçonnés en noir ; six trompettes sonnaient une marche funéraire ; le cercueil, orné de l'épée du mort et de branches de romarin à moitié teintes de sang, était suivi d'une foule innombrable, marchant en ordre et portant des rubans noirs et vert de mer ; des femmes fermaient le cortége ; plusieurs milliers de citoyens d'une classe plus relevée, et qui n'avaient pas jugé à propos de suivre la pompe funèbre à travers les rues de Londres, l'attendaient dans le cimetière.

Au milieu de cette hostilité si marquée, le parlement, s'agitant dans sa terreur et son impuissance, rédigeait des lois contre les délits qui le menaçaient de toutes parts. Il discutait un acte d'après lequel devait être déclaré coupable de trahison quiconque accuserait de tyrannie ou d'usurpation le parlement ou le conseil d'État, « comme aussi quiconque tenterait de changer la forme du gouvernement « et tout soldat qui comploterait la mort de son général « ou de son *lieutenant-général*, et tuerait un membre du « parlement ou un juge dans l'exercice de ses fonctions. » En même temps partait de la Tour une nouvelle publication

de Lilburne, offrant le résumé des vœux du moment sur les changemens nécessaires au gouvernement alors en vigueur. Ce résumé, donné sous le nom de *Convention du Peuple* (*Agreement of the People*), contient trente propositions ou articles; voici les plus importans :

1°. L'autorité suprême de la nation résidera dans une représentation de quatre cents personnes;

2°. Il suffira de deux cents pour composer une chambre: le vote de la majorité fera loi;

3°. Tous les officiers publics seront responsables; aucun salarié ne pourra être membre de la chambre;

4°. Aucun membre d'une chambre représentative ne pourra être nommé à la suivante;

5°. Le parlement actuel finira le premier mercredi d'août 1649;

6°. S'il omet de donner des ordres à cet égard, le peuple procédera aux élections;

.....

10°. Il n'y aura point de loi coercitive en matière de religion;

11°. Nul ne sera forcé de combattre par terre ou par mer contre sa conscience;

.....

14°. On ne pourra condamner personne que sur des lois déjà existantes;

15°. On ne dépendra plus du bon plaisir incertain du parlement;

16°. Nul ne pourra être puni pour refuser de répondre contre lui-même;

.....

20°. Nul ne pourra être emprisonné pour dettes, et nul n'aura ses biens exemptés de répondre de ce qu'il doit;

21°. Un homme ne pourra être privé de la vie que pour meurtre ou autre chose pareille;

22°. Dans les procès criminels les accusés pourront faire entendre des témoins à décharge ;

.....

24°. Chaque paroisse choisira ses ministres et personne ne sera forcé à payer ;

25°. On ne pourra être condamné à perdre la vie, la liberté, etc., que sur la déclaration de douze voisins jurés ;

26°. Nul ne pourra être exclu des emplois pour sa seule religion ;

27°. Le peuple, dans tous les comtés, choisira ses officiers publics ;

.....

30°. Cette convention ne pourra être annulée; point de nivellement des biens ; toutes choses ne seront point mises en commun.

Ces deux dernières clauses de l'article 30me., assez inutiles d'après la teneur générale de l'écrit, ne se trouvent nulle part que dans les *Mémoires* de Whitelocke.

A cette attaque formelle contre l'ordre de choses qu'on voulait faire passer pour un gouvernement, vinrent s'ajouter des coups plus violens contre les chefs, et en particulier contre Cromwell. Des rigueurs nouvelles suivirent ces nouvelles agressions. Le parlement ordonna que les prisonniers fussent resserrés plus étroitement et privés de toute communication entre eux. On leur refusa les secours pécuniaires, souvent accordés aux détenus, et le lieutenant de la Tour fut seulement chargé de pourvoir à leur subsistance. Pendant trois jours, Lilburne fut tenu à une demi-portion. Cependant, dans un moment où la puissance des niveleurs parut prendre un aspect plus menaçant, on leur accorda 20 schellings par semaine. Mais, en même temps, le 14 mai, passait le nouvel acte spécifiant les cas de trahison, et, le même jour, Lilburne était

accusé de haute trahison et le séquestre mis sur ses biens.

La querelle était à mort; des hommes qui avaient conquis et conservaient le pouvoir l'épée à la main, s'indignaient de voir leur force impuissante contre des libelles. Les restrictions sans cesse renouvelées contre la liberté de la presse, rendues vaines par l'opinion publique qui les repoussait, n'offraient qu'un obstacle sans cesse éludé ou bravé. *La Convention du Peuple* avait paru avec une approbation du censeur probablement contrefaite; et à cette époque, ce censeur, Gilbert Mabbot, demanda et obtint sa démission, disant, pour raison, d'abord, qu'il ne voulait plus avoir à répondre d'une foule de pamphlets qui paraissaient munis de son approbation, bien qu'ils n'eussent jamais passé entre ses mains, et, ensuite, que dans son opinion tout le monde avait le droit de publier ce qu'il voulait en y mettant son nom, sauf à porter ensuite la peine de ce que son écrit pourrait renfermer de contraire aux lois. Il fallait donc arrêter par un exemple l'inondation que ne pouvaient retenir de si faibles digues, et l'exemple, en frappant Lilburne, tarissait le mal dans sa plus redoutable source. Mais le coup était dangereux à porter. Six mois furent employés en consultations, en délibérations sur la manière d'en venir à bout, sans que, durant ce temps, la guerre des pamphlets se ralentît; ceux de Lilburne se succédaient sans interruption; et, des agens publics ayant été envoyés pour en saisir un nouvellement imprimé, il parvint, à ce qu'il paraît, à leur persuader (1) *de laisser là son livre et de songer à leurs libertés*. On ne s'en tenait pas à ces moyens légaux, et Lilburne eut à se défendre contre

(1) Whitelocke dit *persuaded*; mais le mot anglais *persuade*, comme notre expression *engager à*, signifie également le succès ou la simple tentative. Cependant si Lilburne n'eût fait qu'essayer de les persuader, Whitelocke n'aurait probablement pas pris la peine de rapporter le fait.

Thomas May, écrivain salarié du gouvernement, d'une accusation de complicité avec le prince Charles, alors Charles II.

Enfin on se décida à le faire juger par une commission spéciale *d'oyer et terminer*, composée de quarante personnes, et le jury fut choisi avec tout le soin qu'on crut propre à assurer le succès qu'on voulait obtenir. Vainement la femme de Lilburne et son frère le colonel Robert Lilburne essayèrent de le soustraire au jugement. Ils présentèrent une pétition promettant qu'il sortirait d'Angleterre avec sa famille, pourvu que le gouvernement lui payât ce qu'il lui devait; mais le même jour Lilburne fit paraître un écrit, ajoutant pour condition que tous ceux qui voudraient se transporter avec lui aux Indes occidentales, où il promettait d'aller s'établir, en auraient la liberté; que l'État leur payerait ce qu'il leur devait d'arrérages, et que même on accorderait à ceux qui, déterminés à le suivre, n'auraient pas les moyens de le faire, une somme suffisante pour l'exécution de leur projet; attendu, disait-il, que leur droit étant de vivre et de réclamer leur subsistance en Angleterre, lorsque, pour le bien de la paix, ils consentaient à s'en exiler afin de ne pas porter ombrage aux hommes en pouvoir, il était juste qu'on leur fournît les moyens de subsister ailleurs. Une autre pétition en forme de remontrance fut présentée, accompagnée comme à l'ordinaire des signatures de ses nombreux partisans. Son frère se réduisit ensuite à demander qu'on retardât le procès jusqu'à ce qu'il eût eu le temps de le convaincre de ses erreurs ou de l'engager à quitter le royaume. Enfin, vaincu par le désespoir de sa femme dont le courage et la tendresse avaient mérité toute son affection, Lilburne lui-même consentit à demander un délai, mais le parti était pris, on ne put rien obtenir. Le procès eut lieu à Guild-Hall. Il dura trois jours, pendant lesquels Lilburne tint tête à ses juges, leur arrachant à chaque instant la pa-

role, se la faisant enlever, la reprenant malgré eux, finissant par la conquérir à force d'opiniâtreté, et en profitant pour signaler à chaque pas la tyrannie, l'illégalité, les usurpations du gouvernement dont la main pesait en ce moment sur lui. Enfin au bout de trois jours, tous les faits prouvés et les juges n'ayant épargné aucun effort pour convaincre le jury de la justice et de la nécessité de sa condamnation, il fut déclaré *non coupable*. A cette déclaration Guild-Hall retentit, nous dit-on, d'une acclamation telle qu'il n'en avait peut-être jamais ouï de pareille. Durant une demi-heure, les juges pâles et tremblans sur leurs siéges demeurèrent exposés à cette inquiétante explosion de la joie publique. Durant ce temps le prisonnier, tranquille à la barre, offrait seulement dans son maintien une nuance moins fière et moins animée qu'auparavant. Le tumulte apaisé, le clerc répéta la question au jury, avec injonction d'y faire attention. La réponse fut la même ; Lilburne fut reconduit à la Tour, suivi des acclamations de la multitude, et toute la nuit des feux de joie furent allumés dans les rues. Cependant on le retenait en prison ; mais au bout de quinze jours, le mécontentement du peuple et les efforts de ses amis, entre autres de Ludlow et de Henri Martyn, obtinrent enfin son élargissement.

Lilburne pour premier soin, entreprit alors l'œuvre difficile de retirer son argent des mains de sir Arthur Haslerig, qui le retenait comme président du comité des séquestres. Éprouvant sans doute quelque peine à en venir là, il aborda un jour dans Westminster le secrétaire de sir Arthur, et l'engagea en présence de témoins, s'il faisait cas de la vie de son maître, à lui dire que Lilburne portait à son côté droit un bon poignard, à son côté gauche une bonne épée, et que si, dans un temps qu'il lui marquait, il n'obtenait pas satisfaction, sir Arthur n'avait qu'à bien prendre garde à lui ; « Et, ajouta-t-il, s'il abusait du bon procédé que j'ai de

« le prévenir pour me faire mettre en prison, il n'y gagne-
« rait rien, d'autres mains seulement se chargeraient de
« l'affaire. » L'argent fut remis au jour désigné; mais sir Arthur ne fut pas pour cela délivré de Lilburne. Malheureusement pour lui, une des nombreuses malversations au moyen desquelles le président du comité des séquestres avait singulièrement amélioré sa fortune, était tombée sur George Lilburne, l'oncle de John; celui-ci s'empara avec ardeur de l'affaire de son parent, assembla des témoins, présenta des pétitions; les actes de sir Arthur furent mis au jour, peut-être avec l'exagération dont Lilburne s'est rarement défendue dans les sujets même les plus riches. L'affaire jugée par le parlement ne pouvait avoir une issue douteuse; l'inimitié était si vive que Lilburne ayant été nommé par le peuple de Londres membre du conseil commun, le parlement annulla l'élection; un nommé Chetwyn, pour y avoir puissamment contribué, fut mis en prison et privé de ses droits de membre de la corporation de la cité, et plusieurs autres furent poursuivis pour la même affaire. Au mois de janvier de cette année, l'accusation contre sir Arthur Haslerig fut déclarée calomnieuse, Lilburne condamné à 7000 livres d'amende, et banni sous peine de mort. Le champion de la liberté devenait inquiétant sous plus d'un rapport. Toujours spécialement prononcé contre la tyrannie du moment, Lilburne, à ce qu'il paraît, commençait à chercher du côté des royalistes, devenus faciles en arrangemens, des espérances pour son système favori, et il avait plusieurs fois déclaré hautement que, s'il fallait avoir un maître, il aimait mieux le prince Charles qu'un autre, pourvu qu'on traitât avec lui sur les bases de *la Convention du Peuple*. Ni les royalistes sans doute, ni les niveleurs, mieux comprimés dans l'armée par Cromwell, que dans la nation par le parlement, n'étaient en état d'opposer une résistance efficace à la puissance qui s'élevait alors;

mais on était bien aise de leur ôter un chef toujours prêt à exploiter tous les mécontentemens ; et l'une de ces fourberies qui composaient une partie, non sans importance, de l'habileté de Cromwell, fut de contribuer sous main, auprès du long-parlement qu'il détestait, à l'éloignement de Lilburne avec lequel il venait de se réconcilier. Tel est du moins le fait vraisemblable attesté dans une lettre qu'il écrivit à Cromwell du lieu de son exil et dans laquelle il se déclare « autant que jamais l'honnête John Lilburne, qui n'aime « pas plus la flatterie qu'il ne craint la grandeur et les « menaces. »

Quoi qu'il en soit, Lilburne regardait alors le long-parlement comme son véritable ennemi. Aussitôt qu'à Amsterdam, où il s'était retiré, il apprit la violente dissolution de cette assemblée, il se mit à l'œuvre pour obtenir la permission de revenir en Angleterre, et n'y pouvant réussir, il revint sans permission. Il ne trouva pas la liberté pour l'accueillir; le pouvoir arbitraire n'avait fait que passer dans des mains plus sûres ; il fut arrêté presque en arrivant, et renvoyé devant les tribunaux comme ayant rompu son ban. « *Jean* « *libre* (*freeborn John*), dit une lettre de cette époque, a « été envoyé aux assises d'*Old Bailey*, et je crois qu'il « sera bientôt pendu. » L'espérance du pouvoir fut encore trompée, une seconde fois le jury l'acquitta ; mais il fut envoyé et retenu en prison dans l'île de Jersey. Alors, à ce qu'il paraît, l'impossibilité mutuelle de se vaincre amena, non la soumission, mais la paix. John promit de vivre tranquille, et Cromwell, à qui une dernière expérience venait de démontrer l'insuffisance de son pouvoir contre une semblable popularité, n'épargna rien sans doute pour la neutraliser, plutôt que d'avoir sans cesse à la combattre. L'intermédiaire du traité et la caution de Lilburne auprès de Cromwell, fut, selon toute apparence, son frère Robert, militaire estimé et l'un des ces honnêtes gens que la tendance

naturelle de l'esprit militaire avait fini par ranger sous le joug et au nombre des appuis du pouvoir. John tint sa promesse aussi fidèlement qu'il avait défendu sa cause ; retiré dans le comté de Kent, au milieu des quakers, il passa avec eux les quatre dernières années d'une vie dont on ne saurait dire si elle fut abrégée par les fatigues ou par le repos, et mourut en 1657, n'ayant pas encore accompli sa trente-neuvième année.

MÉMOIRES

DE

HUNTINGTON.

AVERTISSEMENT

DE L'ÉDITEUR.

L'ÉCRIT que nous publions ici est si court qu'il y a une sorte d'impropriété à lui donner le titre de *Mémoires ;* l'auteur le fit paraître, en 1648, sous celui de *Raisons qui ont déterminé le major Robert Huntington à remettre sa commission, humblement présentées aux honorables chambres du parlement;* et c'est ainsi qu'il est intitulé dans les diverses collections où il a été reproduit. Mais quel que soit son titre, ce petit pamphlet n'en est pas moins une des pièces les plus importantes pour l'histoire de cette époque; les manœuvres des chefs de l'armée, et surtout de Cromwell, y sont prises, pour ainsi dire, sur le fait, et révélées par un homme qui donne sa démission pour n'en pas être l'instrument. On peut voir, dans les *Mémoires de Ludlow*, quels furent les efforts du parti indépendant dans la chambre des communes pour étouffer cette affaire et empêcher que l'écrit du major Huntington ne devînt, dans la chambre, l'objet d'un débat. On y réussit en effet, et ce fut seulement en désespoir de cause que Huntington se détermina à livrer au public sa dénonciation contre Ireton et Cromwell, dont il aurait voulu saisir le parlement. Il y en eut deux édi-

tions faites et épuisées le même jour. Dans notre *Collection*, ce pamphlet ne pouvait être placé nulle part aussi convenablement qu'après les *Mémoires* de Hollis, dont il est en même temps le complément et la preuve.

C'est le seul acte de la vie du major Huntington dont il soit resté quelque trace. Rien n'indique que cet honnête et courageux officier ait joué d'ailleurs le moindre rôle dans les événemens de son temps, et nous n'avons pu découvrir sur son compte aucun autre renseignement.

MÉMOIRES

DE

HUNTINGTON.

Ayant pris les armes pour défendre l'autorité du Roi et du parlement sous le commandement du lord Grey de Warke et du comte de Manchester, avec lesquels j'ai servi tant qu'ils ont été employés comme chefs des troupes de la confédération des comtés de l'Est; ayant ensuite, lors de l'organisation qui a mis cette armée sous les ordres du lieutenant-général actuel, reçu des honorables chambres du parlement le grade de major dans le régiment commandé maintenant par le lieutenant-général Cromwell; ayant, dans de chacun ces emplois, servi avec constance et fidélité, conformément à la mission qui m'avait été confiée, et m'étant, depuis peu, démis des fonctions de major en rendant ma commission, je me crois obligé, en devoir et conscience, à rendre compte avec sincérité des motifs du parti que j'ai pris. Voici, en peu de mots, ces motifs : les principes, les desseins et les actions des officiers qui ont ac-

tuellement une grande influence sur l'armée sont, dans mon opinion, très-contraires et très-pernicieux à l'honneur et à la sûreté du parlement et du royaume de qui ils tiennent leur autorité.

Le récit suivant, contenant un abrégé de mes tristes observations, exposera ce fait plus en détail.

Et d'abord, lorsque le parlement donna ordre de licencier l'armée, le lieutenant-général Cromwell et le commissaire général Ireton furent envoyés à Walden, en qualité de commissaires, pour obliger l'armée à l'obéissance, et surtout pour y enrôler les troupes nécessaires au service d'Irlande; mais, agissant tout au rebours, et contre la mission qui leur avait été confiée, ils entravèrent cette opération, non-seulement en refusant de soutenir ceux des soldats qui se montraient soumis et de bonne volonté, mais aussi en encourageant la mauvaise volonté, la désobéissance, et en déclarant « que le parle-« ment, dans ses derniers procédés envers l'ar-« mée, avait manifesté beaucoup de cruauté et « d'injustice. » En conséquence, le commissaire général Ireton rédigea les écrits et papiers adressés alors par l'armée au parlement et au royaume (1). Ils disaient aussi aux agitateurs « qu'il

(1) Ireton était, dit Whitelocke, un homme laborieux et d'un cerveau inventif, fort disposé à s'entremettre

« était juste et à propos que nous refusassions de « nous laisser licencier jusqu'à ce que nous eussions reçu pleine et entière satisfaction sur le « prix de nos services passés. » Le lieutenant-général Cromwell ajoutait « que nous agissions « dans une double capacité, comme soldats et « comme citoyens, et qu'après avoir reçu notre « paye de soldats, il nous restait des droits à « soutenir en qualité de citoyens. » Et lorsqu'au rendez-vous de Triploe Heath les commissaires

---

dans ce genre d'affaires. Il avait étudié au Temple et avait quelque connaissance des lois, « ce qui ne servit, selon Whitelocke, qu'à le faire tomber dans un plus grand « nombre d'erreurs. » Il pouvait y avoir, de la part de Whitelocke, jalousie de métier, et en même temps jalousie de courtisan. Cromwell, comme il nous l'apprend lui-même, avait commencé, vers l'époque dont il est ici question, à suivre ses avis en beaucoup de choses. Whitelocke, à raison de sa science, devait se croire, pour le conseil, infiniment supérieur à Ireton, et se trouvait probablement choqué de ne pouvoir parvenir à ce degré de confiance qu'Ireton, indépendamment du lien qui l'unissait à Cromwell, méritait par une audace d'esprit et un dévouement dont Whitelocke aurait tremblé de concevoir seulement l'idée. Ireton était secondé dans ses travaux par Lambert, comme lui ancien étudiant du Temple et doué également d'un esprit actif et subtil. Cromwell y prenait part, et ils se concertaient aussi avec Lilburne et d'autres chefs des agitateurs. (*Mémoires* de Whitelocke, p. 253, 257, 356.) (*Note de l'Editeur.*)

du parlement eurent, suivant leurs ordres, informé les régimens de ce que le parlement avait déjà fait et voulait faire encore pour satisfaire aux désirs de l'armée; les soldats, préparés d'avance, persistèrent dans leur mécontentement, et, quoi que pussent leur dire et proposer leurs commissaires, ils continuèrent à crier : *justice! justice!*

Pour effectuer leurs projets ultérieurs, le lieutenant-général Cromwell et le commissaire général Ireton conseillèrent d'éloigner le Roi de Holmsby, ou de s'assurer de lui en lui donnant d'autres gardes que ceux qu'avaient désignés les commissaires du parlement. On jugea que la meilleure manière de venir à bout de ce projet était d'en charger les simples soldats, et les agitateurs de chaque régiment travaillèrent à son exécution. Leur premier soin fut de s'assurer de la ville d'Oxford, ainsi que de l'artillerie et des munitions qui s'y trouvaient. De là on marcha à Holmsby, conformément au premier des deux avis proposés. Tout fut exécuté par le cornette Joyce qui, l'affaire faite, écrivit au général, alors à Keynton, « que le Roi était actuelle-« ment en marche vers Newmarket. » Le général, troublé de cette nouvelle, dit au commissaire général Ireton qu'il n'aimait pas cela, et demanda « qui avait donné de pareils ordres? » Ireton répondit : « qu'il avait donné des ordres

« pour s'assurer du Roi à Holmsby, mais non « pas pour l'en faire partir. » Le lieutenant-général Cromwell, qui arrivait alors de Londres, dit, « que si on ne l'avait pas fait, le Roi aurait « été enlevé par ordre du parlement, ou bien « que le colonel Greaves l'aurait conduit à Lon- « dres, par le conseil des commissaires, à qui « ce service aurait valu la faveur du parlement. » Le même jour, le cornette Joyce, à qui l'on disait que le général était mécontent de ce qu'il avait emmené le Roi de Holmsby, répondit : « que le lieutenant-général Cromwell lui avait « donné à Londres l'ordre de faire ce qu'il avait « fait, soit à Holmsby, soit à Oxford. »

La personne du Roi une fois au pouvoir de l'armée, l'affaire du lieutenant-général Cromwell était d'insinuer à Sa Majesté, par le moyen des officiers ou de quelques gentilshommes qui avaient été au service du Roi, une opinion favorable à l'armée, de lui faire croire qu'elle voulait agir pour lui, et de le tenir en méfiance et en aversion sur toutes les démarches du parlement. Il établissait que les intérêts de Sa Majesté pouvaient beaucoup mieux s'accommoder des principes de l'indépendance que de ceux du presbytérianisme, et lorsque le Roi alléguait, ce qu'il fit plusieurs fois, que c'était par l'autorité du parlement que nous avions pris les armes, le lieutenant-général Cromwell répondait « que

« nous étions non-seulement soldats, mais ci-
« toyens, et promettait que l'armée serait pour
« le Roi dans l'accommodement de toute cette
« affaire, si le Roi voulait se tenir tranquille,
« ne point se déclarer ni agir contre l'armée, et
« lui laisser le soin de conduire tout ce qui se
« faisait alors. »

Lorsque le Roi fut à Newmarket, le parlement fit prier humblement Sa Majesté de vouloir bien, pour sa sûreté, et pour accélérer la marche des affaires, venir résider à Richmond. Les officiers de l'armée décidèrent au contraire que, si on ne pouvait persuader à Sa Majesté de se refuser à cette prière, ce à quoi elle n'était nullement disposée, on la retiendrait par force à Royston, où Sa Majesté devait coucher la première nuit. En conséquence, on se tint continuellement en garde contre toutes les troupes qui pourraient être envoyées par le parlement pour nous l'enlever, et l'on eut soin de placer aussi des sentinelles à l'extérieur de son logement pour l'empêcher de s'échapper avec les commissaires. Nous reçûmes l'ordre spécial de veiller avec soin, car les commissaires se montraient tous les jours plus mécontens des procédés de l'armée envers le parlement, et le Roi commençait à se familiariser un peu plus avec eux. Sa Majesté leur dit, « que
« puisque ses chambres, par leur dernier mes-
« sage du 12 mai 1647, lui demandaient d'aller à

« Richmond, si quelqu'un voulait l'empêcher « d'y aller, il faudrait que ce fût par force, et « en saisissant la bride de son cheval ; et que s'il « s'en trouvait un d'assez hardi pour le tenter, il « ne tiendrait pas à elle que ce ne fût sa dernière « action (1). » Mais, contre l'attente de Sa Ma-

---

(1) On trouve dans les journaux du parlement du 17 juin 1647 le récit fait à la barre, par un M. Reymes, d'une conversation qu'il eut avec le Roi, auprès duquel le major-général Brown, l'un des commissaires du parlement, l'avait introduit durant sa route à la suite de l'armée. M. Reymes a trouvé, dit-il, le Roi dans la maison de sir William Russel, jouant aux boules avec quelques uns des commissaires. Brown l'a fait approcher; le Roi lui a donné sa main à baiser, et, sur quelque chose que Brown lui a dit tout bas, a désiré le revoir dans la journée. Brown, en le conduisant chez le Roi, lui a dit que le Roi n'avait suivi l'armée qu'à son corps défendant, et lui a raconté que ce matin même le Roi avait frappé le colonel Whalley pour avoir eu l'audace d'écouter tandis qu'il s'entretenait avec une personne qu'on soupçonnait venir de Londres. Le major-général a ajouté que la cité devait se bien tenir sur ses gardes; que l'armée se répandait journellement en menaces contre elle, et était animée de la plus ardente soif de pillage, et d'une haine furieuse contre le parlement. Ensuite, faisant entrer Reymes dans la chambre du Roi, il a prié Sa Majesté de lui confirmer ce que lui, Brown, lui avait dit sur sa répugnance à quitter Holmsby, et à continuer de demeurer avec l'armée. Le Roi, mettant alors la main sur son cœur, dit : « Sur ma vie ! je suis venu contre ma volonté; mais je les ai suivis plutôt que de

jesté, le lendemain matin, au moment où, de la part du Roi et de celle des officiers de l'armée, la chose paraissait marcher vers une décision, arrivèrent au Roi les votes des deux chambres, pour l'informer qu'elles avaient cédé au désir de l'armée. Ce fut alors et non auparavant que le Roi pencha à écouter des propositions. Durant le sé-

---

me faire traîner par le cou et par les talons. » Il ajouta : « Leurs procédés n'ont pas de quoi me plaire assez pour que je demeure volontiers avec eux, car je suis complètement prisonnier. Quant à mon refus à retourner à Holmsby, que mes sujets paraissent avoir mal interprété, ma seule raison fut que j'aimais mieux des fers dorés et une habitation claire qu'un cachot obscur. Et, au fait, je me crois ici en meilleur air, quoique je ne sois pas moins resserré. » Le Roi donna ensuite plusieurs détails à Reymes pour lui prouver qu'il avait résisté ou du moins qu'il s'était plaint de la violence qu'on lui faisait ; il ajouta que « s'il était à la tête de son armée, il protesterait contre tous les actes de celle-ci, et qu'il priait ses fidèles sujets de ne rien croire de ce qu'on leur dirait de contraire à cela, le vissent-ils écrit de sa main, et à moins que cela ne leur fût rapporté par quelqu'un qui le tiendrait de sa propre bouche. » Il faut songer que ces discours étaient tenus à un habitant de Londres, en présence d'un commissaire du parlement, et adressés, en quelque sorte, au parlement et à la milice de Londres ; on y reconnaîtra facilement la politique malheureuse que Charles crut devoir employer avec les deux partis. Cependant ils confirment, jusqu'à un certain point, la relation donnée ici par Huntington. Le parlement fit imprimer et publier ce récit. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 631 et suiv.)

(*Note de l'Editeur.*)

jour qu'il fit ensuite à Caversham, le lieutenant-général Cromwell et le commissaire général Ireton le faisaient solliciter par de continuels messages, lui offrant tout ce que Sa Majesté pourrait désirer, comme la jouissance de ses revenus, la présence de ses chapelains, de sa femme, de ses enfans, de ses serviteurs, la liberté de voir ses amis et de recevoir des lettres. Le commissaire général Ireton lui faisait assurer, pour son compte, qu'il ne s'opposerait à rien, que, dans un des conseils généraux de l'armée, il avait convaincu ceux qui pensaient autrement que lui, et qu'ils étaient déterminés à cette conduite par le désir de donner à Sa Majesté des moyens d'être mieux instruite de toutes nos actions, et de s'assurer de nos principes. Il ajoutait que c'était d'après ces principes que notre conscience nous engageait à nous conduire ainsi à son égard; que nous ne haïssions point la personne de Sa Majesté ni le gouvernement monarchique; que c'était au contraire celui que nous aimions le mieux, et mieux avec le Roi actuel qu'avec tout autre; que nous regardions comme très-déraisonnable au parlement de vouloir le priver de ces adoucissemens; enfin tous deux promettaient souvent à Sa Majesté, si elle voulait se tenir tranquille et ne pas agir contre eux, de commencer par lui rendre tout ce qu'elle pouvait désirer à cet égard, puis de combiner l'établissement de nos justes droits et

de nos libertés, de manière à le rendre ensuite le prince le plus puissant de la chrétienté. Ils étaient, lui disaient-ils, occupés à rédiger, dans la vue de cet accommodement, plusieurs propositions qu'ils comptaient présenter aux commissaires que le parlement venait d'envoyer à l'armée, et qui devaient être comme une sorte d'engagement que prendrait notre parti relativement aux affaires du Roi. Ils assuraient que Sa Majesté serait libre de travailler à faire adoucir autant qu'elle le pourrait ces propositions, attendu qu'elles contenaient beaucoup de choses qui n'y avaient été insérées que pour la satisfaction de quelques uns de nos amis. Ils promettaient au Roi de lui en donner une copie en même temps qu'ils les mettraient sous les yeux des commissaires du parlement, et prétendaient vouloir tenir la balance tout-à-fait égale entre le parlement et le Roi, afin que les choses ne se pussent arranger sans Sa Majesté, ce qui leur était non-seulement ordonné par leur jugement et leur conscience, mais leur paraissait aussi commandé par les dispositions du peuple. Le commissaire général Ireton ajoutait de plus que le contenu de ces propositions serait si juste et si raisonnable que, n'y eût-il dans le royaume que six hommes qui voulussent prendre les armes pour les soutenir, il serait le septième, et les défendrait contre quiconque voudrait s'y opposer.

Le quartier-général ayant été transporté de Reading à Bedford, et Sa Majesté à Woburn, le commissaire général Ireton me chargea de porter au Roi les propositions. Sa Majesté les ayant lues me dit « que, dans sa manière de penser actuelle, « jamais elle ne consentirait à traiter avec l'ar- « mée ni le parlement sur de pareilles bases. » Mais le lendemain, Sa Majesté ayant appris qu'on avait forcé la main au parlement par une sédition, me renvoya chercher et me dit : « Allez « avec sir John Berkley trouver votre général et « votre lieutenant-général, et dites-leur que pour « éviter une nouvelle guerre, je traiterai main- « tenant avec eux de la paix sur leurs proposi- « tions ou sur quelque autre base que ce soit, « pourvu qu'on me laisse sauver mon honneur « et ma conscience. » Sir John Berkley étant tombé malade en chemin, je rendis ce message au lieutenant-général et au commissaire général Ireton, qui me conseillèrent « d'attendre, pour « en informer le général, qu'on eût réuni chez lui « dix ou douze officiers de l'armée, et qu'alors « on se déciderait à envoyer quelque personne « au Roi pour s'en entendre avec lui. » En conséquence, le commissaire général Ireton, le colonel Rainsborough, le colonel Hammond et le colonel Rich, se rendirent à Woburn auprès du Roi, avec lequel ils demeurèrent trois heures à débattre les propositions. Dans cette discussion

l'on convint d'écarter plusieurs des points principaux, sur lesquels le Roi avait témoigné de l'éloignement; plusieurs autres choses furent fort adoucies par des promesses, en sorte que Sa Majesté demeura très-satisfaite. Un ou deux jours après, le Roi fut conduit à Stoke, et là, m'ayant fait appeler, il me dit qu'il craignait que la cité et l'armée n'en vinssent aux mains, qu'il n'avait pas le temps d'écrire en ce moment au général, mais qu'il y enverrait ensuite. Il m'ordonna de dire au commissaire général Ireton, avec lequel il avait déjà traité relativement aux propositions, qu'il était déterminé à se jeter entièrement entre nos bras, et à s'en fier à nous du rétablissement des choses; disant que si nous étions d'honnêtes gens, nous pouvions, sans aucun doute, faire le bonheur du royaume et épargner beaucoup de sang. Je rendis ce message de Sa Majesté au commissaire général Ireton alors à Colebrooke. Il parut le recevoir avec joie, et dit que nous serions les plus grands coquins du monde si nous ne tenions pas tout ce que nous avions promis; car le Roi, en s'abstenant de se déclarer contre nous, nous avait donné un très-grand avantage sur nos adversaires.

Lorsque nous eûmes traversé Londres avec l'armée, le lieutenant-général Cromwell et le commissaire général Ireton envoyèrent plusieurs fois vers Sa Majesté, alors à Hampton-Court,

pour lui dire que si son affaire ne marchait pas plus vite, c'était parce que le parti qui siégeait en ce moment dans la chambre, dont Pelham était alors orateur, mettait beaucoup d'entravés à la chose, en sorte qu'on ne pouvait encore l'emporter. Le lieutenant-général disait souvent : « Véritablement il faudra les en tirer par les « oreilles ; » et il rassembla un régiment de cavalerie à Hyde-Park, pour exécuter la chose comme il le disait ; mais le vote passa à la chambre au jour qu'il avait désigné. La veille, le parlement avait voté de nouveau que les propositions des deux royaumes seraient envoyées au Roi, à Hampton-Court, par les commissaires anglais et écossais. Le jour qui avait précédé ce vote, le commissaire général Ireton m'avait chargé de dire au Roi, que cela passerait le lendemain dans la chambre, mais que Sa Majesté ne devait pas s'en inquiéter, car cela n'avait pas d'autre objet que d'effectuer quelque promesse faite par le parlement aux Écossais, et dont ils demandaient l'exécution. On ne comptait ni ne désirait, disait-il, que Sa Majesté signât ces propositions, ou en fît le sujet d'une négociation, et on ne prendrait point contre elle avantage de ce refus. Lorsque je rendis ce message au Roi, il me dit qu'il ne savait comment répondre de manière à satisfaire tout le monde, sans entrer en négociation. Le jour suivant, le vote passa, et le lieute-

nant-général me demanda « si le Roi n'en était « pas étonné. » Je lui répondis que non, parce que le commissaire général Ireton m'avait envoyé la veille en avertir Sa Majesté et lui en expliquer les motifs; le général répliqua : « Que c'était bien « réellement la vérité, et que nous (parlant du « parlement) n'avions eu en cela d'autre inten- « tion que de satisfaire les Écossais, qui sans cela « auraient pu nous gêner. » Le lieutenant-général et le commissaire général, désirant savoir quelle serait la réponse de Sa Majesté aux propositions, on la leur montra à une maison de plaisance à Putney, et ils y changèrent plusieurs choses. Mais auparavant, le Roi incertain sur la réponse qu'il devait faire, m'avait envoyé au lieutenant-général Cromwell, pour lui témoigner qu'il n'était pas content des procédés de l'armée, et craignait qu'on n'eût pas intention de lui tenir ce qu'on lui avait promis, d'autant plus que Sa Majesté avait appris que le lieutenant-général Cromwell et le commissaire général Ireton s'étaient réunis au reste de la chambre, dans les votes qui avaient récemment passé contre les propositions de l'armée. Ils répondirent séparément : qu'ils désiraient que Sa Majesté ne se méfiât pas d'eux, et que voyant la chambre si exigeante, ils ne concouraient avec elle que pour mieux manifester aux yeux de tout le royaume son défaut de raison et de modération. Le lieutenant-général me chargea de plus,

d'assurer au Roi que, si l'armée demeurait armée, Sa Majesté pouvait être certaine que les propositions et les promesses qui lui avaient été faites seraient les moindres avantages qu'elle eût lieu d'en attendre. Puis frappant sa poitrine de sa main, il me chargea, dans sa chambre de Putney, de dire au Roi qu'il pouvait avoir là-dessus toute confiance et toute sécurité. Tous deux renouvelèrent plusieurs fois au Roi le même message, à quoi le commissaire général Ireton ajoutait: « Qu'ils étaient déterminés à purger et repurger « encore et purger sans relâche la chambre, jus- « qu'à ce qu'ils l'eussent mise en disposition de « faire l'affaire de Sa Majesté, et que plutôt que « de manquer à ce qu'ils avaient promis, lui, « pour son compte, s'allierait aux Français, aux « Espagnols, aux cavaliers ou à quiconque vou- « drait l'aider à forcer le parlement d'accomplir « la chose. » En recevant un pareil message, le Roi répondit, que s'il le faisait ainsi, il ferait beaucoup plus que lui-même n'aurait osé tenter (1). Ensuite on s'excusa du retard de l'accom-

(1) Dans sa conversation avec Reymes, Charles lui raconta qu'il avait dit au général : « Vous faites ce que n'a « jamais osé le Roi dans toute la plénitude de sa puissance, « forcer la justice dans une affaire soit civile, soit crimi- « nelle. Je l'ai, à la vérité, ajouta-t-il, hâtée plusieurs fois, « mais jamais forcée. » (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 632.) (*Note de l'Editeur.*)

modement sur les troubles occasionnés par le colonel Martyn, le colonel Rainsborough et leurs adhérens. Le lieutenant-général disait qu'il fallait prendre promptement des mesures pour les expulser de la chambre et de l'armée, parce qu'ils excitaient l'armée à la sédition, au moyen de certains imprimés qu'ils faisaient publier, sous le titre d'agens de cinq régimens, et par la faveur qu'ils avaient dans le peuple. Quelques personnes cependant avaient été encouragées par le lieutenant-général Cromwell à publier ces écrits; mais comme on le pressait de s'en mêler plus ouvertement, il avait demandé qu'on l'en dispensât pour le moment, afin de lui laisser le moyen de se déclarer ensuite d'une manière avantageuse pour la chose. En même temps, lorsqu'il se trouvait avec des personnes d'une opinion différente, il disait souvent que ce parti n'était composé que d'étourdis qui ne méritaient ni crédit ni confiance. Il écrivit dans ce sens une lettre au colonel Whalley, le jour même où Sa Majesté quitta Hampton-Court; il lui insinuait en termes obscurs que ces hommes menaçaient la personne de Sa Majesté, et qu'il ferait bien, pour prévenir leurs desseins, d'établir des postes hors du château. Le colonel Whalley montra sur-le-champ cette lettre au Roi.

Environ six jours après, lorsque le parlement et l'armée surent positivement que le Roi était à

l'île de Wight, le commissaire général Ireton, étant auprès du feu dans ses quartiers à Kingston, quelqu'un vint à parler des probabilités d'un accommodement entre le Roi et le parlement, à présent que la personne du Roi était hors du pouvoir de l'armée. Le commissaire général Ireton répliqua, d'un air mécontent : « Qu'il espérait « bien que cette paix serait telle que nous pour- « rions en toute conscience les combattre tous « deux à la fois. »

Ainsi, lorsque le Roi eut été enlevé de Holmsby, et se trouva entre les mains de l'armée, on les entendit crier contre le gouvernement presbytérien, les procédés du parlement actuel et sa perpétuité. Ils désiraient vivement qu'on établît à la place un épiscopat modifié, et que de nouveaux membres fussent élus pour siéger en parlement et rétablir promptement les affaires. Lorsque ensuite les onze membres eurent quitté la chambre, que l'armée eut traversé Londres, que les sept lords eurent été mis en accusation, et les quatre aldermen de Londres envoyés en prison ainsi que plusieurs autres citoyens, alors ils chantèrent les louanges du gouvernement presbytérien, approuvèrent la perpétuité du parlement actuel; quelque temps après le lieutenant-général Cromwell, se félicitant des grandes sommes d'argent qui devaient être levées dans tous les comtés pour l'arriéré de l'armée, et de la taxe de 60,000 livres

par mois, assignés pour notre entretien : « Mainte-
« nant, disait-il, autant que je puis m'y con-
« naître, nous sommes les maîtres de demeurer
« armée tant que nous vivrons. » Et depuis que le parlement a envoyé des ordres pour le rappel de ses membres, le lieutenant-général Cromwell, qui s'aperçoit que les chambres ne répondront pas à son attente, recommence à vouloir, par ses discours, donner à ceux qui l'écoutent des préventions contre les mesures du parlement. Il crie de nouveau contre le gouvernement presbytérien, veut établir l'empire d'un certain intérêt individuel, qu'il appelle un honnête intérêt et que nous avons, dit-il, mal fait d'abandonner. Dans cette intention, on a jugé à propos dernièrement de faire choisir par l'armée de nouveaux agitateurs, et de faire sortir des chambres soixante ou soixante-dix de leurs membres, ce qui est tout-à-fait d'accord avec les paroles que Cromwell avait dites précédemment dans sa chambre à Kingston, « remarquant quelle au-
« torité avaient eue jusqu'alors dans le royaume
« Stapleton et Hollis, et disant que rien, à sa con-
« naissance, n'empêchait qu'il ne fût aussi capable
« qu'eux de gouverner le royaume. » Si bien que ce qui paraît le plus clairement dans tous ses discours, c'est qu'il veut arriver à se rendre maître du Roi, du parlement, de la cité et du royaume; et c'est dans cette intention qu'il a pensé et donné comme son opinion, qu'il était nécessaire de s'em-

parer d'un grand nombre des principaux citoyens de Londres, et de quelques uns de chaque comté, qu'on enfermerait dans les châteaux et dans les villes fortes, pour s'assurer de la tranquillité et de la soumission des lieux auxquels ils appartiendraient. Il disait qu'on devait prendre occasion du dernier soulèvement de Londres, pour pendre le greffier et les aldermen, alors à la Tour, afin que la cité pût apprendre que plus elle manifesterait son opposition, plus elle aurait à souffrir; et il ajoutait qu'il fallait commencer par faire un exemple de la cité. Et depuis que le lieutenant-général Cromwell a été envoyé par le parlement pour réduire l'armée à son obéissance, il a très-souvent, soit en public, soit en particulier, déclaré comme siens les principes suivans, d'où découlent naturellement les faits que j'ai rapportés, et avec lesquels, si j'en puis humblement dire ce que j'en pense, s'accorde parfaitement sa conduite dans toutes les affaires de cette dernière année.

1°. Que tout particulier est juge du juste et du droit, ainsi que de tout ce qui est bon et mauvais relativement aux affaires d'un royaume.

2°. Que l'intérêt des honnêtes gens est l'intérêt du royaume; et il a été prouvé par un grand nombre de faits qu'il ne regardait comme honnêtes gens que ceux qui se soumettaient à son jugement et à sa conduite. On ne donnera ici

pour exemple que le choix du colonel Rainsborough, en qualité de vice-amiral. Comme on demandait au lieutenant-général Cromwell comment il pouvait se fier à un homme dont les principes étaient si diamétralement opposés à ceux qu'il avait professés, et que lui-même avait dernièrement cherché à écarter de toutes les places de confiance, il répondit : « Qu'il avait reçu « depuis du colonel Rainsborough toutes les as- « surances qu'un homme était capable de don- « ner, qu'il se laisserait conduire et diriger « dans toutes les affaires de la marine par son ju- « gement à lui, Cromwell, et celui du commis- « saire général Ireton. »

3°. Qu'on peut légitimement employer toutes les formes de gouvernement à l'accomplissement de ses desseins, et que par conséquent il est légal et conforme à l'intérêt des honnêtes gens, soit de purger les chambres, et de soutenir à jamais, par la force, le parti restant, soit de les chasser tout-à-fait, également par la force.

4°. Qu'on peut légitimement se montrer coquin envers un coquin.

Tels étant les principes des gentilshommes dont j'ai parlé, et leurs actions, comme on pourrait le prouver par plusieurs autres faits, se réglant en conséquence, il y a trop lieu de croire que si la sagesse du parlement n'y pourvoit à temps, les succès de l'armée ne serviront qu'à la ruine du pou-

voir que nous nous sommes engagés à servir. Après donc avoir depuis plus d'une année observé avec tristesse et douleur une pareille conduite, toujours dans l'espérance qu'on finirait par rentrer sous l'obéissance du parlement, comme je vois qu'au contraire la résolution est prise, dans le cas où l'on ne pourrait s'emparer du pouvoir du parlement pour parvenir au but qu'on se propose, de se passer de son concours, j'aime mieux quitter l'emploi où, pendant ces cinq dernières années, j'ai servi le parlement, et m'exposer aux plus grands dangers en découvrant ces vérités, que de continuer, dans une espérance de profit, à appuyer et seconder, malgré les inquiétudes de mon esprit, les hommes qui insultent le parlement et le royaume, en abusant des forces et de l'autorité de tous deux pour l'accomplissement de leurs propres desseins. Je suis déterminé, quelque danger qui puisse en résulter, à soutenir contre eux la vérité du présent récit, et à demeurer le constant, fidèle et obéissant serviteur du parlement d'Angleterre.

ROBERT HUNTINGTON.

2 août 1648.

FIN DES MÉMOIRES DE HUNTINGTON.

MÉMOIRES

DE

FAIRFAX.

NOTICE

SUR FAIRFAX.

Dans le mouvement des révolutions, il y a plus d'un moyen d'arriver au pouvoir et à la gloire; tel s'y élève par sa sagacité, sa prévoyance, la rectitude de son jugement au milieu des illusions publiques, l'audacieuse fécondité de son esprit, la force de son caractère; tel autre y est porté précisément parce que ces qualités lui manquent, parce qu'il est simple, crédule, aveugle, incapable de comprendre et de diriger les événemens et les hommes, uniquement propre à leur servir d'instrument. C'est à la fois dans la classe des ambitieux habiles et dans celle des dupes sincères que les révolutions prennent leurs héros.

Nul n'a prouvé mieux que Thomas Fairfax qu'on peut être, à ce dernier titre, l'un des héros d'une révolution. Je n'ai pas besoin de raconter sa vie; elle est partout écrite dans l'histoire de son temps. Né en janvier 1611, à Denton, paroisse d'Otley, dans le comté d'York, il reçut, au collége de Saint-Jean à Cambridge, une éducation soignée dont il retint, sinon beaucoup d'instruction, du moins assez de goût pour les lettres, surtout pour l'histoire et les antiquités de son pays. Mais le goût des armes fut de très-

bonne heure sa passion dominante, et ne trouvant pas à la satisfaire en Angleterre, il passa en Hollande où il servit comme volontaire sous les ordres de lord Vere. A son retour, il épousa lady Anne Vere, fille de son patron, et vécut dans la maison paternelle, ne prenant aucune part aux affaires publiques, mais s'associant vivement à l'indignation générale qu'excitaient les maximes et les actes du Roi, des évêques et de la cour. Sa femme avait embrassé avec ardeur les opinions presbytériennes; son père, lord Ferdinand Fairfax, riche et actif, était à la tête de l'opposition patriotique du comté. Le caractère du jeune Fairfax était confiant et généreux; la cause était juste, c'était celle de sa patrie et de sa foi; avant que la lutte eût éclaté entre le Roi et le parlement, sa résolution était prise; et lorsque Charles, après avoir quitté Londres, vint essayer de lever dans le comté d'York une garde qui présageait la guerre, ce fut Fairfax qui se chargea de lui présenter, au nom du comté, une pétition pour le supplier de cesser tout rassemblement de troupes et d'écouter les conseils du parlement. Le Roi redoutait toutes les manifestations de l'opinion publique; il s'efforça d'éviter que la pétition ne lui fût remise; mais Fairfax s'approchant un jour de lui dans la plaine de Heyworth-Moor, au milieu d'un rassemblement qui s'élevait, dit-on, à près de cent mille personnes, déposa fièrement, sur le pommeau de la selle du monarque, la remontrance de ses concitoyens. La guerre civile vint bientôt lui mettre en main des armes plus efficaces que des pétitions. De 1642 à 1644, il combattit, avec son père, à la tête du parti parle-

mentaire dans le comté d'York, et ses premiers *Mémoires* sont consacrés au récit des nombreuses et irrégulières expéditions qui l'occupèrent pendant ces trois années. En 1645 sa renommée militaire et Cromwell le firent appeler au commandement en chef de la nouvelle armée que les indépendans, vainqueurs enfin des presbytériens, venaient de former pour pousser jusqu'au bout la révolution qu'essayaient en vain d'arrêter ses premiers auteurs. A partir de cette époque la vie de Fairfax est l'histoire de la révolution elle-même; comme général, il la fit constamment triompher sur les champs de bataille; comme personne politique, il n'y fut rien que l'instrument de Cromwell et de l'armée dont il servit tous les desseins, d'abord par ignorance, ensuite par faiblesse et entraînement de la situation. Les détails de sa conduite, soit dans la lutte du parlement et de l'armée, soit dans le procès du Roi, sont racontés dans presque tous les *Mémoires* compris dans notre *Collection*. Il a timidement entrepris de les justifier dans ses seconds *Mémoires* que nous publions à la suite des premiers. Sa justification est facile à résumer en peu de mots; il n'avait su ce qu'il faisait, ou n'avait pas voulu ce qu'il avait fait; c'est là tout ce qu'atteste l'histoire, tout ce que prouve son propre récit.

Quand son aveuglement se fut un peu dissipé, quand son honnêteté se fut enfin lassée de cette complicité à laquelle elle n'avoit pu le soustraire, Fairfax se retira complètement des affaires publiques. L'invasion de l'armée anglaise en Ecosse, où Charles II venait d'être couronné (1650), fut le prétexte de sa résolution; il

déclara que sa fidélité au *covenant* ne lui permettait pas d'aller ainsi attaquer chez eux les Ecossais, et se démit de tout commandement. La mort de son père (13 mars 1648) l'avait mis en possession de son titre et de sa fortune. Il vécut dès lors dans sa terre de Nun-Appleton, dans le comté d'York, recherché du parti presbytérien qui plus d'une fois parut se rallier autour de lui, mais, dans le fait, étranger à tout ce qui se passa jusqu'à la mort de Cromwell. A cette époque, et lorsque les regards de toute l'Angleterre se tournèrent vers la restauration, les hommes qui la préparaient se flattèrent que Fairfax y concourrait volontiers; ils ne se trompaient point. Aussi désabusé qu'il avait été crédule, le général de l'armée parlementaire mit au service de Charles II la popularité, la considération et le crédit qu'il avait acquis en faisant la guerre à Charles Ier. On peut voir dans les *Mémoires* de Price quelle importance attachait Monk à s'assurer de la coopération de Fairfax, et quel effet produisirent, non-seulement dans le comté d'York, mais dans l'armée même de Lambert, les premières démarches qui firent pressentir le parti qu'allait prendre le vainqueur de Naseby. Un grand nombre de presbytériens, ses anciens compagnons d'armes, et de cavaliers jadis ses adversaires, vinrent pêle-mêle se ranger auprès de lui. Les événemens marchaient avec rapidité. Le 29 mars 1660, Fairfax fut élu député du comté d'York au parlement réparateur (1), et le 16 mai il se rendit à La Haye, à la tête du comité de la

(1) *Healing-parliament.*

chambre des communes, chargé de rappeler Charles II. Lorsque, après la restauration, on célébra la cérémonie du couronnement, le Roi y parut monté sur un cheval dont Fairfax lui avait fait don, et auquel le vieux guerrier adressa quelques mauvais vers pour le féliciter de tant d'honneur. Cependant, malgré la ferveur de son zèle royaliste et la sincérité de son repentir, Fairfax n'abandonna point ceux-là même de ses anciens associés dont il n'avait pas approuvé les actes; et lorsqu'on débattit dans le parlement l'affaire des régicides, il s'opposa à leur mise en jugement, disant que, si quelqu'un devait être puni à ce sujet, nul ne le méritait autant que lui-même, car, au moment de la mort du Roi, il avait eu en main la force nécessaire pour l'empêcher et n'avait pas jugé à propos de s'en servir. Mais il n'était pas plus capable, en 1660, de résister efficacement au procès des régicides qu'il ne l'avait été, en 1649, de prévenir celui de Charles Ier. La dissolution du parlement réparateur le rendit bientôt à la vie privée, et il n'en sortit plus jusqu'à sa mort qui arriva le 12 novembre 1671, après une courte maladie. Il souffrait depuis long-temps les atteintes de la goutte et de la pierre avec une patience égale au courage qu'il avait déployé dans les combats. Privé, dans ses dernières années, de l'usage de ses jambes, il demeurait toujours assis dans son fauteuil, recevant avec une physionomie grave et sereine les témoignages de respect et d'affection que lui attiraient, de la part de sa famille, de ses amis, de ses voisins, de ses cliens, la pureté de ses mœurs, la sincérité de ses sentimens, la douceur de son carac-

tère, et aussi les souvenirs de sa gloire que ranimaient de jour en jour les fautes de la restauration. Les soins de la piété tenaient, à ce qu'il paraît, une grande place dans sa vie; peu d'heures avant sa mort, il demanda une Bible : « Mes yeux s'obscurcissent, » dit-il en l'ouvrant; il lut pourtant le psaume 42e, et tomba presque aussitôt dans l'assoupissement mortel. On a conservé dans le *Museum* de Thoresby, ses traductions manuscrites des *Psaumes*, du *Cantique des Cantiques*, et de quelques autres fragmens des livres saints, ainsi qu'un petit poëme sur *la solitude*, des notes sur quelques sermons, écrites soit de sa main, soit de celle de sa femme et de sa fille Marie qui épousa le duc de Buckingham, et un traité sur *la brièveté de la vie*. D'autres petits manuscrits de Fairfax furent également déposés dans la bibliothèque publique de Denton. Plus d'une fois, au milieu des fureurs de la guerre civile, il avait accordé aux lettrés et aux établissemens littéraires une utile protection; ce fut par ses soins que les bibliothèques d'York et d'Oxford furent, en partie du moins, préservées du pillage; il contribua à la publication de la Polyglotte, et le savant Dodsworth, dans ses grands travaux sur les antiquités britanniques, l'eut constamment pour patron.

Des épitaphes, et surtout des épitaphes de famille, prouvent d'ordinaire bien peu de chose. Cependant celle que fit inscrire, sur le tombeau de Fairfax, le duc de Buckingham son gendre, mérite d'être remarquée; son caractère y est peint avec assez de vérité, et elle indique non-seulement l'opinion qu'avaient de lui ses amis, mais aussi l'éclat que conservait, dans

son pays, sa renommée, même pendant le triomphe du parti qu'il avait combattu. Nous la rapporterons textuellement.

« Sous cette pierre repose un homme né pour la victoire, le vaillant Fairfax, le seul qui, dans la gloire de conquérir, n'ait jamais vu que l'honneur de vaincre.

« En lui se réunissaient les vertus des deux sexes; il avait la fierté du cœur le plus mâle et toute la douceur d'une femme.

« Jamais il ne sut ce que c'était que la haine et l'envie; son âme était pleine d'élévation, de droiture, et aussi d'une vertu maintenant passée de mode, la modestie.

« Jamais il ne se montra audacieux que sur le champ de bataille, lieu où l'audace se montre rarement. Si un étranger l'eût observé dans une chambre, causant avec les hommes qu'il avait vaincus, et si, n'entendant pas leur conversation, il n'eût vu que leurs gestes et leurs traits, il aurait juré que Fairfax était le vaincu; car, tandis que ses anciens adversaires se vantaient et voulaient paraître terribles en parlant de leurs propres revers, sa modestie le portait à rougir en entendant dire combien de fois il les avait battus.

« Dans toute sa vie le rôle qu'il joua fut merveilleux et grand, mais jamais plus que dans la retraite où s'écoulèrent ses dernières années; car c'est une chose bien plus étrange de voir un homme d'un cœur si haut mépriser le pouvoir qu'il a conquis, que de rencontrer des millions de ces audacieux insensés qui,

dans l'erreur de leur orgueil, font tant de fracas en courant après un pouvoir qu'ils n'atteignent point.

« Lorsqu'il eut conquis toute la nation, lorsqu'au prix de son sang il eut amassé, à ce qu'il pensait, une assez grande provision de renommée et de gloire, il posa les armes aussi modestement qu'eût pu le faire l'un des vaincus, ou comme s'il eût été lui-même l'un d'entre eux.

« Il ne recherchа ni la richesse ni les grandeurs; il combattit pour les autres, non pour lui-même; il lui suffit de savoir, et il le savait, que, lorsqu'il le voulait, il pouvait vaincre; il laissa à la multitude le pillage et le butin.

« Il eût pu devenir un Roi; mais il comprit qu'il y avait bien moins de mérite à être grand par l'injustice qu'à demeurer bon avec honneur.

« Cela lui attira l'admiration du monde, la tendresse et le respect de ses amis, car on se souvenait de ce qu'il avait fait dans les combats. Ses ennemis mêmes l'aimaient, et ils le lui devaient, car il ne voulait plus combattre.

« Ainsi béni de tous il est mort : nous serions nous-mêmes encore plus bénis du Ciel si nous étions sûrs de vivre assez long-temps pour voir encore un homme aussi grand dans la guerre, aussi juste dans la paix. »

Quelque latitude qu'on accorde aux illusions de la piété filiale et à l'éloge des morts, une telle épitaphe n'eût pu être inscrite, au vu et au su de tout un peuple, sur le tombeau d'un homme que l'opinion publique n'eût pas grandement honoré. L'Angleterre

honorait vraiment Fairfax; et ce n'était pas seulement à cause de sa gloire militaire, d'autant plus brillante que sa bravoure personnelle et l'entraînement qu'elle inspirait aux soldats avaient toujours eu une part immense dans ses succès; c'est qu'il y avait en lui ce qui, malgré toutes les méprises, toutes les fautes, commande toujours l'estime des hommes, un désintéressement et une candeur à toute épreuve. Il avait été la dupe et l'instrument des factions, et pourtant l'esprit de faction lui était absolument étranger; non-seulement il ne cherchait, dans la politique et dans la guerre, aucun avantage personnel, il ne leur demandait même pas le triomphe de ces intérêts et de ces passions de parti qui corrompent si souvent des âmes généreuses quand une fois elles en ont accepté le joug. Isolé au milieu des indépendans, des républicains et de l'armée qui se servaient de lui contre les presbytériens, le parlement et la royauté, il prêtait sa sanction à leurs actes sans partager leurs desseins, sans s'associer à leurs manœuvres, toujours trompé, jamais trompeur, faible par crédulité et crédule par faiblesse, également incapable de résister au mal qui se commettait sous son autorité et de s'en laisser pervertir. Tant qu'il fut mêlé aux affaires publiques, les hommes habiles de tous les partis le considérèrent comme un enfant dont on se joue; quand la révolution parut terminée, telle était l'opinion que ses concitoyens avaient de sa candeur et de sa droiture, qu'ils ne lui imputèrent rien du mal qui s'était fait sous son nom.

F. G.

DÉDICACE

AU TRÈS-HONORABLE

THOMAS LORD FAIRFAX.

MILORD,

C'est avec la permission de votre seigneurie que ce court manuscrit de milord Fairfax, votre noble prédécesseur, paraît maintenant imprimé sur l'original écrit de sa main et qui se trouve dans votre cabinet à Denton dans l'Yorkshire; il n'avait jamais eu l'intention de le publier, comptant seulement le laisser après

lui comme une sorte d'éclaircissement donné à sa famille.

Mais il est arrivé dernièrement une chose qui, dans l'opinion de votre seigneurie et de plusieurs autres personnes de condition, a rendu nécessaire la publication de cet écrit. On le publie donc ici sans avoir fait à l'original d'autre changement important que celui de placer les faits dans l'ordre de leur date.

Bien que votre seigneurie n'eût jamais consenti à en laisser prendre copie, cependant je ne sais comment il arrive que quelques copies imparfaites sont tombées dans des mains étrangères ; et comme dans le temps actuel chacun se permet de faire imprimer ce qu'il lui plaît, que cela lui appartienne ou non, on nous apprend tout simplement que les mémoires de milord Fairfax vont être publiés, ou le seront par ce même éditeur de quelques autres mémoires récemment imprimés, dans lesquels sa seigneurie n'est presque jamais nommée qu'avec insulte (1), chose qui ne peut être excusée par l'aveu que nous fait l'éditeur lui-même, de la très-mauvaise humeur qui dominait l'auteur de cet ouvrage au moment où il l'a écrit.

Le vrai caractère de milord Fairfax est trop bien connu d'un grand nombre de gens sages et vertueux pour que ces imputations de la haine soient capables

(1) Ces Mémoires étaient ceux de Hollis.

de le ternir ; elle ne saurait nuire à sa réputation auprès de ceux qui ont eu avec lui des relations personnelles, qui ont connu ses véritables intentions et ont été témoins de la dernière partie de sa vie.

Son grand malheur, et c'est ainsi qu'il l'a jugé, c'est d'avoir été engagé dans ces malheureuses guerres dont il eût voulu qu'il ne restât d'autre monument que l'acte d'amnistie que peu de ceux qui en ont eu besoin avaient mieux mérité.

On ne saurait nier que, comme soldat, l'histoire de sa vie ne pût fournir des mémoires aussi brillans qu'aucun de ceux de son temps, et cela depuis le moment où il commença la guerre dans le nord, avec un escadron de cavalerie et un petit nombre de troupes indisciplinées, jusqu'à celui où il s'est vu dans le midi, à la tête d'une armée victorieuse aussi longtemps que ses soldats eurent quelque ennemi en tête ; sa conduite dans les conseils de guerre ne fut point celle d'un chef purement de nom, mais il y gouverna avec beaucoup de prudence et d'habileté cette armée que, sur le champ de bataille, il animait de son courage personnel.

Mais ensuite elle se divisa en factions, se laissa emporter par l'enthousiasme, et devint ingouvernable pour son général. Elle choisit pour la conduire ses agitateurs et ne fut plus dirigée que par des hommes

profondément dissimulés et hypocrites, dont les belles mais perfides promesses entraînèrent à leur ruine des personnages de plus haut rang que lord Fairfax.

Il a détesté du fond de son ame l'acte le plus tragique et le plus déplorable de la guerre civile, la mort du roi, et l'a pleuré jusques à son dernier jour. Il n'en parlait jamais que les larmes aux yeux.

Ce temps de sa vie, qu'il passa dans la retraite, lui a donné plus de satisfaction que toutes ses victoires passées. Paisible dans sa maison du Yorkshire, il formait des vœux ardens et adressait au ciel ses prières pour le rétablissement de la famille royale, entièrement résolu à saisir l'occasion d'y contribuer pour sa part, ce qui l'a rendu toujours suspect à ceux qui avaient usurpé le pouvoir.

Aussitôt qu'il eut reçu du général Monk l'invitation de l'aider de ses secours contre l'armée de Lambert, il embrassa avec joie l'occasion qui lui était offerte et se montra à la tête d'une courageuse troupe de gentilshommes du Yorkshire. Sur la réputation et l'autorité de son nom, la brigade irlandaise forte de douze cents chevaux abandonna l'armée de Lambert et vint le rejoindre. Le résultat de cet événement fut la dispersion de l'armée de Lambert; ce qui facilita au général Monk son entrée en Angleterre.

Ce fait a toujours été reconnu, non-seulement par le général Monk, mais par le roi lui-même, comme un signalé témoignage du zèle de milord Fairfax à faire amende honorable de ce qui s'était passé, et on a reconnu qu'il avait grandement coopéré à la restauration de la famille royale.

Après avoir été envoyé en Hollande auprès de Sa Majesté, parmi les commissaires chargés de l'inviter à revenir en Angleterre, et avoir vu le roi rétabli sur son trône, il se retira chez lui, où il mourut en paix dans la 60e année de son âge, l'an 1671, ne laissant qu'une fille, lady Marie, duchesse de Buckingham.

Je n'ajouterai qu'un mot sur son compte. Aussi long-temps qu'une piété vraie et un courage invincible, unis à une étonnante modestie et une excessive bonté, aussi long-temps que la justice et une charité universelle dans tous les rapports de la vie privée, une entière candeur à reconnaître les erreurs de sa vie publique et de sincères efforts pour les réparer dès qu'il en a été convaincu, pourront mériter à un homme l'estime du monde, aussi long-temps le nom de milord Fairfax demeurera honoré dans la mémoire des gens de bien.

Votre seigneurie a le bonheur d'être née après les orages et les tempêtes qui ont désolé notre temps;

mais vous avez eu l'honneur de vous distinguer d'une manière éminente pour la défense de notre religion et de nos droits civils dans notre dernière et heureuse révolution, de même que votre noble prédécesseur s'est montré à la restauration.

Je suis, milord, votre très-affectionné oncle et humble serviteur.

BRYAN FAIRFAX.

22 avril 1699.

MÉMOIRES
DE
FAIRFAX.

PREMIÈRE PARTIE.

Récit abrégé des affaires où je me suis trouvé dans le nord de l'Angleterre pendant la durée de la guerre qui s'y est faite, depuis l'année 1642 *jusqu'en l'année* 1644.

VOULANT manifester ma reconnaissance envers Dieu pour les nombreux secours et témoignages de miséricorde que j'en ai reçus, et m'assurer à moi-même la consolation de les conserver dans mon souvenir, je vais rapporter ici, comme elles me reviendront à l'esprit, les choses dans lesquelles j'ai éprouvé la merveilleuse assistance de Dieu envers moi lors de la guerre dans le nord. Je ne les écrirai point avec cette méthode et cette élégance qu'on pourrait leur donner, ne cherchant en ceci que ma propre satisfaction et un secours pour ma mémoire.

Mon père fut déterminé par les instances des

gens de son canton à se joindre à eux, dans les efforts qu'ils avaient entrepris pour leur propre défense, et il y fut autorisé par une commission du parlement.

Notre première affaire eut lieu à Bradford. Nous étions environ trois cents hommes, et l'ennemi en avait sept ou huit cents et deux pièces de canon. Il nous attaqua sans s'écarter de sa ligne afin de pouvoir y rentrer; il avait sur nous l'avantage du terrain, la ville étant environnée de collines qui nous exposaient à son canon. Il nous fit quelque mal, mais nos gens défendirent si bien les passages par lesquels il pouvait descendre, qu'il ne gagna point de terrain sur nous; et le jour s'étant passé de cette manière, il quitta la place et se retira à Leeds.

Peu de jours après, le capitaine Hotham vint nous joindre avec trois escadrons de cavalerie et quelques dragons; alors nous marchâmes sur Leeds; mais l'ennemi en ayant été averti, quitta la ville, et s'enfuit en toute hâte à York.

Nous marchâmes vers Tadcaster, à huit milles d'York, afin d'être plus au large, et moins à charge à nos amis, notre nombre s'étant accru d'un millier d'hommes. On jugea à propos de nous faire occuper le passage de Wetherby pour couvrir les districts de l'ouest, ou du moins la plus grande partie, car nous tirions de là nos principaux secours.

Je fus envoyé à Wetherby avec trois cents fantassins et quarante chevaux. Les ennemis formèrent le projet de venir d'York tomber sur moi dans cet endroit qui était tout-à-fait ouvert, et où il leur eût été fort aisé de m'attaquer parce qu'on y pouvait arriver par un grand nombre de chemins détournés, et qu'ils avaient là beaucoup d'intelligences et d'amis pour les diriger à travers ces passages. Un matin, vers les six heures, ils tombèrent sur nous au nombre de huit cents hommes, cavalerie et infanterie; les bois avaient si bien favorisé leur marche, que nos espions n'en avaient rien su ni aperçu, et qu'il ne nous fut donné aucun éveil jusqu'à ce qu'ils fussent aux portes de la ville, où il leur était bien aisé d'entrer, car les sentinelles étaient toutes endormies dans les maisons. Dans ce commencement de la guerre, les soldats étaient aussi indociles qu'ignorans de leurs devoirs.

Il n'y avait que moi qui me trouvasse à cheval; je me dirigeais vers l'autre extrémité de la ville pour aller à Tadcaster, où était mon père, lorsque quelqu'un courut après moi et me dit que l'ennemi entrait. Je me rendis à toute bride au corps de garde où je ne trouvai que quatre hommes à leur poste; c'était, si je m'en souviens, deux sergens et deux piquiers. Ils soutinrent avec moi l'attaque de sir Thomas Glenham, qui nous chargea avec sept ou huit autres officiers. Il se

retira après une courte mais chaude rencontre, dans laquelle fut tué un major Carr; pendant ce temps, un plus grand nombre de nos soldats avait pris les armes. Je ne vois, je l'avoue, d'autre force que celle de la puissante main de Dieu qui ait pu repousser nos ennemis dans cette occasion.

Ils firent ensuite une autre tentative, dans laquelle fut tué de notre côté le capitaine Atkinson, et nous eûmes encore cette fois un secours remarquable de la providence; pendant le combat, notre magasin sauta. Cela frappa de terreur l'ennemi qui avait su que nous n'avions pas de canon, et qui crut alors que nous en avions; en sorte qu'il se retira sur-le-champ. Quoique j'eusse peu de cavalerie, nous le poursuivîmes l'espace de quelques milles, et lui fîmes plusieurs prisonniers. Nous perdîmes environ huit ou dix hommes, dont sept tués par l'explosion.

A cette époque, le comte de Cumberland commandait les troupes du Roi dans le Yorkshire. Comme il était d'une nature pacifique et d'une humeur affable, il avait peu d'ennemis; ou plutôt comme il était l'ennemi de peu de gens, il ne convenait pas à la situation actuelle de son parti. Les craintes et les appréhensions des royalistes d'York les engagèrent à envoyer vers le comte de Newcastle, qui était à la tête d'une armée de six mille hommes, pour le prier de venir à leur

secours, ce qu'il fit par une marche rapide sur York.

Encouragés par cette augmentation de forces, ils résolurent d'attaquer Tadcaster; mon père y rassembla tout son monde; mais, dans un conseil de guerre, la ville fut jugée intenable, et il fut décidé que nous irions nous poster sur un terrain avantageux situé tout auprès. Cependant, avant que nous fussions tous sortis, l'ennemi s'avança si rapidement que nous fûmes obligés de laisser quelque infanterie dans un petit fort au-dessus du pont pour protéger notre retraite; mais l'ennemi nous pressant, nous força de retourner sur nos pas pour défendre le pont.

Nous avions environ neuf cents hommes; l'ennemi en avait plus de quatre mille, rangés en brigades tout près des retranchemens, et qui vinrent charger sur nous. Nos gens réservèrent leur coup jusqu'au moment où ils approchèrent, et tirèrent alors si à propos que l'ennemi fut forcé de se retirer, et de se mettre à l'abri derrière les haies. Ce premier combat dura depuis onze heures du matin jusqu'à cinq heures du soir, le canon et la mousqueterie tirant sans interruption.

L'ennemi s'était emparé d'une maison près du pont, ce qui nous aurait séparés de nos réserves que nous avions dans la ville; mais le major-général Gifford fut envoyé à la tête d'un parti pour les en déloger; ce qu'il fit. Il y eut là plu-

sieurs des ennemis tués ou faits prisonniers; ils tentèrent de s'emparer d'un autre poste, mais ils furent repoussés par le capitaine Lister, qui y fut tué. Ce fut une grande perte; le capitaine Lister était un homme de mérite.

Comme il commençait à faire nuit, les ennemis se retirèrent dans la plaine, tout près de nous, dans l'intention de nous attaquer le lendemain matin; ils laissèrent ce soir-là, sur la place, plus de deux cents morts ou blessés; mais le combat ayant épuisé nos munitions, nous fîmes retraite pendant la nuit, et nous nous rendîmes à Selby; l'ennemi entra le lendemain matin dans la ville.

Ainsi, par la miséricorde de Dieu, ce petit nombre que nous étions parvint à se tirer des mains d'une armée qui déjà nous avalait en pensée.

Le comte de Newcastle était alors entre nous et nos amis des districts de l'ouest. Mais afin de les aider et de les encourager, on m'envoya à Bradford avec environ trois cents fantassins, trois escadrons de cavalerie et quelques armes. Comme on nous avait dit que l'ennemi ne s'était pas avancé plus loin que Sherburne, je devais passer par Ferry-Bridge. Mais à un mille de cette ville, nous fîmes quelques prisonniers qui nous dirent que milord Newcastle était à Pontefract, qu'il avait huit cents hommes à Ferry-Bridge et le reste de son armée dans les villes environ-

nantes ; si bien qu'il nous devenait également difficile d'avancer et de reculer ; nous n'avions pas beaucoup de temps pour réfléchir ; nous résolûmes de faire notre retraite sur Selby. Trois ou quatre cents chevaux de l'ennemi parurent à notre arrière-garde, mais sans nous attaquer ; en sorte que par la grâce de Dieu, nous revînmes sains et saufs à Selby.

Trois jours après, mieux informé des lieux qu'occupait l'ennemi, je partis avec le même nombre d'hommes que la première fois ; je passai, durant la nuit, près de plusieurs villes où il était logé, et arrivai le jour suivant à Bradford, ville peu tenable, mais dont les habitans, par leur affection pour nous, méritaient que nous risquassions tout en leur faveur.

Notre premier soin fut de nous y fortifier ; car nous devions nous attendre à être attaqués. L'ennemi avait cinq cents hommes à Leeds et douze cents à Wakefield, et ni l'une ni l'autre de ces places n'était éloignée de nous de plus de six ou sept milles ; leur cavalerie nous visitait tous les jours ; la nôtre était trop inférieure en nombre pour s'éloigner de la ville. Je vis cependant rarement l'ennemi s'en retourner sans perte ; si bien qu'à la fin, ce peu de gens que nous avions devint si audacieux, et les leurs perdirent tellement courage qu'ils n'osaient plus s'éloigner de leurs remparts l'espace d'un mille.

Tandis que la cavalerie escarmouchait ainsi tous les jours, je jugéai nécessaire d'augmenter notre infanterie ; je fis des appels dans le pays, qui pouvait alors plus librement communiquer avec nous. J'équipai mes hommes au moyen des armes que nous avions apportées, si bien que nous nous trouvâmes environ huit cents fantassins.

Trop nombreux pour demeurer oisifs, et trop peu pour faire un service continuel, nous résolûmes, avec l'aide de Dieu, d'attaquer l'ennemi dans ses remparts.

Nous fîmes de nouveaux appels au pays, et composâmes un corps de douze à treize cents hommes, avec lequel nous marchâmes à Leeds; nous nous rangeâmes en bataille à demi-portée de canon des remparts, et nous envoyâmes un trompette sommer les habitans de nous rendre leur ville pour l'usage du roi et du parlement. Ils répondirent qu'il n'était pas de bonne guerre d'approcher si près avant de les avoir sommés, et qu'ils se défendraient le mieux qu'ils pourraient au prix de leur vie.

J'ordonnai aussitôt l'assaut, et nous nous y précipitâmes tous à la fois. L'affaire fut chaudement disputée durant près de deux heures; mais l'ennemi fut enfin chassé de ses remparts; les barricades des rues furent forcées; alors la cavalerie et l'infanterie entrèrent vaillamment dans la

ville; les soldats de la garnison jetèrent leurs armes et se rendirent prisonniers. Le gouverneur et quelques uns des principaux officiers s'échappèrent en traversant la rivière à la nage; le major Beaumont fut le seul qui se noya. Nous tuâmes environ quarante ou cinquante hommes, et nous prîmes une bonne quantité de munitions dont nous avions grand besoin.

Cette action eut encore des suites plus importantes, car ceux qui avaient fui de Leeds à Wakefield ne s'arrêtèrent pas dans cette ville, ils allèrent jusqu'à Pontefract, et donnèrent une telle alarme à milord Newcastle, qu'il se retira avec toute son armée sur York, et rouvrit ainsi nos communications avec mon père, interrompues depuis si long-temps.

Peu de temps après, le comte de Newcastle vint reprendre les quartiers qu'il avait quittés, et nous obligea à nous resserrer de nouveau; mais nous vîmes bientôt qu'il fallait donner à nos gens plus de place ou plus d'activité.

Le capitaine Hotham et moi prîmes, un matin de bonne heure, la résolution d'aller de Selby chasser un corps de troupes logé à Fenton; comme il n'y était plus, nous marchâmes à Sherburne, dans l'intention seulement de leur y donner une alarme; mais ils nous aperçurent à un mille de distance ou plus, sur une plaine communale située près de la ville, et ils envoyèrent vingt ou

trente chevaux pour garder un passage qui conduisait à la ville. J'avais l'avant-garde, car alors nous commandions séparément nos deux corps, formant cinq escadrons de cavalerie et deux de dragons. Je dis au capitaine Hotham que s'il voulait me seconder, je chargerais ces cavaliers, et que, s'ils fuyaient, je les poursuivrais de si près que j'entrerais dans la ville avec eux. Il me promit de me soutenir; je m'avançai à la tête de ma troupe et les chargeai; ils prirent la fuite; nous les poursuivîmes de très-près jusqu'à la barricade, mais ils entrèrent et la fermèrent sur nous. Mon cheval était blessé d'un coup de feu dans le poitrail; nous remplissions le chemin, qui était fort étroit, de sorte que nous ne pouvions nous retirer sans désordre et sans courir le risque d'être pris par derrière. Ainsi nous tînmes ferme et attaquâmes les ouvrages au pistolet et à l'épée. Il y avait, au bout de la barricade, un passage étroit qui ne laissait de place qu'à un seul cheval. J'y entrai; d'autres me suivirent à la file. Une troupe de cavalerie ennemie était rangée de l'autre côté près de l'entrée. Aussitôt que nous fûmes entrés huit ou dix, nous chargeâmes cette cavalerie, qui prit la fuite. Pendant ce temps, le reste de nos gens avait chassé les ennemis de la barricade et était entré dans la ville; nous nettoyâmes promptement les rues et nous mîmes à la poursuite de ceux qui fuyaient. Mon cheval,

blessé dans le chemin, tomba mort sous moi; mais on m'en donna aussitôt un autre.

L'ennemi ayant pris l'alarme dans les villes voisines, nous pensâmes à assurer notre retraite avec nos prisonniers, parmi lesquels il y avait des gens considérables, entre autres le major-général Windham. Nous nous étions à peine remis en ordre, que le général Goring vint sur nous avec un bon corps de cavalerie; et, tout le temps de la marche, il suivit de très-près notre arrière-garde, mais sans nous faire aucun mal. Le cheval de mon trompette reçut seulement un coup de feu à côté de moi.

Quoique cette affaire ne nous délivrât pas absolument d'un puissant ennemi, cependant il en résulta que, pendant assez long-temps, nous demeurâmes plus tranquilles dans son voisinage.

Dans cet intervalle nous eûmes plusieurs négociations relatives à nos prisonniers. J'en parle ici parce que ce fut alors que le capitaine Hotham commença à manifester l'intention de quitter le service du parlement, et à traiter pour son propre compte avec le comte de Newcastle, bien que cela ne se découvrît qu'assez long-temps après. Cela perdit presque entièrement les affaires et les troupes de mon père, car, ne recevant plus de secours de Hull ni des districts de l'Est, il fut obligé d'abandonner Selby et de

se retirer à Leeds et dans les parties occidentales que j'occupais.

Pour effectuer cette retraite, il me fit dire de venir le joindre à Sherburne avec tout ce que je pourrais lui amener de monde, car l'armée de milord Newcastle était campée de manière à nous couper aisément la route de Leeds. C'était aussi ce qu'il voulait faire; et dans cette intention, ayant eu avis de notre marche, il s'était posté avec son armée sur Clifford-Moore.

Tandis que mon père, avec quinze cents hommes, des canons et des munitions, continuait sa route de Selby à Leeds, je marchais, avec les gens que j'avais amenés à Sherburne, un peu sur le côté, entre l'armée de milord Newcastle et la nôtre; et, pour mieux amuser l'ennemi, nous fîmes une tentative sur Tadcaster, où il avait trois ou quatre cents hommes qui quittèrent aussitôt la ville et s'enfuirent à York. Nous demeurâmes là trois ou quatre heures à démolir les ouvrages; ce qui fit faire halte à l'armée de lord Newcastle, alors en marche pour venir à notre rencontre; il crut avoir reçu de faux avis, et pensa que nous avions quelqu'autre dessein sur York; il renvoya aussitôt en arrière lord Goring avec vingt escadrons, cavalerie et dragons, pour secourir Tadcaster. Nous venions de partir quand il arriva. Milord Goring passa la rivière pour nous suivre; mais

voyant combien je lui étais inférieur en cavalerie, car je n'avais pas plus de trois escadrons, et ayant à traverser la plaine de Bramham-Moore, j'ordonnai à l'infanterie de continuer sa marche, tandis que je fis halte avec la cavalerie pour disputer le passage à l'ennemi dans ces étroits chemins qui conduisent à la prairie. Il y eut là bien des coups tirés, mais la supériorité de leur nombre nous forçait de nous retirer devant eux. Cependant j'avais gagné assez de temps pour que l'infanterie pût être hors de danger.

Mais quand nous revînmes sur la prairie je la trouvai où je l'avais laissée, ce qui me troubla beaucoup. L'ennemi était sur nous, et nous avions encore une grande plaine à traverser. Nous fîmes marcher l'infanterie en deux divisions; la cavalerie forma l'arrière-garde. L'ennemi nous suivait en trois grands corps, à la distance de deux portées de mousquet. Il ne nous attaqua point; ainsi nous traversâmes heureusement cette plaine ouverte et arrivâmes à quelques endroits fermés, derrière lesquels se trouvait une autre prairie appelée Seacroft-Moore, mais moins étendue que la première. Là, nos gens se croyant en sûreté, devinrent moins attentifs à garder leurs rangs; et, tandis que les officiers étaient occupés à les retirer des maisons où ils étaient entrés pour chercher à boire, car le jour était extrêmement chaud, l'ennemi arriva aussitôt que

nous, par un autre chemin, dans la prairie; nous l'avions presque traversée, lorsque, voyant quelque désordre parmi nous, il nous chargea en queue et en flanc; les gens de campagne jetèrent bientôt leurs armes et s'enfuirent, et quelque temps après notre infanterie prit aussi la fuite, ne pouvant, faute de piques, soutenir l'attaque de la cavalerie. Quelques uns furent tués, beaucoup furent faits prisonniers; très-peu de nos cavaliers soutinrent la charge. Quelques officiers et moi fîmes notre retraite avec beaucoup de difficulté; sir Henri Fowlis reçut une légère blessure, et mon cornette fut fait prisonnier. Nous arrivâmes à Leeds environ une heure après mon père, et les troupes qui l'accompagnaient y arrivèrent sans avoir couru aucun danger.

C'est là une des grandes défaites que nous ayons jamais éprouvées; cependant c'était une faveur de la Providence de l'avoir fait porter seulement sur une partie et non sur la totalité de nos troupes, car l'intention de l'ennemi était de nous combattre ce jour-là avec son armée toute entière qui était au moins de dix mille hommes, si notre entreprise sur Tadcaster n'eût point arrêté sa marche. La journée se termina par cette échauffourée qui ne tomba que sur moi.

Lorsque nous fûmes à Leeds on jugea convenable d'occuper quelqu'autre place. On m'envoya donc à Bradford avec sept ou huit cents fan-

tassins et trois escadrons de cavalerie. Ces deux villes étaient les seules que nous eussions, et à Wakefield, à six milles de là, étaient cantonnés trois mille ennemis; mais ils ne nous inquiétèrent pas beaucoup. Nous travaillâmes à obtenir qu'on relachât plusieurs de nos gens faits prisonniers à Seacroft. La plupart était du pays, et leurs femmes et leurs enfans étaient toujours autour de nous pour que nous obtinssions leur liberté; nous y faisions tous nos efforts, mais les ennemis ne voulaient accepter aucune condition; si bien que les cris, les larmes et les importunités continuelles de ces femmes et de ces enfans nous obligèrent à chercher quelqu'autre moyen de délivrer nos prisonniers, et nous eûmes l'idée d'essayer de nous emparer de Wakefield. Les avis que nous avions reçus ne portaient pas la garnison de cette ville à plus de huit ou neuf cents hommes; j'informai mon père de mon projet; il l'approuva, et m'envoya quelques renforts de Leeds; de manière que nous nous trouvâmes à la tête de onze cents hommes, tant infanterie que cavalerie.

Le jour de la Pentecôte, de très-bon matin, nous arrivâmes devant la ville; mais l'ennemi avait été averti de notre arrivée, de manière qu'il garnit ses remparts et envoya environ cinquante mousquetaires se poster le long des haies, au dehors des murs. Cela nous fit penser que les avis que nous avions reçus pouvaient nous avoir

trompés; mais il était trop tard pour reculer.

Après nous être consultés un moment, nous avançâmes, et nous les chassâmes bientôt jusques dans la ville, que nous assaillîmes en trois endroits. Après une heure de combat, l'infanterie força une barricade par laquelle j'entrai avec mon escadron. Le colonel Alured et le capitaine Bright me suivirent avec les leurs. La rue par laquelle nous entrâmes était remplie d'infanterie ennemie; nous chargeâmes tout au travers et la mîmes en désordre, puis nous la laissâmes à notre infanterie qui marchait immédiatement après nous. Nous eûmes au même instant à soutenir une charge de cavalerie commandée par le général Goring; la mêlée fut chaude; il y eut quelques hommes de tués, et le général fut fait prisonnier par le colonel Alured.

Je ne puis m'empêcher de reconnaître ici la bonté que Dieu me montra dans cette journée. Je m'étais avancé assez loin de mes gens sans avoir personne avec moi qu'un colonel et un lieutenant-colonel qui s'étaient rendus à moi prisonniers sur parole. Il y avait une foule d'ennemis entre ma troupe et moi, et je tombai dans un régiment d'infanterie rangé sur la place du marché. Ainsi entouré, et cherchant comment je pourrais me tirer d'affaire, j'aperçus un chemin par lequel je crus pouvoir me rejoindre à mes gens. Mais au bout de ce chemin était un corps-

de-garde des ennemis où se trouvaient quinze ou seize soldats ; ils le quittaient à l'instant même, conduits par un sergent. Nous les rencontrâmes ; reconnaissant leurs officiers, ils vinrent vers nous, et, sans prendre garde à moi, leur demandèrent ce qu'ils avaient à faire, car ils ne pouvaient, dirent-ils, garder leur poste, les têtes rondes, comme ils les appelaient, étant au moment de tomber sur eux.

Les deux officiers qui m'avaient donné parole se regardèrent sans rien dire. Quant à moi, je pensai que ce n'était pas le moment de les avouer pour mes prisonniers et beaucoup moins encore d'engager les autres à se rendre à moi ; mais comme j'étais bien monté, voyant un passage à l'usage des piétons, par où on arrivait sur le rempart, je m'élançai, et fis sauter mon cheval ur ce rempart, d'où, par la bonté de la providence, je pus rejoindre mes soldats. Ils avaient, par les ordres du major-général Gifford, fait avancer une pièce de canon, et ils l'avaient placée dans le cimetière contre cette troupe qui était rangée sur la place du marché, et qui se rendit aussitôt.

Tout notre monde étant entré dans la ville, on nettoya les rues, et on fit beaucoup de prisonniers; la cavalerie s'échappa presque sans aucune perte.

Nous aperçûmes alors notre méprise, et reconnûmes la grande miséricorde de Dieu; car nous avions eu à faire à trois mille hommes dans

Dix ou douze escadrons de cavalerie chargèrent notre aile droite; nous nous tînmes entre ces enclos, et plaçâmes nos mousquetaires derrière les haies qui avoisinaient la plaine. C'était un poste avantageux pour nous qui avions peu de cavalerie.

Il y avait à la plaine une espèce de porte ou de large entrée par où on pouvait passer cinq à six de front. L'ennemi s'efforça d'y pénétrer et nous de la défendre. Nous nous la disputâmes quelque temps; mais ceux qui entrèrent furent reçus d'une rude manière, et ceux qui n'étaient pas encore entrés se virent accueillis aussi chaudement par nos mousquetaires qui tiraient sur eux des deux côtés de derrière les haies. Ils furent enfin contraints de se retirer après avoir perdu le colonel Howard qui les commandait.

Notre aile gauche était en même temps engagée avec l'infanterie de l'ennemi, et gagnait du terrain sur elle; mais la cavalerie revint sur nous, et nous chargea au nombre de treize ou quatorze escadrons; nous nous défendîmes comme la première fois, mais avec beaucoup plus de peine; car un grand nombre des leurs était parvenu à entrer. Cependant nous les repoussâmes avec quelque perte. Le colonel Herne, qui les commandait, fut tué; nous les poursuivîmes jusqu'auprès de leur canon. Je ne puis omettre ici un exemple remarquable de la justice divine. Tandis que

nous étions aux mains avec ces cavaliers qui étaient entrés dans la porte, quatre de nos soldats avaient entièrement dépouillé le colonel Herne qui était là à terre et autour duquel on continuait de combattre, et ces misérables avaient fait la chose si lestement qu'ils avaient fini et étaient remontés à cheval avant que nous eussions chassé l'ennemi. Mais lorsque nous l'eûmes repoussé, comme je l'ai dit, jusque sous ses canons, tandis que nous revenions sur nos pas pour reprendre notre position, l'ennemi déchargea une de ses pièces sur notre arrière-garde, et le boulet tomba dans l'escadron du capitaine Copley dont ces quatre hommes faisaient partie; et bien qu'ils fussent dispersés dans les divers rangs de la troupe, ce qui rend la chose plus remarquable, le boulet en tua deux, et atteignit les deux autres de manière à leur faire quelque blessure ou quelque marque. Nous n'avions pas encore de loi martiale; et je pris occasion de là pour montrer aux soldats comment Dieu se chargeait de punir quand les hommes ne le pouvaient pas.

Cette charge et le courage que montraient nos soldats à l'aile gauche disposèrent l'ennemi à songer à la retraite; des ordres furent donnés en conséquence, et quelques uns commencèrent à quitter le champ de bataille. Tandis qu'ils étaient dans cette incertitude, un co-

lonel Skirton demanda au général de lui laisser faire une charge avec sa réserve de piquiers, à la tête desquels il tomba sur nous. Les nôtres, n'étant pas soutenus par les réserves, commandées par quelques officiers mal affectionnés, entre autres le major-général Gifford qui ne fit pas son devoir, nous commençâmes à perdre du terrain; l'ennemi s'en apercevant, poussa son avantage au moyen des troupes fraîches qu'il fit avancer. Les nôtres découragés commencèrent à fuir, et furent bientôt mis en déroute. La cavalerie recommença aussi à nous charger à l'aile droite, où nous ignorions ce qui se passait à la gauche. Nous maintînmes notre position jusqu'au moment où l'ordre nous fut donné de faire retraite; il nous restait à peine un chemin pour la faire; l'ennemi nous environnait presque partout, et la route de Bradford nous était presque coupée. Mais il y avait dans le lieu que nous occupions un chemin entre deux haies qui conduisait à Halifax, et qui, comme un secours de la Providence, nous donna le moyen de nous retirer sans grande perte, si ce n'est celle du capitaine Talbot et douze des nôtres qui furent tués dans cette dernière charge. De ceux qui avaient pris la fuite, soixante environ furent tués, et trois cents faits prisonniers.

Après ce mauvais succès, nous n'en pouvions guère espérer un meilleur; nous manquions à

Bradford de toutes les choses nécessaires pour défendre cette ville, et nous ne pouvions attendre de secours de nulle part. Le comte de Newcastle vint assiéger la ville; mais avant qu'il l'eût entièrement cernée, j'y entrai avec les troupes que je ramenais d'Halifax. Je trouvai mon père fort troublé; nous n'avions ni une place forte pour nous défendre, ni une ville dans le comté d'York pour nous y retirer : car le gouverneur de Hull avait déclaré que si nous étions obligés de chercher un refuge dans cette ville, il nous fermerait les portes.

Tandis qu'il était occupé à ruminer ces tristes pensées, il lui arriva un messager de Hull, de la part des gens de la ville, pour lui apprendre qu'ils s'étaient assurés du gouverneur, et que, sachant le danger où se trouvait mon père, ils étaient prêts, s'il avait besoin de leur ville, à l'y recevoir avec joie. Ces nouvelles nous causèrent une grande satisfaction, et furent regardées comme une grande grâce de Dieu. Cependant nous n'en profitâmes pas encore avant d'y être forcés par la nécessité.

Mon père m'ayant ordonné de demeurer à Bradford avec huit cents chevaux et huit cents fantassins, se retira le soir même à Leeds pour défendre cette ville.

Le comte de Newcastle passa trois ou quatre jours à établir son camp autour de la ville de

Bradford, et il y amena son canon. Mais il n'eut pas besoin d'élever des batteries, car la ville est entièrement dominée par des collines à demi-portée de mousquet. Il tirait sur nous avec furie de deux endroits, et faisait ainsi ses approches, ce qui nous obligea à dépenser beaucoup de nos munitions, qui n'étaient pas, au commencement du siége, de plus de vingt-cinq ou vingt-six barils de poudre. Cependant le comte de Newcastle nous envoya un trompette pour nous offrir des conditions que j'acceptai, parce qu'elles étaient honorables pour nous et sauvaient les habitans. Nous envoyâmes deux capitaines pour traiter avec lui, et convînmes d'une suspension d'armes. Cependant il continua ses travaux; sur quoi je lui renvoyai mes commissaires, soupçonnant qu'il voulait tenter quelque chose contre nous; mais ils ne revinrent qu'à onze heures du soir, et avec une réponse insignifiante.

Tandis qu'ils nous en rendaient compte, nous entendîmes un feu très-fort de canons et de mousquets; nous courûmes tous au rempart que l'ennemi venait d'assaillir. Le travail y fut chaud pendant trois quarts d'heure, mais à la fin ils se retirèrent.

Ils firent une seconde tentative et furent encore repoussés; mais il ne nous restait qu'un seul baril de poudre et plus de mèches. J'assemblai les officiers, et là il fut proposé et résolu de sortir

de la ville avant qu'il fît jour, et de nous retirer à Leeds, en nous ouvrant passage de vive force, ce que nous étions obligés de faire; car l'ennemi nous avait entourés. On donna aussitôt les ordres qui furent promptement mis à exécution. L'infanterie, commandée par le colonel Rogers, fut envoyée hors la ville par quelques étroits chemins bordés de haies, avec ordre de chasser les postes des dragons et de se faire ainsi un passage vers Leeds. Je sortis, moi et quelques autres officiers, à la tête de notre cavalerie qui ne s'élevait pas à plus de cinquante hommes.

Je ne dois pas oublier ici ma femme qui courut avec nous les dangers de cette retraite, et sans témoigner plus de frayeur; non qu'elle y fût portée par ardeur ou par aucun goût pour la guerre, mais parce qu'elle savait soutenir courageusement et patiemment cette pénible situation.

J'envoyai en avant deux ou trois cavaliers pour tâcher de découvrir ce qu'ils pourraient de la situation de l'ennemi; ils revinrent aussitôt et nous dirent qu'il y avait un corps de cavalerie tout près de nous. Je n'avais pas fait quarante pas, que le jour commençant à poindre, je les vis au-dessus de nous sur la colline, au nombre d'environ trois cents chevaux. Nous les chargeâmes, douze cavaliers et moi; Sir Henri Fowlis, le major-général Gifford, moi et trois autres, parvînmes à nous ouvrir un passage; le capitaine Mudd fut tué, et

le reste de nos cavaliers étant tout près, l'ennemi tomba sur eux, les mit promptement en déroute, et en prit la plus grande partie. Ma femme fut du nombre des prisonniers, l'officier William Hill, derrière lequel elle était en croupe, ayant été pris.

Je vis ce désastre, mais ne pus y apporter remède, car, après avoir forcé le passage, je me trouvai seul sur les derrières de l'ennemi. Ceux qui avaient passé avec moi continuèrent leur route vers Leeds, croyant que j'en faisais autant; mais désirant ne pas abandonner ceux qui m'accompagnaient, je demeurai, jusqu'à ce que je visse que je ne pouvais faire autrement, à moins de me laisser prendre avec eux.

Une méprise occasionna le même malheur à nos fantassins qui s'en allaient par l'autre route. Après avoir marché quelque temps, l'avant-garde tomba dans les quartiers des dragons, et s'ouvrit un passage; mais le commandant qui se trouvait à l'arrière-garde, saisi d'une lâche frayeur, lui fit faire volte-face, et rentra dans la ville où le lendemain ils furent tous faits prisonniers. Il n'arriva à Leeds que les quatre-vingts hommes, ou environ, de l'avant-garde qui avaient forcé le passage; ils y arrivèrent montés sur des chevaux qu'ils avaient pris à l'ennemi. Je les y trouvai, et ils eurent tous quelque joie de me revoir, car ils me croyaient tué ou fait prisonnier.

On était à Leeds dans un grand trouble; on

venait d'assembler le conseil de guerre. Il y fut résolu de quitter la ville et de se retirer à Hull, séparée de nous par une route de soixante milles, sur laquelle l'ennemi tenait plusieurs places. Nous nous mîmes en route deux heures après, dans la crainte que l'ennemi n'envoyât de la cavalerie pour nous couper le passage; car il avait à trois milles de Leeds cinquante ou soixante escadrons; mais nous arrivâmes heureusement à Selby, où se trouvait un bac, et tout près était Cawood où l'ennemi avait garnison.

Mon père, qui marchait un mille en avant avec un petit nombre d'hommes, ayant atteint le bac, on vint nous dire qu'il courait risque d'être pris. Je me hâtai de le joindre avec environ quarante chevaux, le reste suivant un peu en désordre. Il venait d'entrer dans le bateau quand l'ennemi arriva dans la ville avec trois escadrons de cavalerie. J'avais rangé mes gens sur la place du marché, précisément en face de la rue par où arrivait l'ennemi. Presque la moitié de ceux qui arrivaient étaient entrés sur la place, lorsqu'ils tournèrent à droite; alors, avec une partie de ma troupe, je les chargeai en flanc et les séparai. Nous les poursuivîmes le long de la rue qui conduit à Brayton.

Pendant ce temps-là, ceux que j'avais laissés derrière arrivaient dans la même rue; mais étant en désordre, et découragés surtout par les mal-

heurs qu'ils avaient éprouvés les jours précédens, ils tournèrent le dos et prirent la fuite, ne sachant pas que nous étions derrière l'ennemi à le poursuivre.

Au bout de cette rue était un petit chemin bordé de haies, qui conduit à Cawood. L'ennemi s'efforça de passer par cet endroit; mais comme il était étroit, le passage se trouva tout à coup obstrué, et nous demeurâmes mêlés les uns avec les autres.

Je reçus alors un coup de feu dans le poignet, la bride échappa de mes mains, et comme le coup avait porté dans les nerfs et les veines, le sang sortit sur-le-champ en telle abondance, que je fus près de tomber de cheval; mais prenant les rênes de l'autre main, dans laquelle je tenais mon épée, comme l'ennemi ne songeait à autre chose qu'à s'échapper, je me tirai de la mêlée et me rendis vers nos gens qui tournaient là autour, et qui, me voyant près de tomber de cheval, me mirent à terre. Bientôt après, comme j'étais presque sans connaissance, mon chirurgien arriva fort à propos, banda la blessure et arrêta le sang.

Après un quart d'heure de repos, je remontai à cheval; le reste de notre cavalerie avait fait fuir l'ennemi jusqu'à Cawood, le long du chemin par lequel il était venu.

Ainsi, par la bonté de Dieu, notre passage se trouva débarrassé. Quelques uns de nous passè-

rent le bac après mon père. Quant à moi, je me rendis à Hull avec les autres, mais la route fut désagréable, et dangereuse, car l'ennemi nous harcela souvent, tantôt en tête, tantôt en queue.

J'avais été à cheval vingt heures depuis ma blessure, sans prendre ni repos ni nourriture, et autant d'heures auparavant; et pour comble d'affliction, ma fille, qui n'avait pas plus de cinq ans, avait été obligée de supporter toutes les fatigues de cette retraite, à cheval, devant la femme qui prenait soin d'elle. La nature ne pouvant résister plus long-temps, elle tomba dans de fréquens évanouissemens et parut prête à rendre le dernier soupir.

Lorsque nous eûmes passé la Trent, voyant une maison peu éloignée, je l'y envoyai seule avec sa bonne, conservant bien peu d'espérance de la revoir en vie, bien que je comptasse le lendemain lui envoyer un bâtiment de Hull.

J'arrivai à Barton où j'avais envoyé d'avance, afin d'y trouver un bâtiment prêt au moment de mon arrivée. Je me mis au lit pour prendre un peu de repos, si cela était possible toutefois, le corps si accablé de souffrances et l'esprit plus rempli encore de trouble et d'anxiété. Je dois reconnaître, cependant, que par l'infinie bonté de Dieu, je ne perdis pas un instant le courage né-

cessaire pour accomplir tout ce que je regardais comme mon devoir.

Je ne m'étais pas reposé un quart d'heure lorsque l'ennemi arriva tout près de la ville. Je n'avais pas alors avec moi plus de cent cavaliers. Nous nous rendîmes au vaisseau, où, protégés par son artillerie, nous parvînmes à nous embarquer, hommes et chevaux, et, traversant l'Humber, nous arrivâmes à Hull, tout notre monde fatigué et épuisé : moi-même j'avais tout perdu jusqu'à ma chemise; car ce que je portais sur moi était tellement couvert de sang et en lambeaux, que rien n'en pouvait plus servir. Dès que je fus arrivé à Hull, j'envoyai un vaisseau à ma fille qu'on me ramena le lendemain, très-bien remise de ce long et pénible voyage.

Peu de jours après, le comte de Newcastle me renvoya ma femme dans sa voiture avec quelques gardes pour lui servir d'escorte. Cette action généreuse lui fit plus d'honneur qu'il n'en aurait pu obtenir en retenant une femme prisonnière en pareille circonstance.

Plusieurs de nos gens qui s'étaient dispersés durant cette longue retraite vinrent nous trouver à Hull. Notre premier soin fut de lever de nouvelles troupes, et, en peu de temps, nous eûmes quinze cents fantassins et sept cents chevaux.

Comme la ville était petite, on m'envoya à Be-

verley avec de la cavalerie et six cents fantassins; mais milord Newcastle, jugeant que nous n'étions pas fort redoutables, avait marché dans le comté de Lincoln avec toute son armée, laissant seulement des garnisons dans quelques villes. Il prit Gainsborough et Lincoln et voulait prendre Boston, car ses ordres que j'ai vus étaient de se rendre dans le comté d'Essex et de bloquer Londres de ce côté.

Comme nous nous étions reposés long-temps et nous trouvions alors suffisamment en force pour ce qui restait de troupes dans le pays, nous envoyâmes un parti assez considérable pour surprendre Stanford-Bridge près d'York. Mais à la première alarme l'ennemi s'enfuit à York et y causa une telle frayeur, qu'on envoya vers milord Newcastle pour le prier instamment de revenir, sans quoi on allait reperdre tout le pays; en conséquence il revint dans le comté d'York, et, peu de temps après, se mit en marche pour venir assiéger Hull.

J'étais à Beverley, sur sa route, et comme nous n'étions pas assez forts pour défendre cette place ouverte contre toute une armée, je fis demander à mon père l'ordre de me retirer à Hull. Mais le comité de cette ville était plus occupé à lever de l'argent qu'à prendre soin des soldats, et, cependant, c'étaient ces gens-là qui avaient alors la plus grande part dans le commandement.

Ils ne voulurent pas qu'on nous donnât l'ordre de nous retirer, et il n'eût pas été à propos que nous nous retirassions sans ordre.

L'ennemi marchait sur nous avec toute son armée; il ne nous était pas permis de nous retirer; il ne nous était pas possible de tenir la ville. Alors, pour rendre notre retraite à la fois plus honorable et plus utile; je rangeai toute la cavalerie et les dragons en face de l'ennemi, et nous demeurâmes ainsi toute la nuit le long d'un bois. Lorsque le jour fut arrivé, nos éclaireurs et ceux de l'ennemi tirèrent les uns sur les autres. L'ennemi marchait en avant avec tout son corps d'armée, qui était d'environ quatre mille chevaux et douze mille fantassins. Nous tînmes ferme jusqu'au moment où ils furent tout près de nous; j'avais, auparavant, donné ordre à l'infanterie de marcher vers Hull et comptais soutenir la retraite avec la cavalerie.

L'ennemi envoya un fort parti attaquer notre arrière-garde; mais, les chemins étant bordés de haies et fort étroits, il nous fut aisé de nous tirer d'affaire avec eux, jusqu'à ce que nous arrivassions à Beverley dont je fis fermer la porte. A peine en eûmes-nous le temps, tellement l'ennemi était près de nous.

Nous perdîmes en cette occasion le major Layton et rien que deux hommes avec lui.

L'ennemi, ne sachant pas ce que nous avions de

forces dans la ville, s'arrêta jusqu'à ce qu'il eût été joint par le reste de l'armée, qui était demeurée environ un mille en arrière. Cela facilita à notre infanterie sa retraite sur Hull, qui était à cinq milles de là, et où on arrivait par d'étroites chaussées. J'envoyai la cavalerie par Cottingham, chemin plus ouvert : elle y arriva heureusement, joignit l'infanterie et soutint la retraite jusqu'à ce que nous eussions gagné un petit pont situé à deux milles de Hull. Nous y fîmes halte. L'ennemi nous suivait de près; nos gens lui envoyèrent une bonne décharge d'infanterie qui le fit reculer, et il n'y revint pas.

Nous laissâmes une faible garde au pont et arrivâmes sains et saufs à Hull.

Ainsi les membres du comité, par leur défaut, non-seulement d'habileté dans l'art militaire, mais encore d'humanité, nous avaient exposés à beaucoup de peines et de dangers.

Milord Newcastle mit le siége devant Hull, mais à une grande distance, car les écluses avaient été ouvertes et inondaient le pays à un mille autour de la ville.

Cependant il s'était avancé par une chaussée qui formait le grand chemin, assez à portée de la ville pour y pouvoir jeter au hasard des boulets, qui étaient la plupart des boulets rouges; mais, par les soins et la vigilance du gouverneur, qui obligea chaque habitant à surveiller sa

propre maison, il n'en résulta aucun dommage.

Notre cavalerie nous était alors inutile, et comme nous n'avions autour de la ville que de l'eau salée, il nous mourait tous les jours beaucoup de chevaux. On m'envoya donc avec la cavalerie rejoindre, dans le comté de Lincoln, les troupes du lord Manchester, alors sous les ordres du major-général Cromwell, qui vint, lorsque nous débarquâmes, nous recevoir avec sa cavalerie.

Sir John Henderson était à trois ou quatre milles de là avec cinq mille hommes, pour empêcher notre jonction; mais il n'osa pas le tenter. Il marcha trois ou quatre jours près de nous, mais nous n'en sûmes rien faute d'espions; car, étranger dans cette contrée, je me fiais entièrement aux soins de mes nouveaux camarades.

A Horncastle il tomba un matin sur nos postes extérieurs, qui, étant composés des nouvelles recrues du pays, s'enfuirent vers Lincoln sans donner l'alarme à nos quartiers, qui étaient dispersés et se croyaient parfaitement en sûreté.

Sir John Henderson s'avança lentement avec son armée; alors les premiers quartiers prirent l'alarme et la communiquèrent bientôt aux autres. Nous éprouvâmes quelque désordre avant de pouvoir réunir un corps un peu nombreux. Milord Willoughby avec ses cavaliers, et les dra-

gens commandés par le colonel Morgan, soutinrent l'arrière-garde, et, après quelques escarmouches, nous passâmes la nuit sur le champ de bataille.

Le lendemain, le comte de Manchester vint nous joindre avec son infanterie. Le jour suivant nous avançâmes à la rencontre de l'ennemi, et, ayant choisi un terrain propre à lui livrer bataille, nous y rangeâmes notre armée. L'ennemi rangea la sienne sur le flanc d'une autre colline située tout proche. Entre nous deux était une petite plaine. Le lieutenant-général Cromwell conduisait l'avant-garde. La réserve était composée de cavalerie, et lord Manchester commandait toute l'infanterie.

Après que nous eûmes demeuré assez longtemps en présence, les enfans perdus commencèrent le combat, puis les deux armées se joignirent sur la plaine où la mêlée fut chaude pendant une demi-heure; mais enfin l'ennemi fut forcé de fuir, laissant deux cents hommes tués et beaucoup de prisonniers.

Telle fut l'issue de la bataille de Horncastle, ou, comme l'appellent quelques autres, de Winsby.

Au même instant nous entendîmes un grand bruit de canon du côté de Hull; c'était une sortie que faisait mon père sur les tranchées de milord Newcastle, qui fit avancer, pour les soutenir, la plus grande partie de son armée; mais les nôtres

chargèrent si résolument qu'ils s'emparèrent du canon, et, poursuivant leurs succès, mirent l'ennemi totalement en déroute; en sorte qu'il leva le siége et s'en retourna à York.

Ces deux défaites qui tombèrent à la fois, l'une sur sa cavalerie, l'autre sur son infanterie, l'empêchèrent tout l'hiver de rien entreprendre, et, après la prise de Lincoln, nous nous établîmes dans nos quartiers d'hiver.

Dans la plus froide saison de l'année je reçus du parlement l'ordre d'aller faire lever le siége de Nantwich, que lord Biron, à la tête de l'armée d'Irlande, avait réduit aux dernières extrémités. Les troupes que j'avais sous mes ordres étaient, de toutes les troupes du parlement, les moins propres à être employées de cette manière; elles avaient toujours été les plus mal payées, et tous mes hommes étaient en mauvais état et presque nus. Je ne refusai point, comme faisaient quelques autres qui n'avaient pas bonne volonté de marcher, quoiqu'ils fussent assez abondamment fournis de toutes choses, mais je priai le parlement de vouloir bien pourvoir à nos besoins.

Le parlement répondit par un ordre positif de me mettre en marche, la chose ne souffrant aucun délai. Prévoyant que ce serait là tout ce que j'obtiendrais, et considérant l'importance de cette expédition, j'avais trouvé sur mon crédit les moyens de me procurer des habillemens pour

quinze cents hommes, et tous étaient prêts à marcher quand les ordres m'arrivèrent.

Le 29 décembre nous partîmes de Falkingham, dans le comté de Lincoln, avec dix-huit cents chevaux et cinq cents dragons, et l'autorisation d'appeler tous les régimens d'infanterie qui se trouvaient dans les comtés de Lancaster et de Chester, pour en composer le corps de notre armée; en arrivant à Manchester je trouvai que cet appel n'était pas sans difficulté; car quelques uns de ces régimens étaient à trente milles, d'autres à quarante; sans compter l'humeur que de pareils ordres donnaient aux colonels, qui ne s'y rendaient qu'autant que le permettait le soin de leurs intérêts ou de leur sûreté.

Mais trouvant meilleure volonté dans les officiers de moindre grade et dans les soldats, je rassemblai en peu de jours près de trois mille hommes d'infanterie.

Nous marchâmes avec cette armée à Nantwich, qui était sur le point de se rendre. Nous n'en étions plus qu'à un jour de marche, lorsque je fus informé que lord Biron avait levé le siége et formait le projet de nous livrer bataille en rase campagne. Je rangeai mon armée dans l'ordre que je comptais lui donner pour le combat, et continuai ma marche jusqu'à la distance de trois milles de la ville.

Il y avait là un passage gardé par environ deux cent cinquante hommes; j'y envoyai le colonel Morgan avec ses dragons; il les délogea, et son frère y fut tué. Le major qui commandait le parti ennemi y fut fait prisonnier avec quelques autres.

Nous avançâmes jusqu'à demi-portée de canon des retranchemens de l'ennemi. La moitié de son armée y était rangée en bataille, et nous apprîmes que la rivière qui traverse la ville avait été gonflée par la fonte des neiges, ce qui empêchait ceux des leurs qui se trouvaient de l'autre côté de venir les joindre.

Nous assemblâmes un conseil de guerre, où l'on débattit la question de savoir si nous attaquerions les retranchemens où se trouvait une partie des ennemis séparés du reste de l'armée, ou si nous entrerions dans la ville pour aller délivrer les nôtres, et, avec ce surcroît de forces, nous trouver le lendemain plus en état de faire face à l'ennemi.

On prit ce dernier parti, et faisant ouvrir un passage par nos pionniers à travers les haies, nous marchâmes sur la ville; nous n'avions pas fait beaucoup de chemin, lorsque nous fûmes avertis que l'ennemi venait nous prendre en queue. Nous fîmes face avec deux régimens et mon régiment de cavalerie commandé par le major Rokeby.

Nous allâmes au secours de ceux qui se trouvaient engagés. Ainsi le combat commença sur tous les points.

Ceux qui étaient tombés sur notre arrière-garde était la portion de l'armée ennemie qui venait de l'autre partie de la ville et avait passé la rivière; l'autre partie, rangée dans les retranchemens, attaqua notre avant-garde, alors en marche vers la ville. Ainsi la bataille se composait de plusieurs combats séparés, et la division qui en était venue la première aux mains, se trouvait en deux corps éloignés environ d'un quart de mille. A la fin, notre infanterie commença à céder un peu de terrain; mais notre cavalerie le reprit en chassant la cavalerie ennemie des chemins bordés de haies qui flanquaient notre infanterie. Cela rendit tellement courage à mes gens qu'ils reprirent le terrain perdu, et repoussèrent l'ennemi de haies en haies, jusqu'à ce qu'enfin il fût obligé de fuir dans les retranchemens. Sa cavalerie se retira sur Chester en meilleur ordre et sans beaucoup de perte. Notre autre aile, aidée de la garnison qui sortit de la ville au nombre de sept à huit cents mousquetaires, chassa les ennemis dans ces mêmes retranchemens, où nous les entourâmes sans retard. Comme ils étaient dans un grand désordre, ils se rendirent bientôt prisonniers avec tous leurs principaux officiers, leurs armes, leurs drapeaux et leurs munitions.

Ce fut ainsi que par la miséricorde de Dieu nous obtînmes cette victoire, d'autant plus signalée, que nous n'avions pas eu à faire à de jeunes soldats, mais à des hommes expérimentés et à une armée jusqu'alors victorieuse.

Nous prîmes ensuite plusieurs villes dans le comté de Chester. Dans celui de Lancaster, nous n'éprouvâmes de résistance qu'à Latham, qui fut assiégé par les troupes du comté; mais le prince Robert en fit ensuite lever le siége.

Après avoir employé trois ou quatre mois dans cette expédition, je reçus de mon père l'ordre de revenir dans le comté d'York, afin que la réunion de nos forces le mît en état de tenir la campagne; nous nous rencontrâmes aux environs de Ferry-Bridge, où il s'était rendu de Hull pour aller attaquer Selby.

Je reçus en même temps un autre ordre du parlement, de marcher promptement avec ma cavalerie et mes dragons dans le Northumberland, pour me joindre à l'armée écossaise.

Le comte de Newcastle, alors à Durham, était beaucoup plus fort en cavalerie que les Écossais, ce qui les empêchait d'avancer. Cependant, comme mon père avait résolu d'attaquer Selby dans un jour ou deux, je demeurai avec lui jusqu'à ce qu'il eût terminé cette affaire, qui était aussi très-avantageuse à l'armée d'Écosse.

Le gouverneur d'York, le colonel Bellasis, était

dans Selby avec deux mille hommes. Nous rangeâmes notre cavalerie et notre infanterie tout contre la ville. Sir John Meldrum conduisait l'infanterie avec ordre de donner l'assaut sur plusieurs points désignés. J'étais avec ma cavalerie prêt à le soutenir. L'ennemi du dedans de la ville se défendit long-temps avec courage.

Les nôtres, à la fin, forcèrent les ouvrages, mais ne purent avancer à cause de la cavalerie qui était en dedans. J'entrai par une barricade ouverte, et me trouvai entre les maisons et la rivière. Là nous eûmes une rencontre avec la cavalerie ennemie. Après une charge, elle s'enfuit par un pont de bateaux sur York. Elle revint encore et nous chargea de nouveau; mon cheval tomba: je me trouvai seul un peu en avant; mes gens vinrent me secourir et repoussèrent l'ennemi, qui se retira de nouveau sur York. Nous prîmes, dans cette charge, le colonel Bellasis, gouverneur d'York. Pendant ce temps, l'infanterie était entrée dans la ville, et avait fait un grand nombre de prisonniers. Cet heureux succès jeta tant de trouble et de frayeur dans York, qu'on envoya promptement prier le comte de Newcastle de revenir en toute hâte secourir cette ville, qu'on craignait que nous ne voulussions attaquer.

Ces nouvelles le rappelèrent sur-le-champ, et il laissa les Écossais, que le froid et les continuelles alarmes qu'il leur donnait avaient ré-

duits à une très-fâcheuse situation. Mais alors ils purent avancer à mesure qu'il se retirait.

Le comte de Newcastle arriva à York. Les Écossais joignirent mon père à Wetherby, et tous ensemble composèrent un corps de seize mille hommes d'infanterie et quatre mille chevaux, avec lesquels on marcha sur York.

Comme York était défendu par une forte garnison, on jugea que le siége demandait un plus grand nombre de troupes. Le comte de Crawford, Lindsey et moi, fûmes envoyés au comte de Manchester pour le prier de se joindre à nous. Il y consentit volontiers, et nous amena un surcroît de six mille hommes de pied et trois mille chevaux.

L'armée avait alors trois généraux, Lesley, Manchester et Fairfax, ayant chacun leur quartier à part autour de la ville; le côté du nord demeurait libre.

Il se passa quelque temps sans qu'on fît rien de bien important. Enfin, dans les quartiers de lord Manchester, on fit les approches de la tour de Sainte-Marie, et l'on commença à la miner. Le colonel Crayford, Écossais, qui commandait ce quartier, voulant avoir seul l'honneur de l'affaire, mit le feu à la mine sans en avertir les deux autres généraux, comme il l'aurait dû pour que la chose se fît d'accord et avec leur secours. Cette imprudence nous fut très-préjudiciable, car, ayant

ainsi aventuré son corps, seul contre toutes les forces de la ville, sans que personne vînt le seconder, il fut repoussé avec une perte de trois cents hommes; il aurait été sûrement appelé à rendre compte de cette action, s'il n'eût trouvé moyen d'échapper à la fureur du gouvernement triumviral.

Peu de temps après, le prince Robert vint secourir la ville; nous levâmes le siége, et Hessey-Moore fut indiqué pour le rendez-vous de l'armée; elle s'y rendit toute entière. Environ à un mille de là était le prince, séparé de nous par la rivière d'Ouse, qu'il passa cette nuit même à Poppleton; le jour suivant il rangea son armée sur la plaine où nous étions; il y fut rejoint par l'armée de lord Newcastle, ce qui lui faisait en tout vingt-trois ou vingt-quatre mille hommes. Nous avions quelque chose de plus.

Nous étions partagés d'opinion sur ce qu'il y avait à faire; les Anglais voulaient combattre, et les Écossais se retirer pour prendre, disaient-ils, un moment plus favorable et une position plus avantageuse.

La chose étant résolue de cette manière, nous décampâmes pour nous porter sur Tadcaster, ce qui donna à l'ennemi la facilité d'avancer plus rapidement.

Le lieutenant-général Cromwell, Lesley et moi fûmes chargés de conduire l'arrière-garde; nous

fîmes savoir aux généraux qu'il était nécessaire de faire halte, sans quoi l'ennemi, prenant avantage de notre marche, pourrait nous mettre en désordre; au lieu que, nous trouvant en ce moment postés favorablement, nous espérions défendre le terrain jusqu'à ce qu'ils fussent revenus sur leurs pas pour se joindre à nous, ce qu'ils firent.

Le lieu où nous nous trouvions s'appelait la plaine de Marston; elle a donné son nom à cette bataille.

Ce fut là que nous rangeâmes notre armée; celle de l'ennemi était en bataille sur la plaine, un peu au-dessous de nous.

La plus grande partie de la journée s'était passée en préparatifs, lorsque nous commençâmes à descendre pour aller à leur rencontre. Le lieutenant-général Cromwell commandait l'aile gauche de la cavalerie et était secondé par le major-général Lesley. J'avais l'aile droite où l'on m'avait donné quelque cavalerie écossaise. Ma réserve était composée de lanciers, et les trois généraux étaient avec l'infanterie.

Notre aile gauche chargea d'abord l'aile droite de l'ennemi; l'attaque fut soutenue pendant quelque temps, des deux côtés, avec beaucoup de vigueur, mais enfin l'ennemi fut entièrement défait.

Notre aile droite n'obtint pas un aussi heureux

succès, en raison des genêts et des fossés que nous avions à traverser et qui nous mirent dans un grand désordre.

Cependant je parvins à ranger un corps de quatre cents cavaliers; mais comme les intervalles qui se trouvaient entre les différens corps de cavalerie étaient, sur cette aile seulement, occupés par des mousquetaires dont le feu nous faisait beaucoup de mal, je fus obligé de les charger. Nous combattîmes long-temps engagés de cette sorte les uns dans les autres; mais enfin nous mîmes en déroute cette portion de l'aile que nous avions chargée, et poursuivîmes les fuyards pendant un assez long espace du côté d'York. Je revins seul sur mes pas pour me rejoindre à ceux de mes gens que j'avais laissés derrière; ceux des ennemis qui étaient demeurés à leur poste, voyant le désordre où étaient les nôtres, les avaient chargés et mis en fuite avant que je pusse les rejoindre, en sorte que le bon succès que nous avions obtenu d'abord fut effacé par cette fâcheuse conclusion de l'affaire.

L'autre aile et la plus grande partie de l'infanterie continuèrent à s'avancer victorieusement jusqu'à ce qu'elles eussent débarrassé le champ de bataille.

Je dois toujours me rappeler avec reconnaissance la bonté de Dieu envers moi ce jour-là; car, lorsqu'après avoir chargé à travers les en-

nemis, et tandis que mes gens étaient à sa poursuite, je retournais sur mes pas pour rejoindre le reste de mes troupes, je me trouvai au milieu de l'ennemi qui occupait cette partie de la plaine en différens corps de cavalerie répandus çà et là. J'ôtai donc le signe de ralliement que j'avais à mon chapeau, et, passant au milieu d'eux comme un de leurs officiers, j'allai rejoindre, à l'autre aile, la cavalerie de lord Manchester. J'avais seulement reçu dans la première charge un coup de tranchant dans la joue, et mon cheval un coup de feu.

Un grand nombre de mes officiers et de mes soldats furent tués ou blessés dans cette charge. Le capitaine de mon propre escadron reçut un coup de feu dans le bras, mon cornette eut les deux mains coupées de manière à le mettre pour toujours hors du service. Le capitaine Mickleth-wait, honnête et brave gentilhomme, y fut tué. Ce fut à peine si un seul officier en sortit sans blessure; le colonel Lambert, qui devait me soutenir, ne put arriver jusqu'à moi, et chargea sur un autre point. Le major de son régiment, Fairfax, eut au moins trente blessures, dont il mourut à York, lorsqu'il était cependant déjà sorti de sa chambre et donnait bonne espérance de guérison.

Mais ce qui me toucha de plus près que tout le reste, ce fut la perte de mon frère qui, aban-

donné de ses soldats, fut cruellement blessé et mourut trois ou quatre jours après; il fut enterré à Marston; il était âgé de vingt-trois ans.

Il y eut autant de gens tués ou blessés dans cette charge que dans tout le reste de l'armée.

L'ennemi eut plus de quatre mille hommes tués et on lui fit beaucoup de prisonniers.

Le prince Robert retourna dans le midi; le comte de Newcastle passa la mer avec un grand nombre de ses officiers. York se rendit, et le nord, à l'exception de quelques villes, fut entièrement soumis par les troupes du parlement.

Quelque temps après j'allai pour prendre le château de Helmesley; je fus là blessé dangereusement d'un coup de feu à l'épaule; on me porta à York, où, pendant quelque temps, il fut douteux que j'en pusse revenir.

Dans le même temps, le parlement me nomma au commandement de l'armée du sud.

Mais n'ayant eu d'autre intention que de rappeler à ma mémoire les actions auxquelles j'ai été présent pendant la guerre du nord, je terminerai ce discours à l'époque où il a plu à Dieu de terminer mes services dans cette partie de l'Angleterre.

S'il m'a fait quelquefois sentir sa verge pour m'avertir que j'oubliais trop souvent de lui rendre mes humbles actions de grâces et de recon-

naître les secours et les preuves de miséricorde qu'en ai reçus, et dont, hélas! je ne suis pas capable de le louer dignement, je suis cependant un de ceux qui peuvent dire par expérience, *quel est le Dieu semblable à notre Dieu?* Ainsi donc, *ce n'est pas à nous, ô Seigneur, ce n'est pas à nous, mais à ton nom que nous devons la louange.*

Et, quant à moi et à ce que j'ai fait, je puis dire avec Salomon : *J'ai regardé toutes les œuvres qu'ont exécutées mes mains et le travail que je m'étais efforcé d'accomplir, et j'ai vu que tout était vanité et tourment d'esprit.*

Car il ne demeure point à jamais un souvenir du sage, non plus que de l'insensé; et l'on voit que ce qui est maintenant sera oublié dans les jours à venir.

MÉMOIRES
DE
FAIRFAX.

DEUXIÈME PARTIE.

Mémoires abrégés, contenant quelques éclaircissemens nécessaires sur plusieurs choses qui se sont passées durant mon commandement.

Par la grâce et avec l'aide de Dieu, je vais exposer avec sincérité les motifs de mes actions durant cette malheureuse guerre, et particulièrement de celles que le monde a jugées les plus susceptibles de censure.

Ce fut vers l'année 1641 que je commençai à m'engager dans les funestes calamités de la guerre, au moment où la maladie générale qui attaquait les trois royâumes, je veux dire les différends qui s'étaient élevés entre le Roi et le parlement, avait allumé un tel incendie dans le cœur même de l'État, qu'avant qu'on y pût trouver aucun remède, le corps entier était presque réduit en cendres.

Je dois dire que je me décidai en faveur du parlement, parce que je le regardais comme le grand et le plus sage conseil du roi et du royaume; de même que d'autres étaient opposés au parlement parce qu'il voulait trop réduire la prérogative.

En conséquence de cette division, on établit de part et d'autre des autorités différentes, la commission d'enrôlement pour le roi, et la milice pour le parlement; mais les commissaires de l'enrôlement dépassèrent leurs ordres, en opprimant beaucoup d'honnêtes gens, que, par forme de reproche, ils appelaient *les têtes rondes*, et qui, par leur religion, leurs propriétés et la cause qu'ils avaient embrassée, formaient une portion très-considérable du pays; on les força ainsi à prendre les armes pour leur propre défense, ce qui fut ensuite légitimé par l'autorité du parlement.

Mon père était encore dans sa maison à Denton, où j'étais allé lui rendre visite, lorsqu'il fut informé par ses amis qu'on avait intention de l'envoyer prendre et de le mettre en prison à York. Il résolut de ne bouger aucunement de chez lui, ne se sentant coupable de rien qui pût mériter la prison.

Le pays souffrait toujours de plus en plus. Beaucoup de gens vinrent presser mon père de se joindre à la confédération qu'ils avaient formée pour leur

propre défense et celle du pays, alors excessivement opprimé par les gens de la commission d'enrôlement, qui prirent ensuite le nom de *Cavaliers*. Voyant ses voisins dans une pareille détresse, et pressé d'ailleurs par les instances de ceux qui l'entouraient, il résolut de courir le même danger que les autres habitans.

Le parlement lui accorda alors la commission de général des troupes du nord; j'eus sous lui la commission de général de la cavalerie.

Je n'ai pas dessein de rapporter ici les services que j'ai rendus à la cause du parlement, car mon intention est plutôt de justifier mes actions que de les proclamer; je n'en dirai donc pas davantage sur ces trois années de guerre dans le nord, durant lesquelles, Dieu merci, l'on n'a rien eu à me reprocher en particulier; mais je dirai quelque chose de la manière dont je me trouvai engagé dans celle du midi.

Dans cette partie de l'Angleterre, la guerre entre le Roi et le parlement avait traîné languissamment pendant plusieurs années, et plusieurs batailles avaient été livrées avec une telle égalité de succès qu'il était difficile de présumer lequel des deux partis finirait par l'emporter. On doit avouer cependant que l'armée du parlement était sous les ordres d'un noble et vaillant général, le comte d'Essex. Cependant le parlement s'aperçut que l'ennemi recueillait plus davantage du temps

et des délais, qu'il n'en aurait pu tirer de sa force même. On résolut donc de changer la constitution des armées, dans l'espérance d'améliorer ainsi les affaires de la cause, alors en décadence. Dans ce fâcheux état de choses, l'armée fut réorganisée, et on proposa de donner le commandement à un nouveau général. Quelque peu capable que je fusse de cet emploi, je fus nommé par les votes des deux chambres. J'étais si loin de le désirer que, si mon obéissance n'eût pas été commandée par une autorité aussi imposante, qui ne s'était pas encore séparée des intérêts du Roi, et si mes plus chers amis ne m'eussent pas vivement pressé d'accepter, j'aurais refusé une si haute charge; mais soit la facilité naturelle de mon caractère, qui trahit dans cette occasion ma modestie, soit la main puissante de Dieu à qui toutes choses doivent obéir, je me laissai induire à recevoir le commandement.

Alors le parlement vota aussitôt que je devais me rendre à Londres pour y prendre possession de mon emploi, bien que je ne fusse pas encore entièrement remis d'une dangereuse blessure que j'avais reçue peu de temps auparavant à Helmesley, et qui, je crois, sans la miraculeuse main de Dieu, aurait été mortelle.

Mais, hélas! quand je rappelle ici à mon esprit les cruelles conséquences que des hommes intrigans et artificieux ont fait sortir de ces entre-

prises, d'abord innocentes, je suis prêt à perdre cette confiance que j'avais autrefois en Dieu, quand je pouvais dire avec Job : *Jusqu'à ce que je meure, je n'éloignerai pas de moi mon intégrité, et tant que je vivrai, mon cœur ne me fera pas un reproche.* Mais je suis maintenant plutôt en situation d'imiter les plaintes de Job et de dire : *Pourquoi ne suis-je pas mort? pourquoi n'ai-je pas rendu l'esprit lorsque ma vie était sur les confins de la tombe?*

Dieu ayant donc voulu m'accorder la vie pour en faire une proie, je me rendis dans le sud, espérant y être, en quelque manière, utile au service public. Mais lorsque j'y arrivai, si je n'avais pas agi dans toute la simplicité de mon cœur, je n'aurais pu supporter l'aspect mécontent et le déplaisir des gens que blessait ce changement, qui attaquait un grand nombre d'entre eux. Ils cherchaient par tous les moyens possibles à m'entraver dans l'exercice de mon nouvel emploi; cependant ils ne purent m'empêcher de faire ce qu'exigeait alors impérieusement la nécessité des affaires. Mais ils nous affaiblirent tellement par le défaut des choses nécessaires, que nous paraissions plutôt envoyés pour périr que pour rendre aucun service au royaume.

Assurément, si nous n'avions eu d'autre but que l'intérêt personnel, c'était de quoi nous décourager; mais il n'en résulta point pour moi un

semblable effet; je n'en conçus, au contraire, que plus d'espérance de nos futurs succès, et mes espérances furent réalisées au grand avantage du parlement. S'il a été fait ensuite un mauvais usage de la miséricorde de Dieu, n'en reconnaissons pas moins ses bontés à notre égard; mais que ceux qui en ont abusé reçoivent ce qui leur est dû de honte et de châtiment.

Portés ainsi par le succès et par le pur amour du bien public, quelques uns de nous furent incapables de discerner le serpent caché sous les fleurs d'une si bonne fortune, ni d'imaginer que les fruits de nos espérances, semblables aux œufs du basilic, produiraient ensuite une engeance si malfaisante.

Mais quels que fussent nos démérites, il plut à Dieu d'accorder continûment à l'armée de tels succès pendant les années 1645 et 1646, qu'il ne restait en Angleterre ni armée ni forteresse à opposer au parlement pour l'empêcher de rétablir la paix dans le royaume.

Les miséricordes divines furent bientôt obscurcies par l'abominable hypocrisie et l'artifice de ceux même dont Dieu s'était servi comme d'instrument pour terminer cette guerre.

Alors on vit le blâme et la honte remplacer l'éclat dont avaient brillé l'honneur et la réputation de l'armée. Alors le pouvoir que j'avais eu sur elle fut usurpé par les agitateurs,

avant-coureurs du désordre et de l'anarchie.

Ma commission de général ne me permettait d'agir que d'accord avec un conseil; mais le conseil était revêtu d'un pouvoir arbitraire et illimité, qui lui permettait d'agir indépendamment du général, et tout ce que je pus faire pour m'y opposer fut inutile, surtout lorsque la division se fut mise dans le parlement lui-même.

A cette époque on cessa de payer à l'armée sa solde, ce qui augmenta ses mauvaises dispositions; il en résulta la nécessité de vivre à discrétion, ce qui occasionna dans la nation un mécontentement général, et donna ainsi, à tous ces agitateurs factieux, les moyens de poursuivre leurs projets, et d'élever leur propre fortune sur la ruine publique.

J'étais extrêmement affligé de voir les choses en cet état, et j'aurais mieux aimé être dans le nombre des victimes que dans celui des chefs; mais avant de rendre ma commission, je jugeai qu'il valait mieux consulter quelques amis que de me conduire d'après mon propre jugement et mes désirs particuliers. L'autorité publique, de qui je l'avais reçue, avait droit d'attendre que je n'abandonnasse point mon emploi avant de lui en faire part.

C'est ce qui me détermina à rester dans l'armée plus long-temps que je n'aurais fait sans cela, et, en réalité, je préservai ainsi le parlement pen-

dant quelque temps des violences qu'il eut à souffrir ensuite de la part de ces perturbateurs.

J'entrerai maintenant dans quelques détails sur les agitations qu'ils excitèrent.

Ce fut à Nottingham que je m'en aperçus pour la première fois, lorsque les soldats se réunirent pour adresser une pétition au parlement à l'occasion de leurs arrérages. La chose paraissait juste; mais comme la manière me déplaisait, j'en parlai à quelques uns des officiers qui étaient entrés le plus avant dans l'affaire, et j'empêchai qu'elle n'eût lieu pour cette fois. Mais c'était seulement couper une des têtes de l'hydre. Ils recommencèrent, seulement moins près du quartier-général et dans les portions éloignées de l'armée, si bien qu'avant que je pusse m'y opposer, la pétition fut présentée au parlement qui s'en montra extrêmement mécontent.

Ils se divisèrent ensuite entre eux, et leur discorde devint fatale, non-seulement au Roi, mais à eux-mêmes. Car les uns s'efforçaient de maintenir leur autorité, les autres, qui étaient les plus désordonnés, travaillaient à empêcher leur propre ruine qu'ils avaient lieu de craindre.

Ces dispositions et une inclination naturelle au changement, furent, je crois, ce qui donna l'idée d'un nouveau gouvernement, que dans le temps on décora du nom de république, mais qui n'en eut jamais la perfection. Il fut quelque temps dé-

mocratique, puis oligarchique, puis anarchique; et au fait, les moyens qu'on prenait pour arriver à la république, ne présentaient que confusion, car les officiers de l'armée étaient placés et déplacés à la volonté des nouveaux agitateurs, et la violence en vint au point qu'il ne fut plus en mon pouvoir de la réprimer. Je pris alors le parti d'avoir recours à mes amis pour qu'ils m'obtinssent la démission de mon commandement, et plusieurs membres du parlement se réunirent pour en délibérer; mais aucun d'eux ne voulut entreprendre de le proposer à la chambre, pensant que dans l'état où étaient les affaires, une telle proposition lui déplairait extrêmement.

Telle fut la réponse que j'en reçus, et ils m'engagèrent à me tenir tranquille, assurant que le parlement aurait soin d'arranger toutes choses pour le bien et la pacification du royaume.

Ces espérances soutinrent un peu mon courage, mais ne purent balancer le chagrin et l'inquiétude que j'éprouvais de ne pouvoir obtenir ma démission; en sorte que si l'on m'a vu avancer avec ce torrent, je puis dire, avec vérité, que je fus entraîné par sa violence plutôt que dirigé par ma propre volonté.

La puissance et l'autorité de l'armée venaient de l'appui que lui donnaient quelques membres du parlement, qui en souffrirent ensuite eux-mêmes. L'armée s'approcha de Londres, et on

résolut à Windsor, après deux jours de discussion dans le conseil de guerre, d'écarter de la chambre tous ceux qu'on regardait comme coupables des entraves apportées, disait-on, au rétablissement des affaires.

On me pressa de marcher en diligence; mais ici je résolus d'employer le pouvoir d'empêcher, puisque je n'avais pas celui de persuader; et quand le lieutenant-général et d'autres vinrent me presser de signer l'ordre de la marche, j'usai de délais, disant que je craignais les conséquences de la dissolution du parlement, surtout au moment où le royaume était si près de se voir exposé à une nouvelle guerre, qui était en effet si proche que le retard de trois ou quatre jours que je mis à donner des ordres détourna mes soldats de cette fantaisie de se faire hommes d'État, et les ramena, comme il était convenable, à leur devoir de militaires.

Le colonel Poyer se déclara, à cette époque, dans le pays de Galles. Un parti considérable se souleva dans le pays de Kent, sous le commandement de milord Goring, et presque dans le même temps le duc Hamilton arriva en Angleterre avec une puissante armée d'Écossais. Nous eûmes donc, pour cet été, assez d'ouvrage devant les mains.

J'écris ceci pour montrer comment, par un effet de la Providence, un délai de quelques jours

mit le parlement pour plus d'une année à l'abri des violences qu'on lui fit subir ensuite (1).

Je pourrais rapporter ici les grands et difficiles exploits accomplis par l'armée durant le cours de cette année, dans la vue du bien public ; mais comme le parti factieux devint plus insolent à mesure que le succès le rendit plus puissant, je m'abstiendrai de raconter ces faits, qui sans cela peut-être auraient mérité d'être rappelés avec plus d'honneur que la modestie ne permet de le faire.

Je m'imposerai, au lieu de cela, le châtiment de continuer à raconter les fautes de l'armée ; mais je ne dois pas oublier une chose qui concourut gravement aux révolutions subséquentes, et dont j'aurais dû parler avant de faire mention de cette seconde guerre ; je veux dire l'enlèvement du Roi de Holmsby ; les funestes conséquences de cet événement remplissent mon cœur d'un souvenir douloureux, de même qu'alors le désir de l'empêcher me remplit de soucis.

J'étais à Saffron-Valden, dans le comté d'Essex, lorsque j'appris que le cornette Joyce, archi-agitateur, alors en quartier près d'Oxford, s'était emparé de la personne du Roi, avait écarté ses gardes et tellement violenté les commissaires du

(1) Voir les *Mémoires* de Ludlow.

parlement qui avaient ordre de demeurer auprès de Sa Majesté, qu'ils refusèrent de continuer d'agir en vertu de leur commission entravée d'une manière si illégale.

Aussitôt que j'eus avis de la chose, j'envoyai deux régimens de cavalerie pour repousser cette troupe et remettre toutes choses dans l'ordre convenable. Mais avant qu'ils atteignissent Holmsby, le Roi, accompagné de Joyce, avait déjà fait deux ou trois milles sur la route de Cambridge. Le colonel Whalley alla rejoindre le Roi, et lui dit qu'il était envoyé par le général pour lui faire connaître combien il était affligé des insolences commises à son égard, et pour l'assurer qu'il n'en avait pas eu la moindre connaissance avant que la chose fût faite, et qu'il n'avait pas perdu de temps pour prendre les moyens d'éloigner de lui les troupes qui le retenaient; ce que le colonel avait ordre d'exécuter. Il pria donc Sa Majesté de vouloir bien retourner à Holmsby, où tout serait remis en ordre et en paix comme auparavant. Il pria aussi les commissaires de reprendre leurs fonctions, conformément aux ordres du parlement, et au désir que le général l'avait chargé de leur exprimer. Mais le Roi refusa de revenir, et les commissaires d'agir. Sur quoi le colonel Whalley les pressa de nouveau, disant qu'il avait « l'ordre exprès de rétablir autour de Sa Majesté

« toutes choses dans leur premier état; ce qui « ne pouvait avoir lieu que par son retour à « Holmsby. »

Le Roi dit positivement « qu'il ne voulait pas « y retourner; » ce qui fit que le colonel ne le pressa pas davantage, car il avait, au fait, reçu de moi, l'ordre spécial d'en user envers Sa Majesté avec toute la délicatesse et tout le respect qui lui étaient dus.

Le Roi arriva cette nuit ou la nuit suivante à la maison de sir John Cutts, près de Cambridge, et le lendemain je me rendis auprès de Sa Majesté, à qui je voulais aussi persuader de retourner à Holmsby; mais elle en avait décidé autrement (1).

Je pressai aussi les commissaires d'agir en conséquence des pouvoirs qu'ils avaient reçus du par-

---

(1) Le Roi, dans la conversation qu'il eut avec M. Reymes pendant que l'armée le traînait à sa suite, et dont on a déjà vu les détails dans une note ajoutée aux petits *Mémoires* du major Huntington, lui dit positivement, en invoquant même le témoignage des commissaires du parlement : « N'ai-je pas dit au *général lui-même*, ainsi qu'aux « autres, que j'admirais comment et par quelle autorité « ils osaient ainsi me résister à moi et à mon parlement? » A quoi le général répondit qu'il y avait nécessité. Cela paraîtrait contredire, jusqu'à un certain point, ce que rapporte ici Fairfax de ses instances pour engager le Roi à retourner à Holmsby. (*Histoire parlementaire*, tom. 3, col. 632.) (*Note de l'Editeur.*)

lement; ils le refusèrent également, et après avoir encore employé toute la journée en tentatives inutiles, je retournai à mes quartiers. Le Roi, quand je pris congé de lui, me dit : *Monsieur, je suis aussi bien que vous dans l'armée;* ce qui me fit voir clairement sur quel roseau brisé il croyait pouvoir s'appuyer.

Les agitateurs, qui savaient prendre la couleur la plus favorable à leurs vues, avaient persuadé au Roi que l'armée était pour lui.

Afin de faire connaître à quel point cette action m'était réellement pénible, et bien que l'armée fût presque entièrement infectée de l'esprit des agitateurs, je convoquai un conseil de guerre pour procéder contre Joyce, en raison de ce grave délit et de l'atteinte portée aux réglemens militaires. Mais les officiers, soit par la crainte que leur inspirait l'insubordination des soldats, soit plutôt, comme je le soupçonnai, qu'ils approuvassent secrètement ce qui s'était fait, rendirent à cet égard tous mes efforts inutiles; et comme on vit qu'aucun châtiment ne pouvait plus atteindre les agitateurs, tout se dirigea désormais dans ce sens. Le Roi et son parti étaient dans l'espérance, les membres du parlement et tous ceux qui tenaient à la cause du covenant dans la crainte, si bien que pendant plusieurs mois les conseils publics ne furent autre chose que des juntes particulières, d'où naissaient chaque jour de plus en plus des

haines et des jalousies mutuelles. Ainsi, l'armée ne voulut pas permettre que le Roi jouît plus long-temps de la liberté qui lui avait été laissée, et le parlement ne voulut pas souffrir que l'armée se mêlât de ce qui le regardait seul, le soin de rétablir le royaume dans ses justes droits et libertés. L'armée, de son côté, craignait aussi que le parlement ne s'occupât pas assez de sa sûreté.

Tout allant de pis en pis, le Roi essaya de s'échapper; il y parvint, mais ce fut pour passer d'une prison plus vaste, à Hampton-Court, dans une plus étroite, à l'île de Wight.

Ce fut là que le parlement traita de la paix avec le Roi. Mais, hélas! les méchans semèrent en même temps l'ivraie qu'on ne put enlever qu'en arrachant aussi le bon grain.

Le Roi était la pomme d'or jetée devant les deux partis, le parlement et l'armée, et la discorde vint au point qu'elle pouvait de nouveau plonger la nation dans le sang; mais l'armée étant la plus forte, s'empara de nouveau du Roi, malgré tout ce qu'on put faire pour l'empêcher.

Les négociations étaient à peine finies, que le Roi fut de nouveau saisi par les mêmes mains qui l'avaient enlevé de Holmsby. Son procès commença bientôt après.

Pour préparer une pareille œuvre, le conseil des agitateurs pensa qu'il fallait d'abord expul-

ser du parlement tous ceux dont ils avaient à craindre l'opposition. Ils conduisirent cette entreprise avec un tel secret que je n'en eus pas la moindre connaissance, avant qu'elle fût pleinement accomplie, comme le peuvent témoigner quelques membres de la chambre avec lesquels j'étais alors occupé d'une affaire particulière, tandis que le colonel Pride exécutait son projet sur le parlement, dont je proteste que je n'ai pas entendu parler le moins du monde avant que la chose fût faite. Leur raison pour la tenir si secrète que je ne pusse en être informé, c'est que je prévenais toujours de pareils desseins, lorsque j'en avais connaissance.

Cette purgation de la chambre, comme ils l'ont appelée, jeta le parlement dans une sorte de consomption et de langueur, telles qu'il lui a été depuis impossible de recouvrer cette santé intérieure qui avait toujours entretenu dans le royaume l'énergie, la force et la vie.

L'épée avait ouvert la route, le procès du roi leur devint ensuite bien plus facile.

L'affliction, le trouble d'esprit que m'a causé cet événement, les efforts que j'ai faits pour m'y opposer, suffiront, je l'espère, pour attester l'aversion et l'horreur que j'en ai ressenties. Que ne feront-ils pas aux broussailles, après avoir abattu le cèdre ?

Le duc Hamilton, lord Holland, le lord Capel

et d'autres furent ensuite condamnés à mort.

C'est ici le lieu de placer quelques mots pour ma justification concernant l'affaire de lord Capel, de sir Charles Lucas, et de sir George Lisle, qui s'étaient rendus prisonniers à discrétion lors de la reddition de Colchester; car je sais que quelques personnes ont mis en question la justice de mes procédés dans l'exécution de la capitulation.

J'avais mis le siége devant Colchester et donné plusieurs assauts; mais comme la garnison était beaucoup plus nombreuse que ce que j'avais de troupes pour l'assiéger, je fus forcé de prendre une autre marche. Je bloquai la ville, et lui coupai les vivres pour la forcer de se rendre. Elle y fut en effet obligée après quatre mois d'un étroit blocus. Elle se rendit à discrétion. Il y avait dans la ville trois ou quatre mille hommes. « Par « se rendre à discrétion, on entend que quel- « ques uns seront punis, et que le reste sera « libre d'aller où il lui plaira (1). »

Aussitôt après notre entrée dans la ville, on

(1) Fairfax en effet, soit dans les articles, soit dans les explications demandées par les assiégés sur la manière dont il les entendait, spécifia ce qu'il entendait par se rendre à discrétion (*mercy*), c'est-à-dire, selon le sens de cette expression, sans être assuré de la vie. Cependant les explications donnaient lieu d'espérer plus de douceur qu'il n'en

convoqua un conseil de guerre qui condamna à mort les personnes dont j'ai parlé, et acquitta le reste.

La chose ayant été résolue ainsi, je jugeai cependant à propos de renvoyer le lord Capel, le lord Norwich, etc., au parlement, comme au grand tribunal civil du royaume, alors composé des lords et des communes (1). Je pensai que c'était à lui qu'il appartenait de juger des per-

---

montra ensuite à l'égard de sir George Lisle et de sir Charles Lucas. Il y a lieu de croire qu'en cette circonstance, comme en presque toutes les autres, et comme on le verra plus particulièrement dans la note suivante au sujet de lord Capel, Fairfax céda aux volontés et aux intérêts de son parti, contre son penchant, et même contre le jugement de sa conscience, et qu'il mit ensuite, à se justifier à moitié, la même faiblesse qu'il avait mise à se laisser à moitié compromettre. Sir Charles Lucas fut exécuté le premier; aussitôt qu'il fut tombé, sir George Lisle alla à lui, l'embrassa, puis se tournant vers les soldats leur dit de s'approcher de plus près. Ils lui dirent d'être tranquille et qu'ils ne le manqueraient pas. « Amis, leur dit-il en souriant, j'ai été plus près de vous et vous m'avez manqué. » Il paraît que leur exécution irrita vivement lord Capel, et qu'il s'en expliqua avec Ireton de manière à exciter son ressentiment. Les amis de lord Capel ont attribué en partie à cette circonstance l'arrêt qui le fit périr quelques mois après. (*State trials*, tom. 4, col. 1200 et suiv. — Clarendon, *Histoire de la Rébellion*, tom. 9, pag. 171.) (*Note de l'Editeur.*)

(1) Fairfax annonça effectivement, dans les explications,

sonnes aussi considérables par leurs biens et leurs familles. Quant à sir Charles Lucas et à sir

---

l'intention de renvoyer lord Capel et les prisonniers de son rang *à la justice et merci* du parlement. Mais il paraît qu'après la reddition de la place il leur promit positivement la vie. Il le dit lui-même en termes formels dans la lettre où il annonce au parlement l'exécution des autres. « Quant à « lord Goring, lord Capel et le reste de ceux qui se sont « rendus à discrétion, et *sont maintenant assurés de la vie*, « et dont j'envoie la liste à vos seigneuries, je les remets « au jugement du parlement pour en user, selon sa justice « et miséricorde, ainsi qu'il y aura lieu. » D'après cette lettre il est difficile de croire que, dans l'opinion de sir Thomas, le jugement subséquent auquel il soumettait ses prisonniers pût s'étendre jusqu'à la peine capitale. On n'avait point encore d'exemple, dans le parti du parlement, de prisonniers de guerre juridiquement condamnés à perdre la vie, et à cette époque (août 1648) le parti du Roi se trouvait en situation d'imposer encore à ses adversaires une assez grande modération dans leurs mesures et leurs projets. Mais lorsque la mort de Charles eut à la fois assuré la victoire et rendu la querelle irréconciliable, les vainqueurs, conduits par une situation nouvelle à des nécessités d'un genre différent, purent, pour la première fois, concevoir la pensée d'une rigueur qui commençait à leur devenir utile; et le pas terrible qu'ils avaient fait laissait bien loin derrière eux toutes les règles de justice auxquelles ils avaient été plus ou moins forcés de se soumettre jusqu'alors. En effet, le 10 novembre, lord Capel, lord Goring, etc., furent seulement condamnés au bannissement; mais retenus en prison, ils furent ensuite, le 1er. février, envoyés devant la cour de justice. Lord Capel et les autres firent va-

George Lisle, simples soldats de fortune, tombés entre nos mains par les chances de la guerre, ils furent exécutés; et en cela je ne fis rien que de conforme à ma commission et à l'emploi qui m'était confié.

Mais on peut m'objecter que je me présentai devant la cour pendant le procès. A cela je répondrai que ce fut sur les instantes prières des amis de milord Capel, qui désirèrent que j'y vinsse expliquer ce qu'on entendait par se rendre à discrétion (1). Autrement je n'y serais pas allé,

---

loir la capitulation; et lord Capel dit « qu'on lui avait pro-« mis la vie comme prisonnier de guerre, et que toutes les « robes du monde n'avaient rien à voir à son affaire. » Mais on prétendit que la promesse d'avoir la vie sauve ne préservait les prisonniers que de l'exécution militaire et nullement d'un jugement de l'autorité civile. Lord Capel cita, pour preuve de la fausseté de cette distinction, l'ordonnance du parlement qui défendait d'accorder la vie dans les capitulations aux Irlandais rebelles, et demanda, s'il était jugé d'après la loi commune, qu'on lui montrât son jury. Bradshaw lui répondit qu'il était jugé par les juges que le parlement avait trouvé bon de lui donner, et qui avaient jugé plus grand que lui. (*State trials*, tom. 4, col. 1204 et suiv. — Whitelocke, pag. 343, 371 et suiv. — *Histoire de la Rébellion*, tom. 9, pag. 173.)

(*Note de l'Editeur.*)

(1) Ou la mémoire de Fairfax le trompe, ou il ne veut pas ici exposer complètement les faits. Il ne parut point à la haute-cour uniquement pour déclarer ce qu'il entendait

ayant toujours désapprouvé ces sortes de tribunaux.

Je n'en dirai pas davantage sur cet objet; car

---

par se rendre à discrétion, mais encore et surtout pour s'expliquer sur le sens de sa promesse à lord Capel et à lord Goring après la capitulation. Selon Clarendon, les réponses de Fairfax furent assez peu concluantes pour laisser aux juges la faculté de les interpréter dans leur sens. D'après Whitelocke, il répondit positivement qu'il n'avait compté les mettre à l'abri que de l'exécution militaire. Il avait rendu le même témoignage, au mois d'octobre précédent, dans la même affaire devant le long-parlement; ajoutant alors que s'il n'en était pas ainsi, « tout traître ou rebelle pour« rait obtenir la vie d'un simple soldat, et se mettre ainsi « à l'abri de toute recherche subséquente. » Soit que la cour de justice crût avoir besoin de s'appuyer d'un plus grand nombre de témoignages, ou que, dans cette seconde occasion, Fairfax eût été moins ferme dans le sien, elle eut recours à celui d'Ireton, du colonel Whalley et du colonel Barkstead. Ils comparurent comme casuistes et comme témoins en faveur de l'explication donnée par Fairfax; et le colonel Barkstead jura même que, le lendemain de la capitulation, il avait dit à lord Capel « qu'il croyait « que le parlement procéderait contre les prisonniers de « Colchester comme traîtres; » et ce fut sur cette réserve mentale, sur cette interprétation arbitraire, donnée à des paroles par ceux qui les avaient prononcées, que se fonda l'arrêt de la cour de justice. On verra ailleurs (*Mémoires* de mistriss Hutchinson) l'espèce de répugnance que pouvait inspirer la continuation d'un semblable pouvoir, même aux hommes qui n'avaient pas craint d'en accepter leur part pour voter la mort du Roi; et quant à la conduite de la cour dans

on pourrait tout aussi-bien m'adresser des reproches à l'occasion de la capitulation de Bristol, d'Oxford, d'Exeter, ou sur toute autre action de la guerre.

J'ai maintenant rapporté tout ce qu'on a pu alléguer de plus important contre moi pendant la durée des hostilités.

Avant de terminer, cependant il est une chose dont je dois parler : c'est des papiers et des déclarations de l'armée, présentés en mon nom et au nom du conseil des officiers.

Je dois dire que, depuis le moment où les agitateurs ont déclaré ouvertement à Triploe-Heath leur usurpation du pouvoir, je n'ai jamais donné un libre consentement à rien de ce qu'ils ont fait. Mais comme j'occupais encore mon emploi, il mettaient naturellement mon nom à tous

---

cette affaire, on ne saurait douter de l'indignation qu'elle inspira. Soit que, comme le dit Clarendon, Fairfax ait tergiversé sur le fait même de sa promesse, soit que, ainsi que l'attestent Whitelocke et les actes parlementaires, il ait consenti à l'explication qu'on en voulait donner, cette explication parut tellement odieuse que Whitelocke, après l'avoir rapportée, ajoute : « Il faut espérer que personne, dans « cette nation, n'aura plus à faire usage d'une pareille « science. » (*Histoire de la Rébellion*, tom. 9, pag. 323. — Whitelocke, pag. 353, 375. — Voir aussi, sur les détails de l'affaire, les *Mémoires* de mistriss Hutchinson et les notes.)

(*Note de l'Editeur.*)

leurs écrits, que j'y consentisse ou non. Toutes les autorités sont exposées à de pareils inconvéniens. On a fait au nom du parlement beaucoup d'injustices, et c'est ainsi que dans ce cas le pouvoir d'un général a été brisé et s'est dispersé dans les mains d'une faction de niveleurs.

J'espère cependant que tout juge impartial verra même en ceci un acte de violence et d'infidélité commis sur un nom honoré, plutôt qu'un consentement volontaire de ma part qui m'aurait fait partager les crimes de cette faction; et si, dans la foule de mes paroles et surtout dans la foule de mes actions, il se peut trouver quelques fautes, je puis cependant dire avec vérité que je ne les ai jamais commises à dessein ni volontairement.

L'armée, une fois en possession du pouvoir, détruisit toutes les racines du gouvernement royal; on conspira ensuite pour abolir jusqu'au titre de roi : on déclara la guerre à l'Écosse pour avoir secouru le roi, et on attira plusieurs princes étrangers dans des alliances avec le nouveau gouvernement, qui était alors une république, pour s'opposer au retour du pouvoir royal.

Je vis tout cela avec tristesse et douleur, et quoique je possédasse autant que jamais l'affection de l'armée, quoique ce qui restait du parlement me sollicitât vivement, ainsi que mes soldats, de conserver mon commandement, bien que

j'eusse pu, en servant leurs desseins, obtenir tout ce que j'aurais voulu de pouvoir et d'autres avantages; cependant, par la bonté et la miséricorde de Dieu, aussi long-temps que je suis demeuré attaché à l'armée, je me suis opposé dans les conseils à tout ce qui se faisait en ce sens; et quand je ne pouvais rien de plus, je refusais d'agir avec eux. Cependant je conservai la commission que j'avais reçue du parlement, jusqu'à ce qu'elle me fût ôtée par ce qui en restait (1).

Voilà en somme ce que le monde a pu me reprocher de plus important pendant la durée de cette malheureuse guerre, et j'espère que, parmi toutes mes faiblesses et mes fautes, on ne trouvera pas un crime assez grave pour mériter qu'on me range au nombre de ceux qui ont fait ces choses par ambition et dissimulation.

THOMAS FAIRFAX.

---

(1) Voir les *Mémoires* de Ludlow.

FIN DES MÉMOIRES DE FAIRFAX.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS CE VOLUME.

MÉMOIRES DE HOLLIS.

NOTICE *sur Hollis.* v
ÉPITRE DÉDICATOIRE *de l'Auteur.* 1
MÉMOIRES *de Hollis.* 5

ÉCLAIRCISSEMENS ET PIÈCES HISTORIQUES.

I. PROPOSITIONS *arrêtées par Son Excellence sir Thomas Fairfax et son conseil de guerre, le* 1er. *août* 1647, *et présentées au parlement le* 6 *du même mois.* 265
II. *Sur John Lilburne et les Niveleurs.* 277

MÉMOIRES DE HUNTINGTON.

AVERTISSEMENT *de l'Éditeur.* 307
MÉMOIRES *de Huntington.* 309

MÉMOIRES DE FAIRFAX.

NOTICE *sur Fairfax.* cccxxxiii
DÉDICACE *au très-honorable Thomas lord Fairfax.* 343

PREMIÈRE PARTIE.

RÉCIT *abrégé des affaires où je me suis trouvé dans le nord de l'Angleterre pendant la durée de la guerre qui s'y est faite, depuis l'année* 1642 *jusqu'en l'année* 1644. 349

DEUXIÈME PARTIE.

MÉMOIRES *abrégés, contenant quelques éclaircissemens nécessaires sur plusieurs choses qui se sont passées durant mon commandement.* 397

FIN DE LA TABLE.

JAN 12 1921